

Introduction La périodisation

Le point du programme

« L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles...). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique. »

La démarche du chapitre

L'introduction du programme d'Histoire de Seconde invite à réfléchir à la notion de « périodisation », à la manière dont les historiens ont pensé l'histoire et l'ont découpée. Le recours à l'utilisation de « période » constitue un facteur structurant, un moyen d'acquérir des repères qui facilitent l'élaboration d'une culture collective. En effet, acquérir des « périodes » est un moyen simplifié qui apparaît comme nécessaire parce qu'il facilite la mémorisation et la compréhension.

pp. 12-13 Étude > Quatre grandes périodes

Cette étude est un rappel pour les élèves des quatre grandes périodes historiques utilisées en France par les historiens. Périodes qui semblent aujourd'hui acceptées mais qui possèdent des limites et entraînent parfois des débats.

Réponses aux questions p. 13

1. Les quatre grandes périodes historiques sont :

- l'Antiquité, qui débute par l'apparition de l'écriture au III^e millénaire avant J.-C. ;
- le Moyen Âge, qui débute à la chute de l'Empire romain en 476 et la déposition du dernier empereur de Rome ;
- l'époque moderne, qui débute, de manière traditionnelle, en 1492 par la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ;
- et, enfin, l'époque contemporaine, qui débute en 1789 avec la Révolution française.

2. La formation des périodes canoniques s'étale sur plusieurs siècles. Au début du XV^e siècle, les humanistes italiens commencent à faire la distinction entre l'Antiquité et l'époque moderne. Puis la périodisation s'affine à la fin du XV^e siècle, par l'introduction d'une période médiane : le Moyen Âge. Cette division se répand en Europe jusqu'au XVII^e siècle. Enfin, la Révolution française, en bouleversant l'ordre établi, est considérée comme une rupture et devient le point de départ, dès le milieu du XIX^e siècle, de la dernière période : la période contemporaine.

3. Chaque période se définit par la relation qu'il entretient avec les périodes qui l'encadrent et est marqué par un événement considéré comme une rupture avec l'ordre ancien. Ainsi, la fin de l'Antiquité est marquée par la chute de l'Empire romain d'Occident, considéré comme une rupture avec l'ordre ancien et marquant l'avènement des royaumes barbares. La découverte de l'Amérique, en bouleversant l'horizon culturel, politique, économique et social des populations européennes, marque le début de l'époque moderne. Enfin, la Révolution française est considérée comme une rupture, la fin de la société d'Ancien Régime.

pp. 14-15 Étude > La périodisation en débat

Le temps est un élément central de la démarche historique. Pour faciliter le travail des historiens et identifier, puis classer les événements, le temps a été découpé en quatre grandes périodes : Antiquité, Moyen Âge, époque moderne et époque contemporaine. Chacune d'entre elles est une construction, le produit d'une rupture, identifiée dans l'immédiat ou *a posteriori*.

Réponses aux questions p. 15

1. D'autres exemples de périodisation sont possibles :

- Ère : ère glaciaire, ère du numérique ou ère victorienne.
- Époque : époque baroque, époque hellénistique, époque romaine.
- Âge : âge de pierre, âge du bronze.
- Dynastie : dynastie des Bourbons en France, dynastie des Ming en Chine.
- Siècle : siècle des Lumières, siècle des totalitarismes.

2. et 3. Au cours du temps, certaines limites changent. Ainsi, les fins de période sont l'objet de débats et peuvent varier dans le temps. On peut donc se demander si l'Antiquité se termine lorsqu'il n'y a plus d'empereur en Occident (en 476) ou à la mort du dernier empereur régnant (395). De la même manière, le début de l'époque moderne est en questionnement. Faut-il choisir 1492 et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb ou 1453 et la prise de Constantinople par les Turcs (qui met fin à la suprématie chrétienne dans l'Empire d'Orient) ou bien opter pour le prisme de la révolution de l'imprimé avec la mise au point des caractères mobiles par Gutenberg en 1454 ? Chacune de ces dates correspond à une rupture majeure. Enfin, 1789 est retenue comme rupture entre la période moderne et la période contemporaine, mais cela n'a pas toujours été le cas.

4. Certains historiens imaginent de nouvelles périodes en s'appuyant sur l'état de leur recherche. Ainsi, il serait possible d'intercaler aux grandes périodes canoniques, une périodisation plus précise. De plus en plus, les historiens se concentrent sur des intervalles plus réduits que les grandes périodes. Ainsi, on observe des spécialistes de la Renaissance, de la Révolution ou de l'Empire. Ces nouvelles périodisations pourraient ainsi remettre en cause la périodisation existante et rendre plus floue les limites. Si du point de vue de la recherche, ces découpages ont un sens, il serait moins aisé pour la mémorisation.

5. La fin des Temps modernes ne peut pas correspondre à l'ensemble des pays car la rupture choisie ne correspond qu'à un événement national (qui a certes des impacts au niveau européen), mais qui n'a aucun sens pour les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique. Cela nous rappelle le caractère subjectif du découpage du temps.

pp. 16-17 Étude > D'autres découpages de l'Histoire

La périodisation du temps est corrélée à l'histoire d'un État. Il est donc normal que chaque État adopte une périodisation qui lui est propre en fonction de son histoire et de ses événements marquants.

Réponses aux questions p. 17

1. La Chine a fait le choix d'une périodisation politique en adoptant des périodes qui correspondent aux règnes des grandes familles, impériale puis républicaine. Ce choix nous révèle que la périodisation est aussi un moyen pour les puissants d'affirmer leur contrôle, qu'il soit politique, économique, culturelle ou sociale.

2. La Chine impériale dure plus de 17 siècles, soit 1 705 années.

3. Lorsque l'on observe la frise chronologique du Royaume-Uni, on distingue deux périodes médiévales. Le haut Moyen Âge qui correspond aux royaumes barbares et multiples du pays : Angles, Saxons et Vikings. Puis, après la conquête de l'île par Guillaume le Conquérant, débute une nouvelle période de domination normande. Après le Moyen Âge, le Royaume-Uni utilise toujours une

périodisation mais cette fois-ci dynastique. Chaque période est identifiée par les familles monarchiques régnantes (ex. : les Tudor, les Stuart...).

4. Jusqu'en 1791, les États-Unis demeurent une colonie britannique. Leur histoire est donc en corrélation avec ses liens avec le Royaume-Uni. Tandis qu'en France, c'est l'ordre dynastique qui prévaut. Après vient le temps des révolutions qui bouleversent l'ordre ancien. L'histoire institutionnelle devient la règle, les ruptures correspondant aux grands changements politiques majeurs.

Activité : Travail en autonomie.

1 La Méditerranée antique : les empreintes grecque et romaine

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.

On peut pour cela :

- distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ;
- montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ;
- montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.

Points de passage et d'ouverture

- Périclès et la démocratie athénienne
- Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain
- Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement

La démarche du chapitre

Le fil directeur du chapitre correspond au premier chapitre du programme d'Histoire « La Méditerranée antique : les empreintes grecque et romaine ».

L'empreinte grecque

La première partie du chapitre concerne l'empreinte grecque en Méditerranée. Il nous a paru difficile de limiter celle-ci à l'invention de la démocratie par Athènes. En effet, l'héritage artistique, scientifique et culturel de la Grèce antique a fortement marqué le monde méditerranéen et permet de comprendre le chapitre 2 (les échanges en Méditerranée médiévale où la science grecque a permis l'essor scientifique dans le monde musulman, et où la culture grecque est à l'origine de la civilisation byzantine) et le chapitre 4 (rôle des études grecques dans le renouveau intellectuel humaniste du XVI^e siècle).

Nous présentons tout d'abord l'espace grec autour de la Méditerranée et l'expansion impériale d'Athènes au début du V^e siècle à la suite des guerres médiques. Puis nous décrivons la démocratie athénienne à l'époque de Périclès, en montrant comment l'empire a permis de la renforcer. Enfin, nous évoquons rapidement l'héritage artistique, scientifique et culturel de la Grèce antique. Le point de passage étudié est Périclès ; ce dernier a renforcé l'empire et la démocratie, mais est aussi à l'origine du renouveau artistique et culturel à Athènes.

L'empreinte romaine

À partir du III^e siècle avant J.-C., Rome conquiert peu à peu un vaste territoire autour de la Méditerranée. Le régime politique passe de la république à l'empire sous le règne d'Auguste en 27 avant J.-C. (point de passage pp. 38-39). Ainsi ces deux grands types de régimes politiques sont nés chez les Romains.

Les Romains ont diffusé autour de la Méditerranée une culture commune, à travers les villes qui se romanisent, la diffusion de la langue latine et un panthéon très riche. Mais l'Empire romain n'est pas figé. Il s'ouvre aux influences des peuples conquis : le grec est parlé à l'est de l'Empire, les religions locales sont préservées. D'abord interdite, la religion chrétienne est autorisée sous le règne de l'empereur Constantin (point de passage pp. 48-49).

Au IV^e siècle, l'Empire romain se christianise rapidement et est menacé par les peuples barbares. Il est submergé dans sa partie occidentale, après des raids ponctuels, par les Germains qui franchissent le Rhin et créent des royaumes. L'Empire romain subsiste à l'Est, mais l'empreinte romaine reste profondément ancrée à l'Ouest.

Pour aller plus loin

Bibliographie

Sur l'empreinte grecque :

- Claude Mossé, *Histoire d'une démocratie*, Athènes, Points Seuil, 1971.
- Claude Mossé, *Périclès, l'inventeur de la démocratie*, Payot, 2005.
- *Le Siècle de Périclès*, TDC n° 916, 15 mai 2006.
- Hartmut Leppin, Mirko Rathke, *Athènes ; la naissance de la démocratie*, Gallimard Jeunesse, 2004.

Sur l'empreinte romaine :

- Alberto Angela, *Empire. Un fabuleux voyage chez les Romains avec un sesterce en poche*, 2010, traduction chez Payot en 2016 et Petite Biblio Payot Histoire en 2018.
- Mary Beard, *S.P.Q.R. Histoire de l'ancienne Rome*, 2015, traduction française chez Perrin en 2016.
- Bertrand Lançon, *La Chute de l'empire romain*, Perrin, 2017.
- Patrice Le Roux, *L'Empire romain*, PUF, collection « Que-Sais-je ? », 2015.
- Patrice Faure, Nicolas Tran, Catherine Virlovet, *Rome, cité universelle. De César à Caracalla 70 av. J.-C., 212 ap. J.-C.*, Belin, collection Mondes anciens, 2018.

Filmographie

- Mervyn LeRoy, *Quo Vadis*, 1951.
- William Wyler, *Ben Hur*, 1959.
- Anthony Mann, *La Chute de l'Empire romain*, 1964.
- Ridley Scott, *Gladiator*, 2000.
- Neil Marshall, *Centurion*, 2010.
- *Série* : Herbert Wise, *Moi, Claude, empereur*, 1976.
- *Série* : John Milius, William J. MacDonald et Bruno Heller, *Rome*, 2005-2007.

Sites Internet

- Vidéo amphithéâtre de Nîmes : <https://www.dailymotion.com/video/x6ahzdb>
- Lutèce : <https://www.youtube.com/watch?v=ODSe4CqVxNU>
- Aqueduc de Ségovie : <https://www.youtube.com/watch?v=9osTmT71pyk>

pp. 18-19 Ouverture

Les deux photographies permettent de mettre en avant les principaux vestiges de la Grèce et de la Rome antique, de réactiver les connaissances des élèves et d'amorcer une réflexion sur l'idée d'empreinte en Méditerranée. Celles-ci peuvent être matérielles (ici des vestiges de monuments), mais aussi politiques (deux capitales, des régimes politiques), culturelles (le grec, le latin, des œuvres littéraires ou scientifiques), religieuses (ici les temples évoquent le polythéisme, mais on pourra évoquer l'essor du monothéisme à la fin de l'Antiquité romaine avec Constantin).

Document 1 > L'Acropole d'Athènes

L'Acropole est le principal vestige de la Grèce classique. Il s'agissait du grand centre religieux, rebâti après les guerres médiques, au V^e siècle avant J.-C. On y pénétrait par les Propylées, entrée monumentale construite en marbre (437-431 avant J.-C.). Sur l'aile sud, le temple d'Athéna Nikè, bâti vers 430 avant J.-C., petit édifice en marbre.

Les Propylées franchis, l'attention était attirée par la célèbre statue d'Athéna aujourd'hui disparue. Le Parthénon, qui contenait une statue géante d'Athéna, a été construit entre 447 et 432 par les architectes Ictinos et Callicratès. L'Érechthéon, avec son célèbre portique des Caryatides, a été élevé après la mort de Périclès (entre 421 et 409) selon un plan très compliqué ; il contenait la vieille statue en bois d'Athéna à laquelle était remise un nouveau *peplos* (tunique) une fois tous les quatre ans à la fin de la procession des Grandes panathénées.

C'est Périclès qui a fait reconstruire ces temples. Il a confié la supervision des travaux à Phidias (490-431) qui s'est chargé de la décoration du Parthénon. La reconstruction des temples a été en partie financée par le trésor de la ligue de Délos ce qui explique les plaintes des cités de l'empire.

Document 2 > Le Colisée de Rome

Le deuxième document représente le Colisée construit au I^{er} siècle par l'empereur Vespasien (de 70 à 80). Il est impressionnant par sa dimension (189 m de long contre 156 m de large et 49 m de haut). Il pouvait accueillir 50 000 spectateurs. Ce bâtiment romain spécifique était le lieu où se produisaient les « jeux de Rome », en particulier les combats (combats de gladiateurs, « chasses » d'animaux sauvages, « naumachies »...) souvent offerts par l'empereur. On remarque au premier plan l'Arc de Constantin, construit par l'empereur du même nom auquel est consacré un « point de passage ».

pp. 20-21 Étude > Les Grecs en Méditerranée

Cette étude permet de présenter l'espace occupé par les Grecs à l'époque classique et ce qui fait l'unité et la diversité du monde grec. Les Grecs sont divisés politiquement en de nombreuses cités indépendantes qui ont adopté des régimes politiques différents les unes des autres. Mais d'un point de vue culturel et religieux beaucoup de choses les rapprochent : une même langue et un même alphabet, des œuvres communes comme *l'Iliade* et *l'Odyssée*, une même religion (dieux, pratiques religieuses, mythes), des sanctuaires dits panhelléniques avec des concours communs (Olympie, Delphes, Corinthe, Némée). Ainsi, la Grèce antique a certes laissé son empreinte politique comme la démocratie, mais aussi culturelle. C'est l'empreinte culturelle grecque qui explique l'existence de l'empire byzantin quelques siècles sur les anciennes terres de forte présence grecque.

Réponses aux questions p. 21

1. La présence des Grecs est très importante en Grèce, en Italie du Sud et en Sicile, et sur la côte anatolienne. C'est avant tout la proximité qu'ont cherché les Grecs et aussi un milieu naturel proche du leur. En revanche, les Grecs sont absents ou plus rares dans les régions peuplées par les phéniciens et les espaces méditerranéens les plus éloignés de la Grèce.
2. La cité de Massalia a donc été fondée par les Grecs de Phocée vers 600 avant J.-C. Ils ont quitté leur famille, ont embarqué avec des statues de leurs dieux pour un départ définitif. Selon Justin, Protis, le chef des Grecs, obtient une terre pour la cité en épousant la fille du roi des Gaulois (les Ségobriges). Massalia est une cité tournée vers la mer. La cité, entourée de collines, n'a quasiment pas d'arrière-pays et vit essentiellement du commerce avec les Gaulois et les autres Grecs par la Méditerranée. Les Grecs ont sans doute néanmoins apporté à la Gaule la culture de la vigne.
3. Le monde grec est divisé en petits États indépendants, les cités, qui disposent chacun de leur propre monnaie, signe de leur indépendance. Ces cités ont chacune leur gouvernement et peuvent avoir des régimes politiques différents (il peut s'agir d'oligarchies, de tyrannies, de démocraties).
4. On se cantonne ici aux éléments culturels et religieux. Les cités ont une langue et une écriture communes (doc. 4). Elles ont aussi une religion et des sanctuaires communs, comme celui d'Olympie où les Grecs se retrouvent à dates régulières pour participer à des jeux (ou concours) (doc. 7).

Bilan

Le monde grec s'étend autour de la Méditerranée et de la mer Noire (on précisera ces localisations à l'aide de la réponse à la question 1) ; il s'est formé à partir du VIII^e siècle par l'installation de colonies grecques (question 2).

Le monde grec est divisé politiquement (question 3), mais il présente une unité culturelle et religieuse (question 4).

pp. 22-23 Étude > Athènes fonde un empire maritime

On montre comment Athènes fonde un empire à partir d'une simple alliance politique. Lors des guerres médiques, c'est Athènes qui dirige le combat contre les Perses et qui parvient avec l'aide de quelques alliés à les repousser : sur terre à Marathon, puis sur mer à Salamine. C'est aussi Athènes qui paie le plus lourd tribut aux guerres : elles font de nombreux morts et lors de la deuxième guerre médique, la ville est occupée et les temples de l'Acropole sont incendiés.

Après les guerres médiques, les cités qui sont les plus exposées à l'invasion perse, celles de la mer Égée, s'associent à Athènes pour former et financer une flotte commune capable de résister aux Perses. Mais très rapidement, le tribut est utilisé par Athènes à son propre profit et de plus, celle-ci empêche les membres de la ligue d'en sortir. Mais bien sûr cette domination est une source de tensions avec les puissantes cités voisines, notamment avec Sparte qui s'étend sur le Péloponnèse et qui veut réduire la puissance d'Athènes. La domination athénienne est ainsi à l'origine de la guerre du Péloponnèse, qui va opposer Athènes et Sparte de 431 à 404 avant J.-C.

Réponses aux questions p. 23

1. Les Athéniens se battent au nom des Grecs (« enfants des Grecs »). Les Perses ayant pénétré dans une passe entre la terre ferme et l'île de Salamine, les navires grecs (les trières, visibles sur le document 1), cachées dans une baie de l'île de Salamine, les surprennent et les éventrent avec leurs éperons (situés à l'avant du navire).

On pourra rappeler que les Perses (appelés « barbares » dans le texte) étaient aidés par des Phéniciens et des Grecs d'Asie (malgré eux, sans doute). Par ailleurs, il y avait du côté des Grecs des navires qui n'étaient pas athéniens (d'où le terme « enfants des Grecs »). Le texte montre bien le rôle des rameurs dans la victoire (rapidité, manœuvre) et l'importance de l'éperon. La flotte perse aurait perdu 200 navires contre 40 pour les Grecs. Cette victoire marque les débuts du reflux perse et de la domination maritime d'Athènes.

2. Il s'agit d'un navire marchand (à gauche) dirigé par des rames gouvernail. À droite, une trière avec le mât levé (il pouvait être abaissé sur le pont) et des rameurs. Ceux-ci étaient répartis en trois rangs superposés (ici, on en voit deux). À l'avant du bateau, un éperon en bronze permettait d'éperonner les navires ennemis.

Il s'agit soit de montrer les différents types de navire qui fondent la puissance d'Athènes (le commerce et la guerre), soit de présenter l'attaque d'un navire de commerce par un navire de guerre (moins plausible).

3. Les cités de la ligue de Délos, alliées d'Athènes, sont situées sur le pourtour de la mer Égée, c'est-à-dire dans les régions les plus menacées par l'empire perse. Elles sont entrées dans une alliance avec Athènes parce que celle-ci est la cité grecque la plus puissante sur mer, comme l'a montrée la bataille de Salamine où elle a vaincu la flotte perse.

4. Les Chalcidiens sont les citoyens de Chalcis, une cité de la ligue de Délos (voir document 4).

Ils ne doivent pas quitter la ligue. Ils doivent payer le tribut et participer à la défense d'Athènes.

5. En imposant sa monnaie et ses poids et mesures, Athènes favorise le commerce avec son empire. Elle peut importer plus facilement ce dont elle manque (surtout du blé, bois, métaux) et exporter son vin, son huile ou ses poteries produites dans le quartier du Céramique.

« Si quelqu'un... il sera châtié et puni ».

Bilan

Athènes crée une alliance, la ligue de Délos, pour repousser les Perses. Mais rapidement, la cité oblige les cités alliées à rester dans la ligue et à lui obéir. Athènes s'enrichit et se renforce grâce à son nouvel empire.

La cité athénienne utilise le tribut à ses fins propres. Les cités sont amenées à défendre Athènes, et doivent utiliser sa monnaie et ses poids et mesures.

pp. 24-25 Étude > La cité d'Athènes

Il semble difficile d'aborder la citoyenneté athénienne sans au préalable présenter la cité, ses lieux et ses habitants.

Les lieux de l'Athènes antique ont laissé une forte empreinte dans la ville d'aujourd'hui et sont encore visités par de nombreux touristes : l'Acropole, le théâtre de Dionysos, l'Agora, le temple d'Héphaïstos. Le Pirée, grand port de la cité, est encore le nom du port d'Athènes, racheté en 2016 par le chinois Cosco.

Le dossier permet par ailleurs de présenter la citoyenneté à Athènes. D'emblée, on pourra montrer que les citoyens sont minoritaires au sein de la population athénienne. Si Athènes a inventé la démocratie, celle-ci ne concerne ni les femmes, ni les esclaves (qui n'ont aucun droit), ni les métèques. Les esclaves sont aussi nombreux que les citoyens et leur famille.

Réponses aux questions p. 25

1. La cité s'étend sur l'Attique. Elle est composée d'une grande ville, Athènes, et de son port, Le Pirée, reliée à la ville par une route protégée par de longues murs, et de la campagne qui l'entoure. On pourra ensuite présenter la ville d'Athènes et ses différents quartiers. L'élève manie ainsi des représentations à différentes échelles.

Le Pirée est le port d'Athènes et c'est par lui que passe le commerce essentiel à la cité (en particulier son approvisionnement en blé) et qui assure à celle-ci la domination sur les mers et sur son empire maritime.

2. On devient citoyen athénien quand on est né de père citoyen athénien et de mère Athénienne (fils d'un citoyen) depuis la réforme de Périclès en 451 avant J.-C. Avant cette date, il suffisait que le père soit citoyen athénien.

Pour accéder à la citoyenneté, il faut aussi être âgé de plus de 18 ans et avoir accompli l'éphébie, une période de service militaire de deux ans.

3. D'après le serment des éphèbes, le citoyen doit combattre pour la cité, obéir aux lois et aux magistrats élus et les défendre, honorer les dieux de la cité. Le citoyen a donc des devoirs militaires et religieux.

Tous les citoyens valides étaient mobilisables pendant 40 ans, de 20 à 60 ans, et leur « arme » dépendait de leurs revenus (les plus pauvres étaient rameurs ; la grande masse était composée d'hoplites, fantassins armés ; les plus riches cavaliers).

4. Les citoyens représentent environ 40 000 personnes sur 340 000 habitants, soit environ 1/8^e de la population totale. Les non-citoyens sont donc largement majoritaires : 280 000 sur 340 000 (mais on y intègre ici les enfants).

5. Les esclaves sont des prisonniers de guerre, des enfants d'esclaves (l'esclavage est héréditaire), des enfants abandonnés à la naissance. À Athènes, le marché d'esclaves se tient sur l'agora.

Dans ce texte d'Aristote, l'esclave est comparé à un instrument ou à un animal que le maître utilise pour « faciliter les actes d'usage » par le secours de leurs forces corporelles (servir au domicile, travailler dans les champs...).

On pourra cependant nuancer. À Athènes, l'esclave est davantage respecté que dans les autres cités grecques ; il est par exemple interdit de le tuer ou même de le frapper. Il n'a pas de vêtement spécifique et, dans la rue, il est difficile de le distinguer d'un citoyen.

Complément sur le doc. 5

Il permet de décrire le citoyen qui part à la guerre ; il s'agit ici d'un hoplite qui tient le casque en bronze surmonté du cimier, la lance (principale arme offensive) et le bouclier rond. On remarquera la présence d'un policier scythe.

Bilan

On décrira la cité à l'aide des documents 1 et 2. Puis ses habitants, en distinguant les citoyens des non-citoyens (documents 3 à 7).

pp. 26-27 Point de passage > Périclès et la démocratie athénienne

On décrit la démocratie athénienne et on montre comment Périclès l'a renforcée.

On présente d'abord le schéma du fonctionnement de la démocratie, en le mettant en relation avec les objets trouvés sur l'Agora. Il faudra bien souligner que la démocratie est antérieure à Périclès.

On peut ensuite montrer comment Périclès a renforcé le régime, en versant une indemnité (le *misthos*) aux héliastes et bouleutes pour permettre aux plus pauvres de participer à la vie politique. Il a aussi organisé des fêtes et des spectacles, fourni du travail par la reconstruction des temples de l'Acropole, et installé des Athéniens sur les terres de l'empire ou développé le commerce avec celui-ci. La démocratie, qui a su satisfaire le plus grand nombre, obtient ainsi un large soutien populaire au V^e siècle. Périclès parvient ainsi à se faire réélire plus de trente fois stratège de 462 à 429 avant J.-C.

Néanmoins, la politique menée par Périclès a nécessité de gros moyens financiers. On sait que Périclès s'est servi du trésor de la ligue de Délos pour les dépenses de l'État athénien. C'est l'empire qui a donc permis le renforcement du régime et c'est ce qui explique l'intérêt que lui portait Périclès. Il est aussi à noter que Périclès a limité l'accès à la citoyenneté en 451 (il fallait désormais avoir ses deux parents athéniens), sans doute en partie pour éviter une augmentation trop forte du nombre de citoyens et des dépenses de l'État.

Pour réfléchir sur la notion de démocratie, on pourra s'appuyer sur le texte 5, un extrait du discours de Périclès peu avant sa mort, c'est-à-dire après ses réformes, transmis par l'historien contemporain de Périclès, Thucydide, sans doute assez fidèlement.

Ce texte, dans une version un peu différente et plus complète, est analysé en détail dans la fiche méthode : « analyser un document avec des questions » p. 284.

Réponses aux questions p. 27

Parcours 1

1. On notera que l'Assemblée des citoyens décide de tout : elle nomme les organes législatif et judiciaire, et le gouvernement (les magistrats). C'est donc une démocratie directe. Il est aussi intéressant de faire noter que les représentants (bouleutes, héliastes, magistrats) sont désignés pour une période courte (un an), cette durée permettant une réelle respiration démocratique. Le tirage au sort peut être source de débat : quels avantages et inconvénients pose-t-il ?

Les stratèges sont les véritables chefs du gouvernement et disposent par ailleurs du commandement de l'armée. Ils doivent donc avoir des compétences importantes, c'est pourquoi ils ne sont pas tirés au sort mais élus. Pour être élu ou réélu, il fallait néanmoins plaire en permanence au peuple, d'autant plus que les élections étaient annuelles.

2. *L'horloge à eau* ou clepsydre permet de mesurer le temps. Seule celle du bas est d'origine. La deuxième clepsydre remplie, on intervertit les deux pour continuer à mesurer le temps. Chacune est marquée de XX, ce qui signifie qu'elle a une capacité de 2 khoes, soit 6,4 litres.

Les jetons de vote judiciaires. Après avoir écouté la défense et l'accusation, les héliastes votaient l'acquiescement ou la condamnation sans discussion préalable. Chaque héliaste recevait à cet effet deux rondelles de bronze traversées par une tige métallique (l'une signifiant l'acquiescement, l'autre la condamnation) et déposait dans une urne la rondelle correspondant à son vote.

Le tesson d'ostracisme. Après la décision de l'Ecclésia de voter un ostracisme, on élevait des barrières autour de l'Agora percées de dix portes. Les citoyens passaient les portes et déposaient un tesson de poterie (ou ostracon) avec un nom inscrit dessus. S'il y avait plus de 6 000 tessons portant le même nom, la personne nommée était frappée d'ostracisme. On peut lire sur celui-ci le nom de Thémistocle qui a été ostracisé vers 472.

Ce sont des instruments de la démocratie : l'horloge à eau donne les mêmes droits à l'accusation et à la défense ; l'ostracisme permet de bannir ceux qui représentent une menace pour la démocratie (parfois injustement, mais il fallait un nombre important de citoyens favorables à l'exil, ce qui était un garde-fou) ; les jetons dont on dissimulait les tiges au moment du vote garantissent le secret de celui-ci et permettent donc un vote impartial.

3. Selon Périclès, la démocratie établit l'égalité devant la loi. Pour Périclès, elle sert aussi les intérêts de la masse et pas seulement d'une minorité. Néanmoins, cette définition de la démocratie est sujette à caution : un tyran par exemple peut aussi servir les intérêts de la masse sans pour autant que le régime soit démocratique. Mais comme le dit Périclès « nous intervenons tous personnellement dans le gouvernement de la cité au moins par notre vote ou en présentant nos suggestions ». Ainsi, c'est le vote par tous les citoyens qui caractérise la démocratie en dernier recours. Périclès donne une grande importance aux débats, à la discussion, qui pour lui est nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. La liberté d'expression apparaît ainsi comme un fondement du régime démocratique.

4. Pour se faire élire stratège, Périclès a dû utiliser ses formidables talents oratoires, mais il a aussi distribué l'argent de l'État au peuple en « instituant des jeux et des fêtes d'un bout à l'autre de l'année (document 5), en fournissant du travail (reconstruction des temples de l'Acropole, voir document 1), et en facilitant par participation des pauvres citoyens à la vie politique (le *misthos* versé aux *héliastes* et au *bouleutes*).

Ces mesures rendent le régime démocratique plus populaire et donc le renforcent. Par ailleurs, il permet aux pauvres d'effectuer leur fonction d'héliaste ou de bouleute, ce qui ne serait pas possible sans indemnité.

5. Les revenus de l'État proviennent essentiellement de l'empire c'est-à-dire du tribut versé par les cités alliées de la ligue de Délos (voir document 6 p. 23).

6. La démocratie athénienne a cependant ses limites : tout d'abord, les citoyens ne représentent qu'une minorité de l'ensemble des habitants de la cité. Ainsi, les femmes, les *métèques*, les esclaves sont exclus du droit de vote. Peut-on parler de démocratie quand près de 150 000 personnes sont des esclaves, privés de tout droits (alors qu'il y a 40 000 citoyens) ? Les *métèques* sont certes des étrangers, mais ils ne peuvent pas voter dans leur cité d'origine (du fait de l'éloignement et parce qu'ils n'y habitent pas), paient une taxe de résidence et participent aux guerres athéniennes au même titre que les citoyens. Est-il légitime qu'ils ne votent pas ? Quant aux femmes, elles n'ont pas le droit de vote et sont de plus cantonnées à l'espace domestique (voir exercice 2 p. 54).

Ensuite, malgré le *misthos*, les petits paysans éloignés de la ville peuvent difficilement exercer leurs fonctions politiques et il faut attendre le IV^e siècle pour qu'il soit versé à ceux qui se rendent à l'éclésiastion. Ainsi, au V^e siècle, la démocratie est surtout aux mains des habitants de la ville d'Athènes et de ceux qui disposent d'esclaves pour faire le travail à leur place.

Bilan

Pour caractériser la démocratie athénienne sous Périclès :

- son fonctionnement : réponses aux questions 1 et 2 ;
- le renforcement de la démocratie (on peut élargir à la démocratie selon Périclès) : questions 3, 4 et 5 ;
- les limites de la démocratie : question 6.

Parcours 2

Au V^e siècle avant J.-C., Athènes est une démocratie. Cela signifie que le gouvernement est aux mains de l'ensemble des citoyens et non d'une minorité.

L'Assemblée des citoyens se réunit régulièrement sur la Pnyx. Elle vote les lois, décide de la guerre et de la paix. Elle tire au sort la Boulè qui prépare les lois et l'Héliée qui rend la justice. Les magistrats, qui gouvernent, sont tirés au sort ou élus. Les stratèges, élus tous les ans, sont les chefs du gouvernement et commandent l'armée.

De nombreux objets retrouvés dans la ville témoignent de la vigueur de la démocratie athénienne au V^e siècle. L'horloge à eau ou clepsydre permet d'établir les mêmes temps de parole à l'accusation et à la défense lors des procès ; les jetons de vote garantissent le secret du vote lors des procès et permettent un vote impartial ; les tessons d'ostracisme sont utilisés par les citoyens pour bannir ceux qui menacent la démocratie.

Dans ses discours, Périclès fait l'éloge de la démocratie. De fait, il a renforcé la démocratie. Il a institué des fêtes, fourni du travail en faisant reconstruire les temples de l'Acropole, et rendu ainsi le régime populaire. Il fait verser une indemnité, le *misthos*, aux citoyens qui exerçaient les fonctions d'héliastes ou de bouleutes pour que tous, y compris les plus pauvres, puissent participer. Mais pour cela, il a

utilisé les ressources des cités alliées sans demander leur accord. C'est donc l'empire qui a permis le renforcement de la démocratie.

Renforcée, la démocratie athénienne a cependant des limites.

Les citoyens ne représentent qu'une minorité de l'ensemble des habitants de la cité. Ainsi, les femmes, les métèques, les esclaves sont exclus du droit de vote. Et malgré le *misthos*, les petits paysans éloignés de la ville peuvent difficilement exercer leurs fonctions politiques.

Ainsi, Athènes a inventé la démocratie et celle-ci a été renforcée par Périclès, grâce aux ressources de l'empire. Mais la démocratie reste cependant limitée : une grande majorité d'habitants en sont exclus.

pp. 28-29 Étude > Les temples de l'Acropole

Il semble difficile dans une étude sur l'empreinte grecque d'échapper à la description des principaux vestiges des temples grecs de l'Acropole, d'autant que ceux-ci ont servi de modèle non seulement aux temples gréco-romains autour de la Méditerranée, mais aussi à des monuments néoclassiques, notamment en France : ainsi l'église de la Madeleine, bâtie en 1763 à Paris, ou le palais de justice de Bordeaux construit au milieu du XIX^e siècle.

Le texte 1 – augmenté – fait l'objet d'une analyse de document avec consigne corrigée dans la fiche méthode p. 286.

Réponses aux questions p. 29

1. Les temples sont situés sur l'Acropole d'Athènes. Le Parthénon a tout d'abord une fonction religieuse. Il contient une statue géante d'Athéna. Mais il a aussi une fonction politique : dans le naos, on conserve le trésor de la ligue de Délos.

2. La principale critique faite à Périclès est qu'il détourne l'argent de la ligue de Délos pour embellir la ville d'Athènes. Mais pour Périclès, Athènes peut disposer comme elle le souhaite de cet argent à partir du moment où elle assure la sécurité des cités. La construction des temples apporte à la cité « une gloire immortelle ».

3. Les temples ont une architecture qui sera plus tard appelée « architecture classique ». Le Parthénon est un temple grec rectangulaire de style dorique. On voit sa façade de 8 colonnes qui, en élévation, est composée de colonnes et de chapiteaux doriques, d'une architrave, d'une frise et d'un fronton qui a perdu ses statues. Le temple avait deux salles : le naos qui contenait une grande statue d'Athéna et la salle du trésor qui abritait le trésor de la ligue.

Le temple d'Athéna Nikè, beaucoup plus petit, est situé sur l'aile sud de l'Acropole au-dessus de l'escalier menant aux Propylées. Il a été construit en l'honneur de la déesse de la victoire (« nikè » = victorieuse) de 432 à 421 avant J.-C. selon les plans de l'architecte Callicratès : il est donc plus récent que le Parthénon. C'est un petit temple de forme carrée avec une seule salle précédée de quatre colonnes à l'avant et à l'arrière. Son style est ionique, comme le montrent ses chapiteaux à volutes. On y distingue l'architrave et la frise, mais le fronton a disparu.

4. Il s'agit de bas-reliefs. Ils appartenaient à la frise des Panathénées qui fait le tour du haut du mur intérieur du Parthénon. Cette frise représentait la grande procession qui tous les 4 ans montait sur l'Acropole pour faire des sacrifices sur l'autel d'Athéna et offrir à la statue d'Athéna située dans l'Érechthéion son nouveau péplos.

5. Sur la première image, les sacrificateurs défilent avec les bœufs qui vont être sacrifiés. Les humains sont couverts de tuniques et l'un d'eux a les épaules dénudées. Un des bœufs à la tête levée et les jambes avant dressées comme s'il réalisait une ruade. La tête dressée, le cou offert, peut aussi symboliser le sacrifice dont il va être la victime.

Sur la seconde image, on a représenté les cavaliers qui participaient à la procession. L'un est nu sur son cheval. Entre les deux cavaliers, un personnage debout regarde dans le sens contraire à la procession le bras levé, comme s'il vérifiait la bonne tenue du défilé.

Dans les deux cas, les sculptures se superposent sur plusieurs couches, ce qui donne une impression de profondeur et de perspective et renforce le réalisme de la scène. Le bœuf semble passer devant

son congénère. À droite, un premier cheval dont on devine les pattes avant et un autre (monté par l'homme nu) sont sculptés par-dessus un autre cheval qui passe lui-même devant l'homme debout.

Bilan

Les bâtiments ont été reconstruits sous le gouvernement de Périclès qui a confié la direction des travaux de l'Acropole à Phidias. Le Parthénon a pour architectes Callicratès et Ictinos, et pour sculpteur Phidias lui-même. Les bâtiments ont été reconstruits grâce à l'argent de la ligue de Délos, ce que reprochent à Périclès ses adversaires et les cités alliées. Il s'agissait de reconstruire les temples incendiés par les Perses lors des guerres médiques, mais aussi d'assurer à la cité « une gloire immortelle ». La reconstruction permettait aussi de fournir du travail aux Athéniens.

Les temples ont une architecture qui sera plus tard appelée « architecture classique ». Le Parthénon est un temple grec rectangulaire de style dorique. Sa façade est composée de colonnes et de chapiteaux doriques, d'une architrave, d'une frise et d'un fronton qui a perdu ses sculptures. Il était composé de deux salles : le naos qui contenait une grande statue d'Athéna et la salle du trésor qui abritait le trésor de la ligue. Le mur intérieur du temple était décoré en son sommet d'une longue frise qui représentait la procession des Panathénées.

Le temple d'Athéna Nikè, beaucoup plus petit, est situé sur l'aile sud de l'Acropole au-dessus de l'escalier menant aux Propylées. Il a été construit en l'honneur de la déesse de la victoire de 432 à 421 avant J.-C. : il est donc plus récent que le Parthénon. C'est un petit temple de forme carrée avec une seule salle précédée de quatre colonnes à l'avant et à l'arrière. Son style est ionique, comme le montrent ses chapiteaux à volutes.

pp. 30-31 Étude > Le « miracle grec »

Ce dossier permet de mettre en avant l'héritage intellectuel de la Grèce antique. Il permettra de comprendre le chapitre 2 sur les échanges culturels en Méditerranée au Moyen Âge et le chapitre 4 sur le renouveau intellectuel au XVI^e siècle avec l'humanisme. Ainsi, l'analyse de l'empreinte grecque ne peut se limiter à celle de la démocratie athénienne pour comprendre l'Europe d'aujourd'hui et les chapitres ultérieurs du manuel.

Réponses aux questions p. 31

1. Dans la Grèce antique, les philosophes (amis de la science) ne se distinguent pas des scientifiques comme aujourd'hui. Mais certains ont des centres d'intérêt plus scientifiques que d'autres. Ainsi Thalès (mathématicien), Pythagore (mathématicien), Hippocrate (médecin célèbre pour le « serment d'Hippocrate »), Euclide (mathématicien), Archimède (physicien), Ératosthène (astronome) ont laissé un héritage scientifique que les élèves connaissent.

2. Hippocrate recherche les symptômes qui lui permettront d'en savoir plus sur le malade et de faire un bon diagnostic. Il commence donc par observer le malade. Cette étape était souvent négligée auparavant. De plus, les dieux étaient parfois considérés comme la cause des maladies.

3. Thucydide a été élu stratège en 434, mais peu de temps après il est jugé et frappé d'ostracisme. Au cours de ses vingt ans d'exil, il rédige son *Histoire de la guerre du Péloponnèse*. Grâce aux mines d'or que possédait sa famille en Thrace, il a pu voyager et enquêter sur les deux forces en présence. Son récit de la guerre s'achève en 411. Mais il assista à la fin de la guerre (404) puisqu'il ne décède qu'en 395.

Thucydide se donne comme objectif de rapporter les faits exacts concernant la guerre. Pour atteindre cet objectif, il ne raconte que ceux auxquels il a assisté ou ceux dont il est sûr, n'hésitant pas à confronter les sources (« ceux qui ont assisté aux événements ne les rapportent pas tous de la même manière »). En ce sens, sa méthode peut être qualifiée de « scientifique ». Le récit risque de perdre de son intérêt parce qu'il ne s'agit pas d'une fable. L'auteur ne cherche plus à plaire au lecteur, il cherche simplement à trouver la vérité.

Hérodote, qui peut être qualifié de premier historien grec, cherche aussi à rendre compte de la vérité mais son travail est antérieur à celui de Thucydide et moins scientifique. Il cherche à relater ce qui s'est passé pour que cela ne s'oublie pas, mais il fait intervenir les dieux, ne croise pas les sources. Il veut

surtout mettre en avant les faits héroïques (« les merveilleux exploits »), ce qui rend d'ailleurs ses récits agréables à lire. Néanmoins, on remarquera qu'il met en avant la recherche des causes (« entre Grecs et barbares », il parle ici certainement des Perses), ce qui est une démarche d'historien.

Hérodote évoque le départ des Phocéens pour fonder Massalia (document 2 p. 20). Thucydide livre le discours de Périclès de 430 avant J.-C. durant la guerre du Péloponnèse des Athéniens contre les Spartiates (document 5 p. 27).

4. Œdipe, après avoir tué son père sans le savoir sur la route de Thèbes, a vaincu le sphinx, puis a épousé Jocaste, la reine de la ville. Celle-ci ne sait pas qu'Œdipe est son fils ni lui ne sait pas qu'elle est sa mère. Lorsqu'elle l'apprend, elle se pend et lui se crève les yeux.

« L'homme qui de son père fut l'assassin et de sa mère l'époux ».

5. La pièce commence par des sacrifices à Dionysos. Des acteurs qui portent des masques à l'image de leur personnage dialoguent sur l'avant-scène (*proskénion*), sorte d'estrade qui précède le mur de scène qui sert de décor. Un chœur commente l'action et danse. Les spectateurs assis sur les gradins assistent au spectacle. Les deux entrées sont en bas ; on distingue une des deux portes monumentales.

Bilan

On pourra évoquer la philosophie, la science et la médecine, l'Histoire, le théâtre.

pp. 34-35 Étude > La République romaine

Le programme propose de « distinguer des temps, des figures et de constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ». C'est pourquoi la partie sur Rome commence par une étude sur la République. Le régime républicain se met en place à partir du VI^e siècle et se fixe au III^e siècle avant J.-C. L'analyse de ce régime politique permet aussi de mieux comprendre le régime impérial qui suit et qui conserve les institutions républicaines.

Réponses aux questions p. 35

1. Les consuls dirigent le gouvernement et l'armée. Le Sénat gère la politique extérieure, est maître du trésor public et donne des avis aux magistrats. Les comices sont les assemblées de citoyens qui élisent les magistrats, et qui votent les lois, la guerre et la paix. Les sénateurs sont d'anciens magistrats et ce sont eux qui donnent des avis aux magistrats mais surtout qui distribuent l'argent. C'est ainsi qu'ils contrôlent les magistrats.

2. Le citoyen prend un bulletin qui lui tend un assesseur, puis se dirige vers l'urne en passant sur un pont étroit et place le bulletin dans l'urne. De cette manière, le vote est secret.

3. Le texte 2 est écrit par Polybe, historien grec qui vit au II^e siècle avant J.-C. La démocratie est le gouvernement du peuple. Le peuple est réuni en comices et élit les magistrats, et il vote les lois et la guerre et la paix. Il semble donc que ce soit une démocratie. Mais le vote des comices se fait en fonction de la fortune. Ce sont les comices des riches qui sont les premières à voter et le vote s'arrête quand la majorité est atteinte. Ainsi les comices des pauvres ne votent presque jamais. Les principaux magistrats et les sénateurs qui détiennent l'essentiel du pouvoir appartiennent souvent aux mêmes anciennes et riches familles. Ainsi la République romaine ne peut être comparée à une démocratie. On parle de République oligarchique, dans laquelle le pouvoir est aux mains de quelques familles.

4. Cicéron est un orateur (106-43 avant J.-C.), philosophe et politicien. Il recommande de s'occuper du Sénat et des hommes influents, pour se les rendre favorables. Il faut également être populaire, avoir des partisans, les valoriser et savoir flatter les gens.

5. Les lieux à **fonction politique** sont la Curie où se réunit le Sénat, les Rostres d'où les magistrats s'adressent aux citoyens réunis sur la place des Comices, le Temple de Saturne où est gardé le trésor public.

Les lieux à **fonction religieuse** sont les différents temples et la voie sacrée qui borde des lieux de culte comme le temple de Castor et Pollux ou le temple de Vesta et est empruntée par la procession rendant un culte à Jupiter.

Les lieux à **fonction commerciale** sont les basiliques.

Les lieux à **fonction judiciaire** sont les basiliques, la prison et l'escalier des Gémonies où sont exposés les corps des condamnés à mort avant d'être jetés dans le Tibre.

La République regroupe en un seul lieu, le *forum*, les fonctions politiques, judiciaires, religieuses et commerciales.

Bilan

La République romaine fonctionne politiquement sur un équilibre entre le Sénat, les magistrats et les citoyens réunis dans les comices. Les comices votent les lois, la paix et la guerre et élisent les magistrats qui administrent la République. La politique extérieure est dirigée par le Sénat et celui-ci tient les finances.

La République n'est pas une démocratie, ce sont les comices des riches qui sont prioritaires lors des votes et les magistratures les plus élevées ainsi que le Sénat sont aux mains des familles les plus riches. Le principal lieu de la République est le forum romain, avec des bâtiments à fonctions politiques, religieuses, commerciales. C'est là qu'ont lieu les campagnes électorales qui reposent sur la flatterie, l'apparence et la constitution d'une clientèle.

pp. 36-37 Étude > Les conquêtes romaines sous la République

Rome prend le contrôle de vastes territoires par différents moyens : des combats, des négociations, des agressions et des annexions. Les généraux victorieux à la tête de légions fidèles se disputent le pouvoir à la fin de la République. Ce sont les guerres civiles. C'est ainsi que César vainqueur en Gaule devient dictateur à Rome. Mais il est assassiné par les partisans de la République, et ses héritiers Marc Antoine et Octave se disputent alors sa succession.

Réponses aux questions p. 37

1. De 264 à 60 avant J.-C., Rome conquiert presque toute la péninsule ibérique, le Sud de la Gaule (Narbonnaise et Cisalpine), toutes les îles méditerranéennes à l'exception de Chypre, l'Illyrie, la Macédoine, la Grèce, le littoral de l'Asie Mineure, la Syrie, la Cyrénaïque et l'Est de la Numidie. La République romaine est implantée sur tout le pourtour méditerranéen. De 60 à 27 avant J.-C., sont conquis la Gaule jusqu'au Rhin, l'Ouest de la Numidie et le littoral jusqu'à la Cyrénaïque, l'Égypte et Chypre.

2. Selon Polybe, Carthage domine l'Afrique, l'Espagne et les îles tyrrhéniennes, encercle les territoires de la République romaine et est donc dangereuse, d'autant que les Carthaginois menacent directement la Sicile, le grenier à blé de l'Italie à cette époque. L'autre raison est la volonté des Romains de dominer le monde.

3. Vercingétorix se rend car ses alliés ont fui devant la puissance militaire des Romains. Jules César a construit des fortifications autour d'Alésia, empêchant les assiégés de quitter l'oppidum et de recevoir des renforts. Le siège dure plusieurs mois. Le chef arverne veut également épargner aux Gaulois la vengeance romaine. César fidélise ses soldats en leur distribuant, en butin, un prisonnier de guerre chacun.

4. Les conséquences de la victoire de César sont doubles. Il a vaincu les Gaulois qui refusaient la domination romaine, ce qui lui permet de conquérir la totalité de la Gaule. Vainqueur, il gagne aussi en popularité à Rome. Disposant d'une armée fidèle, il marche sur la capitale, l'emporte sur son ennemi politique Pompée et devient dictateur en 45 avant J.-C., avec pratiquement tous les pouvoirs. Mais craignant le retour de la royauté, il est assassiné par des sénateurs partisans de la République.

Bilan

L'expansion militaire romaine consiste à la fois à s'emparer de territoires sur tout le pourtour de la Méditerranée et à vaincre les cités concurrentes et menaçantes, comme Carthage. Ces victoires renforcent les généraux. Ces hommes forts réclament le pouvoir, s'opposent pour l'obtenir et finalement remettent en cause le fonctionnement de la République qui avait pour objectif, après la période de la royauté romaine, de ne pas laisser le pouvoir entre les mains d'un seul homme.

pp. 38-39 Point de passage > Octave Auguste et la naissance de l'Empire romain

C'est par une victoire militaire, Actium, qu'Octave impose son pouvoir face à Marc Antoine. Il se présente alors comme le défenseur des traditions romaines contre la décadence orientale symbolisée par son adversaire. Par prudence, il ne prend ni le titre de roi ni celui de dictateur. Il est le *princeps*, le premier des citoyens. Mais il utilise les titres des magistratures républicaines pour obtenir de fait la totalité des pouvoirs : il se fait élire consul régulièrement, il est tribun à vie, tenant progressivement le peuple à l'écart des élections pour que ses éventuels adversaires ne puissent y trouver un appui. Le Sénat n'a plus qu'un rôle consultatif. Il se fait appeler « Auguste », titre jusque-là réservé aux dieux. Mais il ne supprime ni le Sénat ni les magistratures et conserve les apparences de la République.

Dans l'autobiographie qu'il rédige à la fin de sa vie, *Res Gestae Divi Augusti* (*Les actes du divin Auguste*), il définit pour tous ses successeurs le rôle d'un empereur, qui s'appuie sur trois piliers traditionnels du pouvoir à Rome : la conquête militaire qui lui donne la gloire et lui permet de tenir l'armée ; le rôle de protecteur et de bienfaiteur du peuple qui lui assure le soutien populaire et le rapproche de la tradition des tribuns ; l'image du bâtisseur, construisant et reconstruisant qui marque durablement et visiblement le territoire de l'Empire.

Réponses aux questions p. 39

Parcours 1

1. D'après Tacite, Octave accède au pouvoir grâce à sa richesse qui lui permet de faire des dons aux soldats, de nourrir le peuple, de donner des honneurs et de payer les sénateurs. Il assure la prospérité et la sécurité après la période trouble et violente des guerres civiles de 88 à 30 avant J.-C., qui ont affaibli le fonctionnement de la République. Le pouvoir du Sénat et celui du peuple inspirent beaucoup de méfiance.

2. Octave possède le pouvoir militaire grâce au titre d'*imperator* (général victorieux et chef des armées). Proconsul, il dirige les provinces impériales où stationnent les légions. Il possède le pouvoir politique grâce aux titres de Prince du Sénat et de Tribun à vie, qui lui permettent de s'imposer au Sénat et face aux magistrats. Le pouvoir religieux lui est attribué grâce au titre de Grand Pontife, c'est-à-dire chef de la religion et de fils du divin César.

3. Les provinces impériales sont soulignées en noir sur la carte. Ce sont les provinces les plus récentes, souvent situées sur le limes. On les trouve sur la rive Nord de la Méditerranée, jusqu'au Rhin et au Danube. Mais la rive Est, l'Égypte et la Cyrénaïque sont aussi des provinces impériales.

Les provinces impériales apportent à Auguste la puissance politique et militaire, puisqu'il y nomme les gouverneurs, et qu'elles disposent de légions ce qui n'est pas le cas des provinces sénatoriales (à l'exception de la Numidie) ; l'empereur dispose aussi de l'Égypte, qui est le grenier à blé de l'Empire et de Rome.

4. Sous Octave Auguste, l'Empire s'étend vers le nord pour atteindre le Danube et s'accroît de la Galatie et de la Judée à l'est.

5. Après sa mort, l'empereur reçoit du Sénat l'apothéose par laquelle il devient un dieu : des temples lui sont dédiés et on réalise des statues de lui ; un culte est organisé en son honneur avec des prêtres ; et il est fêté le jour de son anniversaire (voir exercice 5 p. 56).

Bilan

Octave Auguste parvient au pouvoir grâce à sa désignation par César et à sa richesse qui lui permet de développer sa clientèle. Il apparaît comme le restaurateur de la paix après plus de cinquante années de guerres civiles. Il reprend les institutions de la République (sénateur, consul, tribun, pontife) et les cumule toutes, et surtout il s'octroie la majorité des provinces, qui lui donnent la force militaire et politique puisque les légions y stationnent et qu'il y nomme les gouverneurs. Groupant tous les pouvoirs entre ses mains, tout en préservant les institutions républicaines, il reçoit l'apothéose du Sénat après sa mort, qui fait de lui un dieu.

Parcours 2

On pourra réaliser la fiche biographique à partir des informations suivantes :

Octave avant – 27

Octave est le petit-neveu de César. En 46 avant J.-C., il devient préfet de Rome, ce qui lui permet de se faire connaître auprès de la population. Sa carrière militaire commence lorsqu'il rejoint César qui se bat en Espagne contre Pompée. Après des combats en Italie, Pompée s'est en effet replié dans la province où il sait pouvoir s'appuyer sur ses légions. Octave participe aux combats qui voient la victoire de César. C'est au retour d'Espagne que César fait d'Octave son fils adoptif.

Octave est en Grèce lorsque César est assassiné. Il rentre en Italie, regroupe des partisans autour de lui et rencontre le consul Marc Antoine qui a capté la fortune de César qui devait revenir à Octave en tant qu'héritier. Marc Antoine tente de s'opposer à la ratification de l'adoption d'Octave. Octave rallie à sa cause des patriciens opposés à Marc Antoine, dont Cicéron, très influent grâce à ses discours. Octave tente aussi de se rallier le peuple par des distributions d'argent et en utilisant le passage d'une comète, qu'il interprète comme un signe du divin César. Le conflit l'oppose à Marc Antoine à partir de – 44. Octave, toujours soutenu par Cicéron, devient sénateur et obtient un *imperium*, ce qui assoit encore plus son pouvoir politiquement et militairement. Il devient consul en – 43. Octave, Marc Antoine et Lépide s'associent dans un triumvirat pour se partager les provinces et traquer les assassins de César. Marc Antoine part ensuite en Orient, notamment en Égypte, province qu'il s'est attribuée. Octave prend le contrôle de tout l'Occident, les deux hommes se réconcilient et Lépide est écarté. Pendant que Marc Antoine éprouve des difficultés militaires contre les Parthes, Octave est victorieux en Illyrie. Après le mariage de Marc Antoine avec Cléopâtre en 32 avant J.-C., Octave lance une campagne de dénigrement contre lui, l'accusant de s'être orientalisé et de ne plus agir en Romain. Le Sénat déclare alors la guerre à l'Égypte et, lors de la bataille navale d'Actium en 31, Marc Antoine est battu et se suicide, tout comme Cléopâtre. Le Sénat décerne à Octave le titre d'*imperator*, sans limitation de durée. Il dirige toutes les provinces romaines.

Les pouvoirs obtenus par Octave

Octave garde l'appui du Sénat et du peuple en instaurant un régime qui respecte les traditions républicaines pour ne pas sembler restaurer la dictature de Jules César, tout en plaçant le pouvoir entre les mains d'un seul homme. Il redonne leur pouvoir aux comices, qui peuvent à nouveau élire les magistrats tous les ans et voter les lois. Déjà *imperator* (pouvoir militaire), il utilise le Sénat pour obtenir de nouveaux pouvoirs politiques, militaires et religieux : en tant que proconsul, il dirige les provinces impériales où stationnent les légions. Il possède le pouvoir politique grâce aux titres de Prince du Sénat et de Tribun à vie, qui lui permet de s'opposer au Sénat et aux magistrats, alors même qu'en tant que patricien, il ne peut théoriquement pas être tribun de la plèbe. Le pouvoir religieux lui est attribué grâce au titre de Grand Pontife, c'est-à-dire chef de la religion et de fils du divin César. Il s'appuie sur le peuple pour ratifier les décisions du Sénat. Octave contrôle le Sénat grâce à son droit de les convoquer, de leur soumettre des questions en priorité, de les renouveler. Il devient consul avec Agrippa (un ami qui le soutient militairement et politiquement depuis la mort de César), conservant les deux consuls des institutions républicaines. En 27 avant J.-C., le Sénat octroie à Octave les titres d'*Augustus* et de *Princeps*, qui lui donnent une forte autorité morale, religieuse et politique puisqu'*Augustus* est d'ordinaire réservé aux dieux et que *Princeps* fait de lui le premier membre du Sénat. Il se qualifie de « fils du divin César » et transforme ce nom de famille en titre politique.

L'Empire sous Auguste

Auguste laisse le Sénat diriger des provinces, mais contrôle directement les provinces où stationnent les légions, qui ne sont pas encore officiellement pacifiées : son pouvoir repose sur cette autorité militaire. Il nomme les gouverneurs des provinces impériales et s'appuie sur une vaste clientèle maintenue fidèle grâce à son immense fortune.

Auguste, en tournée d'inspection en Orient, récupère les enseignes et étendards romains perdus par Crassus en 53 avant J.-C. dans sa guerre contre l'empire parthe. Il pacifie l'Illyrie, la Gaule et l'Espagne, envahit la Germanie. Il réorganise la gestion des provinces, remplaçant progressivement par des *procurator*, nommés par l'empereur, les sociétés de publicains dans la collecte des impôts. À Rome, il entreprend des travaux pour construire de nouveaux aqueducs, un nouveau *forum*, le *forum*

d'Auguste, reconstruit la Curie du forum républicain, y achève la basilique Julia et le temple du divin Jules, fait construire de nombreux temples et le théâtre Marcellus. Il mène une vie sobre, non dans un palais mais dans une maison du Palatin. Auguste résume toutes ses actions dans les *Res gestae Divi Augusti*.

L'apothéose et la succession

Auguste tombe malade en 23 avant J.-C. Il désigne alors Agrippa comme héritier, alors que son neveu Marcellus, fils de sa sœur Octavie semblait légitime, bien qu'encore jeune. Auguste se rétablit et Marcellus meurt brutalement, ce qui remet en cause la succession. Auguste organise alors le mariage d'Agrippa avec sa fille Julia, veuve de Marcellus : ils ont cinq enfants, dont deux garçons, Caius et Lucius, qu'Auguste adopte et à qui il fait donner des pouvoirs religieux (membres du collège des prêtres). Mais la femme d'Auguste, Livie, a également deux garçons d'un premier mariage, Drusus et Tibère, qui ne sont pas définitivement écartés de la succession et se voient confier des commandements militaires et des magistratures publiques. À la mort d'Agrippa, en 12 avant J.-C., Tibère est obligé d'épouser Julia (veuve d'Agrippa et fille d'Auguste). Drusus meurt en 9 avant J.-C., Lucius et Caius en 2 et 4 après J.-C. Tibère est alors officiellement adopté par Auguste, reçoit les pouvoirs d'un tribun et d'un proconsul. Il est obligé d'adopter lui-même Germanicus, son neveu, fils de Drusus, pour créer une dynastie, les Julio-Claudiens. (Germanicus décède, mais son fils, Caligula, devient empereur à la mort de Tibère, puis Claude et Néron.)

De son vivant, Auguste n'était pas un dieu mais il était associé à Apollon auquel il dédie un temple dans sa propre maison. Il n'est pas divinisé de son vivant, mais un culte est consacré en Orient à son *genius* (toutes les personnes ont un génie protecteur) et à son *numen* (sa volonté, sa puissance agissante). Auguste meurt en 14 après J.-C., Tibère lui succède. C'est l'apothéose, cérémonie qui consacre Auguste au rang des dieux. On construit des temples en son honneur et on lui rend un culte.

pp. 40-41 Étude > La paix romaine et le développement des échanges

Le *limes* délimite le territoire dominé par Rome, à l'intérieur duquel les habitants voient leur sécurité assurée, du fait de la paix romaine. Quand il n'y a pas de frontières naturelles, le *limes* est fortifié. Les voyageurs empruntent les voies romaines, dont les bornes milliaires indiquent les distances d'une ville à l'autre. Les déplacements ne s'opèrent pas forcément du centre qu'est Rome vers la périphérie, l'Empire est parcouru de long en large. Les décisions viennent rarement d'en haut, mais émanent en général du gouverneur ou de requêtes locales et les pouvoirs locaux, c'est-à-dire les cités des provinces, disposent d'une large autonomie. Dans ces conditions, la domination romaine n'est pas pesante.

Le *limes* n'est pas imperméable : une zone, au-delà de la frontière, relie des populations, par une forme d'allégeance, à l'Empire dont l'influence décroît peu à peu à mesure que l'on s'éloigne du *limes*. Les échanges avec le centre de l'Europe, l'Arabie, l'Afrique noire, et surtout l'Inde et la Chine (route de la soie) témoignent à la fois des besoins et de l'ouverture du monde romain.

Réponses aux questions p. 41

1. L'Empire romain est protégé par des frontières naturelles (le Rhin, le Danube, le Sahara...), des fortifications comme le mur d'Hadrien en Bretagne, et par les légions placées en général à proximité du *limes*.
2. Le gouverneur représente l'empereur dont il transmet les décisions : il surveille les cités, rend la justice supérieure. Mais il assiste également les cités, organisant des travaux pour l'adduction d'eau par exemple. La levée des impôts est organisée par des magistrats spéciaux, procureurs et questeurs.
3. Les légions sont installées dans les provinces impériales, pas encore totalement pacifiées, et sont plus nombreuses le long du *limes*. Elles veillent également à l'approvisionnement de l'Empire.
4. Les voies romaines permettent le déplacement rapide des légions vers les frontières en cas d'invasion et sont aussi utilisées pour le commerce. Elles sont rapides car pavées et rectilignes.

5. Le blé est fourni par la Numidie, l'Égypte, la Sicile et la Gaule. Les soies et épices proviennent de Chine et d'Inde par la route de la soie ou par l'océan Indien. L'or vient d'Afrique noire, alors que les esclaves sont apportés d'Afrique noire, de Germanie et d'Europe centrale.

Bilan

- L'Empire romain est délimité par le *limes*, qui correspond souvent à des frontières naturelles et qui est fortifié quand il n'y en a pas. Les déplacements sont assurés par les voies romaines, nombreuses, rectilignes et pavées, pour une circulation plus efficace.
- À l'intérieur de l'empire, les provinces sont administrées par des gouverneurs, propréteurs pour les provinces impériales, proconsuls pour les sénatoriales, dont le mandat est limité dans le temps. Les gouverneurs rendent la justice supérieure, surveillent les cités et les aident dans leur gestion et les travaux d'aménagement. Des procurateurs et questeurs lèvent les impôts pour Rome (sous la République, ce travail incombait à des sociétés de publicains, qui en profitaient pour s'enrichir).
- Le *limes* n'est pas totalement étanche : les liens, notamment commerciaux, sont forts, à la fois avec les Barbares de l'autre côté du mur, mais aussi avec des pays beaucoup plus lointains comme l'Afrique noire, l'Arabie, l'Inde et la Chine. Les provinces approvisionnent l'empire en produits alimentaires (blé, huile, vin), poteries, papyrus et métaux. Tous ces produits sont transportés par voie maritime, mais aussi par les voies romaines.

pp. 42-43 Étude > L'empreinte des villes romaines

Les villes sont la marque la plus évidente de la conquête romaine et de la romanisation. Les villes des cités (les cités sont composées d'une ville centrale et de la campagne environnante) s'organisent sur le modèle de la ville de Rome et se couvrent de forums, de temples, d'aqueducs, de théâtres, d'amphithéâtres, de thermes, de cirques. En impliquant des changements de mode de vie, elles sont le lieu privilégié de la romanisation et inscrivent uniformément et durablement la domination romaine dans les paysages, y compris ceux des territoires les plus reculés.

Les dirigeants des cités servent d'intermédiaires entre le gouverneur et le reste de la population. Dans la plupart des cas, ce sont avant tout les élites qui se transforment, se romanisent, pour travailler avec le gouverneur, au service de l'Empire romain (voir le texte d'Aelius Arisitide, exercice 4 p. 55).

Réponses aux questions p. 43

1. Nîmes est localisée dans le Sud de la Gaule, en Narbonnaise. Sa situation est avantageuse car elle donne sur la Méditerranée, et est traversée par la voie domitienne qui relie l'Italie à la péninsule ibérique.
2. La ville présente tous les aspects d'une ville romaine. Le forum, lieu de célébrations politiques et religieuses, est installé au croisement du *cardo* (nord-sud) et du *decumanus* (est-ouest). On y trouve la « maison carrée », un temple construit en l'honneur des enfants d'Octave Auguste. Dans la ville sont disséminés un amphithéâtre, un cirque, un théâtre, destinés aux loisirs, et des temples. Un aqueduc permet d'acheminer de l'eau jusqu'à la ville. Celle-ci est entourée de remparts.
3. Les villes romaines sont nombreuses, sauf dans les régions désertiques du Sud. Le réseau urbain est plus dense près des littoraux et dans les régions les plus anciennement conquises par les Romains. La Maurétanie, dont la conquête est plus tardive, possède moins de sites romains et la romanisation y sera faible.
4. Timgad est construite en Numidie (voir la carte 3 p. 42). Sur la photographie, on voit l'arc de triomphe situé sur le *decumanus* et des ruines de maisons. Ce qui frappe ici, c'est l'aspect géométrique de la ville (voir exercice 7 p. 57).
5. Maktar est une cité localisée en Afrique proconsulaire, à l'est de Timgad. L'ancien moissonneur a beaucoup travaillé sur son champ, puis a commandé une équipe de moissonneurs autour de Circa (Constantine). Grâce à ses économies, il a pu devenir propriétaire près de Maktar, achetant une maison et un domaine, si bien qu'il a accédé à des responsabilités dans sa cité. Il siège au Sénat « honoré de tous » et devient censeur.

Bilan

L'empreinte de la civilisation romaine autour de la Méditerranée repose sur des villes, nombreuses, surtout construites le long de voies romaines, et près du littoral dans les régions les plus anciennement conquises. Les villes sont construites selon un plan identique : deux routes, le *cardo* et le *decumanus*, au croisement desquelles est construit le forum, espace politique et religieux de la ville. Des espaces de loisirs (cirque, théâtre, amphithéâtre) et de nombreux temples sont installés, ainsi que des aqueducs pour l'adduction d'eau, des remparts et des arcs de triomphe.

pp. 44-45 Étude > La romanisation et la citoyenneté romaine

Le processus de romanisation est actuellement discuté : des historiens, surtout anglo-saxons, estiment que la romanisation n'a pas été imposée par Rome mais adoptée par les populations qui s'emparent des plans des villes, de l'architecture des bâtiments, des textiles, de l'alimentation, en l'adaptant aux conditions locales. D'autres historiens nuancent en estimant que la romanisation ne fut uniforme ni territorialement dans l'empire, ni socialement dans les provinces, concernant surtout les élites qui ont intériorisé le système culturel romain pour asseoir et conserver leur pouvoir.

La romanisation passe par la création d'une double citoyenneté. On devient citoyen romain et l'on « appartient » ainsi à l'Empire romain, tout en gardant sa citoyenneté locale. L'édit de Caracalla, en 212, également appelé « Constitution Antoninienne », uniformise l'Empire en donnant la citoyenneté romaine à tous les hommes libres, mais ceux-ci gardent toujours leur citoyenneté d'origine.

Réponses aux questions p. 45

1. Les villes sont les lieux de diffusion de la civilisation romaine. Ainsi les Bretons s'adaptent à la vie romaine, en profitant de toutes les activités permises par les bâtiments romains. En les faisant participer à la civilisation romaine, Rome les maîtrise pacifiquement. Les Bretons portent la toge. Virgile, dans *L'Énéide*, écrit : « Les Romains, maîtres du monde, sont le peuple à la toge (gens togata) » (livre I. 282). Ils parlent latin, vivent comme des Romains : ils se romanisent. Ils portent aussi les trois noms, *tria nomina*, signes de la citoyenneté romaine.

2. Le document 4 représente une course de chars dans un cirque à Lyon. Le document 6 montre un combat de gladiateurs contre des fauves dans un amphithéâtre, visible sur une mosaïque retrouvée en Tunisie entouré de termes en latin. Les deux représentations sont réalisées grâce à des mosaïques, principaux éléments de décor des maisons romaines.

3. Plutarque n'a appris le latin que « sur le tard ». Il ne parle pas correctement le latin et indique ne pas être le seul puisqu'il a donné des leçons de philosophie en grec. La civilisation grecque, plus ancienne que la romaine, est très respectée par les Romains et est utilisée comme langue de communication dans tout l'Est de l'empire.

Plutarque est grec, il vit en Grèce. Il est philosophe, essayiste et a été pendant plus de trente ans prêtre du sanctuaire d'Apollon à Delphes.

4. Au I^{er} siècle, c'est l'empereur qui donne la citoyenneté romaine soit aux légionnaires après leur service, soit aux magistrats locaux. La citoyenneté leur ouvre des carrières potentielles dans le gouvernement à Rome. Une admission au cas par cas était la norme jusqu'en 48, ainsi que le reflète la Table claudienne, dont deux fragments ont été retrouvés à Lyon, et qui porte la trace du discours de l'empereur Claude, demandant l'ouverture des magistratures et du Sénat romain à tous les notables de la Gaule chevelue. Les Éduens, puis tous les Gaulois, obtiennent ce droit.

En 212, tous les hommes libres obtiennent la citoyenneté romaine, par décision de l'empereur Caracalla, fils de Septime Sévère. Seuls en sont exclus les déditices, vaincus en se battant contre Rome. D'après le texte, cet édit s'explique par la volonté d'associer aux charges, mais aussi aux victoires, les habitants de l'empire. Surtout, il « augmentera la majesté du peuple romain », c'est-à-dire sa puissance et sa domination.

Bilan

Les formes de la romanisation passent par l'acceptation du mode de vie romain dans les villes, par la participation aux loisirs, ou bien par le port de la toge, ainsi que par l'usage du latin. Néanmoins, cette romanisation est limitée dans les provinces reculées et peu urbanisées et à l'Est de l'empire où l'on parle grec et où l'on reste très attaché à la civilisation grecque.

L'octroi de la citoyenneté romaine couronne et entretient la romanisation : d'abord accordée par l'empereur pour services rendus, elle devient générale pour les hommes libres de l'empire à partir de 212.

pp. 46-47 Étude > Le brassage religieux dans l'Empire

L'Empire romain est composé d'une diversité religieuse qui persiste après la conquête et la pacification. Les traditions locales perdurent, comptant beaucoup de dieux et de fêtes sacrés. Les Romains polythéistes accueillaient les autres dieux et pratiquaient à leur égard une politique de tolérance. Peu d'exceptions existent à cette règle de tolérance : les druides en Bretagne, pourchassés par les Romains, en sont une. Les raisons en sont probablement les sacrifices humains, même s'ils ont été exagérés. Les chrétiens en sont une autre : le christianisme est une religion strictement monothéiste, qui rejette les dieux romains et le culte de l'empereur. Le christianisme se diffuse grâce aux voies de communication établies par Rome.

Les Juifs représentent un danger moindre pour Rome dans la mesure où ils ne cherchent pas à étendre leur religion. Certaines mesures dérogatoires sont acceptées : ils ne sont pas soumis à l'obligation de rendre un culte à l'empereur, mais font des sacrifices en son honneur, comme l'indique Philon d'Alexandrie (*In Flacum*, 49). Sous le règne de l'empereur Titus, le Temple est détruit par les Romains, mais la liberté religieuse et les droits spécifiques des Juifs sont maintenus ; ils sont néanmoins astreints à un versement obligatoire, le *fiscus Iudaicus*.

Réponses aux questions p. 47

1. Ces dieux appartiennent aux civilisations grecque et romaine. On leur rend hommage en leur construisant des temples et par des sacrifices d'animaux ou des libations sur un autel devant le temple, en plein air, avant d'entamer toute action, car les dieux sont présents dans tous les actes de la vie publique. Le temple abrite la statue du dieu, la population ne peut pas y entrer.
2. On voit sur la stèle un dieu, Cernunnos, avec des bois de cerf, assis en tailleur sur une sorte de trône, avec à ses pieds un taureau et un cerf. Il a sur les genoux un sac d'où s'écoulaient des grains (il est le dieu de la fertilité). Il porte des torques au cou et au bras. Apollon (dieu de la poésie et de la guérison) et Mercure (dieu du commerce et messenger des dieux) l'entourent. Un rat, placé au-dessus de sa tête, semble montrer que c'est un dieu souterrain. Un dieu gaulois (celte) est donc ici associé aux dieux romains. Il s'agit de syncrétisme religieux.
3. Le culte de Mithra vient d'Iran et se diffuse grâce aux soldats et aux commerçants. Mithra est le garant du mouvement des astres et du Soleil, il est le protecteur des soldats. Il naît d'une pierre, fait jaillir une source qui promet le salut et capture un taureau qu'il sacrifie pour fertiliser le monde. Ces trois éléments – la pierre, la source, le taureau – sont souvent présents dans les représentations de Mithra, ainsi que les forces du mal, représentées par un chien, un serpent, un crabe ou un scorpion et un lion. Après le sacrifice du taureau, Mithra prend place sur le char du Soleil et s'envole. Le culte s'exerce dans des *mithraea*. C'est un culte à mystères, qu'on ne connaît que par les images.
4. Le culte d'Isis provient d'Égypte et promet la résurrection aux initiés, tout comme Isis a ressuscité son mari Osiris tué par son frère Seth. C'est un culte à mystères. Isis est également déesse de la Lune, de la Nature et de la Fertilité.
5. Le gouverneur ordonne à Cyprien de réaliser des sacrifices pour montrer qu'il n'est pas chrétien, car les chrétiens ne font pas de sacrifices, à la différence de ceux qui pratiquent les religions polythéistes. La religion chrétienne est dangereuse pour l'empereur et les Romains car c'est une religion monothéiste, qui refuse notamment de célébrer un culte à l'empereur et n'accepte pas les autres

dieux, à la différence de la religion romaine, très accueillante avec les religions venant d'autres contrées. La cohésion sociale et politique de l'empire est ainsi mise en danger.

Bilan

L'Empire romain est accueillant à l'égard des autres religions pour deux raisons : c'est une religion polythéiste qui compte de nombreux dieux, et l'Empire s'étend sur de très nombreux territoires, ayant, avant d'être conquis par Rome, leur propre panthéon. L'Empire les accueille dans le panthéon romain et permet à tous les cultes de s'exercer, soit en adoptant les dieux étrangers, comme Isis ou Mithra, soit en les associant à des dieux romains, comme Cernunnos avec Apollon et Mercure. Cette politique lui permet d'intégrer plus rapidement les peuples conquis, en ne s'opposant pas à leurs croyances.

pp. 48-49 Point de passage > L'empereur Constantin ouvre une ère de changements

Constantin I^{er} règne 31 ans, entre 306 et 337. Son rôle est prépondérant car il a mené de profondes réformes, que ce soit dans le domaine militaire, politique, économique ou religieux. Il se débarrasse militairement des autres empereurs. Ayant réuni l'empire politiquement, il bâtit une nouvelle capitale, Constantinople, de façon à pouvoir mieux protéger les frontières orientales. Il met fin à la persécution des chrétiens en établissant la liberté de culte, par l'édit de Milan, et favorise le christianisme.

Constantin unifie aussi la religion chrétienne en convoquant le concile de Nicée. Celui-ci met fin aux dissensions au sein de l'Église en rejetant l'arianisme et fixe le dogme chrétien par le Credo. Ce faisant, l'empereur affirme son autorité sur la religion et crée le césaropapisme : il siège à la tête des évêques, convoque et organise les conciles. Il se convertit au christianisme sur son lit de mort en 337.

Réponses aux questions p. 49

Parcours 1

1. En 313, l'Empire romain est dirigé par deux empereurs : Constantin en Occident et Licinius en Orient. Maxence vient d'être battu par Constantin.
2. Le christianisme était alors minoritaire dans l'Empire ; il était surtout présent en Afrique du Nord et en Asie Mineure, et très dynamique dans les villes. Mais pour Constantin, en autorisant le christianisme, tous les dieux – y compris celui des chrétiens – soutiendront l'empire. Dans la deuxième partie du texte apparaît une autre raison. Il faut autoriser le christianisme pour « assurer la tranquillité de l'empire » c'est-à-dire pour éviter les violences entre les chrétiens et les polythéistes.
3. Constantin convoque un concile pour supprimer les divergences qui existaient entre eux, après avoir vaincu Licinius et réalisé l'unité de l'Empire. Un accord est décidé au sujet du Credo (la profession de foi) qui décide que le Fils est consubstantiel au Père, c'est-à-dire de même nature, et non une créature issue du Père comme le disait Arius, accusé d'hérésie et excommunié. La date de Pâques, fête durant laquelle Jésus-Christ est mort et ressuscité, est également choisie lors du concile de Nicée.
4. La nouvelle capitale, Constantinople, permet de rapprocher le centre du pouvoir des nouvelles régions contrôlées par Constantin et des peuples menaçants comme les Goths et surtout les Perses, seul ennemi qui semble sérieux pour l'Empire romain. Mais cette localisation place aussi l'empereur à l'abri des raids barbares et des généraux romains avides de pouvoir. Bâtie sur un site naturel défensif, elle permet enfin de maîtriser le Pont-Euxin, entre la mer Noire et la Méditerranée. Constantin en fait une ville chrétienne avec deux églises alors que la ville de Rome était païenne. Enfin, il lui donne son nom, Constantinople.
5. La ville de Constantinople imite Rome car elle est bâtie sur sept collines, avec un forum, un capitole et un Sénat. Constantin lui-même demande à ce qu'elle soit appelée la nouvelle Rome.

Bilan

Constantin a unifié l'Empire en se débarrassant de ses rivaux Maxence puis Licinius. Il l'a agrandi et a déplacé la capitale pour tenir compte du changement de centre de gravité de l'Empire romain. Il crée

une monnaie nouvelle, le *solidus*, utilisée dans tout l'Empire dans le but de faciliter le commerce. Constantin a également autorisé la religion chrétienne pour assurer la paix dans le territoire. Il a unifié la religion chrétienne lors du concile de Nicée, en tranchant en défaveur de l'arianisme, construit des églises à Constantinople et adopté la religion chrétienne sur son lit de mort.

Parcours 2

Le père de Constantin, Constance Chlore, devient un des deux Auguste (empereur) en 305. Constantin le rejoint alors en Bretagne (Angleterre actuelle). Lorsque son père meurt, Constantin est proclamé Auguste par les légions de son père. Mais trois autres candidats au pouvoir sont présents. Constantin bat Maxence lors de la bataille de Pont Milvius au nord de Rome et Licinius fait de même avec Maximin Daïa. Les deux hommes se partagent alors l'Empire, Constantin en Occident, Licinius en Orient. Mais les relations sont tendues. Constantin finit par battre Licinius en 324. L'Empire est alors unifié politiquement.

D'abord avec Licinius, puis seul lorsqu'il bat Licinius, Constantin organise des changements religieux importants, puisqu'il autorise la religion chrétienne à la fois pour s'attirer les bienfaits du Dieu des chrétiens et pour pacifier l'Empire. Tous les habitants peuvent adorer le Dieu qu'ils ont choisi, sans aucune contrainte. Devenu seul empereur, il unifie la religion chrétienne en 325, en réunissant un concile à Nicée, qui uniformise la croyance en rejetant les thèses d'Arius dans le camp des hérésies. Il propage la religion chrétienne en construisant des églises à Constantinople.

Constantinople, construite sur l'ancienne ville de Byzance, est la nouvelle capitale de l'Empire. Elle porte le nom du souverain et son emplacement stratégique, au contact entre l'Orient, la Méditerranée et le centre de l'Europe, favorise le commerce par la création du *solidus*, nouvelle monnaie en or, et permet de surveiller des peuples menaçants. Riche de bâtiments somptueux, elle devient la nouvelle Rome.

pp. 50-51 Étude > Christianisation et invasions

La fin de l'Empire romain n'est pas due à des invasions barbares (voir à ce sujet Monique Veaute, « Rome et les Barbares : du bon usage de l'immigration », *Hermès, La Revue*, 2008/2 (n° 51), p. 149-151 (<https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2008-2-page-149.htm>)).

Mais l'historiographie est divisée sur les termes : les historiens français parlent d'invasions barbares quand les historiens allemands évoquent des migrations des peuples.

Les liens entre les Barbares et le monde romain ont été multiples. L'Empire cohabitait et commerçait avec les Barbares, et empêchait les pillages, même si des raids dévastateurs existaient néanmoins, comme en 167 où le roi des Marcomans Ballomar franchit le Danube et atteint Aquilée. Dès le milieu du III^e siècle, la pression sur les frontières maritimes et terrestres est importante mais Dioclétien, puis Constantin, renforcent le *limes*, partagent l'Empire et l'armée pour être plus efficaces, et font appel à des Barbares pour renforcer celle-ci. À la fin du IV^e siècle, les Goths se déplacent massivement vers le *limes*. Les causes sont multiples : décadence de l'Empire romain, augmentation des zones de sécheresse et, plus sûrement, le déplacement des Huns vers l'ouest. En 376, les Wisigoths obtiennent de l'empereur d'Orient Valens le droit de s'abriter dans l'Empire mais, mal ravitaillés par les Romains, ils se révoltent. Valens leur livre bataille à Andrinople en 378, l'armée romaine est vaincue et Valens tué. L'empereur Théodose leur accorde, en 382, des terres en Mésie et des revenus (*foedus*), en échange de leur participation à la défense de l'Empire.

En 406, des Vandales, des Suèves et des Alains, poussés par les Huns, entrent dans l'Empire et se dirigent vers l'Espagne. Puis c'est le tour des Burgondes, des Alamans. En 410, Alaric, chef des Wisigoths, rompt le *foedus* et se déplace dans l'Empire jusqu'à Rome, pillée durant trois jours.

Les Huns sont arrêtés lors de la bataille des champs Catalauniques (Champagne actuelle), en 451. Des territoires de moins en moins nombreux continuent à être contrôlés par des généraux romains – la Gaule entre la Somme et la Loire par exemple. Le reste de l'Empire d'Occident est occupé et défendu par des rois barbares, qui règnent sur leur peuple et défendent un territoire habité par des populations

d'origine romaine ou de romanisation très ancienne. En 476, le roi barbare Odoacre, chef de l'armée d'Italie du Nord, dépose le dernier empereur romain d'Occident, Romulus Augustus, qui était à Ravenne. Odoacre envoie les insignes impériaux à l'empereur d'Orient Zénon, et les autres rois barbares d'Occident, tout comme lui, revendiquent leur fidélité à l'Empire, dirigé à partir de Constantinople.

Réponses aux questions p. 51

1. Les régions les plus christianisées au IV^e siècle sont celles autour de Jérusalem, où le christianisme est né, puis celles où sont installés les sièges des grands évêques : Antioche, Constantinople, Alexandrie et Rome, en plus de Jérusalem. On remarque ensuite que certaines régions sont chrétiennes de longue date comme l'Asie Mineure ou la Grèce, et que d'autres le sont plus récemment comme l'Italie ou l'Espagne. La religion chrétienne est absente d'une bonne partie de l'Empire : les régions les plus à l'Ouest, les plus éloignées de Jérusalem.

2. Théodose est le dernier empereur à régner sur tout l'empire de 379 à 395. Il succède en Orient à Valens, tué dans la bataille d'Andrinople contre les Wisigoths. En 380, il décide que le christianisme est la seule religion autorisée de l'Empire (édit de Thessalonique) et condamne l'arianisme en 381. Il suit ainsi le concile de Nicée (325), mais il réalise un geste fort face aux Goths qui s'agitent alors dans et hors de l'Empire et qui est le premier peuple barbare conquis au christianisme, plus précisément à l'arianisme. Théodose interdit le culte païen dans les temples mais aussi chez soi. L'accès aux temples est désormais illégal, les temples sont détruits ou consacrés en églises. Les statues des divinités païennes sont détruites, la statue de la déesse Victoire est retirée du Sénat romain.

Constantin permettait à la population de choisir son culte, Théodose interdit tous les cultes polythéistes.

3. Les frontières du Nord et de l'Est sont menacées, à la fois les frontières maritimes par les Angles ou les Saxons vers la Bretagne et les frontières terrestres par les Francs, les Burgondes, les Suèves, les Vandales, les Ostrogoths et les Wisigoths. Le texte évoque les « Francs, les Alamans, les Saxons ». Les Perses « troublent l'Orient ».

L'empereur Constance doit alors organiser une riposte militaire sur deux fronts. Il se charge de l'Orient, d'abord parce qu'il est Auguste de cette partie de l'Empire, mais aussi parce que la menace perse est estimée la plus dangereuse. Mais il se méfie des généraux romains et décide de charger son César, Julien, de gérer les invasions des Barbares en Gaule.

4. L'Empire romain d'Orient est épargné par les Barbares parce que les Huns se déplacent vers l'Ouest et non vers le Sud et parce que les empereurs d'Orient sont plus énergiques à partir de leur capitale Constantinople. Les Goths sont déjà installés à l'intérieur des frontières de l'Empire d'Occident. Les Wisigoths ont obtenu des accords (*foedus*) pour s'installer en Mésie : ils reçoivent des terres et des revenus, à charge pour eux de défendre l'Empire. L'Empire d'Occident utilise les Barbares pour se défendre et délègue à leurs chefs une autorité militaire, puis politique : il s'agit d'un mouvement diffus, pas d'invasions, même s'il y eut des raids.

5. Orose est un prêtre originaire d'Espagne. Il rejoint saint Augustin à Hippone en Afrique pour le consulter au sujet d'une hérésie. Augustin lui demande de composer un recueil des malheurs du temps, car il veut prouver que le sac de Rome par Alaric n'est pas dû à l'arrivée du christianisme et à l'abandon des religions traditionnelles ordonnée par Théodose. La population romaine avait interprété l'attaque des Wisigoths comme une conséquence du retrait de la déesse Victoire du Sénat de Rome, un signe de mécontentement des dieux romains. L'extrait est issu de ce recueil, *Histoire contre les païens*. C'est pour lutter contre l'idée que l'avènement du christianisme a provoqué la chute de Rome que saint Augustin écrit *La Cité de Dieu*.

Jérôme est un moine originaire de Pannonie. Il fait ses études à Rome, voyage en Gaule et en Terre sainte, devient le secrétaire du pape Damase et traduit la Bible en latin. À la mort du pape, il quitte Rome et fonde un monastère à Bethléem. Il est très affecté par le sac de Rome, durant lequel nombre de ses amis meurent.

Alaric et son peuple sont installés par *foedus* d'abord en Illyrie, au Nord des Balkans (397), puis en Italie (401). Il exige un tribut de l'empereur Honorius, fils de Théodose, mais n'en obtenant pas la totalité, il attaque Rome en 410 : le pillage dure trois jours.

Orose et Jérôme sont des prêtres chrétiens et, pourtant, leur vision est différente. Orose décrit Alaric comme un chef compatissant, qui épargne les populations, surtout celles réfugiées dans des églises. Les dégâts matériels sont inférieurs à ceux causés par l'incendie de Rome à l'époque de Néron. Alaric est chrétien, il fait entrer l'arianisme dans l'Empire romain d'Occident. Pour Jérôme, Alaric fait payer les Romains pour épargner leur vie, mais les tue néanmoins. La ville est détruite.

Orose veut démontrer que les temps chrétiens sont moins violents que les temps anciens, lorsque l'Empire romain était païen : aussi atténue-t-il la violence d'Alaric et de ses troupes et il fait allusion à Néron. Jérôme témoigne de la fin de la ville et aussi de la fin de l'Empire romain.

Bilan

Aux IV^e et V^e siècles, l'Empire romain devient chrétien, les religions polythéistes sont interdites. À la même époque, les Goths entrent massivement dans l'Empire, jusqu'à piller Rome et déposer le dernier empereur d'Occident : Romulus Augustus. Les contemporains ont constaté le lien entre les deux événements, expliquant la chute de Rome par la disparition de la religion traditionnelle de l'Empire.

pp. 54-59 Exercices

p. 54 Analyser un document > La fondation de Cyrène (vers 644 avant J.-C.)

1. Il s'agit d'un extrait de *Histoires* de l'historien Hérodote, qui date du V^e siècle avant J.-C.
2. Une colonie est une cité grecque fondée par des colons grecs en dehors de leur cité d'origine. Un citoyen est l'habitant d'une cité qui a le droit de prendre part au gouvernement de son pays, notamment par le vote.
3. Les Théréens quittent leur cité à cause de la sécheresse qui détruit les arbres fruitiers et la végétation. Mais il existe peut-être d'autres raisons : la croissance démographique, un régime politique impopulaire.
4. Tout d'abord, ils consultent la Pythie de Delphes, qui rend les oracles d'Apollon. Puis, un petit nombre d'éclaireurs part visiter l'île de Platée. Enfin, les colons partent dans deux navires vers l'île sous la direction d'un chef nommé Battos.
5. Entre le VIII^e et le VI^e siècle avant J.-C., de très nombreux grecs quittent leur cité pour aller en fonder de nouvelles autour de la Méditerranée. Elles portent le nom de colonies mais sont indépendantes de la cité d'origine (même si les dieux et les formes de gouvernement sont souvent les mêmes). On sait ainsi comment Massalia a été fondée par les citoyens provenant de Phocée.

p. 54 Analyser deux documents > La condition des femmes à Athènes

On rappellera que les femmes n'ont pas de droits politiques. Néanmoins, depuis 451, les femmes donnent la citoyenneté. Pour devenir citoyen, il faut que le père soit citoyen et que la mère soit athénienne (c'est-à-dire fille de citoyen). Les femmes sortent rarement et, si elles sortent, elles doivent être accompagnées. Elles sont chargées de la maison et dirigent les esclaves qui y travaillent.

Sur le bas-relief, on voit une femme grecque en train de ranger des serviettes dans un coffre décoré lui-même d'un bas-relief représentant une déesse terrassant un géant. Derrière elle, un fauteuil avec un coussin. Sur le mur, de droite à gauche, on distingue une corbeille, un miroir de métal poli, un lécythe (vase à parfum), un canthare (vase à boire). La femme porte le *peplos*, un tissu de laine que l'on agrafe aux épaules et qui cache les jambes. Au V^e siècle, comme nous le montre l'image, les cheveux des femmes sont relevés en chignon et maintenus par des rubans, des filets ou des écharpes.

p. 55 Analyser un document > Thésée défend la démocratie (V^e siècle avant J.-C.)

1. Le texte est extrait d'une pièce de théâtre (une tragédie) d'Euripide, *Les Suppliantes*, écrit en 423 avant J.-C.

2. Le peuple est roi puisqu'il est souverain comme l'est souvent le roi dans un régime monarchique : cela signifie qu'il décide en dernier recours. Cela signifie qu'Athènes est une démocratie.

3. « La cité dont je viens est gouvernée par un seul homme » définit la tyrannie (cela signifie qu'il ne demande pas l'avis des citoyens).

4. Le héraut thébain critique la démocratie. Selon lui, le peuple qui gouverne est facilement flatté et soumis à l'influence de démagogues. Par ailleurs, il n'est pas capable de « raisonnements droits » et comme il dispose du pouvoir, la cité est mal gouvernée.

Cet argument sera repris ensuite par tous les adversaires de la démocratie puis, au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle par ceux du suffrage universel.

5. Thésée, qui défend la démocratie athénienne, critique l'inégalité qui résulte de la tyrannie (« un seul a la puissance », « la loi est sa possession exclusive », « l'inégalité n'existe plus »). Au contraire, le régime démocratique est selon lui le seul régime qui permet l'égalité entre tous, puisque le riche et le pauvre ont les mêmes droits.

Pourtant, nous savons que la démocratie athénienne est loin d'être parfaite : si l'égalité existe entre les citoyens, les plus pauvres peuvent difficilement exercer les fonctions politiques (malgré le *misthos* institué par Périclès), surtout les paysans éloignés de la ville. Par ailleurs, les femmes, les esclaves et les *météques* (qui doivent pourtant participer à la défense d'Athènes et qui paient une taxe de résidence) n'ont pas le droit de vote.

p. 55 Analyser un document > Éloge de Rome par un Grec (II^e siècle)

1. Le document est un extrait de *Éloge de Rome* de l'historien grec Aelius Aristide, en 144 après J.-C, sous le règne de l'empereur Antonin le Pieux. Il est grec mais aussi citoyen romain (ce que le texte ne dit pas). Ce texte s'adresse à l'empereur et non à Rome : « vous avez, en homme généreux ».

2. L'Empire romain est appelé « monde civilisé ». Il est divisé en deux. Certains ont la citoyenneté romaine, alors que d'autres ne l'ont pas : ce sont les pérégrins (provinciaux libres non citoyens romains) et les non-libres (les esclaves).

3. À cette époque, on peut obtenir la citoyenneté romaine dans toutes les parties de l'Empire romain, dans la partie européenne, asiatique, ou même africaine. La citoyenneté est diffusée « à profusion ». Elle est accordée par l'empereur aux hommes libres qui ont servi dans l'armée, à ceux qui ont exercé des fonctions politiques dans leur cité (comme magistrats) et à tout citoyen méritant (voir document 5 p. 45).

4. Cependant, comme il est écrit, le citoyen romain de l'empire (hors de l'Italie) conserve la citoyenneté de sa cité d'origine ; on est citoyen romain, mais on reste celui de sa « propre race », c'est-à-dire de la cité à laquelle on appartient (il n'y a pas à l'époque de citoyenneté « nationale »).

5. Les avantages pour Rome sont alors clairs : il n'est pas besoin de garnison dans l'empire car les pérégrins qui ont obtenu la citoyenneté romaine deviennent des défenseurs de Rome et de l'Empire romain dans leur propre cité. D'autant plus qu'il s'agit des hommes les plus influents des cités de l'empire, les notables, les magistrats : « Les hommes les plus importants et les plus puissants gardent pour vous leur propre patrie. »

Pour confirmer les propos d'Aristide, on pourra rajouter que les légions sont à cette époque installées sur le *limes* et non à l'intérieur de l'empire où le risque de révolte est devenu rare.

6. Un éloge est un discours pour célébrer quelqu'un ou quelque chose. Il s'agit ici bien sûr d'un éloge en faveur de Rome et surtout de son représentant, l'empereur : « quelle grandeur de conception ! ». Vous avez « en homme généreux » distribué la cité.

p. 56 Analyser un document > Octave Auguste après sa mort

1. Le document est un camée, c'est -à-dire une pierre d'onyx blanche et bleue, taillée en relief. Il a été taillé aux alentours de l'an 10 après J.-C., sous le règne de Tibère.
 2. Octave Auguste est le premier empereur de l'Empire romain et fondateur de la dynastie Julio-Claudienne. Il a été divinisé par le Sénat et a ainsi accédé au rang des dieux.
 3. Octave Auguste est représenté en Jupiter, avec l'aigle à ses pieds, symbole du dieu et de l'Empire et la couronne de feuilles de chêne pour avoir sauvé la vie de nombreux citoyens romains. Tous les regards des personnages du camée convergent vers lui. Il est le seul représenté de profil et tient dans la main gauche le bâton d'augure, peut-être pour annoncer qu'il avait prévu les victoires de Tibère). Le capricorne au-dessus de sa tête rappelle le jour faste de sa conception. Il est assis à côté de la déesse Roma (personnification de la ville) car il l'a sauvée de la guerre civile. De nombreux temples, du vivant d'Auguste, étaient dédiés à Auguste et à Rome. Roma porte le casque de la statue d'Athéna au Parthénon, témoignant de l'admiration des Romains pour la civilisation grecque. Elle possède des armes (une lance, une épée à sa main gauche, un bouclier à ses pieds) mais ne les brandit pas : Rome est en paix, mais prête, en cas de nécessité. Auguste a conquis la terre habitée (*oikoumène*) et apporté la prospérité à l'Empire, ainsi que le montrent les trois allégories derrière lui. L'homme est une allégorie de l'Océan, qui délimite le monde. Ces trois figures symbolisent l'extension et la richesse du monde romain. Octave Auguste accueille Tibère qui descend d'un char de combat avec la victoire ailée derrière lui (symbolisant les victoires militaires de ce dernier, précédé d'un légionnaire romain).
 4. Durant son règne, Octave a stoppé la guerre civile après avoir battu Marc Antoine. Il a étendu l'Empire romain avec de nouvelles provinces (Alpes, Réthie, Norique, Pannonie, Mésie, Galatie, Judée) et a intégré de nouveaux peuples. Il a apporté la paix et l'abondance, développant le commerce. Tibère, son successeur, suit son exemple.
- Mais on pourrait nuancer ces propos en disant que de nouveaux peuples et pays ont été asservis à l'empire et qu'Octave Auguste a supprimé la République (tout en maintenant ses institutions) en créant un nouveau régime qui ressemble beaucoup à une monarchie.

p. 56 Analyser un document > La politique religieuse de Constantin

1. Ce document est un texte, extrait d'*Histoire de la vie de l'Empereur Constantin*, écrit par Eusèbe de Césarée, évêque en Judée et proche de Constantin. C'est donc une source première. Constantin meurt en 337 et ce texte est écrit l'année suivante.
2. La loi concernée est l'édit de Milan, datant de 313, qui accorde aux chrétiens le droit d'observer leur religion. À partir de cette date, le christianisme est autorisé et les chrétiens ne sont donc plus persécutés.
3. Le paganisme désigne la religion polythéiste, qui s'oppose au christianisme et au judaïsme, les deux religions monothéistes de l'époque. Le païen est l'adepte du paganisme. Une idole est une représentation matérielle d'une divinité (tableau, sculpture) qui fait elle-même l'objet d'un culte, comme la divinité. Les gouverneurs – nommés par l'empereur ou le Sénat – dirigent les provinces romaines.
4. Constantin nomme des gouverneurs chrétiens. Il veut empêcher les pratiques païennes des gouverneurs et des préfets du prétoire (sacrifices, culte des idoles).
5. Ce texte est fiable dans la mesure où Eusèbe est un contemporain, et même un proche, de Constantin. Évêque, il met en valeur la politique de l'empereur en faveur des chrétiens. Mais le texte n'est pas neutre, il est écrit par un chrétien ainsi que le montre le vocabulaire utilisé pour évoquer les autres religions (paganisme, païens, idoles).

p. 57 Analyser deux documents > La ville de Timgad

Timgad se situe en Afrique, plus précisément en Numidie. Elle est fondée par l'empereur Trajan vers 100 après J.-C. Elle est construite sur le modèle des cités romaines, avec les deux rues principales, le *cardo* et le *decumanus*, qui se croisent à angle droit et à l'intersection desquelles se situe le forum.

C'est là que s'exercent les activités politiques de la cité avec la Curie qui abrite le Sénat local, religieuses avec le temple du culte impérial, judiciaires avec le tribunal dans la basilique et commerciales avec la basilique qui sert aussi de marché couvert. Peut-être que l'escalier visible sur le document 2 ne sert pas seulement à atteindre le forum, mais sert aussi, comme l'escalier des Gémonies à Rome, à exposer le corps des condamnés à mort suppliciés.

En dehors du forum se développent d'autres activités. Certaines reprennent celles du forum, comme le marché de Sertius entouré de boutiques ou le temple de Jupiter capitolin. D'autres concernent les loisirs. Le théâtre permet de présenter des pièces, mais aussi parfois des spectacles musicaux. Les thermes, qui abritent des bains publics ou privés, sont des lieux où toutes les strates de la société se retrouvent, rencontrent leurs amis, font du sport, fréquentent des bibliothèques, mangent, règlent leurs affaires.

La ville de Timgad favorise la romanisation car elle diffuse la civilisation romaine représentée dans tous ses aspects (politique, religieux, commercial, judiciaire), en la rendant accessible à tous.

p. 58 Répondre à une question problématisée > Dans quelle mesure l'empire athénien a-t-il permis à Athènes de renforcer son régime démocratique au V^e siècle avant J.-C. ?

1. La première partie de l'introduction décrit le contexte afin de présenter le sujet ; la deuxième partie reprend la question posée.

Les termes expliqués sont « empire athénien » et « régime démocratique ».

2. **Partie I.** La formation d'un empire

- A. La formation de la ligue de Délos (ou Des guerres médiques à la ligue de Délos)
- B. De la ligue de Délos à l'empire athénien

Partie II. Athènes renforce son régime démocratique

- A. Le fonctionnement de la démocratie
- B. Périclès renforce la démocratie grâce à l'empire

Partie III. Une démocratie qui reste incomplète

- A. Une majorité de non-citoyens
- B. Une citoyenneté difficile à acquérir

3. Dans chaque sous-partie, l'idée principale apparaît en général au début de chaque paragraphe, dans la première ou deuxième phrase. Dans quelques rares cas, c'est l'ensemble du paragraphe qui donne l'idée (Partie I. A.).

4. La conclusion répond à la problématique, c'est-à-dire à la question problématisée. Chaque phrase correspond à une partie : la première résume la partie I, la seconde la partie II, la troisième la partie III).

p. 59 Répondre à une question problématisée > Comment s'est transformé l'espace méditerranéen durant la « paix romaine » (I^{er}-III^e siècles) ?

1. Les bornes chronologiques s'étendent entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C.

2. **Partie I.** Sous l'Empire romain, les pays qui bordent la Méditerranée sont en paix et prospères.

- A. Mise en place de la paix romaine après les conquêtes
- B. La paix romaine assure la prospérité dans l'empire.

Partie II. Durant la paix romaine, les pays qui bordent la Méditerranée se romanisent inégalement

- A. la diffusion du mode de vie romain et de la citoyenneté
- B. les limites de la romanisation

Partie III. La paix romaine permet un grand brassage des religions méditerranéennes

- A. dieux romains et culte impérial
- B. les religions étrangères.

3. Une ligne est sautée entre les trois parties. Pour passer d'une sous-partie à une autre, on va à la ligne.

4. Exemples de peuples barbares : les Germains à l'Ouest, les Parthes à l'Est. Autre exemple : les monuments romains : aqueducs, temples, thermes.

Exemples de dieux étrangers : Cernunnos en Gaule, Cybèle, Mithra, Isis venant d'Orient.

Exemples de religions monothéistes : le judaïsme, le christianisme. Les événements importants sont datés, comme l'édit de Caracalla en 212. Date de la paix romaine : dès le 1^{er} siècle.

5. Exemple de suivi de l'ordre chronologique avec la première sous-partie de la deuxième partie : Rome fonde des villes nouvelles, avec des monuments romains ; ce qui permet la diffusion du mode de vie romain auprès des populations ; la citoyenneté romaine est distribuée par l'empereur, d'abord aux magistrats des cités, puis aux cités entières et, enfin, à tous les hommes libres.

6. La conclusion répond à la question posée en introduction, en résumant les différents arguments exposés dans la réponse.

2 La Méditerranée médiévale : un espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman.

On peut mettre en avant :

- l'émergence de grands ensembles de civilisation ;
- les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ;
- l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ;
- la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.

Points de passage et d'ouverture

- Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade
- Venise, grande puissance maritime et commerciale

La démarche du chapitre

Après un tableau des trois ensembles de civilisation qui bordent la Méditerranée médiévale (pp. 64 à 71), ce chapitre traite des contacts entre l'Occident chrétien, l'Empire byzantin et le monde arabo-musulman. Les affrontements militaires dont les croisades (pp. 74 à 77) n'ont pas entravé les échanges commerciaux (pp. 78 à 81) et culturels (pp. 84-85) qui s'intensifient même durant la période. À une échelle plus fine, il s'agira aussi de montrer que chrétiens, juifs et musulmans se sont côtoyés, et que les contextes guerriers n'ont pas empêché les populations de coexister de manière souvent pacifique (pp. 82-83).

Pour aller plus loin

Bibliographie

De nombreux ouvrages traitent de la Méditerranée médiévale, on retiendra :

- Michel Balard, *Croisades et Orient latin : XI^e-XV^e siècle*, Armand Colin, 2017.
 - Philippe Jansen, Annliese Nef et Christophe Picard, *La Méditerranée entre pays d'islam et monde latin (milieu X^e-milieu XIII^e siècle)*, SEDES, 2000.
 - Georges Jehel, *La Méditerranée médiévale de 350 à 1450*, Armand Colin, 1992.
- Pour une approche renouvelée par l'anthropologie :
- David Nirenberg, *Violences et minorités au Moyen Âge*, PUF, 2001.

Sites Internet

- Le site de la BNF met à disposition des dossiers pédagogiques illustrés.
- Le site Quantara (qantara-med.org) propose des cartes et des vidéos sur le patrimoine et les circulations.
- Le site du Relmin (<http://telma.irht.cnrs.fr/outils/relmin/index/>) présente des recueils de documents commentés sur les statuts des minorités religieuses dans l'espace méditerranéen médiéval.

Filmographie

- Youssef Chahine, *Le Destin*, 1997.
Un récit de la vie du grand savant Averroès. Le réalisateur égyptien montre les contacts violents et les échanges culturels à l'œuvre dans l'Andalousie du XII^e siècle.
- Ridley Scott, *Kingdom of Heaven*, 2005.
Une représentation épique des croisades qui illustre la situation des chrétiens d'Orient à la veille de la chute du royaume de Jérusalem.

pp. 62-63 Ouverture

Document 1 > Affrontements entre chrétiens et musulmans en Espagne

Ce document est une enluminure (miniature ornant un manuscrit) du XIII^e siècle, tirée des *Cantigas de Santa Maria*, un des plus importants recueils de poésies chantées de la littérature médiévale occidentale rédigé pendant le règne du roi de Castille Alphonse X le Sage. Elle représente la Reconquista, la conquête de territoires de la péninsule ibérique soumis à des pouvoirs islamiques par les royaumes chrétiens du nord. Les combattants sont ici aisément reconnaissables aux signes religieux brandis ou peints sur leurs boucliers. On peut noter la présence d'un symbole de judaïsme (une étoile de David) sur le bouclier d'un combattant musulman. Le contexte d'exaltation de la foi chrétienne pousse l'auteur à opposer le christianisme aux deux autres monothéismes. Ce document illustre les contacts guerriers entre les pouvoirs de l'Occident chrétien et du monde arabo-musulman.

Document 2 > Le roi chrétien Guillaume II de Sicile soigné par des musulmans

Bien loin de contrarier les échanges commerciaux et culturels, ces affrontements les ont même souvent stimulés. Ainsi, cette seconde miniature, tirée du *Liber ad honorem Augusti*, un récit épique illustré écrit à Palerme par le poète Pierre d'Éboli, représente les derniers jours du roi normand de Sicile réputé arabophone, Guillaume II. Le souverain mourant est ici soigné par deux savants musulmans. Ce document illustre non seulement les contacts culturels entre l'Occident chrétien et le monde arabo-musulman, mais aussi le fait que les savants musulmans ont su récupérer et enrichir les héritages de la science grecque (parfois par l'intermédiaire du monde byzantin), ainsi que le rôle joué par des individus « passeurs » dans ces échanges culturels.

pp. 64-65 Étude > Trois grands ensembles de civilisations

Cette étude vise à présenter rapidement les principales caractéristiques territoriales, politiques et religieuses des trois civilisations de l'espace méditerranéen médiéval.

Réponses aux questions p. 65

1. Au milieu du XI^e siècle, le monde arabo-musulman s'étend du Moyen-Orient à la péninsule ibérique, en passant par tout le littoral nord de l'Afrique. L'Occident chrétien couvre le Nord de l'Espagne, la France, l'Europe centrale et une grande partie de l'Italie. L'Empire byzantin comprend essentiellement la Grèce et l'Asie Mineure.
2. L'Empire byzantin s'est progressivement rétracté à la suite des conquêtes arabes (VII^e siècle), bulgares (IX^e siècle) et turques (XI^e siècle). Le monde arabo-musulman a, en revanche, connu une formidable expansion territoriale aux VII^e-VIII^e siècles depuis l'Arabie.
3. Byzance est un empire unifié dont la capitale est Constantinople, l'Occident chrétien est divisé en royaumes issus de l'éclatement de l'Empire carolingien (et connaît au XI^e siècle le développement des pouvoirs féodaux) et le monde arabo-musulman est aussi marqué par d'importantes divisions politiques (dont trois califats rivaux).
4. L'Empire byzantin et l'Occident sont chrétiens. L'islam est au cœur de la civilisation arabo-musulmane.
5. L'abbaye de Noirlac est organisée autour d'un cloître. Des contreforts de style gothique soutiennent certains bâtiments. Les formes sont simples, à l'image de la vie des moines cisterciens. La Grande Mosquée de Kairouan est aussi organisée autour d'une cour intérieure. Le minaret (qui sert à appeler les croyants à la prière) et la salle des prières sont surmontés par des coupes. On retrouve certains éléments sur l'église Sainte-Sophie de Constantinople comme une vaste coupole et des contreforts pour soutenir le bâtiment. Les minarets datent du XV^e siècle, lorsque l'église a été transformée en mosquée lors de la prise de Constantinople par les Turcs.

Bilan

	Occident chrétien	Empire byzantin	Monde arabo-musulman
Territoires	Du Nord de l'Espagne à l'Europe centrale	Grèce et Asie Mineure	Du Moyen-Orient à la péninsule ibérique, toute la rive Sud de la Méditerranée
Caractéristiques politiques	Divisions politiques (royaumes, Saint-Empire), développement de la féodalité	Empire unifié	Divisions politiques et rivalités (trois califats)
Religion	Christianisme	Christianisme	Islam

pp. 66-67 Étude > L'Occident chrétien

Il s'agit ici de montrer la réorganisation des pouvoirs à l'œuvre en Occident à partir de la fin du X^e siècle, entre la montée des seigneurs féodaux et l'encadrement croissant de la société par l'Église. L'alliance entre ces deux pouvoirs se retrouve ensuite dans l'idée de croisade.

Réponses aux questions p. 67

1. Le seigneur est ici présenté comme sage, généreux, protecteur des faibles, de ses vassaux et de l'Église (envers laquelle il doit réaliser de bonnes œuvres). Il montre sa puissance en inspirant naturellement le respect et en battant tous ceux qui se soulèvent contre lui.
2. Le duc d'Aquitaine est le seigneur du comte Guillaume. Il lui concède un fief (les vicomtés de Melle, d'Aulnay et de Rochechouart) et lui accorde sa protection. En retour, le comte vassal conseille son seigneur et lui apporte une aide militaire s'il en a besoin.
3. Quelques croyances chrétiennes sont ici illustrées de manière très pédagogique (et visibles pour tous les fidèles) : le Jugement Dernier, l'existence d'une vie après la mort, la possibilité d'accéder au Paradis ou d'être condamné à l'Enfer en fonction des actions réalisées durant la vie terrestre.
4. Le concile évoque certains sacrements : la confession et la communion au moins une fois par an (à Pâques qui est au Moyen Âge la principale fête chrétienne) ainsi que la pénitence pour racheter les péchés confessés. Les croyants bénéficient d'une sépulture chrétienne.
5. L'Église interdit aux Juifs de se montrer les jours de grandes fêtes chrétiennes. Cette interdiction participe à la volonté de créer pour certaines occasions récurrentes un espace public christianisé (en excluant donc les non chrétiens). Le pape refuse aussi que des chrétiens puissent servir des Juifs et souhaite ainsi affirmer une hiérarchie religieuse : la supériorité du christianisme sur le judaïsme. Les Juifs doivent aussi s'acquitter d'un impôt spécial.

Bilan

La société occidentale est encadrée par les seigneurs féodaux et par l'Église. Le pouvoir des seigneurs repose sur leurs liens vassaliques. Ils assurent l'ordre et exercent leur pouvoir sur des territoires plus ou moins étendus. L'Église impose des obligations aux fidèles et les pousse à adopter des comportements jugés adaptés au maintien d'un ordre social en entretenant une peur de l'Enfer. Elle renforce son contrôle sur les chrétiens et exclut progressivement les minorités religieuses.

pp. 68-69 Étude > Byzance et la chrétienté orthodoxe

L'étude vise à montrer les originalités et la richesse de Byzance : un empire unifié, une chrétienté différente de celle d'Occident et une situation de carrefour culturel et commercial.

Réponses aux questions p. 69

1. L'empereur byzantin est un personnage sacré et le représentant de Dieu sur Terre. Pour marquer sa puissance, il est entouré de luxe et les visiteurs doivent se prosterner devant lui.
2. L'Empire byzantin est au carrefour de plusieurs cultures : romaine (présence de forums), grecque (la langue et les savoirs), orientale (rituel de la proskynèse) et chrétienne (nombreuses églises).
3. Byzance est un carrefour commercial où se croisent marchands et produits luxueux venus de toute la Méditerranée. Les marchands italiens bénéficient de quartiers réservés à Constantinople.
4. Les orthodoxes ne dépendent pas du pape mais du patriarche de Constantinople. Ils ont les mêmes croyances que les catholiques mais ont des pratiques religieuses différentes (comme le non-célibat des prêtres). L'architecture religieuse diffère de celle d'Occident : des bâtiments plus massifs (et moins allongés), la présence d'une coupole et un luxe ostentatoire des ornements.

Bilan

L'empereur byzantin tire son pouvoir de Dieu et met en scène sa supériorité vis-à-vis des autres humains. La civilisation byzantine est originale, au carrefour de plusieurs cultures et héritages antiques. Les byzantins sont chrétiens (ils croient au Christ) mais ne pratiquent pas la religion comme les catholiques.

pp. 70-71 Étude > Le monde arabo-musulman

Sont ici mises en lumière les principales caractéristiques politiques et culturelles du monde arabo-musulman (expression inclusive qui intègre les sujets qui ne sont ni arabes ni musulmans mais qui vivent sous la tutelle de pouvoirs islamiques).

Réponses aux questions p. 71

1. Mahomet (Muhammad en arabe) fonde une nouvelle religion et impose son autorité sur les tribus de la péninsule arabe. Ses successeurs, les premiers califes, lancent des conquêtes pour étendre les territoires de l'islam (le *dar-al-islam* qui désigne l'ensemble des régions gouvernées selon la loi islamique).
2. Les musulmans croient en un Dieu unique (Allah), en la résurrection et la vie éternelle (il est à noter que de nombreuses croyances de l'islam sont communes avec le christianisme). Les pratiques énumérées ici (le jeun, la prière, le pèlerinage et l'aumône) reprennent en partie les cinq piliers de l'islam (il ne manque que la profession de foi).
3. Au niveau politique, le monde arabo-musulman, d'abord unifié sous le pouvoir des califes omeyyades, puis abbassides, se fragmente progressivement. Il existe au XII^e siècle trois capitales politiques rivales sous l'autorité des almoravides, des fatimides et des turcs seldjoukides.
4. Le texte cite des marchés (dont des souks qui sont des marchés couverts), le port, la grande mosquée et les bains publics (les hammams). Le Caire tire sa richesse du commerce.
5. Un souk est représenté sur cette miniature car le marché est ici couvert et les échanges se font sous des alcôves. La principale mosquée est reconnaissable à sa coupole et son minaret.
6. Les juifs et les chrétiens bénéficient de la protection des pouvoirs islamiques et de la possibilité d'exercer leur culte. Ils doivent en échange suivre certaines restrictions afin de marquer leur différence et leur infériorité et s'acquitter d'un impôt spécial (une capitation c'est-à-dire une taxe levée par individu) appelé la *djizia*.

Bilan

Le monde arabo-musulman, d'abord politiquement unifié sous l'autorité des premiers califes (qui assurent les principales conquêtes au VII^e siècle), se fragmente progressivement en pouvoirs rivaux. La civilisation arabo-musulmane (l'Islam) repose sur une religion (l'islam). Les villes sont des centres religieux et des lieux de richesse où se croisent des marchands et des produits venus de divers horizons.

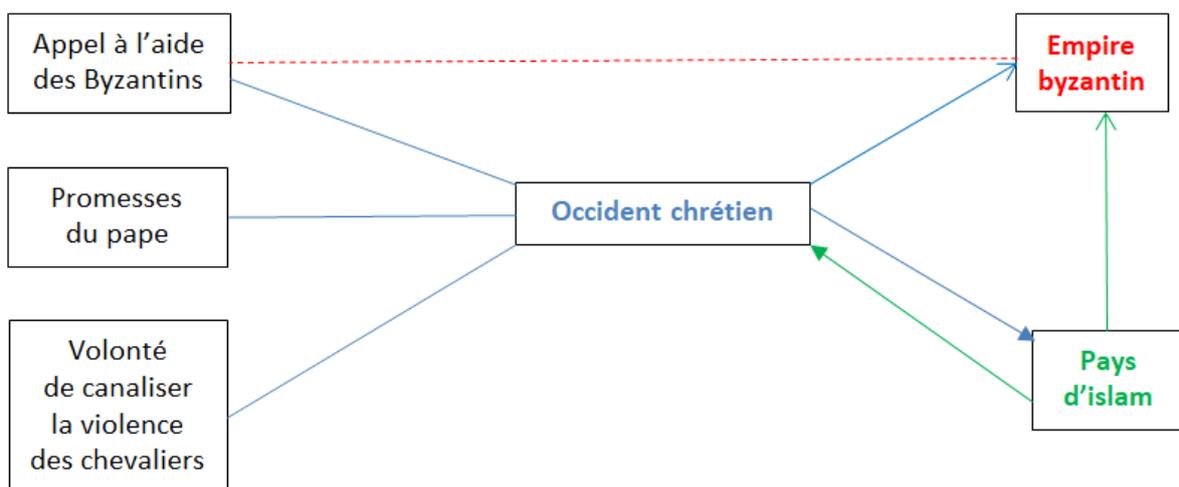
pp. 74-75 Étude > Croisades et djihad

Au XI^e siècle, l'Église et les seigneurs féodaux se rassemblent derrière l'idée de croisade. L'Occident chrétien entre dans une période d'expansion territoriale (au Proche-Orient, en Sicile et dans la péninsule ibérique) qui entraîne une réactivation de l'idée de *djihad* dans le monde arabo-musulman et, paradoxalement, un affaiblissement irrémédiable de l'Empire byzantin.

Réponses aux questions p. 75

1. Tolède est reprise par les seigneurs chrétiens entre 1050 et 1200 (plus exactement en 1085), soit au début de la Reconquista.
2. Le pape veut répondre à l'appel des byzantins qui ont réclamé de l'aide pour contenir l'avancée des Turcs en Asie Mineure et cherche en même temps à canaliser la violence des chevaliers (qui s'adonnent à « des guerres privées et abusives ») vers un but religieux. Il promet aux croisés la meilleure récompense qu'un chrétien puisse attendre : la rémission des péchés et l'accès au Paradis.
3. Deux expéditions partent en 1096 du royaume de France et du Saint-Empire. Elles traversent l'Europe centrale et se rejoignent à Constantinople. Les croisés progressent ensuite en Asie Mineure et au Proche-Orient jusqu'à atteindre Jérusalem en 1099.
4. Les croisés fondent des États latins d'Orient dans les régions conquises au Proche-Orient. Ces États sont organisés sur un modèle féodal (le premier roi de Jérusalem Godefroy de Bouillon est représenté au centre de la miniature).
5. Ce savant de Damas analyse la situation géopolitique du Proche-Orient en attribuant assez justement les victoires croisées aux divisions des pouvoirs islamiques locaux. Le *djihad* apparaît alors comme obligatoire pour répondre aux expéditions chrétiennes qui sont présentées comme une guerre sainte des chrétiens contre l'islam.
6. La quatrième croisade est détournée par les Vénitiens vers Constantinople et aboutit au sac de la ville en 1204. Les byzantins perçoivent les croisés comme des guerriers violents assoiffés de pillage et de richesses qui n'hésitent pas à détruire des objets religieux et à profaner des lieux sacrés.

Bilan



- Incursions turques en Asie Mineure
- Croisades et Reconquista
- *Djihad*
- Quatrième croisade

pp. 76-77 **Point de passage** > **Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade (1146-1149)**

L'étude de ce premier point de passage vise à montrer le caractère très religieux que prennent ces expéditions (et le rôle d'un acteur de premier ordre) mais aussi les réactions des pouvoirs militaires en pays d'islam qui entraînent l'échec de cette croisade de secours.

Réponses aux questions p. 77

Parcours 1

1. La deuxième croisade est déclenchée par la prise d'Édesse par Zengi en 1144. Pour prêcher cette expédition, le pape choisit Bernard de Clairvaux pour ses qualités personnelles (son charisme et son éloquence), l'intensité de sa foi (ses convictions), sa situation à la tête du mouvement cistercien et sa réputation dans toute la chrétienté occidentale.
2. Les rassemblements sont des succès comme à Vézelay (où le roi de France prend la croix) et à Chartres (où de grands seigneurs doivent décider de suivre ou non le roi).
3. Les croisés sont menés par les autorités politiques les plus importantes d'Occident : le roi de France Louis VII et l'empereur germanique Conrad III. Le trajet de l'expédition est assez semblable à celui de la première croisade mais les difficultés rencontrées par les croisés en Asie Mineure (attaques turques, lente progression en terrain difficile) les poussent à finir le voyage par voie maritime.
4. La deuxième croisade est un échec. Non seulement Édesse n'est pas reprise mais les croisés subissent une cuisante défaite devant Damas en juillet 1148. Bernard de Clairvaux assimile cet échec à une punition divine frappant des chrétiens pêcheurs et impurs. Il souligne aussi très justement le manque d'unité des chefs de l'expédition (des deux monarques durant le trajet, des chefs croisés avec les dirigeants des États latins d'Orient lors du siège de Damas).

Bilan

Il agit de réaliser un récit qui reprenne l'ordre des questions. Les élèves peuvent l'organiser en trois temps, d'abord les causes et la prédication de Bernard de Clairvaux, puis le trajet et les difficultés rencontrées et, enfin, l'échec final et les justifications invoquées.

Parcours 2

Dates attendues :

- 1144 : reprise d'Édesse par Zengi
- Décembre 1145 : appel du pape Eugène III
- 1146 : voyages de Bernard de Clairvaux pour prêcher la croisade
- Mars 1146 : Louis VII prend la croix à Vézelay
- Juin 1147 : départ de l'armée du roi de France
- Janvier 1148 : progression difficile en Asie Mineure
- Juillet 1148 : défaite des croisés devant Damas
- Septembre 1148 : retour de Conrad III
- Avril 1149 : retour de Louis VII

pp. 78-79 **Étude** > **La Méditerranée, un carrefour du commerce**

Les conflits n'empêchent pas la persistance et l'intensification des échanges entre les trois civilisations. En changeant d'échelle, il s'agit aussi de montrer que le commerce méditerranéen est connecté aux grandes routes commerciales africaines, asiatiques et européennes.

Réponses aux questions p. 79

1. Les principales villes marchandes italiennes sont Venise, Gênes, Pise, Florence, Naples et Palerme.

2. Ces villes se fournissent dans les villes portuaires de la Méditerranée orientale : Antioche, Tripoli, Acre ou Alexandrie.
3. La présence des marchands est visible dans l'espace urbain par des boutiques et des marchés. Les cités marchandes disposent de comptoirs qui leur sont réservés dans de nombreuses villes portuaires.
4. Les navires vénitiens transportent les croisés vers la Terre sainte (ou vers Constantinople lors de la quatrième croisade).
5. Les marchandises vendues à Troyes sont des épices (poivre, gingembre et safran dans le texte), de la cire et de l'or. Troyes est une importante ville de foire au XIII^e siècle, ravitaillée par des routes commerciales terrestres connectées aux ports méditerranéens.

Bilan

Il faut montrer l'intensité des circulations des biens et des hommes dans l'espace méditerranéen en mettant en avant le rôle primordial des marchands italiens, puis le fait que ce commerce s'inscrit dans un cadre plus large, que la Méditerranée se trouve en situation de carrefour entre les grandes routes commerciales qui sillonnent trois continents (et l'ensemble du monde alors connu par des trois civilisations).

pp. 80-81 Point de passage > Venise, puissance maritime et commerciale

Après l'étude de l'espace méditerranéen comme espace d'échanges connecté au grand commerce, ce second point de passage obligatoire doit montrer que Venise s'impose comme une des principales villes marchandes et que sa puissance commerciale l'amène à jouer un rôle politique de plus en plus important en Méditerranée.

Réponses aux questions p. 81

Parcours 1

1. Le gouvernement de la ville siège au palais des doges sur la place Saint-Marc (cœur politique et religieux de la ville). Les navires peuvent remonter le Grand Canal pour charger ou décharger directement leurs marchandises dans les palais-entrepôts des grands marchands (voir aussi p. 87).
2. Venise possède des comptoirs et a signé des accords commerciaux avec de nombreuses villes portuaires d'Orient. En Occident, la cité italienne est connectée aux routes terrestres en direction des foires de Champagne et de l'espace germanique. Venise est donc un intermédiaire qui n'assure pas la production mais uniquement la circulation des biens entre différents espaces.
3. Venise obtient un quartier entier à Constantinople avec des appontements réservés pour embarquer et débarquer des marchandises (voir aussi le document 6 p. 69), une rente annuelle de 20 livres et la liberté de faire du commerce dans tout l'Empire byzantin sans payer de taxes.
4. Une *colleganza* est une association entre deux marchands. Le premier reste à Venise et prend davantage de risques financiers (il investit deux fois plus) et le second, plus actif, organise les convois maritimes. Les deux se partagent les bénéfices réalisés. Ce type d'association stimule le commerce car cela permet d'augmenter les revenus investis dans l'activité commerciale et donc d'augmenter le volume des marchandises transportées.
5. Venise joue un rôle primordial dans le déclin de l'Empire byzantin en détournant la quatrième croisade qui s'achève par le pillage de Constantinople en 1204. Elle récupère alors une partie des terres byzantines et se bâtit un empire territorial formé d'espaces côtiers et de plusieurs îles (comme la Crète) qui servent d'escales aux convois vénitiens.

Parcours 2

Comme l'indique la consigne, le texte argumenté doit être organisé en deux parties. La première portant sur la puissance commerciale peut être déclinée en trois sous-parties : la localisation et la description de Venise, son rôle d'intermédiaire dans les échanges entre l'Orient et l'Occident et, enfin, les formes d'associations qui permettent de stimuler les activités commerciales.

Dans la seconde partie, consacrée à la puissance politique de Venise, les élèves peuvent d’abord mettre en avant les accords avantageux obtenus par la cité, puis sa capacité à jouer un rôle politique en affaiblissant un rival commercial et, enfin, l’empire territorial qu’elle réussit à se bâtir dans l’espace méditerranéen. Venise devient une thalassocratie c’est-à-dire une puissance politique fondée sur sa domination de la mer.

pp. 82-83 Étude > Le côtoiement religieux

Chrétiens, juifs et musulmans se sont côtoyés dans l’espace méditerranéen. Cette étude vise à montrer les tensions et relations de voisinage qui naissent de cette proximité, les regards réciproques, ainsi que les solutions trouvées par les autorités pour gérer cette coexistence.

Réponses aux questions p. 83

1. L’Espagne a connu la progression des royaumes catholiques du Nord dans le cadre de la Reconquista. Cette miniature est extraite du *Livre des jeux*, à l’intention du roi de Castille. Elle donne l’impression d’une cohabitation pacifique entre chrétiens et musulmans qui nouent des liens de proximité et s’adonnent ici ensemble à une activité culturelle de type ludique.
2. La présence des minorités religieuses est visible aux espaces qui leur sont réservés (lieux de culte, souks), mais aussi aux quartiers parfois fermés dans lesquels elles résident (comme pour la minorité juive de Tolède).
3. Selon l’auteur, Guillaume II traite particulièrement bien la minorité musulmane et s’appuie même sur elle pour gouverner (son intendant de cuisine, chargé de le nourrir et de le protéger des empoisonnements est musulman). La façon qu’a Guillaume II d’exercer le pouvoir rappelle à Ibn Jubayr celle des souverains musulmans, il reçoit et entretient les savants de passage à Palerme et surtout lit et écrit l’arabe.
4. Ce prince syrien reconnaît aux Francs des qualités guerrières (comme le courage), mais critique leur manière de raisonner (le manque de connaissance les amène à aborder une question médicale de manière jugée totalement irrationnelle). Aussi, il ne critique pas les croyances des chrétiens mais la manière dont ils pratiquent leur religion.
5. Les autorités répondent à ces questions de manière pragmatique : elles préfèrent que les communautés religieuses restent séparées mais encouragent si nécessaire les rapports de bon voisinage afin de limiter les possibles tensions nées de ce côtoiement.

Bilan

Le premier paragraphe doit évoquer les régions de côtoiement que sont la péninsule ibérique, la Sicile, les États latins d’Orient et, plus généralement, les pays d’islam (dans lesquels les dhimmis représentent une partie importante de la population). En changeant d’échelle, on peut souligner le fait que le côtoiement des communautés religieuses a essentiellement lieu dans les villes. Le second paragraphe décrit les relations entre les communautés entre tensions, bon voisinage et échanges culturels. Enfin, le troisième paragraphe doit traiter des regards croisés empreints d’admiration (document 2), de méfiance (document 4) ou d’incompréhension (document 5).

pp. 84-85 Étude > Les échanges culturels

Dans cette étude, les élèves sont amenés à manier le vocabulaire des circulations culturelles (échanges, transferts, syncrétisme). Au Moyen Âge, ces circulations sont les fruits du travail et de l’engagement de quelques acteurs en situation d’intermédiaires, de « passeurs » de savoirs.

Réponses aux questions p. 85

1. L'Espagne est un espace frontière entre deux civilisations, l'Islam et la Chrétienté occidentale. D'autres espaces méditerranéens sont en situation d'interface culturelle : la Sicile et le Sud de l'Italie, les États latins d'Orient et le Caire.
2. Gérard de Crémone a appris l'arabe pour traduire des auteurs grecs (comme Ptolémée) de l'arabe au latin. Il est un intermédiaire culturel car, grâce à son travail, une partie des sciences arabes sont traduites et transmises en Occident.
3. Les connaissances transmises concernent plusieurs sciences : les mathématiques (arithmétique et géométrie), l'astrologie, la philosophie ou encore la médecine. Ces connaissances ont des origines diverses : grecques, persanes ou même indiennes. La civilisation arabo-musulmane est elle-même en situation d'intermédiaire culturel entre plusieurs espaces et plusieurs époques.
4. Les traducteurs cherchent à retrouver les savoirs des Grecs, à bénéficier des progrès des sciences arabes, mais aussi, pour certains, à connaître la religion musulmane pour mieux se confronter et argumenter contre elle.
5. Cette architecture mêle des éléments orientaux (coupes rouges) et occidentaux (formes carrées des tours). Il s'agit ici d'une forme de syncrétisme culturel.

Bilan

Le premier paragraphe doit présenter les espaces-frontières en situation d'interface culturelle. Le rôle des acteurs (qualifiés d'intermédiaires culturels ou de passeurs) doit être mis en avant. L'étude des connaissances transmises doit souligner les origines diverses (dans le temps et dans l'espace) des connaissances transmises du monde arabo-musulman à l'Occident chrétien. Enfin, les motivations des intermédiaires culturels s'inscrivent soit dans une authentique démarche scientifique (empreinte de curiosité et de soif de connaissance), soit dans une volonté de mieux polémiquer contre la religion de l'autre.

pp. 88-91 Exercices

p. 88 Analyser un document > Un contrat commercial vénitien au XII^e siècle

1. Il s'agit d'un contrat commercial de 1167 entre deux Vénitiens (Romano Mairano et Domenico Dalondo), complété et confirmé par notaire.
2. Les trois personnes concernées par l'opération commerciale (le marchand, le prêteur et le capitaine) sont installées à Constantinople (Romano Mairano qui organise l'opération, Domenico Dalondo qui lui prête de l'argent byzantin, le capitaine qui part du port de la ville). Le commerce met ainsi en contact l'Occident chrétien (des Vénitiens), l'Empire byzantin (Constantinople) et le monde arabo-musulman (Alexandrie en Égypte).
3. Dans cette association commerciale, le marchand Romano Mairano a reçu de l'argent de Domenico Dalondo. Avec cet argent, Mairano cherche à monter une opération commerciale vers Alexandrie, alors que Dalondo cherche à faire fructifier son capital : Romano Mairano promet ainsi de lui verser 129 hyperpères (monnaie d'or byzantine) lors du retour du bateau (alors qu'il lui a versé 88 hyperpères d'or). Deux garanties sont prises : si le navire disparaît en mer, le prêteur ne sera pas remboursé, mais si l'opération commerciale réussit et que pour une raison ou une autre le contrat n'est pas respecté, il sera remboursé au double de son prêt par Romano Mairano à partir de ses biens propres (terres, maisons).
4. Les navires marchands partent en convoi (c'est-à-dire en groupe) pour mieux se défendre en cas d'attaque et s'entraider. Ils sont soumis « au péril de la mer et des hommes » : tempêtes, naufrages et piraterie.
5. Le commerce est stimulé car l'or investi grâce à ce type de contrat permet d'augmenter le volume des marchandises échangées. Il renforce aussi la puissance de Venise en enrichissant ses marchands et en les rendant incontournables dans les échanges entre Constantinople et Alexandrie.

p. 88 Analyser un document > La présence vénitienne en Méditerranée à la fin du XIII^e siècle

1. Les possessions vénitiennes sont des ports de l'Adriatique (Raguse, Durazzo, Corfou) et la Crète au sud de la Grèce.
2. Les comptoirs sont des établissements commerciaux fondés par une nation ou des particuliers dans un pays éloigné.
3. Les comptoirs du Proche-Orient sont Antioche, Beyrouth, Sidon et Tyr. Les Vénitiens y trouvent surtout de la soie et des épices, qui proviennent d'Asie.
4. Les autres comptoirs vénitiens sont situés en Méditerranée orientale dans l'Empire byzantin et sur les côtes africaines.
5. Venise est un intermédiaire entre l'Asie et l'Europe, car elle assure la circulation des biens entre ces deux continents. Elle connecte ainsi économiquement ces deux espaces.

p. 89 Analyser deux documents > La gestion des minorités religieuses

1. Le premier document est un traité de paix signé entre un calife du VII^e siècle (dans le contexte des conquêtes et des débuts de l'Islam) et des juifs et chrétiens de Syrie. Ce texte est à l'origine du statut de la *dhimma*. Le second document est une miniature qui représente *a posteriori* l'expulsion temporaire des juifs du royaume de France décrétée par Philippe Auguste en 1182 (ils sont autorisés à revenir 16 ans plus tard). Cette miniature est accompagnée d'un extrait des *Chroniques de Saint Denis*.
- 2.

	Pays et religion dominante	Détenteur du pouvoir	Minorités religieuses (et lieux de culte)	Obligations et persécutions des minorités
Doc. 1	Syrie (islam)	Calife Omar	Chrétiens (couvents, églises, ermitages)	<ul style="list-style-type: none"> ● Donner l'hospitalité aux musulmans et être respectueux à leur égard. ● Rester séparé des musulmans et s'en différencier (ne pas construire de lieux de culte dans les quartiers musulmans ; ne pas s'habiller comme les musulmans, ne pas montrer d'objets du culte (croix, bible...), ni prier à voix haute dans les quartiers musulmans ; avoir ses propres cimetières) ● Punitions en cas de non-respect des obligations.
Doc. 2	France	Le roi de France	Juifs (synagogue)	<ul style="list-style-type: none"> ● Obligation de porter un insigne (la rouelle) ● Confiscation des biens par l'État, périodes de bannissement du royaume.

L'élève pourra résumer le contenu de son tableau, sous forme orale ou écrite, ou lui substituer une courte rédaction en respectant les titres des colonnes :

- Les minorités concernées par ces documents sont les chrétiens en Syrie (le texte évoque des églises et des croix) et les juifs en France (reconnaissables sur la miniature au port de la rouelle).
- Ces minorités sont soumises aux autorités politiques, au calife en pays d'islam, aux rois en Occident.
- En pays d'islam, les minorités chrétiennes (et juives aussi, bien qu'absentes du texte) ne peuvent construire de nouveaux lieux de culte ni manifester leurs pratiques religieuses dans

l'espace public. Elles doivent se distinguer des musulmans par leurs vêtements pour être aisément reconnaissables. Elles ont aussi l'obligation d'adopter un comportement hospitalier et respectueux à l'égard des musulmans. Dans le royaume de France, les Juifs doivent se distinguer par le port obligatoire d'un insigne, la rouelle.

- Ces contraintes et restrictions peuvent aboutir à l'exclusion et à des persécutions, surtout en Occident. En France, au XIII^e siècle, les biens des Juifs sont confisqués et ils sont, durant une période, bannis du royaume.

3. En Orient comme en Occident, les minorités religieuses sont tolérées en échange de certaines restrictions visant à marquer leur différence et l'infériorité de leur religion. Les sociétés médiévales sont en effet des sociétés très religieuses et très croyantes et elles se méfient des autres religions. Cette méfiance aboutit parfois à l'exclusion et même à des persécutions en Occident.

p. 90 Analyser un document > Bernard de Clairvaux et la violence des croisades

1. L'auteur de ce texte est Bernard de Clairvaux, dirigeant du mouvement monastique cistercien et réputé dans toute la chrétienté occidentale. Le traité duquel est issu ce texte est une justification de la création de l'ordre militaire des Templiers. Il est rédigé trente ans après la prise de Jérusalem par les croisés.

2. La ville concernée est Jérusalem et, plus généralement, les lieux saint chrétiens du Proche-Orient.

3. Les chrétiens sont désignés comme des « justes » (ligne 13), les croisés comme des « chevaliers du Christ » (ligne 1) ou encore des « exécuteurs de la volonté divine » (ligne 6). Les musulmans sont appelés « malfaiteurs » (ligne 7), « païens » (ligne 10), « pécheurs » (ligne 13), et désignés simplement comme des « ennemis » (ligne 18).

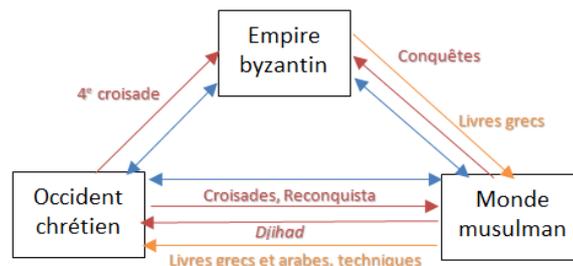
4. Il faut empêcher les musulmans d'harceler les chrétiens d'Orient et de les opprimer par la guerre, en dernier recours en les tuant (bien que le meurtre soit condamné par la religion). Il faut surtout les rejeter en dehors de Jérusalem, où se trouve le tombeau du Christ, et les empêcher de piller les richesses de la Ville sainte et de souiller les lieux saints.

5. Selon l'auteur, les croisés combattent pour Dieu et représentent le Bien dans la lutte contre le Mal (ils ne commettent pas des « homicides », mais des « malicides »). Ils ne doivent pas craindre la mort car en tombant au combat ils accéderont directement au Paradis. Non seulement l'auteur pousse les chrétiens à ne pas craindre la mort mais il encourage même leur violence en justifiant la mort des adversaires au nom de Dieu et de la lutte légitime contre le Mal.

5. Pour l'auteur, l'enjeu est une lutte entre deux religions, le christianisme et l'islam. La croisade s'apparente alors à une forme d'ordalie, un jugement de Dieu pour désigner ceux qui – entre chrétiens et musulmans – sont soutenus par Dieu. En effet, si les croisés échouent, on dira que Dieu protège l'Islam et la Chrétienté en sera durablement affaiblie.

p. 90 Réaliser un schéma (nb : titre de l'exercice corrigé dans l'exemplaire élève)

Titre : Les contacts entre les trois civilisations de la Méditerranée médiévale



- Contacts guerriers
- ↔ Échanges commerciaux (essentiellement réalisés par des marchands italiens)
- Transferts culturels

p. 91 Répondre à une question problématisée > Comment les hommes et les idées circulent-ils en Méditerranée au Moyen Âge ?

1. Partie I : les expéditions militaires.

Partie II : les échanges commerciaux.

Partie III : la circulation des idées.

2. c), d), a), b)

La Méditerranée est parcourue par des guerriers qui se battent pour leur religion. En Espagne, les rois catholiques font la reconquête progressive des territoires tombés aux mains des musulmans. La Reconquista dure essentiellement de la deuxième moitié du XI^e siècle (prise de Tolède en 1085) au début du XIII^e siècle (victoire chrétienne de Las Navas de Tolosa). En 1095, le pape Urbain II lance la première croisade. Cette expédition militaire est un succès et aboutit à la prise de Jérusalem en 1099 et à la fondation des quatre États latins d'Orient. Face aux tentatives de reconquête musulmane, plusieurs croisades de secours se succèdent. À l'image de la deuxième croisade dirigée par le roi de France Louis VII et l'empereur germanique Conrad III, ces expéditions de secours sont des échecs. Jérusalem est reprise en 1187. En 1204, la quatrième croisade est détournée vers Constantinople. Les croisés pillent la capitale de l'Empire byzantin pour le compte de Venise qui s'impose comme une puissance politique de premier plan dans le bassin méditerranéen. Plus que le schisme de 1054, ce pillage marque la séparation définitive entre les chrétientés catholique et orthodoxe.

3. c), a), b)

Il convient de hiérarchiser les idées, de la plus importante (ici, l'intensification du commerce par les cités italiennes) pour aller vers les plus secondaires (les produits échangés, puis les transports de troupes comme compléments de ressources).

4. a) Les transferts culturels

b) Des formes de syncrétisme

3 L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation.

On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :

- la constitution d'empires coloniaux (conquistadors, marchands, missionnaires...)
- une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ;
- l'esclavage avant et après la conquête des Amériques ;
- le progrès de la connaissance du monde ;
- le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, évolution du peuplement amérindien, peuplement européen, métissage, choc microbien).

Points de passage et d'ouverture

- L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe
- Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid
- Le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil

La démarche du chapitre

Dans la logique du programme, il ne s'agit pas de raconter ni d'expliquer les voyages de découverte – ce qui a déjà été fait en classe de 5^e – mais d'analyser leurs conséquences, en particulier celle de la découverte de l'Amérique. Il sera néanmoins nécessaire de resituer les grands voyages en début de chapitre (p. 97). La date de 1453, qui est avec 1492 l'autre date importante qui fait la transition entre la période du Moyen Âge et celle des Temps modernes, sera aussi présentée en début de chapitre, puisqu'elle permet d'expliquer l'intérêt pour les nouvelles routes maritimes (la conquête ottomane renchérit les épices, elle se fait aux dépens des chrétiens, d'où l'intérêt d'aller évangéliser d'autres peuples), mais aussi le renouveau de l'intérêt pour l'Antiquité grecque à l'origine de la Renaissance (les savants byzantins s'installent en Italie avec des manuscrits de l'Antiquité grecque).

Après avoir présenté ces deux dates qui font entrer l'Europe dans les Temps modernes, on peut étudier les conséquences des « grandes découvertes » appelées par le programme « la découverte du Nouveau Monde ». Tout d'abord en montrant comment ont été créés les premiers empires coloniaux (conquête territoriale, création de villes sur le modèle espagnol, christianisation forcée) puis ce qu'est devenue la population d'Amérique après la conquête : arrivée de colons d'Espagne et du Portugal ; asservissement des Indiens par le travail forcé, réduction très rapide de la population amérindienne qui souffre certes de la violence de la conquête et du travail forcé, mais surtout du choc microbien ; début de la traite africaine et métissage de la population par un mélange relatif entre les populations de diverses origines (Blancs, Amérindiens, Africains). La violence de la conquête et le travail forcé posent néanmoins problème à l'Église et au roi d'Espagne, car maltraiter les Indiens est considéré comme un acte d'impiété. Pour Bartolomé de Las Casas, la violence et l'asservissement devraient être interdits pour les Indiens (il n'a pas les mêmes préoccupations pour les esclaves d'Afrique) parce qu'il s'agit d'actes moralement condamnables mais aussi parce que, selon lui, cela rend difficile voire impossible une christianisation de ces peuples. Il s'oppose à ce sujet au prêtre Juan Ginés de Sepúlveda dans un débat célèbre, la controverse de Valladolid.

La deuxième partie du chapitre évoque l'autre conséquence des grandes découvertes, à savoir les nouvelles routes du commerce et la « première forme de mondialisation » (termes du

programme). Effectivement, les échanges jusqu'à présent centrés sur le bassin méditerranéen (thème 1) s'ouvrent désormais sur l'Asie par l'Atlantique, sur l'Amérique nouvellement découverte et conquise par les Espagnols et les Portugais, ainsi que sur l'Afrique par le commerce des esclaves. C'est ainsi que l'on peut parler d'une première mondialisation, dans la mesure où les continents sont désormais connectés ou mieux connectés les uns avec les autres, bien que de vastes zones restent enclavées ou encore inconnues des Européens (l'intérieur de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Asie). La nouvelle économie sucrière au Brésil, qui nécessite une main-d'œuvre importante, entraîne l'essor du commerce des esclaves vers le Brésil. L'arrivée des métaux précieux aboutit en Europe à un enrichissement de la Couronne espagnole, une augmentation de la masse monétaire et une hausse des prix sur tout le vieux continent qui va surtout profiter à la bourgeoisie marchande.

Les conséquences de la découverte du Nouveau Monde sont économiques, mais aussi culturelles. En Europe, on acquiert une connaissance plus approfondie du monde : géographie, nouveaux peuples, nouvelles plantes... La découverte du Nouveau Monde induit une remise en question des opinions admises et ouvre la voie à l'esprit critique. Ainsi, elle accompagne la révolution intellectuelle du XVI^e siècle.

Pour aller plus loin

Bibliographie

- « 1492 : la découverte de l'Amérique. Comment l'Europe a conquis le Nouveau Monde », *L'Histoire* n° 146, juillet-août 1991.
- Bernard Lavallé, *L'Amérique espagnole : de Colomb à Bolivar*, Belin, 2005.
- Ruggiero Romano, *Les Conquistadores. Les mécanismes de la conquête coloniale*, « Champs », Flammarion, 1992.
- *La Controverse entre Bartolomé de Las Casas et Sepulveda* (texte original traduit), sous la direction scientifique de Nestor Capdevila, Librairie philosophique, J. Vrin, 2007.
- Frédéric Mauro, *Le Portugal de l'Atlantique au XVII^e siècle*, Sevpen, 1960 (sur l'économie sucrière au Brésil).

Filmographie

- Ridley Scott, *1492, Christophe Colomb*, 1992.
- Werner Herzog, *Aguire ou la colère de Dieu*, 1972 (sur les conquistadors).

pp. 94-95 Ouverture

Le programme demande d'analyser les conséquences de la découverte du Nouveau Monde au XVI^e siècle. Il ne s'agit donc pas de décrire les voyages de découverte, qui ont déjà été étudiés en classe de 5^e et dont les élèves doivent encore avoir quelques notions. La gravure coloriée de Théodore de Bry (**document 1**) permet de rappeler ces voyages et d'évoquer la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492. La gravure réalisée à la fin du XVI^e siècle évoque les conséquences de cette découverte : la conquête de l'Amérique (des soldats espagnols accompagnent Christophe Colomb) ; la recherche effrénée de l'or (que les « bons sauvages » offrent au navigateur) et la christianisation, une des premières conséquences de la conquête qui l'a, en outre, légitimée. On pourra rappeler que Colomb est parti avec trois navires (deux nefes et une caravelle) à la demande des souverains d'Espagne, Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon. Il découvre ensuite Cuba et Haïti, qu'il baptise Hispaniola, et fait retour.

Les conséquences des conquêtes sont plus précisément évoquées sur la page suivante : la création d'empires coloniaux par les Espagnols et les Portugais (**carte document 2**) et l'exploitation des territoires par les conquérants, en particulier l'exploitation de l'argent par les Espagnols avec la main-d'œuvre indienne locale. À Potosi, les Indiens de la région doivent venir travailler dans les mines à

tour de rôle pour une période d'une année (**document 3**). Cette deuxième gravure de Théodore de Bry permet donc de présenter deux conséquences des conquêtes : l'exploitation des colonies, en particulier des métaux précieux avec l'arrivée massive d'argent en Europe, et l'asservissement des peuples conquis.

Les gravures de Théodore de Bry sont une source pour l'histoire mais les scènes sont imaginées en Europe, à partir des sources dont il disposait, et assez longtemps après les faits. La gravure de Colomb a été réalisée près d'un siècle après les faits à partir de son *Journal de bord*, en croisant des informations de tout le *Journal* (et non seulement de la découverte de Guanahani).

pp. 96-97 Étude > Deux dates qui ont changé le monde : 1453 et 1492

La prise de Constantinople par les Turcs et la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb font entrer l'Europe dans une nouvelle période. C'est la fin du Moyen Âge et le début des Temps modernes (voir chronologie pp. 14-15). Ce dossier est nécessaire pour poser les bases du chapitre sur les conséquences de la découverte du Nouveau Monde, mais aussi pour le chapitre suivant sur l'humanisme. La poussée ottomane amène les Ibériques à chercher une voie maritime vers l'Asie mais entraîne aussi le départ de savants byzantins d'Istanbul en possession d'œuvres de l'Antiquité grecque vers l'Italie.

Réponses aux questions p. 97

1. L'Empire byzantin disparaît après la prise de Constantinople en 1453. La ville prend le nom turc d'Istanbul.

2. En 1360, seule une partie de l'Anatolie était aux mains des Ottomans. De 1360 à 1480, ils s'emparent de la quasi-totalité de la région, mais aussi des Balkans et de Constantinople. Puis ils poussent leur avantage au Proche-Orient, en Égypte et en Afrique du Nord. Bref, un immense empire musulman aux mains d'une autorité unique, hostile aux chrétiens, domine désormais les rives orientales et sud de la Méditerranée, avec les dangers que cela représente pour les échanges entre l'Occident et l'Orient, notamment pour le commerce italien.

3. Le sultan veut cependant maintenir la prospérité de son empire et la richesse de sa nouvelle capitale. C'est pourquoi il pratique une politique de relative tolérance après les violences qui ont suivi la conquête de la ville. Il y attire une nouvelle population de tout l'empire « avec leurs richesses » et leur permet de vivre selon la religion qui leur plaît. Ainsi des Juifs, mais aussi des chrétiens d'Orient vont s'installer dans la ville.

4. Lors de son départ, Christophe Colomb a plusieurs objectifs, qui sont aussi ceux d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon qui financent son voyage : découvrir une nouvelle route vers l'Asie orientale (appelée l'Inde) et ses épices ; convertir les peuples qu'il découvrirait au christianisme. Mais il en existe une autre qu'il ne cite pas : découvrir et rapporter des métaux précieux, en particulier de l'or.

1492 est l'année du départ de Colomb et de sa découverte de l'Amérique, mais c'est aussi celle de la reprise de Grenade aux musulmans et donc de la fin de la Reconquista.

5.

Voyageur (pays de départ)	Découverte	Date
Colomb	L'Amérique	1492
Vasco de Gama	Atteint les Indes en contournant l'Afrique	1498
Cabral	Découvre le Brésil	1500
Magellan et Elcano	Parvient à trouver un passage entre l'Atlantique et l'océan qu'il appelle Pacifique (car très calme au débouché du « détroit de Magellan »). Elcano fait le premier tour du monde ce qui confirme que la Terre est ronde.	1519-1521

Cartier	Cherche un passage plus au nord pour rejoindre le Pacifique. Découvre l'estuaire du Saint-Laurent et donc le Canada.	1534
---------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------

Bilan

Pour 1453 : prise de Constantinople par les Turcs dans le cadre de l'expansion de l'Empire ottoman à l'est et au sud de la Méditerranée ; ce qui pousse les Espagnols et les Portugais à chercher de nouvelles routes maritimes (pour christianiser de nouveaux peuples, atteindre l'Asie et ses épices sans passer par l'intermédiaire ottoman ; s'enrichir).

Pour 1492 : reprise de la totalité de la péninsule Ibérique par les Espagnols aux Ottomans (fin de la Reconquista) ; celle-ci devient donc entièrement catholique ; découverte de l'Amérique par Colomb qui ne saura jamais qu'il a découvert un nouveau continent.

pp. 98-99 Étude > La conquête du Nouveau Monde

Ce dossier correspond au premier objectif du programme pour ce chapitre, « la constitution d'empires coloniaux ». On montre comment les Espagnols font la conquête de l'Amérique et transforment les territoires conquis en colonies : la conquête elle-même par les conquistadors (documents 1 à 4), la fondation de villes espagnoles avec ici la transformation de Tenochtitlan (document 5), la christianisation forcée des populations (documents 5 et 6). La colonisation a abouti à la destruction des anciens empires amérindiens (document 1).

La description du Codex sur les sacrifices humains est importante parce que les rites sacrificiels sont la principale justification morale par les conquistadors de la conquête et de l'usage de la violence à l'égard des Amérindiens. À l'inverse, ces sacrifices sont souvent tus par les défenseurs des Indiens comme Bartolomé de Las Casas. L'image permet aussi de montrer que, si l'esclavage a été développé en Amérique latine par les conquérants – esclavage des Noirs et asservissement des Indiens par le travail forcé –, il existait avant la colonisation chez les Amérindiens qui n'hésitaient pas à sacrifier des esclaves pour leurs dieux. La connaissance de l'esclavage précolombien fait partie des objectifs du programme (« l'esclavage avant et après la conquête de l'Amérique »).

Réponses aux questions p. 99

1. Colomb fait plusieurs voyages en Amérique et les Espagnols occupent donc rapidement les îles des Antilles, en particulier Haïti (Hispaniola) et Cuba ; la population indienne (les Arawaks) disparaît très rapidement de ces îles, essentiellement du fait du choc microbien, mais aussi de la violence extrême des conquistadors à l'encontre des populations (voir exercice p. 117).

Cortés part ensuite de Cuba pour conquérir le Mexique sans en avoir l'autorisation de Charles Quint, et l'empire aztèque s'effondre en 1521 (mais les Aztèques n'étaient pas le seul peuple de ces régions). D'autres conquistadors vont s'emparer ensuite des régions d'Amérique centrale. Pizarro, attiré par des rumeurs sur la présence d'or au Pérou, détruit l'empire inca entre 1531 et 1539. Enfin, Quesada s'empare des régions peuplées par les Chibchas dans l'actuelle Colombie entre 1536 et 1538. La conquête du Brésil par les Portugais se fera sans guerre du fait du faible peuplement indien sur le littoral.

Le document 4 peut être décrit : Cortés s'est appuyé non seulement sur des guerriers espagnols, mais aussi sur les peuples indiens vassaux des Aztèques qui espéraient ainsi s'en libérer (les Chalcas, les Tépanèques...). Il est guidé par une amérindienne, la Malinche, qui sera son interprète, conseillère, sa maîtresse et la mère de son fils (elle sera baptisée Dona Marina par les Espagnols).

2. La cérémonie consiste à sacrifier un esclave ou un prisonnier en lui arrachant le cœur (que l'on voit voler vers les dieux) pour l'offrir aux dieux dans le cadre d'une religion polythéiste. Le sacrifice se fait devant un temple en haut d'une pyramide, en partie pour qu'il soit vu du plus grand nombre.

Les sacrifices avaient un rôle régulateur. Ils devaient apaiser les dieux afin qu'ils ne détruisent pas le monde actuel. Ils permettaient au soleil de continuer sa course dans le ciel et les sacrifices destinés au dieu Tlaloc devaient éviter la sécheresse et les inondations. Ils étaient très fréquents. Mais ceux-ci avaient aussi un but politique pour les Aztèques, celui de maintenir la terreur parmi les peuples

vassaux. Le besoin de victimes entraînait aussi des guerres fréquentes entre les Aztèques et leurs voisins. Ainsi, les conquistadors ont pu justifier leurs conquêtes et la violence à l'encontre des Aztèques notamment, par l'existence de sacrifices humains qui montraient l'inhumanité de leur civilisation (plusieurs siècles plus tard la colonisation de l'Afrique fut moralement justifiée par la nécessité de mettre fin à l'esclavage interne sur le continent africain).

3. Ce texte source rend compte des motivations réelles des soldats de la conquête. Il s'agissait en fait de professionnels de la guerre recrutés par les conquistadors et qui n'avaient pas vocation à rester sur place. Ils voulaient s'enrichir rapidement, puis quitter le pays pour d'autres aventures. Ils n'ont qu'une motivation : l'enrichissement, avoir de l'or. Le reste : la conversion des Indiens, la gloire de l'Espagne (ils ne sont d'ailleurs pas tous Espagnols) leur importe d'autant moins qu'ils n'ont pas comme objectif de rester sur place et de s'installer.

4.

Les destructions	Les constructions
Les temples Les statues des dieux (les idoles) Les canaux (qui sont « comblés »)	De nouvelles maisons Des églises (Cortés fait « dégager des emplacements » pour elles)

5. Tout d'abord, Cortés fait construire des églises et cherche à instruire les peuples dans « les choses de la foi » et les fait baptiser. D'après le document 6, il s'agit aussi de détruire et d'interdire l'ancienne religion. Mais le texte du conquistador Bernal Díaz del Castillo montre que cette évangélisation est très superficielle. L'instruction consiste à « apprendre à fabriquer des cierges et à les entretenir allumés ». On apprend aux Indiens à se montrer « respectueux et obéissants à l'égard des moines et des prêtres et à les entretenir ».

Bilan

Les documents 1, 3 et 4 situent les conquêtes et évoquent les moyens employés ; le document 5 montre comment la ville est transformée par la reconstruction d'une ville nouvelle sur un modèle espagnol ; le document 6 montre de quelle manière et pourquoi les Indiens ont été christianisés.

pp. 100-101 Étude > Le devenir des populations d'Amérique

Ce dossier permet d'aborder l'objectif suivant du programme : « le devenir des populations en Amérique : l'évolution du peuplement amérindien, le choc microbien, le peuplement européen, le métissage ».

La conquête espagnole a profondément transformé la population d'Amérique. Certains Espagnols ont reçu un pouvoir de commandement sur un territoire et les Indiens ont donc été asservis et utilisés pour exploiter les métaux précieux ou pour cultiver les premières plantations. La population indienne s'est effondrée à cause de la violence de la conquête, des mauvais traitements (il fallait trouver rapidement beaucoup de métaux et le travail dans les mines était très dur comme le montre le document 4,) mais surtout par le choc microbien, c'est-à-dire la multiplication d'épidémies venues d'Europe et mortelles pour les populations qui n'étaient pas immunisées. Cet effondrement de la population indienne s'est accompagné d'un recours croissant aux esclaves d'Afrique noire, surtout sur les plantations (ils ne supportaient pas le travail des mines). Il est résulté de ce brassage de la population un fort métissage : les conquérants venus souvent sans femme ont eu des enfants avec des Indiennes ou des esclaves africaines ; mais le croisement s'est fait aussi entre Indiens et Africains comme le montre l'existence des *zambaigos* (document 5). Il semblerait que parmi ces Métis (au sens large), les statuts diffèrent. Les enfants Métis des Espagnols étaient libres par exemple, bien que n'ayant malgré tout pas les mêmes droits que les Blancs espagnols (l'exercice 3 p. 118 permet de bien comprendre que le statut des Métis est très fluctuant et suscite des interrogations pour le pouvoir en place au XVI^e siècle).

Réponses aux questions p. 101

1. Les colons espagnols sont attirés par l'or, mais aussi par les autres métaux précieux. Leur entreprise est favorisée par l'*encomienda* : les conquistadors reçoivent un pouvoir de commandement sur un territoire qui leur permet d'asservir les populations qui s'y trouvent pour leurs besoins à condition de les christianiser. De fait, les Indiens fournissent les travaux dont ont besoin les Espagnols pour exploiter les métaux précieux.

2. Les épidémies identifiées à Quito sont la rougeole, la variole, la pneumonie, le typhus, les oreillons, la diphtérie, la scarlatine. Ces maladies, dangereuses en Europe, sont mortelles en Amérique où elles étaient inconnues. Ce sont elles qui sont à l'origine de l'effondrement démographique des Indiens, beaucoup plus que la conquête, les mauvais traitements ou le travail forcé. Néanmoins, on peut penser que l'épuisement et le traumatisme de la conquête ont affaibli physiquement et moralement les Amérindiens, favorisant ainsi le développement des maladies. De plus, la natalité a beaucoup baissé durant cette période.

Les conséquences sont évoquées dans le document 2 : une forte mortalité qui entraîne aussi une baisse de la production agricole et des famines mortelles. Le texte indique que les Espagnols ont été aussi touchés par les maladies à Hispaniola, sans doute l'île la plus affectée (document 6). Certaines épidémies prennent la forme de pustules ou bubons qui ne sont pas sans rappeler ceux de la variole, « les tumeurs » recouvrant parfois entièrement le corps (document 1 p. 114).

3. Dans les mines de mercure, un métal particulièrement nocif et polluant, les dangers sont nombreux : gaz qui émane du minerai, difficulté à respirer à cause du manque d'air, effondrement des galeries et, enfin, à court terme, maladies pulmonaires qui emportent les mineurs en moins de trois ans.

4. Il s'agit d'une lettre du roi d'Espagne au vice-roi du Pérou écrite de la capitale Madrid en 1609. Le roi cherche à faire recenser les Métis pour les faire travailler dans les mines de Potosi, car la main-d'œuvre amérindienne n'est pas (ou plus) assez nombreuse.

Le texte est l'un des rares de l'époque évoquant les Métis (au sens large). On y distingue les mulâtres, croisement de Blancs et de Noirs ; les Métis proprement dit, croisement de Blancs et d'Indiens ; et enfin les *zambaigos*, croisement d'Indiens et de Noirs. Le texte évoque aussi les « nègres libres », à savoir les affranchis. La raison de cette lettre repose donc sur le manque de main-d'œuvre indienne à Potosi et l'insuffisance des impôts.

5. Si les historiens divergent sur les hypothèses de départ concernant le peuplement de l'Amérique précolombienne, ils constatent tous l'effondrement de la population indienne après la conquête espagnole. Le cas le plus dramatique concerne Hispaniola puisque toute la population d'origine disparaît. Pour l'expliquer, il faut mettre en avant la violence de la conquête, le travail forcé, la baisse de la natalité amérindienne liée au traumatisme de la conquête, mais aussi et surtout le choc microbien d'autant plus violent que la population est fragilisée.

Bilan

On pourra utiliser les réponses aux questions. On évoquera l'installation des colons et leur exploitation du pays ; le devenir des Indiens obligés de travailler pour les colons dans des conditions très difficiles et subissant de plein fouet le choc microbien et l'effondrement démographique qui en résulte ; la naissance d'un métissage lié aussi à l'arrivée d'esclaves d'Afrique noire pour remplacer les Amérindiens surtout dans les plantations : métissage donc issu de croisement de Blancs espagnols, de Noirs d'Afrique et d'Amérindiens.

pp. 102-103 Point de passage > Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid

La violence de la conquête et l'esclavage des Indiens sont très fortement critiqués par le moine dominicain Bartolomé de Las Casas. Il a l'oreille de Charles Quint qui est lui aussi hostile à l'esclavage des Indiens et qui a promulgué les Leyes Nuevas (« Lois Nouvelles ») en 1542 qui l'interdisent, mais

qui seront peu suivies d'effets. Las Casas est nommé évêque du Chiapas avec la mission non avouée de faire appliquer ces lois, mais il doit affronter les colons espagnols.

La controverse de Valladolid est voulue par Charles Quint et oppose deux membres de l'Église en 1550 et 1551. Le débat est beaucoup plus complexe qu'on ne le croit et ne se résume pas à l'opposition entre un partisan des Indiens (Las Casas) et un opposant (Sepúlveda). Il ne s'agit pas non plus de savoir si les Indiens ont une âme ou s'ils n'en ont pas, jamais la question ne se pose lors du débat (dont on peut lire l'intégralité dans une version récente, voir la bibliographie). La question du débat est : comment christianiser les Indiens ?

Pour Las Casas, on ne peut pas christianiser les Indiens par la contrainte et la violence. En usant de la contrainte, la christianisation n'est pas réelle ; en massacrant les Indiens puis en les asservissant, les Indiens se détournent du christianisme par dégoût de la religion du colonisateur. De plus on commet un acte impie qui risque d'entraîner la damnation éternelle de ceux qui ont mis en œuvre cette politique. Pour Sepúlveda, c'est le contraire. Si l'on n'utilise pas la contrainte, si l'on ne fait pas la conquête de l'Amérique, il sera très difficile de christianiser les Indiens, d'autant qu'ils sont attachés à leur religion. Par ailleurs, on laissera exister une religion polythéiste barbare. La conquête et l'asservissement sont donc les plus sûrs moyens de leur faire abandonner leurs pratiques et de christianiser la population.

Mais le débat a un autre enjeu. En effet, si l'asservissement (terme assez vague utilisé par Las Casas et qui peut signifier l'esclavage, le travail forcé, mais aussi la conquête coloniale) empêche la christianisation des Indiens, cela signifie qu'il ne faut donc ni conquête de l'Amérique, ni esclavage, bien que Las Casas soit prudent sur la conquête (selon lui elle sera nécessairement plus facile dans des pays christianisés). Pour Sepúlveda bien sûr, la conquête coloniale et l'esclavage des Indiens sont pleinement justifiés.

Ainsi, le débat sur la christianisation entraîne celui sur l'asservissement des Indiens et la conquête coloniale. Las Casas se fait ainsi le défenseur des Indiens en s'opposant à l'esclavage et en critiquant la conquête coloniale au nom de la religion chrétienne, alors que Sepúlveda est le défenseur des conquérants et de l'empire espagnol.

Réponses aux questions p. 103

Parcours 1 Confronter les idées de deux textes (documents 5 et 6)

1. L'élève présentera les deux auteurs avant 1551, date de la controverse : Bartolomé de Las Casas, un moine dominicain, devenu évêque de Chiapas et défenseur des Indiens, est un farouche opposant à l'esclavage des Indiens et il critique la violence de la conquête. Sepúlveda est favorable à la conquête coloniale et à l'esclavage.

2.

	Sepúlveda	Las Casas
Idée principale du texte	Il faut asservir les Indiens avant de les christianiser.	Il faut christianiser les Indiens avant de les asservir.
Arguments	C'est la seule façon de leur faire abandonner leurs pratiques. Il faut conquérir l'Amérique, asservir les Indiens pour assurer la sécurité des prédicateurs. Le commandement du Christ est de répandre la foi.	La violence de la conquête et l'asservissement dégoûtent les Indiens de la religion des conquérants, donc du christianisme. Conquérir et asservir les Indiens sont des œuvres impies qui entraînent la « damnation éternelle ».
Enjeu politique du débat	La conquête de l'Amérique est nécessaire.	La conquête de l'Amérique est nuisible.

Parcours 2 Analyser deux textes (documents 5 et 6)

1.

Les deux auteurs	Le contexte en Amérique	L'organisation du débat	Le sujet du débat
Las Casas Sepúlveda	Les Espagnols sont en train de faire la conquête de l'Amérique.	Organisé par Charles Quint à Valladolid, en Espagne.	La conquête et l'asservissement des Indiens ne nuisent-ils pas à leur conversion au christianisme ?

2. Pour Sepúlveda, la conquête et l'asservissement des Indiens sont les seuls moyens de les convertir rapidement ; pour Las Casas, au contraire, la conquête et la violence qu'elle implique, ainsi que l'asservissement, sont contre-productifs : ils dégoûtent les Indiens de la religion du colonisateur.

3. Sepúlveda pense que, sans la conquête et l'asservissement des Indiens, ceux-ci n'abandonneront pas leur religion. En effet, dans ce cas, les prédicateurs seront sans protection et ils seront massacrés ou empêchés de prêcher en public. Avec la conquête et l'asservissement des Indiens, l'ancienne religion sera détruite et les prédicateurs (les missionnaires) seront protégés et libres de prêcher et, une fois le pays conquis, les Indiens convertis ne pourront plus « revenir en arrière ».

4. Las Casas pense le contraire. En massacrant et en usant de la violence au moment de la conquête, on commet des actes impies et on risque le châtement de Dieu. On dégoûte par ailleurs les Indiens de la religion du colonisateur, c'est-à-dire du christianisme, qui apparaît à leurs yeux comme une religion meurtrière.

5. L'enjeu du débat dépasse celui de la christianisation des Indiens, car si les arguments de Las Casas sont acceptés, c'est le travail forcé qui disparaît. C'est la conquête coloniale qui est remise en question et donc l'empire espagnol. Au contraire, si l'on suit les arguments de Sepúlveda sur la christianisation, l'asservissement des Indiens et la conquête coloniale sont légitimés.

6. Le débat n'a pas changé grand-chose. Les « Lois Nouvelles » avaient déjà interdit l'esclavage en 1542. L'esclavage des Indiens a progressivement disparu, mais la population indienne a aussi fortement diminué, et les esclaves importés d'Afrique l'ont peu à peu remplacée sans que les mêmes problèmes de conscience se posent à l'Église et aux gouvernants.

pp. 104-105 Étude > Les nouvelles routes du commerce

Le dossier permet de présenter les premiers empires coloniaux au milieu du XVI^e siècle, ainsi que les nouvelles routes commerciales atlantiques. Ainsi le grand commerce bascule de la Méditerranée vers l'Atlantique (mais il existe toujours un commerce méditerranéen). Il en résulte un développement des ports et littoraux atlantiques, notamment en Europe. Au XVI^e siècle, ce sont les ports ibériques qui profitent du commerce, mais les produits tropicaux sont redistribués en Europe du Nord-Ouest par d'autres grands ports atlantiques comme Anvers et Amsterdam.

Le point de passage pp. 108-109 sur l'économie sucrière au Brésil montre que le sucre transporté à Lisbonne est ensuite acheminé de Lisbonne vers Amsterdam par les marchands hollandais avant d'être vendu dans les ports d'Anvers, Londres et Rouen. De fait, c'est toute l'Europe du Nord-Ouest qui profite de l'essor des échanges, alors que les ports européens méditerranéens, en particulier italiens, commencent leur déclin.

Réponses aux questions p. 105

1. L'empire colonial espagnol comprend l'Amérique centrale et la côte Ouest de l'Amérique du Sud. Il faut y ajouter les Philippines. L'empire portugais comprend le Brésil et des îles au sud et à l'ouest du Portugal (Açores, Madère, Cap-Vert) et de nombreux comptoirs en Afrique et en Asie sur les routes du grand commerce. Ils sont parfois le point de départ d'une conquête territoriale comme en Angola.

2. Les Portugais se rendent en Asie par la mer en passant par les comptoirs qui sont autant de lieux de ravitaillement ou escales et rapportent d'Asie essentiellement des épices, de la soie et de la porcelaine. Certains navires portugais vont chercher des esclaves le long de la côte africaine dans le

golfe de Guinée et en Angola, qui sont ensuite vendus dans l'Amérique espagnole (au XVI^e siècle, les Portugais disposent de l'*asiento*, le monopole de la vente d'esclaves en Amérique espagnole) ou au Brésil. Les navires portugais ramènent du bois et surtout du sucre du Brésil. Ce sont souvent les navires négriers qui, une fois les esclaves originaires débarqués, chargent leurs cales de pains de sucre qu'ils rapportent à Lisbonne.

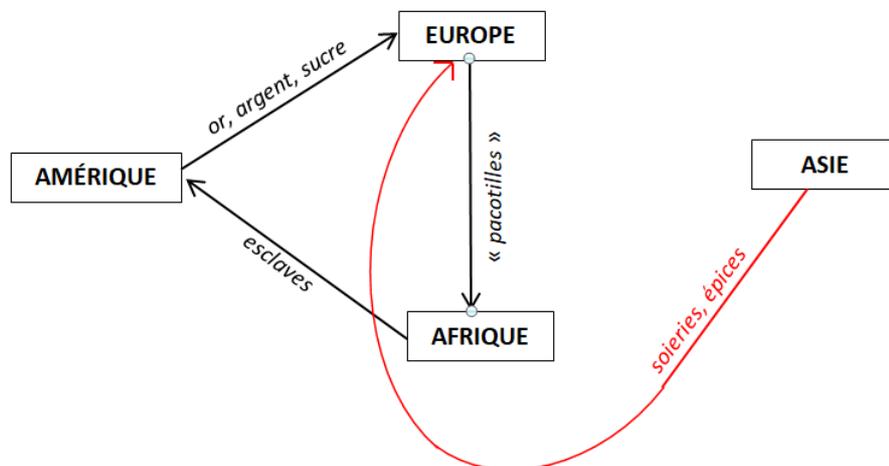
Les navires marchands espagnols se rendent en convoi dans l'empire américain pour en rapporter de l'argent (surtout) produit à Zacatecas et Potosi, de l'or ainsi que divers produits tropicaux. À partir du milieu du siècle, ils rapportent aussi du sucre des Antilles. Mais la production sucrière des Antilles se développe surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les Espagnols se rendent aussi aux Philippines par l'ouest pour en rapporter des épices.

3. Lisbonne est située sur la côte Sud du Portugal, sur l'Atlantique. Elle s'étend le long du Tage, un fleuve très large par lequel la ville est en contact avec l'océan. C'est la capitale du pays (on y distingue le palais royal) et, à ce titre, elle dispose d'un vaste marché de consommation favorable au commerce. Toute la ville est tournée vers l'océan et le commerce maritime : elle dispose d'un arsenal, de nombreux quais où s'amarrent les navires. Le palais royal, à l'origine sur une colline, a été déplacé à proximité du Tage. De grandes places permettent le débarquement des marchandises.

4. Le déclin de Venise est à mettre en relation avec le développement du commerce atlantique. En effet, les épices que les Portugais vont chercher par la mer sont moins chères que celles qui proviennent en Europe par la Méditerranée et qui passent par des intermédiaires musulmans. Il en résulte que les marchands vénitiens sont « étourdis par la nouvelle des arrivages d'épices à Lisbonne ». Anvers, au contraire, redistribue les épices et produits tropicaux qui proviennent de Lisbonne ou de Séville en Europe du Nord-Ouest.

Bilan

Titre : Les nouveaux flux du commerce mondial



pp. 106-107 Point de passage > Le circuit de l'or et de l'argent

Au début du XVI^e siècle, l'or et l'argent sont les principaux produits exportés d'Amérique. La découverte des mines de Potosi et de Zacatecas explique que l'exportation d'argent progresse beaucoup plus que celle de l'or. Il va en résulter une très forte augmentation de la masse de monnaies d'argent et une valeur de l'or de plus en plus élevée par rapport à celle de l'argent. L'augmentation de l'arrivée de ces métaux en Espagne (ils arrivent exclusivement à Séville par décision royale, tout comme l'ensemble des produits du Nouveau Monde) va donc entraîner une baisse de leur valeur et une forte augmentation des prix dont vont profiter les marchands. À l'inverse, cette hausse des prix va défavoriser ceux qui disposent de revenus fixes difficiles à réévaluer (petits seigneurs qui touchent le cens, salariés, rentiers...).

Le programme demande d'étudier le circuit de ces deux métaux précieux. Deux fois par an, des navires espagnols se rendaient en convoi en Amérique espagnole protégés par la flotte royale, l'Armada. Ils se rendaient à Carthagène ou à Veracruz où ils chargeaient les produits tropicaux et les métaux précieux. Les navires de Veracruz chargeaient notamment l'argent de Zacatecas et ceux de Carthagène l'argent de Potosi qui leur parvenait de Lima. Les navires de Veracruz et Carthagène se retrouvaient ensuite à Cuba où ils pouvaient encore charger des marchandises puis repartaient en convoi vers Séville, seul port d'arrivée autorisé par le roi (texte 1 p. 104).

Une fois arrivés, les navires marchands débarquaient leurs marchandises et un cinquième de celles-ci devait être versées à la Casa de Contratación, c'est-à-dire la Maison royale du commerce. Ainsi 20 % de l'or et de l'argent (qui représentaient 75 % des importations atlantiques de l'Espagne en valeur au XVI^e siècle) revenait au roi. L'argent partait en grande partie à Anvers.

L'argent permettait à l'Espagne d'importer tout type de produits alimentaires et de marchandises de luxe qui a fait notamment de la cour la première d'Europe jusqu'au XVII^e siècle. L'afflux d'argent et d'or en Espagne, et donc en Europe, a entraîné une forte hausse des prix, mais a aussi nui au développement de l'Espagne puisque celle-ci n'avait pas besoin de produire sur place ce qu'elle pouvait acheter ailleurs.

Réponses aux questions p. 107

Parcours 1

1. Pour l'argent : Zacatecas au Mexique, Potosi au Pérou ; pour l'or : la Colombie.

2. Des galions (navires marchands armés de canons) venus d'Europe en convoi attendent les métaux précieux (et autres produits) à Carthagène et Veracruz. Ils viennent deux fois par an.

L'argent exploité à Potosi est transporté par voie maritime et terrestre jusqu'à Carthagène alors que l'or arrive par voie terrestre jusqu'à la ville. Plus au nord, l'argent de Zacatecas provient par terre jusqu'à Veracruz où une partie des navires du convoi sont venus mouiller. Chargés de leurs métaux (déjà sous forme de pièces qui étaient frappées sur place), les navires de Veracruz et Carthagène se retrouvent à Cuba d'où ils reviennent en convoi protégé par l'Armada (la flotte royale) jusqu'à Séville. Le déplacement des convois est décrit dans le texte 1 p. 104. Les navires remontaient ensuite le Guadalquivir jusqu'à Séville (voir carte p. 116).

3. Séville a deux atouts : elle est située sur le Guadalquivir qui débouche sur l'Atlantique et est le seul port d'Espagne où peuvent aborder les navires du Nouveau Monde par décision royale. L'or et l'argent partent ensuite vers Anvers et Gênes et, à partir de là, vers toute l'Europe. Un cinquième des métaux précieux revient au roi (comme de tout produit arrivant à Séville).

4. L'arrivée d'or et d'argent est de plus en plus importante jusqu'en 1600, puis diminue un peu, tout en restant à un haut niveau. Les prix en Espagne et en Europe augmentent fortement jusqu'en 1600.

Bilan (nb : dans l'exemplaire élève, une question de synthèse a été ajoutée > « En vous appuyant sur les documents, décrivez le circuit de l'or et de l'argent : les lieux de production, les routes et les acteurs du commerce, le port d'arrivée. »)

La synthèse reprend les réponses aux questions dans l'ordre.

On pourra situer les lieux de production (carte 2) et les décrire en s'appuyant sur le document 3 p. 95 et le document 1 p. 100 (les images de l'exploitation de l'argent et de l'or).

Pour les routes et les acteurs du commerce, l'élève pourra utiliser la carte 2 et le texte 4.

Enfin, pour le port d'arrivée et l'évolution du trafic, les documents 3 à 5. L'élève pourra aussi passer par le texte sur le port de Séville (exercice 1 p. 116).

Parcours 2

Les lieux d'exploitation	Argent : Zacatecas (Mexique) et Potosi (Pérou). Or : Colombie surtout.
Les itinéraires	Réponse à la question 2.
Le lieu d'arrivée et de redistribution	Séville : document 4 et exercice 1 p. 116.
L'évolution du trafic	Document 5 : forte augmentation au XVI ^e siècle, déséquilibre croissant argent-or, inflation.

pp. 108-109 Point de passage > L'économie sucrière et l'esclavage au Brésil

Le Brésil, découvert par Cabral en 1500, attire peu les Portugais au début du XVI^e siècle parce qu'on n'y découvre pas de métaux précieux (on trouvera de l'or en quantité au XVIII^e siècle). La seule richesse qu'on y exploite est un bois rouge qui permet de faire de beaux meubles et qui donne son nom au pays. Mais tout change avec le début de la canne à sucre.

L'économie sucrière au Brésil inaugure les transformations économiques et commerciales des XVI^e et XVII^e siècles. En effet, avec le début du cycle du sucre au Brésil en 1570 (après celui de Madère et Sao Tomé), la traite atlantique se développe. La canne à sucre nécessite une main-d'œuvre nombreuse, alors que les Amérindiens sont relativement rares sur le littoral brésilien et se retirent vers l'intérieur des terres avec l'arrivée des Portugais. Les chasseurs d'esclaves qui poursuivent les Indiens à l'intérieur du pays n'en ramènent pas suffisamment. L'utilisation d'esclaves d'Afrique apparaît alors comme le seul moyen de développer la production de canne à sucre, comme l'avait fait avant Sao Tomé, une île portugaise d'Afrique. C'est un nouveau système qui se met ainsi en place. Dans le cas du Brésil, le commerce est d'abord triangulaire : les navires négriers portugais se fournissent d'esclaves en Afrique qu'ils livrent au Brésil et reviennent au Portugal avec le sucre. Mais, peu à peu, la traite des Noirs devient un trafic en droiture ; ce sont des navires négriers du Brésil qui se rendent en Angola pour chercher des esclaves, alors que le sucre est acheminé vers l'Europe par des navires portugais ou européens qui viennent le chercher d'Europe.

L'économie sucrière est fondatrice du Brésil des Temps modernes, avec la naissance de très grandes plantations ; une grande proportion d'habitants d'origine africaine et un fort métissage sur les littoraux ; le maintien d'une présence indigène à l'intérieur des terres qui reste séparée de la nouvelle population et qui peut ainsi maintenir ses traditions culturelles dans ces régions.

C'est l'amorce de ce changement mondial important lié à l'essor de la production de sucre que l'on évoque à partir de l'exemple brésilien au XVI^e siècle et qui doit être poursuivi par l'analyse des débuts de la traite atlantique dans le dossier suivant (pp. 110-111).

Réponses aux questions p. 109

Parcours 1

1. Madère est situé au sud du Portugal en face du Maroc actuel et Sao Tomé est une île du golfe de Guinée. L'économie sucrière a souffert du manque de main-d'œuvre à Madère qui était éloignée des côtes d'Afrique noire. Sao Tomé, très proche de la côte africaine, a dû subir des révoltes d'esclaves qui pouvaient espérer rejoindre leur patrie proche. Le Brésil a bénéficié d'une nature très favorable à la canne à sucre et par ailleurs, les esclaves éloignés de chez eux, souvent de diverses origines, se révoltaient rarement. En revanche, certains s'enfuyaient pour vivre en communauté à l'intérieur des terres. Mais les planteurs entretenaient des chasseurs d'esclaves qui partaient à leurs recherches et s'ils étaient rattrapés, ils subissaient le fouet, risquaient l'amputation puis la mort en cas de récurrence.

2. Une plantation de canne à sucre – appelée *sesmaria* – était composée d'un vaste domaine consacré entièrement à la canne avec en son centre un *engenho* (un moulin à sucre avec les bâtiments nécessaires à la transformation de la canne), la demeure du maître de l'*engenho*, une chapelle, les demeures des esclaves (non visibles sur le tableau). Ainsi l'on voit sur le tableau de Frans Post (un Hollandais qui a parcouru le Brésil à cette époque) le moulin à eau qui permet de broyer la canne et divers travaux qui ont lieu sous le bâtiment comme la purification du sucre dans les chaudières (à gauche du bâtiment) et la formation de pains de sucre après séchage sur de grandes nattes. Des charrettes tirées par des bœufs apportent la canne jusqu'au moulin. Celle-ci a souvent été au préalable apporté par barques ou bateau jusqu'à proximité de l'*engenho* (on remarque plusieurs navires qui transportent sans doute de la canne sur la rivière à l'arrière-plan).

3. Le sucre produit est consommé en Europe. Il y est transporté par des navires portugais ou étrangers pourvus de licences royales à partir des ports brésiliens de Pernambouc et Bahia au nord-est du Brésil, la principale région productrice (voir p. 110). Parvenu à Lisbonne, une partie du sucre est ensuite réexportée par des marchands hollandais à Amsterdam avant d'être redistribuée dans les grands ports d'Europe. C'est donc toute l'Europe et surtout les pays les plus riches d'Europe du Nord-

Ouest qui consomment le sucre brésilien. À l'époque et durant toute l'époque moderne, le sucre est un produit de luxe.

4. La production de sucre prend son essor à partir de 1570, mais on assiste à une baisse de 1600 à 1610 avant une reprise. La baisse est due à la guerre entre le Portugal et la Hollande à partir de 1600 qui rend difficiles les exportations.

L'arrivée du nombre d'esclaves au Brésil est corrélée à l'augmentation de la production sucrière et du nombre de moulins. Il progresse fortement jusqu'en 1600, puis reste très important ensuite. Ainsi, l'économie sucrière génère une importante hausse de l'esclavage en provenance d'Afrique.

Bilan

- La naissance : le cycle du sucre dans les îles portugaises puis au Brésil (question 1).
- L'organisation de la production et sa destination (questions 2 et 3).
- L'évolution de la production et ses conséquences sur l'esclavage et la traite atlantique (question 4 et, si nécessaire, dossier pp. 110-111).

Parcours 2

On montrera tout d'abord que l'économie sucrière au Brésil se met en place à partir du milieu du XVI^e siècle, en s'inspirant de ce qui s'est fait à Madère, puis à Sao Tomé, en s'appuyant sur une main-d'œuvre d'esclaves originaires d'Afrique noire. Le cycle du sucre au Brésil commence réellement en 1570 et s'étend jusqu'en 1670.

On montre ensuite comment s'organise la production dans le cadre des grandes plantations de canne à sucre, les *sesmarias*. La canne parvient au centre de la plantation, où elle est pressée par le moulin (*l'engenho*), puis purifiée dans des chaudières avant d'être transformée en pains de sucre (que l'on peut voir sur l'image avec leurs formes coniques).

Le sucre est ensuite exporté vers Lisbonne et redistribué dans l'Europe du Nord-Ouest à partir d'Amsterdam.

La production augmente donc fortement à partir de 1570, ainsi que le nombre de moulins à sucre. Le nombre d'esclaves aussi, surtout entre 1575 et 1600, au début du cycle, car l'économie sucrière repose sur eux. La traite atlantique prend son essor à cette époque, quand la demande brésilienne d'esclaves s'accroît, et se réoriente vers le Brésil (voir le graphique 5 p. 111). Mais, à partir du milieu du XVII^e siècle, le sucre brésilien subit la concurrence du sucre antillais qui bénéficie d'une plus grande proximité de l'Europe.

pp. 110-111 Étude > Les débuts de la traite atlantique

Ce dossier est à étudier dans la continuité de celui sur l'économie sucrière au Brésil, mais peut être étudié avant. De fait, la traite atlantique prend son essor avec le développement de la production de canne au Brésil, qui nécessite une main-d'œuvre nombreuse, alors que la main-d'œuvre amérindienne est insuffisante. Les navires négriers portugais disposent aussi du monopole de vente des esclaves dans l'Amérique espagnole, *l'asiento*. Il existait cependant un trafic illégal d'esclaves pratiqué par des navires contrebandiers anglais et français.

Le dossier permet aussi d'aborder le sort des esclaves durant la traversée. Les élèves ont déjà des connaissances sur ce sujet qui a été traité de façon approfondie en classe de 4^e (en début d'année) et auquel ils s'intéressent. Néanmoins, ils connaissent la situation du XVIII^e siècle et non celle du XVI^e siècle. Au XVI^e siècle, les conditions de la traversée étaient plus dures qu'au XVIII^e siècle. La mortalité était très forte lors de la traversée même lorsqu'elle concerne le passage de l'Angola au Brésil.

Au XVI^e siècle, la traite atlantique prend son essor vers l'Amérique espagnole à mesure que la population amérindienne décline et que se développent les plantations. Mais comme le montre le graphique (document 5), la traite des esclaves vers le Brésil l'emporte rapidement sur celle vers l'Amérique espagnole. De fait, c'est l'économie sucrière qui entraîne « l'explosion » de la traite. Vers

1625, le développement de la canne vers les Antilles françaises et anglaises entraînera un nouveau flux vers les Antilles à partir du XVII^e siècle qui deviendra considérable au XVIII^e siècle.

La traite atlantique ne doit pas faire oublier qu'à cette époque l'esclavage était important en Afrique et qu'il existait donc une traite interne. Que par ailleurs la traite transsaharienne – à travers le Sahara – et la traite orientale – à travers la mer Rouge – existaient depuis le VIII^e siècle, pratiquées par les peuples du désert pour fournir des esclaves au monde arabe du pourtour méditerranéen. Mais la traite atlantique, qui s'intensifie et s'industrialise au XVIII^e siècle, a concerné un très grand nombre d'esclaves venus d'une même région (l'Afrique de l'Ouest) sur un temps très court (trois siècles environ) ; elle a « vidé » certaines régions de l'Afrique qui subissaient les razzias et créé au contraire des poches de fort peuplement correspondant aux zones de refuge. Elle a entraîné une forte augmentation des guerres en Afrique (entre peuples qui razziaient et ceux qui étaient razziés). Elle a séparé des individus de leur terre, de leur peuple et de leurs familles (qui étaient souvent éclatées à l'arrivée) et privé les esclaves de tout espoir de retour en Afrique. Les travaux d'Olivier Grenouilleau sont à ces égards riches d'enseignement (*Les Traites négrières. Essai d'histoire globale*, Gallimard, 2004).

Le dossier permet ici d'étudier le trajet de la traite au XVI^e siècle, les conditions du transport pour les esclaves, et l'évolution de la traite atlantique du début du XVI^e siècle à 1625 au moment où l'on commence à fournir les Antilles pour les plantations de canne à sucre.

Réponses aux questions p. 111

1. Les navires portugais bénéficient à cette époque d'un quasi-monopole de la traite. Partis de Lisbonne, ils se rendent dans leurs comptoirs africains à Gorée (Sénégal), dans le golfe de Guinée et en Angola pour se procurer des esclaves qu'ils revendent dans l'Amérique espagnole (ils bénéficient de l'*asiento*, c'est-à-dire du monopole de la vente d'esclaves dans l'empire espagnol donné par le roi d'Espagne). D'autres navires vont au Brésil en particulier vers le Nordeste (qui est la région la plus demandeuse d'esclaves du fait du développement de la culture de la canne), à Pernambouc et à Bahia.

On remarquera un autre trajet qui va prendre de l'importance à partir du XVII^e siècle, c'est le trajet direct du Brésil à l'Angola. Les navires portugais du Brésil (on pourrait donc dire brésiliens) vont à partir de cette époque chercher directement les esclaves en Angola. C'est pourquoi les expéditions négrières parties de Lisbonne sont si peu nombreuses aux XVII^e - XVIII^e siècles (comme le montre la carte 3 p. 260).

L'appel des Espagnols aux Portugais pour la traite s'explique par la présence portugaise en Afrique depuis le XVI^e siècle. Les Portugais disposent de comptoirs, ce qui n'est pas le cas des Espagnols. Le traité de Tordesillas en 1494 a d'ailleurs réservé cette région du monde aux Portugais (le tracé du partage apparaît sur la carte 1).

2. Les hommes sont à fond de cale, les femmes sont au-dessus dans le second entrepont, enfin les enfants qui représentent un moindre danger et qui sont plus fragiles sont dans le premier entrepont. Ils sont donc séparés en fonction de l'âge et du sexe.

3. Les conditions de transport sont très dures pour les esclaves lors de la traversée vers le Brésil. Ils sont entassés, ils ont des sentines mais « ils se soulagent sur eux par peur de perdre leur place ». Cette promiscuité dans des espaces qui ne sont pas aérés crée une chaleur suffocante et une odeur intolérable. Bien entendu les maladies se développent et la mortalité est très forte. C'est ce que montre le document 6 : lors de la traversée de l'Angola vers le Brésil durant l'année 1625, environ la moitié des esclaves décède de maladie, d'asphyxie, d'épuisement (ce sont les causes relevées par l'historien Frédéric Mauro dans les sources qu'il a analysées). Cette mortalité est bien plus considérable qu'au XVIII^e siècle où l'on avait pris conscience de la nécessité de préserver les esclaves pour qu'ils arrivent en bonne santé sur les lieux de vente.

4. Carthagène est donc un port de Colombie, où débarquaient les esclaves apportés par les navires portugais et destinés à l'empire espagnol. Tout comme les textes précédents, ce témoignage du début du XVII^e siècle montre bien que les esclaves étaient à cette époque maltraités : ils sont enfermés dans les entreponts où la chaleur est étouffante et où la puanteur provoque des nausées

(le témoignage recoupe celui du franciscain Carli, texte 2) ; ils sont attachés au cou et aux pieds ; ils sont mal nourris (ils mangent toutes les 24 heures une écuelle de farine) et boivent à peine ; ils reçoivent des coups de bâton ou de fouet et sont insultés. On soulignera que ce texte est un témoignage et donc un document de première source, le prêtre Alonso de Sandoval vivait à Carthagène à l'époque des faits et se rendait souvent près des navires qui accostaient dans le port.

5. Le trafic des esclaves augmente au cours du siècle avec une légère baisse dans la première moitié du XVII^e siècle due aux guerres navales européennes. L'autre évolution est la place croissante du trafic d'esclaves vers le Brésil ; elle est liée au développement de l'économie sucrière dans ce pays à partir de 1570, qui s'appuyait sur une main-d'œuvre esclave.

Bilan

- Le trajet de la traite (carte 1, réponse à la question 1).
- Les conditions de transport (documents 2, 3, 4 et 6, réponses aux questions 2, 3 et 4).
- L'évolution de la traite (document 5, réponse à la question 5).

pp. 112-113 Étude > Le progrès de la connaissance du monde

Le chapitre se clôt sur les conséquences culturelles des grandes découvertes pour les Européens. Ce dossier répond à l'objectif du programme « le progrès de la connaissance du monde » : progrès de la connaissance géographique du monde ; meilleures connaissances des plantes et des animaux ; meilleures connaissances des civilisations. Ces découvertes créent un doute sur les connaissances et les opinions admises qui peuvent donc être remises en question. Le texte 6 prépare au chapitre suivant sur l'humanisme et la réforme.

Réponses aux questions p. 113

1.

Plantes américaines	Plantes européennes
Ananas - pétun (tabac) - orange - citron	Chardon - artichaut - melon - framboise - orange - citron

2. Ce texte, qui date de 1524, évoque la découverte de l'Amérique (un nouveau continent qui « s'interpose » entre l'Europe et l'Asie), qui est appelé « Nouveau Monde » par Verrazano. En revanche, il se trompe en pensant que cette terre est rattachée à la Norvège et à la Russie, mais il reste prudent (est « peut-être » rattachée). Cette découverte remet en cause l'idée d'Aristote selon lequel l'océan Occidental (Atlantique) ne faisait qu'un avec l'océan Oriental (Pacifique) ; cette idée admise datait donc de l'Antiquité grecque et n'avait jusque-là jamais été remise en question.

3. La carte date de 1543. Le trait qui y figure représente le trajet de Magellan. On peut notamment y distinguer, bien mis en valeur, le détroit de Magellan (appelé ainsi). On se situe donc après la découverte de l'Amérique et après celle du détroit de Magellan qui a permis de passer d'un océan à l'autre. Les tentatives des explorateurs pour traverser le continent américain plus au nord (pour trouver une route plus rapide de l'Europe à l'Asie) ont été des échecs. Mais elles ont permis l'exploration du Nord du continent avec la découverte du Saint-Laurent par Cartier. On remarque cependant que certains espaces sont mal ou pas représentés parce que mal connus ou inconnus encore des Européens. C'est le cas du Nord et de l'extrême Sud de l'Amérique notamment. Le continent antarctique est aussi inconnu. Certains espaces ne sont pas non plus représentés à la bonne échelle.

4. Les Européens étaient frappés par la nudité des Amérindiens. On remarquera que les vêtements sur la gravure sont disposés de telle façon qu'ils cachent les sexes des hommes et des femmes et que les seins de ces dernières sont réduits à peu de choses pour déssexualiser les corps. Curieux à une époque où la nudité de la statuaire grecque était à la mode et où elle ne se cache pas dans les fresques de Michel-Ange. En fait, il fallait gommer l'évocation de la sensualité que l'on supposait des Indiens et qui faisait peur.

5. Le Nouveau Monde est grand et jeune, c'est-à-dire peuplé de civilisations primitives, où la population ne connaît « ni poids, ni mesure, ni vêtements, ni blés, ni vignes », ce qui est bien sûr

faux, sauf pour le blé et les vignes. Néanmoins, Montaigne semble craindre le déclin de l'Europe face à ce nouveau continent amené à se développer. C'est un sentiment de nostalgie et de crainte dans l'avenir qui ressort ainsi, celui d'un monde qui va devenir vieux (l'Europe) alors que le Nouveau Monde entrera « dans la lumière ».

Bilan

- Pour les connaissances nouvelles, on évoquera les nouvelles cartes, les plantes et les animaux découverts, les nouvelles civilisations.
- Qui remettent les opinions admises sur : le monde et sa configuration, l'Église (qui ne connaissait pas l'existence de l'Amérique), les Anciens (ainsi les erreurs d'Aristote), la civilisation européenne (on vit différemment ailleurs, on s'habille différemment...).

pp. 116-119 Exercices

p. 116 Analyser deux documents > Séville, un grand port atlantique du XVI^e siècle enrichi par le commerce atlantique

1. Il s'agit de deux documents de la fin du XVI^e siècle sur Séville à cette époque. Le document 1 est un plan de Séville de Joris Hoefnagel datant de 1588. Le document 2 est un récit de l'Espagnol Alonso Morgado en 1587, près d'un siècle après la découverte de l'Amérique, alors que celle-ci est déjà en partie conquise.
2. Séville se trouve dans un site favorable. Elle s'étend dans une vaste plaine où coule le Guadalquivir et où l'agriculture est florissante. La ville est située à environ 60 km de l'océan Atlantique, auquel elle est reliée par le fleuve. Ainsi elle est bien située pour faire du commerce avec l'Amérique. Par ailleurs, la ville est protégée par le fleuve, mais aussi par deux lignes de remparts. Le pont qui permet de traverser le cours d'eau et d'accéder à la ville est surplombé par une forteresse qui en garde l'accès.
3. Selon Alonso Morgado, la ville communique avec « toutes les parties du monde », avant tout avec les « Indes occidentales » c'est-à-dire avec l'Amérique, mais aussi avec de nombreux pays d'Europe : on y trouve des marchandises de Flandre, de Grèce, de Gênes, de France, d'Italie, d'Angleterre, du Nord de l'Europe, du Portugal. On y trouve aussi sans doute des marchandises des « Indes orientales » c'est-à-dire d'Asie (soies, pierres précieuses).
4. Les navires marchands partent en Amérique en convoi (deux fois par an) protégés par la marine royale (l'Armada). Ils vont y chercher les produits d'Amérique, « des trésors d'or et d'argent » de leurs mines. Ils en rapportent aussi divers produits tropicaux, en particulier du sucre et de l'indigo. Au retour, après avoir rempli leurs cales de métaux et de marchandises, les navires se regroupent à Cuba et reviennent en convoi à Séville. Il faudra souligner que Séville est le seul port d'Espagne habilité à commercer avec l'Amérique espagnole.
5. Les relations de Séville avec le monde extérieur ne sont pas seulement commerciales. Elle envoie aussi en Amérique « des religieux et des saints hommes pour prêcher l'Évangile », c'est-à-dire des missionnaires pour christianiser les populations locales, ainsi que des hommes « pour administrer la justice » et de nombreux colons.
6. Grâce à ce commerce florissant de Séville avec le monde, la ville s'enrichit. On y trouve des produits du monde entier et « beaucoup de rues de Séville montrent une grande richesse ». L'État profite aussi de ce commerce puisque 20 % des marchandises d'Amérique lui sont versées à la Casa de la Contratacion (y compris or et argent). Mais cet enrichissement n'est pas sans revers. L'afflux d'or et d'argent entraîne une forte hausse des prix en Espagne et en Europe (« or et argent arrivent avec une telle abondance que leur valeur a baissé »).

p. 117 Analyser un document > La destruction des Indiens d'Amérique

1. Il s'agit de *La Très Brève Relation de la destruction des Indes* écrite par le moine dominicain devenue évêque du Chiapas Bartolomé de Las Casas et publié en 1552. Celui-ci est un défenseur des

Amérindiens. Il vient de participer à la controverse de Valladolid face à Sepúlveda. Il condamne les violences dont les Amérindiens sont les victimes.

2. D'après l'auteur, la conquête espagnole a entraîné une forte chute de la population indienne. Il cite le chiffre de 12 millions de morts, hommes, femmes et enfants en quarante ans. Il pense même que le chiffre peut atteindre 15 millions. Ce n'est sans doute pas très éloigné de la vérité.

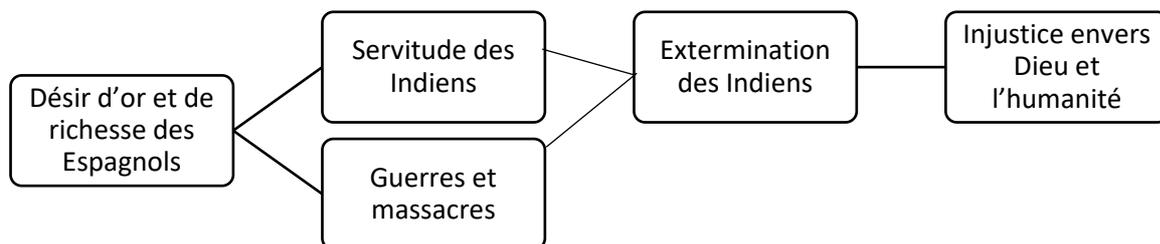
3. Pour lui, cet effondrement démographique s'explique par les guerres injustes et violentes des Espagnols contre les Indiens ainsi que « la servitude », c'est-à-dire les travaux forcés dans les mines et sur les plantations. On remarquera que l'auteur ne cite pas le choc microbien dû aux maladies européennes contre lesquelles les Indiens n'étaient pas immunisés et qui sont sans doute la principale cause de mortalité. Soit il ne s'en était pas rendu compte (pourtant des maladies comme la variole se traduisaient par la multiplication de bubons sur le corps), soit il n'en parle pas car il craint de minimiser le rôle des guerres de conquête dans la baisse de la population indienne.

4. Les Espagnols ont commis ces massacres essentiellement pour s'enrichir, avoir de l'or. En effet, la conquête et l'asservissement des Indiens permettait d'exploiter l'or et l'argent de l'Amérique. Les Indiens étaient aussi utilisés dans les grandes plantations, avant d'être peu à peu remplacés par les esclaves en provenance d'Afrique.

5. Il s'agit pour lui d'une injustice envers Dieu et l'humanité :

- les Indiens ont été traités comme des animaux et même pire ;
- ils étaient pourtant humbles, patients et n'avaient jamais fait de mal aux chrétiens et donc rien ne peut justifier la violence contre eux ;
- ils ont souvent été tués avant d'être baptisés et donc l'objectif pieux de convertir ces populations n'a pas été tenu.

6. **Titre** : La destruction des Indiens d'Amérique selon Las Casas



p. 118 Analyser deux documents > La situation sociale des Métis d'Amérique au XVI^e siècle

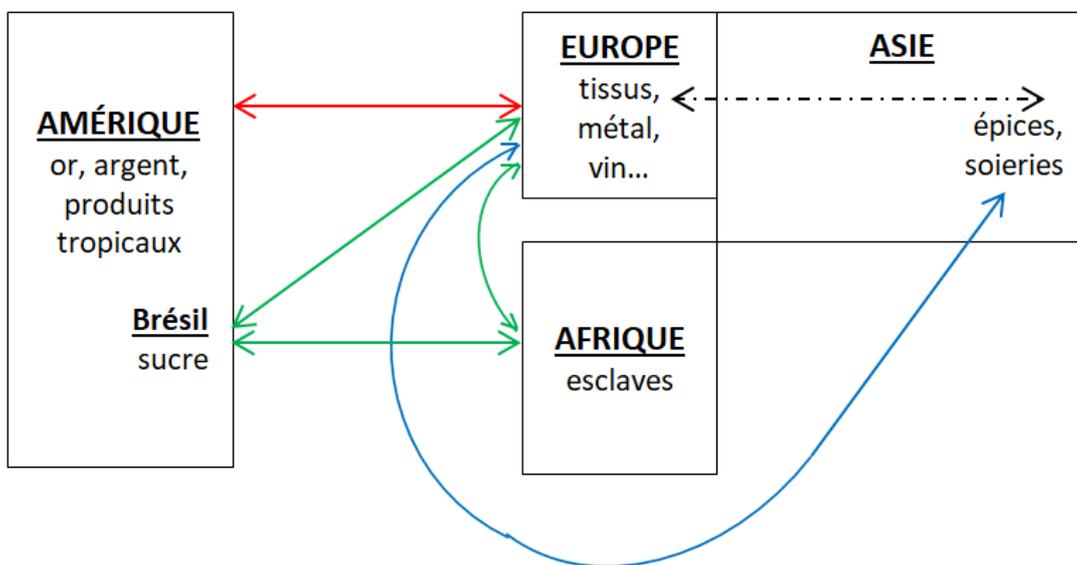
Le document 1 est un texte d'un historien contemporain, Bernard Lavallé. Il s'agit d'une biographie d'un Métis brésilien, l'Inca Garcilaso de la Vega, qui a vécu de 1539 à 1616. Ce n'est donc pas un texte source. Le document 2 est une cédule royale, c'est-à-dire une loi du roi d'Espagne de 1600 concernant les Métis dans les emplois publics. Les deux textes concernent donc les Métis du Brésil au XVI^e siècle.

Les Métis du Brésil pouvaient avoir une bonne situation sociale au XVI^e siècle. C'est ce que montre la biographie de Garcilaso de la Vega, fils d'un conquistador et d'une princesse inca. Après la séparation de ses parents, il est pris en charge par son père et élevé avec les autres fils de conquérants, puis part en Espagne où « il jouit d'une bonne situation sociale ». Il écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire coloniale de l'Amérique. Dans le document 2, il apparaît que les Métis ont des fonctions et des charges administratives importantes. Ils sont *corregors* ou *corregidores* (fonctionnaires royaux), *alcades mayores* (maires), échevins (conseillers municipaux), notaires.... Le roi d'Espagne s'en étonne, souhaitant que les Métis n'occupent pas ce type d'emplois car cela se fait aux dépens des Blancs espagnols.

On peut donc nuancer cette bonne situation. Tout d’abord, il ne semble pas naturel au roi d’Espagne que des Métis occupent une fonction importante dans l’empire espagnol. Par ailleurs, il existe divers niveaux de métissage. Si les enfants métis d’Espagnols, croisement de Blanc et d’Indienne, peuvent disposer d’une fonction avantageuse, il n’en est pas de même des croisements d’Indiens et de Noirs ou même sans doute d’Espagnols et d’esclaves noirs. La lettre du roi d’Espagne au vice-roi du Pérou du 10 avril 1609 (texte 5 p. 101) le montre bien. Il lui semble important que les Métis (au sens large) fassent les corvées dans les mines de Potosi au même titre que les Indiens et versent des impôts. Ainsi, la situation des Métis, au sens large, est fluctuante dans l’Amérique espagnole. Si certains bénéficient d’une situation avantageuse qui les apparente à celles des colons espagnols, d’autres au contraire sont asservis ou risquent de l’être au même titre que les Indiens.

p. 118 Réaliser un schéma > Les échanges au XVI^e siècle

Titre : Les échanges au XVI^e siècle



- <.....> ancienne route des épices et de la soie
- <—> route portugaise vers l’Asie
- <—> route portugaise transatlantique
- <—> route espagnole transatlantique

p. 119 Répondre à une question problématisée > Comment la conquête et l’occupation de l’Amérique par l’Espagne et le Portugal transforment-elles le continent américain au XVI^e siècle ?

1. Partie I. Les informations sont données dans l’ordre de la rédaction. Chaque sous-partie devra correspondre à un paragraphe. Par ailleurs, l’élève devra utiliser tous les termes indiqués. Il pourra s’appuyer sur le paragraphe A. 1. de la leçon p. 114.

2. Partie II. L’ordre le plus cohérent est celui-ci, mais un autre peut être adopté :

- les colons espagnols : *encomienda*, mines et plantations ;
- les Indiens, leur évolution, les esclaves noirs pour les remplacer ;
- le Brésil, économie sucrière et esclavage ;
- la défense des Indiens par Las Casas.

3. Partie III.

A. L’essor du commerce entre l’Europe et l’Amérique

B. La naissance de la traite atlantique entre l’Afrique et l’Amérique

4. Conclusion

Ainsi les Espagnols et les Portugais ont conquis une grande partie de l’Amérique au XVI^e siècle. La population du continent a été transformée avec l’arrivée des Espagnols et des Portugais, la baisse de la population indienne, l’arrivée des esclaves d’Afrique et le développement du métissage. Avec la colonisation, l’Amérique s’ouvre sur le monde en développant son commerce avec l’Europe et l’Afrique.

4 Humanisme, Renaissance et réformes religieuses : les mutations de l'Europe

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité.

On peut mettre en avant :

- l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ;
- un nouveau rapport aux textes de la tradition ;
- une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ;
- les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.

Points de passage et d'ouverture

- 1508 – Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la chapelle Sixtine
- Érasme, prince des humanistes
- 1517 – Luther ouvre le temps des réformes

La logique du chapitre

Dans le cadre du programme, on aborde le chapitre avec la naissance de l'imprimerie et de l'humanisme, en mettant en avant la rupture avec le Moyen Âge et l'effervescence intellectuelle qui caractérise la période. Puis on étudie la Renaissance artistique qui s'appuie sur les mêmes fondements que l'humanisme, l'intérêt pour l'antiquité gréco-romaine et la place de l'homme au cœur des œuvres. On peut l'aborder par l'étude des grandes caractéristiques de la Renaissance artistique italienne aux xv^e et xvi^e siècles et le point de passage obligatoire du programme : « 1508 – Michel-Ange entreprend la fresque de la chapelle Sixtine ». On montrera ensuite que l'Italie influence l'art européen du xvi^e siècle.

Le développement de l'esprit critique amène une remise en cause de l'Église catholique. Luther ouvre l'ère des réformes religieuses en critiquant le pape, en rompant avec l'Église catholique et en fondant une nouvelle Église. Puis le protestantisme se diversifie (anglicanisme, calvinisme) et l'Église catholique réagit à la poussée du protestantisme en se réformant (réforme catholique). À la fin du xvi^e siècle, l'Europe chrétienne se divise donc entre catholiques, orthodoxes et protestants. On localisera les aires religieuses sur la carte de l'Europe à la fin du xvi^e siècle.

Pour aller plus loin

Bibliographie

Sur l'humanisme et la Renaissance :

- Denis Crouzet, *L'Humanisme à l'épreuve de l'Europe, XV^e-XVI^e siècles*, Champ Vallon, 2019.
- Pascal Brioist, *La Renaissance, 1475-1550*, Atlande, 2003.
- Peter Burke, *La Renaissance européenne*, « Points », Le Seuil, 2002.

Sur la religion :

- Jean Delumeau, *Naissance et affirmation de la réforme*, « Nouvelle Clio », PUF, 1973 (réédition 2012).
- Bernard Cottret, *Histoire de la réforme protestante*, Tempus, 2010.

Sites Internet

Sur le plafond de la chapelle Sixtine : site du Musée du Vatican (« Musée », puis « Chapelle Sixtine », puis « Voûte »).

<http://www.museivaticani.va/content/museivaticani/fr/collezioni/musei/cappella-sistina/volta.html>

pp. 122-123 Ouverture

Le **document 1** est une huile sur bois (*et non sur toile, erreur dans la légende corrigée dans l'exemplaire élève*) de plus de 2 mètres sur 2 mètres du Flamand Hans Holbein le Jeune datant de 1533. Elle peut être vue comme une célébration des valeurs de l'humanisme, notamment en raison de la portée symbolique des objets sur l'étagère entre les deux personnages :

- étagère du bas : globe terrestre ; livre d'arithmétique, équerre, et compas ; luths et flutes et livre de chants sacrés ;

- étagère supérieure : globe céleste, trois horloges solaires, ainsi que deux quadrants et un torquetum (instruments de mesure).

On notera au premier plan la plus célèbre anamorphose de l'histoire de la peinture. Cette forme qui ressemble à un os de seiche se révèle être un crâne humain depuis un point de vue oblique. Dans l'angle supérieur gauche du tableau, un crucifix.

La carte (**document 2**) peut être associée à ce document. Elle présente les grands foyers de l'humanisme, régions d'effervescence intellectuelle, mais aussi artistique du XVI^e siècle.

Le **document 3** permet d'aborder l'autre aspect du chapitre : la réforme religieuse, à travers l'image de Luther qui « ouvre le temps des réformes » (point de passage) Cette représentation de Luther en train de lire la Bible dans un temple est un détail du document 4 p. 141.

pp. 124-125 Étude > L'imprimerie et ses conséquences

On étudie la révolution technique apportée par l'imprimerie, avant d'en présenter les conséquences sur la diffusion des idées humanistes en Europe.

Le dossier peut être étudié avant l'humanisme, mais aussi après : le document 6 fait le lien entre les premiers centres d'imprimerie et les centres d'humanisme ; le document 4 représente le Nouveau Testament traduit par Érasme, le « prince des humanistes » (étude pp. 128-129) ; enfin, la « manière de bien traduire » d'Étienne Dolet évoque le travail de traduction en langue nationale des humanistes (l'analyse de l'œuvre et de la vie de l'imprimeur humaniste peut être complétée par l'exercice 1 p. 150).

Réponses aux questions p. 125

1. Les caractères mobiles permettent de composer des plaques (correspondant à des pages) qui permettent ensuite d'imprimer des livres à de nombreux exemplaires. Les caractères sont en métal et s'usent donc lentement.

2. La production de livres augmente donc considérablement puisqu'on passe de quelques milliers d'exemplaires jusqu'en 1450 à 15 millions d'exemplaires entre 1450 et 1500 pour atteindre 210 millions sur l'ensemble du XVI^e siècle. Cela s'explique par la baisse du prix du livre grâce à l'imprimerie, mais aussi à des ouvrages plus accessibles (en langue nationale) et destinés à un plus large public.

3. Les premiers livres imprimés conservent une apparence de manuscrits médiévaux : ils sont de grandes dimensions, ornées d'enluminures (en noir et blanc), avec une typographie gothique qui ressemble à l'écriture manuscrite. Mais peu à peu, le livre s'affranchit de ce modèle : la simplification des lettres fait naître les styles romain et italique et sa dimension se réduit. Ainsi l'imprimerie aboutit à un appauvrissement esthétique du livre, qui fait parfois préférer les manuscrits : au XVI^e siècle, le duc d'Urbino s'enorgueillit de posséder une bibliothèque sans un seul imprimé. Par ailleurs, les textes religieux deviennent peu à peu minoritaires.

4. Les caractères mobiles ont été inventés par Johannes Gutenberg à Mayence, près du Rhin. Aux XV^e et XVI^e siècles, les imprimeries sont très nombreuses en Italie du Nord, dans la vallée du Rhin et jusqu'au Sud-Est de l'Angleterre, c'est-à-dire sur le grand axe du commerce européen Nord-Sud (qui correspond par ailleurs à l'actuelle mégapole européenne).

Bilan

Parmi les conséquences de l'imprimerie : l'augmentation du nombre de livres ; leur transformation (forme et contenu avec moins de textes religieux) ; l'essor des nouvelles idées humanistes.

pp. 126-127 Étude > L'humanisme, une vision renouvelée de l'homme

On présente le nouveau mouvement intellectuel humaniste et ce qui le caractérise : l'intérêt pour l'Antiquité et pour l'homme. Puis, on évoque des réalisations littéraires (Machiavel, Rabelais) et scientifiques (Copernic, Vésale) des humanistes.

Réponses aux questions p. 127

1. Pour son dessin, Léonard de Vinci s'inspire d'un traité d'architecture antique de Vitruve. L'homme nu, aux proportions parfaites, rappelle les sculptures antiques grecques et romaines (document 1). Dans *Pantagruel* de Rabelais, Gargantua invite son fils à être curieux de tout et notamment à étudier les langues et les auteurs de l'Antiquité grecque et romaine (document 4).

2. Pour Pic de la Mirandole, l'homme est en situation intermédiaire entre les cieux et la Terre, entre Dieu et les animaux terrestres. Il dispose d'un libre-arbitre qui le distingue des autres créatures. Il décide par lui-même de ce qu'il veut être et est capable de progrès.

3. a. Pour Gargantua, le XVI^e siècle est celui de la lumière (apportée par les lettres), alors que le Moyen Âge est ténébreux, obscur (sans bonne littérature).

b. Pantagruel doit être éduqué dans tous les domaines : les langues (surtout anciennes), l'histoire, les mathématiques (géométrie et arithmétique), la musique, l'astronomie, le droit, les sciences de la nature, la médecine...

c. À travers Gargantua, ce sont les idées humanistes qui s'expriment : l'intérêt pour l'Antiquité, l'importance de l'éducation et d'un savoir sans limites, le sentiment d'appartenir à une époque nouvelle pleine de promesses qui rompt avec le Moyen Âge.

4. Copernic émet l'hypothèse que le Soleil est le centre de l'univers et que les planètes – dont la Terre – tournent autour de lui ; que la Terre tourne sur elle-même tout en tournant autour du Soleil. Pour la première fois, Copernic propose un système héliocentrique (document 5).

Vésale multiplie les dissections et permet de faire avancer la connaissance du corps humain (document 6).

Les découvertes sont freinées par l'Église qui n'est pas prête à remettre en question les idées admises. Par ailleurs, les savants de l'époque étaient peu spécialisés et ne disposaient pas de bons instruments d'observation et d'analyse, qui apparaîtront à partir du XVII^e siècle.

5. Les principaux foyers de l'humanisme sont situés dans les régions les plus développées et marchandes de l'Europe, là où les échanges sont les plus importants, en Italie du Nord, le long de la vallée du Rhin (ouest de l'Allemagne, Pays-Bas), dans le Sud-Est de l'Angleterre, ainsi qu'à Paris. C'est là aussi qu'apparaîtront les premières imprimeries, qui permettront la diffusion des nouvelles idées.

Bilan

Quelques caractéristiques de la pensée humaniste : l'intérêt pour l'Antiquité grecque et romaine, l'intérêt pour l'homme et son bonheur, l'importance donnée à l'éducation, de nouvelles œuvres littéraires (Machiavel, Rabelais), les progrès scientifiques (Copernic, Vésale).

pp. 128-129 Point de passage > Érasme, « prince des humanistes »

Érasme est le plus connu des humanistes. Né à Rotterdam vers 1469, il commence des études religieuses en Hollande où il est ordonné prêtre. Il voyage ensuite en France, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Suisse où il meurt en 1537. Mêlant l'étude et l'enseignement, ami de nombreux humanistes comme le philosophe anglais Thomas More ou l'helléniste italien Aldo Manuce, il est un temps conseiller de Charles Quint. À côté de ses traductions d'œuvres grecques antiques, il écrit de

nombreux ouvrages dont une *Éducation du prince chrétien* pour Charles Quint, et l'*Éloge de la folie* (1509) dans lequel il se moque des philosophes et des théologiens de son temps, issus de ce « long sommeil » qui définit le Moyen Âge.

Le portrait d'Érasme (document 1) a été peint par Quentin Metsys lorsque le grand humaniste, âgé de 48 ans, séjournait à Anvers. Le tableau est un poème à la gloire de l'intelligence. Quelques livres dans une bibliothèque composent un décor ; le vêtement est cossu mais simple et sans ostentation ; le regard semble porté à la méditation. Le texte qu'Érasme écrit est la *Paraphrase de l'Épître de Saint Paul aux Corinthiens*. L'humaniste est présenté avec ses attributs familiers, les livres, et dans son activité favorite, l'écriture.

Réponses aux questions p. 129

Parcours 1

1. Érasme traduit des auteurs de l'Antiquité grecque et le Nouveau Testament dans sa version grecque (la plus fiable car la plus ancienne) en latin. Dans sa lettre à Guillaume Budé, il écrit qu'il s'intéresse aux travaux de l'anglais Thomas Linacre, auteur d'ouvrages sur la médecine antique.

Il est curieux de tout, comme les autres humanistes. Il s'intéresse aux auteurs grecs, mais aussi au texte religieux (la Bible), à l'histoire de France (Paul Émile), aux ouvrages de réflexion philosophique (*Utopia* de Thomas More), à la médecine antique (les écrits de Linacre).

2. Pour les humanistes, le Moyen Âge n'a rien produit, ce fut un « long sommeil » entre l'Antiquité et le XVI^e siècle.

3. Le plus ancien exemplaire du Nouveau Testament est un manuscrit grec qui a été traduit en latin au V^e siècle sous le nom de Vulgate. Mais cette traduction de saint Jérôme contient des erreurs. C'est pourquoi Érasme cherche à donner une version plus juste des écritures saintes en retraduisant en latin la version grecque. C'est sa connaissance du grec ancien qui le lui permet.

4. La Folie permet à Érasme de faire indirectement la critique du clergé. Le pape, les cardinaux et les évêques se comportent comme des princes, ce qui signifie qu'ils vivent dans le luxe et aiment l'argent. Ils en oublient la religion et leur rôle, la pauvreté christique et s'éloignent de la doctrine chrétienne.

C'est la Folie qui s'exprime et non Érasme directement, ce qui lui permet d'éviter la censure et une condamnation de l'Église catholique.

5. Érasme a voyagé aux Pays-Bas en Allemagne, en Italie du Nord, dans le Sud-Est de l'Angleterre, à Paris et Orléans, c'est-à-dire dans les régions marchandes et urbaines de l'Europe, là où se sont développés l'imprimerie et l'humanisme, ainsi que dans les capitales (Paris, Rome, Londres). Il rencontre de nombreux humanistes lors de ses voyages (voir carte 5), avec lesquels il entretient une correspondance (voir document 7).

6. Érasme devient le conseiller de Charles Quint et est très apprécié de François I^{er}. Il communique avec les humanistes de toute l'Europe. Il « doit écrire à un grand nombre de personnes ».

Parcours 2

Érasme lit des œuvres de l'Antiquité grecque et les traduit, et s'intéresse à la civilisation grecque ancienne.

Érasme fait une nouvelle traduction en latin des exemplaires les plus anciens du Nouveau Testament, qui étaient écrits en grec.

Dans l'*Éloge de la folie*, écrit par Érasme, la Folie critique le clergé qu'elle accuse de s'enrichir, de vivre dans le luxe et d'oublier ses fonctions religieuses.

Érasme a voyagé aux Pays-Bas, en Angleterre, en Allemagne, en Italie du Nord, à Paris et Orléans.

Érasme rencontre de nombreux humanistes lors de ses voyages et leur écrit (lettre à Budé). Il est précepteur de Charles Quint, le futur empereur du Saint-Empire romain germanique, et il est très apprécié de François I^{er}, le roi de France.

pp. 130-131 Étude > La Renaissance artistique en Italie

L'art italien connaît un bouleversement aux XV^e et XVI^e siècles. On caractérisera l'art nouveau qui prend, à l'instar des humanistes, son inspiration dans l'Antiquité gréco-romaine et s'intéresse avant tout à l'homme.

Réponses aux questions p. 131

1. Les artistes reprennent contact avec l'Antiquité en faisant le voyage à Rome et en y étudiant l'architecture antique.
2. Laurent de Médicis favorise le renouveau des arts à Florence qu'il dirige de 1469 à 1492. Il devient le mécène des artistes, en commandant des sculptures et des objets dans le nouveau style pour son jardin et son palais. Il entretient des artistes et récompense « les meilleurs travaux ».
3. Il s'agit d'une sculpture en bronze de Donatello représentant David, grande figure de l'Ancien Testament. La représentation humaine, la nudité, l'usage du bronze rappellent une sculpture grecque antique. Mais le réalisme de la représentation, le naturel de la pose, ainsi que le sujet religieux en font une sculpture d'un nouveau type.
4. Il s'agit d'un sujet religieux, le mariage de la Vierge. Les lignes de fuite, le rétrécissement des personnages et les couleurs moins distinctes avec l'éloignement donnent l'effet de perspective. On montrera que le bâtiment à l'arrière-plan est inspiré des modèles antiques romains.
5. L'architecte Palladio est un bon connaisseur des monuments antiques puisqu'il a rédigé en 1554 un livre sur les antiquités de Rome, ainsi qu'une traduction des œuvres de Vitruve, un architecte romain du I^{er} siècle. Palladio utilise les formes antiques pour les adapter aux goûts et besoins de ses contemporains pour lesquels il construit des palais, des églises et des théâtres. La Villa Rotonda, bâtie au sommet d'une colline près de Vicence en Vénétie, présente quatre façades identiques (importance de la symétrie) : des frontons, surmontés de statues à l'antique, reposent sur six colonnes à chapiteaux ioniques. La partie centrale est carrée, surmontée d'un dôme qui vient prolonger l'arrondi de la colline. Destinées à l'aristocratie marchande, les villas de Palladio devaient être agréables et susceptibles de recevoir de nombreux invités lors des réceptions. La Villa Rotonda est un modèle dont s'inspireront beaucoup d'architectes jusqu'au XVIII^e siècle. Les frontons, les colonnes ioniques, la corniche s'inspirent de l'Antiquité grecque. L'aspect général et le dôme font penser au Panthéon de Rome et donc à l'architecture romaine.

Bilan

Le rôle des mécènes (document 2), les sujets (documents 4 et 6), l'inspiration de l'Antiquité (documents 1, 4, 5).

pp. 132-135 Point de passage > Michel-Ange entreprend la fresque de la chapelle Sixtine

On mettra en évidence les nouveautés artistiques en peinture, en particulier la référence à l'Antiquité gréco-romaine et le retour à l'homme, qui est au cœur de l'œuvre.

Alors que les murs ont déjà été ornés de peintures de Botticelli et de Pietro di Cosimo, le plafond de la chapelle Sixtine est une simple voûte, décorée initialement d'un semi d'étoiles lorsque le pape Jules II en confie la réfection à Michel-Ange. Celui-ci, avant tout sculpteur et architecte, élabore un projet complexe qui met en valeur toutes les facettes de son génie. Ses talents d'architecte lui font créer en trompe-l'œil une architecture imaginaire, reprenant des formes antiques (pilastres, corniches), qui donne l'impression d'une plus grande élévation de la voûte tout en délimitant des espaces compartimentés. Le sculpteur s'exprime dans le traitement des corps représentés nus comme les statues antiques. Les scènes et les personnages choisis sont tirés de l'Ancien Testament. Parmi les plus aisément reconnaissables, la création des astres et des plantes (voir les fesses nues de Dieu !), la création de l'homme, Adam et Ève chassés du Paradis, le Déluge. Les ancêtres sont ceux du

Christ, d'après le Nouveau Testament (début de l'Évangile selon Matthieu qui commence par « Abraham engendra Isaac... » et qui finit par « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie, de laquelle naquit Jésus que l'on appelle Christ »). Quant aux sibylles antiques, elles sont représentées car l'une d'elles (la sibylle de Cumes) aurait annoncé la naissance d'un enfant issu d'une vierge.

Réponses aux questions p. 133

Parcours 1

1. La chapelle se situe près de la basilique Saint-Pierre de Rome et le commanditaire de la peinture de la voûte est le pape Jules II.
2. En 1508, Michel-Ange est déjà renommé pour ses sculptures de la Pietà et de David. Il excelle dans la sculpture.
3. La dissection lui permet de mieux connaître l'anatomie humaine.
4. La voûte est à 20 mètres de hauteur. Michel-Ange a dû peindre debout sur un échafaudage, la tête penchée en arrière (« la nuque sur son dos », document 6). La voûte est par ailleurs gigantesque, avec une surface de 1 200 m². C'est donc un travail de titan, d'autant plus que Michel-Ange peint seul.

Bilan

Voir la rédaction du parcours 2.

Parcours 2

La chapelle se situe près de la basilique Saint-Pierre de Rome et le commanditaire de la peinture de la voûte est le pape Jules II.

En 1508, Michel-Ange est renommé pour ses sculptures de la Pietà et de David. Il excelle dans la sculpture. Il connaît très bien le corps humain grâce à ses dissections et son étude de l'anatomie. Il accepte la proposition de Jules II et peint la fresque de 1508 à 1512.

La voûte est à 20 mètres de hauteur et gigantesque (1 200 m²). Michel-Ange a dû peindre seul et debout sur un échafaudage, la tête penchée en arrière (« la nuque sur son dos », document 6). C'est un travail de titan.

Réponses aux questions p. 134

Parcours 1

1. Il s'agit d'une fresque de Michel-Ange réalisée de 1508 à 1512 sur la voûte de la chapelle Sixtine, à Rome, à la demande du pape Jules II.
2. Les scènes centrales appartiennent à la Genèse, la première partie de l'Ancien Testament. La venue du Christ est annoncée par les sibylles (prophétesses de l'Antiquité) et par les prophètes de l'Ancien Testament ayant annoncé la venue d'un messie.
3. La scène 1 : Dieu crée les astres.
Scène 2 : Dieu sépare la terre des eaux.
Scène 3 : Dieu crée l'homme, Adam (*et non la lumière, erreur corrigée dans l'exemplaire élève*).
Scène 4 : Ève tirée de la côte d'Adam.
Scène 5 : Adam et Ève sont chassés du Paradis.
Scène 6 : Noé construit un autel à Dieu.
Scène 7 : Le déluge et l'arche de Noé.
4. Il s'agit de la scène du Déluge. Au fond, l'arche de Noé, où ne peuvent se réfugier que Noé et sa famille. Les autres hommes, qui cherchent à entrer dans l'arche sans y parvenir, sont dans un bateau qui coule et se réfugient en vain sur des îlots. Ils sont représentés nus et en mouvements.

5. La nudité des personnages et l'importance donnée aux corps sont propres à la sculpture grecque ; l'architecture peinte (trompe-l'œil) reprend des formes antiques : frontons, pilastres, sculptures, corniches ; la représentation de prophétesses de l'Antiquité (les sibylles).

Bilan

Il s'agit d'une peinture religieuse : représentation des scènes de la Bible (Genèse), des ancêtres de Jésus-Christ d'après la Bible.

Qui s'inspire de l'Antiquité : la nudité des personnages et l'importance donnée aux corps sont propres à la sculpture grecque ; l'architecture peinte (trompe-l'œil) reprend des formes antiques : frontons, pilastres, sculptures, corniches ; la représentation de prophétesses de l'Antiquité (les sibylles).

Qui met l'homme (l'humain) au centre de l'œuvre : foisonnement de personnages nus, création de l'homme par Dieu au centre de la voûte (ce qui n'apparaît pas clairement car toute la voûte n'est pas représentée), début de l'histoire humaine selon la Bible (de sa naissance à l'arche de Noé).

pp. 136-137 Étude > La Renaissance artistique en Europe

Cette étude permet de montrer l'influence italienne sur l'art européen au XVI^e siècle, mais aussi les limites de cette influence. On n'oubliera pas que le renouveau artistique est né de façon concomitante en Flandres (le *Portrait des époux Arnolfini* date de 1434) et en Italie (le *David* de Donatello de 1432).

Réponses aux questions p. 137

1. Le *Portrait des époux Arnolfini* et *Le Dénombrement de Bethléem* ont été réalisés aux Pays-Bas (en Flandres) ; le texte 3 évoque le peintre flamand Jan van Eyck, l'inventeur de la peinture à l'huile.

L'*Autoportrait* de Dürer est une peinture allemande. Enfin, la façade du Louvre est parisienne. On pourra aussi présenter le château de Chambord, dans le Val de Loire (voir p. 159).

2. Le commanditaire est un marchand italien qui habite Bruges.

3. La peinture à l'huile, inventée aux Pays-Bas, sèche plus vite et donne par ailleurs des couleurs éclatantes.

4. Un recensement (ou dénombrement) a été ordonné par l'empereur Auguste. Les fonctionnaires romains sont installés à l'auberge « À la couronne verte ». Marie, enceinte, arrive sur son âne, accompagnée du bœuf, et Joseph marche devant, portant, en bon charpentier, une scie sur l'épaule. Ils vont faire la queue devant le lieu du recensement. Le sujet ici est davantage un paysage de Flandres qu'un sujet religieux. La neige et l'hiver (remarquer les enfants qui se lancent des boules de neige), le paysage, l'architecture des maisons, font davantage penser à la Flandre du début du XVI^e siècle qu'à la Palestine de l'Antiquité. Le sujet religieux en devient presque invisible.

5. Les éléments inspirés de la Renaissance italienne sont la symétrie, les arcades demi-circulaires, les pilastres, les frontons triangulaires et demi-circulaires, les corniches aux limites des étages, les sculptures dans les niches, les nombreux bas-reliefs.

Bilan

Des points communs avec la Renaissance italienne : sujet religieux (document 5), portraits (documents 1 et 4), influence architecturale italienne (document 6), usage de la peinture à l'huile (document 3).

Des traits de leurs traditions nationales : intérieur et paysage flamands (documents 1 et 5), habillement allemand (document 4), architecture à la française (toits à pente en ardoise, grandes fenêtres..., document 6).

pp. 140-141 Point de passage > Luther ouvre le temps des réformes

Martin Luther (1483-1546) s'oppose au pape (protestantisme) et met en place un christianisme réformé dans ses rites comme dans ses dogmes (la Réforme).

Réponses aux questions p. 141

Parcours 1

1. La vente des indulgences sert à financer la construction de la basilique Saint-Pierre de Rome. Luther estime que les indulgences ne sauvent pas l'homme, que l'achat des indulgences se fait aux dépens de l'aide aux pauvres. Pour lui, la vente des indulgences détourne les fidèles des obligations religieuses et morales.
2. Luther est excommunié par le pape et condamné par l'empereur Charles Quint. C'est pourquoi il se réfugie auprès de Frédéric de Saxe. Luther traduit le Nouveau Testament du latin à l'allemand pour le rendre accessible à tous, sans intermédiaire. De plus, c'est la version latine d'Érasme, plus juste (voir document 4 p. 128) qui est traduite.
3. On retrouve sur l'image plusieurs éléments qui la rattachent au protestantisme : « communion sous les deux espèces » et baptême, les deux seuls sacrements du protestantisme ; lecture de la Bible ; bâtiment dépouillé de toutes représentations autres que celle du Christ.
4. Selon Luther, les paysans qui se révoltent désobéissent au commandement de Dieu (« qui prend l'épée périra par l'épée ») ; ce n'est pas aux hommes mais à Dieu de punir les méchants (ce qui est un curieux argument, puisqu'il y a bien une justice humaine).

Bilan

Voir le parcours 2.

Parcours 2

Luther rompt avec le pape : il condamne les indulgences (*95 thèses*), il brûle la bulle du pape qui exige qu'il retire ses « erreurs » (1520), puis il est excommunié par le pape (1521).

Luther fonde une nouvelle Église : il ne reconnaît que deux sacrements (baptême, communion sous les deux espèces), rejette les saints et tout autre intercesseur que le Christ, estime que les œuvres n'apportent pas le salut. Il autorise le mariage des prêtres (en fait, les pasteurs pourront se marier, mais ce ne sont pas des prêtres). Il s'appuie sur la Bible qui est lue en langue allemande dans les temples.

Luther ne remet pas en cause l'ordre social. Il condamne la révolte des paysans contre leurs seigneurs. Pour lui, les hommes n'ont pas à se révolter car, dans ce cas, ils désobéissent à la parole divine et de plus se substituent à Dieu qui a seul le pouvoir de se venger et de punir les « méchants ».

pp. 142-143 Étude > L'anglicanisme et le calvinisme

Note : une erreur de prénom s'est glissée en introduction p. 142 : il s'agit de Jean Calvin (et non François). L'erreur est corrigée dans l'exemplaire élève.

À la suite de Luther, Henri VIII est à l'origine d'une nouvelle Église protestante, dont la doctrine s'inspire des protestantismes luthérien et calviniste, tout en conservant un clergé hiérarchisé et les fastes du catholicisme. Quant à Calvin, il va donner naissance à une Église plus sévère que celle de Luther.

Réponses aux questions p. 142

1. La raison première de la séparation entre les deux Églises est le divorce d'Henri VIII avec Catherine d'Aragon que le pape n'accepte pas.

2. La doctrine protestante de l'anglicanisme (*terme ici oublié dans la question mais qui a bien été ajouté dans l'exemplaire élève*) se fixe en 1563 sous le règne de la reine Élisabeth I^{re} par la confession de foi des 39 articles.

3. Le faste des cérémonies et l'organisation de l'Église avec des évêques rattache cette Église au culte catholique. Cependant, le chef de l'Église est le roi (ou la reine) d'Angleterre.

Réponses aux questions p. 143

1. Calvin fonde sa nouvelle Église à Genève, en Suisse, en 1541.

2. Calvin interdit de jurer, de jouer de l'or ou de l'argent, de se déplacer le soir sans chandelle, de boire et manger chez un aubergiste pendant le prêche du dimanche, de danser, chanter des chansons « déshonnêtes » (c'est-à-dire grivoises), de se déguiser ou porter des masques. Les punitions sont des amendes, des jours de prison au pain et à l'eau, et des obligations rituelles (embrasser le sol...).

3. Les fidèles de la nouvelle religion doivent dénoncer ceux qui n'obéissent pas aux règlements et des surveillants sont aussi chargés de contrôler les fidèles. Les diacres doivent secourir les membres en difficulté (les pauvres et les « affligés »).

4. Le temple protestant n'a pas d'image de saints ou de la Vierge. Les vitraux sont décorés de blasons. Par ailleurs, hommes et femmes ont la tête couverte et sont habillés en noir : c'est l'austérité calviniste.

5. Le calvinisme se diffuse aux Provinces-Unies, dans le Palatinat, en Suisse, dans le royaume d'Écosse et aussi en France, dans le Sud-Ouest et le Sud-Est.

pp. 144-145 Étude > La réforme catholique

Dans la première moitié du XVI^e siècle, le protestantisme progresse. On montrera comment l'Église catholique réagit face à progression des nouvelles Églises.

Réponses aux questions p. 145

1. Le pape réunit le concile de Trente pour réformer l'Église catholique ; il soutient la création de l'ordre des jésuites qui se met à son service ; enfin, on fait construire des églises magnifiquement décorées pour émerveiller les fidèles.

2. Lors des conclusions du concile de Trente, les principes catholiques sont opposés à ceux des protestants :

- les œuvres peuvent faire obtenir le salut (ce qui n'est pas le cas chez les protestants) (2) ;

- la messe est faite en latin par un prêtre (chez les protestants, c'est la lecture de la Bible en langue courante par un pasteur) (3) ;

- les catholiques ont sept sacrements (contre deux chez les protestants) (4) ;

- les catholiques prient la Vierge et les saints (qui ne sont pas reconnus par les protestants) (5) ;

- la suprématie revient au pape (6) ;

- les prêtres doivent être célibataires (8).

L'Église cherche aussi à réformer le clergé. Pour cela, il est prévu d'ouvrir des séminaires.

3. La jeunesse est encadrée. Les enfants doivent désormais suivre une formation religieuse, le catéchisme. Certains livres sont interdits (mis à l'index) ; les jésuites, au service de la papauté, ouvrent des collèges où les élèves sont formés dans la foi catholique (« prier Dieu chaque jour » ; « réciter des prières à la Sainte-Vierge », « pratiquer les vertus dignes d'un chrétien », pratique de la confession). Les Jésuites ont été particulièrement actifs dans l'implantation de collèges (144 dès 1581).

4. Les Jésuites cherchent à stimuler les élèves par la compétition ; par ailleurs, les bons élèves encadrent les moins bons et épaulent le professeur.

5. L'église du Gesù à Rome est la principale église des Jésuites (Ignace de Loyola y est enterré). Le faste du décor contraste violemment avec le dépouillement des temples protestants (comparer avec le document 4 p. 143). Les éléments de décoration sont destinés à émerveiller les fidèles, à donner une impression de puissance, à rappeler les principes du catholicisme en opposition à ceux du protestantisme : dimensions colossales, surcharges décoratives avec pilastres, corniches, sculptures et peintures, usage de la couleur or, représentation de la Vierge et des saints. La plupart de ces décors datent du XVII^e siècle et appartiennent au style baroque.

Bilan

Comment l'Église catholique se réforme : convocation d'un concile à Trente, maintien des grands principes du catholicisme, meilleure formation du clergé, encadrement religieux de la jeunesse, création de l'ordre des jésuites, fondation de collèges, construction de vastes églises magnifiquement décorées...

pp. 146-147 Étude > L'Europe catholique et protestante

À la fin du XVI^e siècle, l'Europe est divisée entre plusieurs chrétientés. Des « guerres de religion » opposent catholiques et protestants durant les XVI^e et XVII^e siècles. L'étude évoque les conflits du XVI^e siècle.

Réponses aux questions p. 147

1. Les régions devenues luthériennes sont situées au nord de l'Europe : Allemagne du Nord, Danemark, Scandinavie, Finlande, pays Baltes.

Les régions calvinistes : Palatinat, Provinces-Unies, Suisse, Écosse, Sud-Ouest et Sud-Est de la France. Une grande partie de l'Europe est restée catholique, notamment l'Europe du Sud. On remarquera la situation particulière de l'Irlande, restée catholique dans un environnement protestant.

2. Les pays en guerre sont ceux où se rencontrent les deux religions catholique et protestante : la France, le Saint-Empire, les Provinces-Unies protestantes (qui se séparent des Pays-Bas catholiques).

3. Il s'agit ici des guerres de religion en France. Les protestants détruisent les images et sculptures des saints ou de la Vierge, détruisent les reliques des saints et les tombeaux des rois (sacrés). Les catholiques tuent des protestants. Parfois, la religion est un prétexte pour se venger de ses ennemis.

4. Dans le Saint-Empire, chaque prince décide de la religion dans sa principauté selon le principe « un prince, une religion ». En France, l'édit de Nantes de 1598 autorise les deux religions catholique et protestante. Dans les Pays-Bas espagnols, les provinces du Nord, protestantes, se séparent de celles du Sud, catholiques, pour former les Provinces-Unies.

Bilan

Les divisions religieuses de l'Europe : carte 1 et tableau (document 2).

Les guerres de religion : documents 3 à 5.

Les solutions apportées : document 3.

pp. 150-153 Exercices

p. 150 Analyser deux documents > Le point de vue d'Étienne Dolet, un humaniste

1. Le document 1 est un extrait du *Commentaire sur la langue latine* d'Étienne Dolet, qui date de 1536. Le document 2 est la photographie de la première page d'un livre d'Étienne Dolet – *La manière de bien traduire d'une langue à l'autre* – qui date de 1540. Étienne Dolet est un imprimeur et un humaniste, né à Orléans.

2. Pour Étienne Dolet, le Moyen Âge est une époque de barbarie et de « ténèbres ». Le XVI^e siècle est au contraire un siècle de lumière « où l'homme marche au grand jour ».

3. Les humanistes sont appelés « armée de lettrés ». Ils s'appuient sur les deux langues grecque et latine, et donc sur les civilisations grecque et latine anciennes.

4. Grâce aux nouvelles études, l'homme « apprend à se connaître », « marche fièrement à la lumière du grand jour », s'élève par la connaissance au-dessus de l'animal. Les lettres font ainsi le « bonheur » de l'homme. L'auteur est très optimiste sur l'avenir de cette jeunesse qui reçoit une bonne instruction : il pense qu'elle grandira, administrera les affaires des États, entrera dans le Conseil des rois. Pour lui, on quitte une période de ténèbres pour une période de lumière et de progrès, dans laquelle l'homme sera heureux.

5. Plusieurs éléments permettent d'associer ce document à l'humanisme : c'est un livre imprimé, écrit dans une langue nationale (le français), et, de plus, consacré à la traduction qui permet d'accéder plus facilement aux œuvres latines et grecques. Son auteur est Étienne Dolet, un humaniste.

6. Dans le texte (document 1), l'auteur développe les idées des humanistes : l'intérêt pour les civilisations de l'Antiquité et son mépris pour le Moyen Âge, considéré comme une époque de ténèbres et de barbarie ; la place de l'homme au cœur des préoccupations de l'auteur ; l'importance donnée à l'éducation qui doit apporter le bonheur et former les futurs dirigeants ; l'optimisme quant à l'avenir. Le livre (document 2) est consacré à la traduction qui était essentielle aux humanistes qui étudiaient les œuvres de l'Antiquité.

p. 151 Analyser un document > Sandro Botticelli, *Le Printemps* (1478)

1. Le tableau a été peint à l'huile sur un support en bois par Sandro Botticelli, en 1478. Intitulé *Le Printemps*, il est conservé au musée des Offices, à Florence.

2. Il s'agit d'une œuvre allégorique.

3. Au centre, se trouve un personnage qui pourrait être Vénus ou une représentation de la Vierge Marie. Les autres personnages sont disposés autour d'elle. L'arrière-plan représente la nature dont les arbres portent des fruits.

4. Plusieurs personnages renvoient à la mythologie gréco-romaine : dans les airs, Cupidon ; à droite, Zéphyr, dieu du vent, souffle sur Flore qui devient la déesse des fleurs. Sur la gauche, le groupe des trois femmes représente les trois Grâces (la Beauté, la Vertu et la Fidélité) et renvoie à la mythologie gréco-romaine, tout comme le dernier personnage sur la gauche, Mercure, reconnaissable à ses attributs (le casque, le caducée et les sandales ailées).

5. La multiplication des fleurs, des arbres en fruit, la transformation de Flore montrent que ce tableau représente l'arrivée du printemps, une nouvelle vie pour la nature. Des botanistes ont pu mettre au jour la représentation de plus de 500 plantes dans ce tableau.

6. L'artiste peut vouloir montrer le cycle de la vie ou le renouveau apporté par la Renaissance.

7. Plusieurs indices montrent qu'il s'agit d'une œuvre de la Renaissance : la représentation de l'homme plus proche de la réalité (anatomie des corps, attention portée aux sentiments, aux attitudes et aux gestes plus harmonieux et naturels) ; la maîtrise de nouvelles techniques comme la perspective (illusion de la profondeur) ; la place du paysage ; le sujet allégorique qui emprunte non pas à la religion chrétienne mais à la mythologie gréco-romaine ; l'équilibre de la composition.

p. 152 Analyser deux documents > Le rejet de l'Église catholique par Luther et la création d'une nouvelle Église

1. Le document 1 est une gravure sur bois de Cranach le Jeune, datant de 1546, qui représente Luther séparant la vraie Église de la fausse Église : c'est une gravure protestante. Le document 2 est un extrait d'un texte de Luther, intitulé *À la noblesse chrétienne de la nation allemande*, qui date de 1520.

2. Le sujet évoqué par Luther concerne les indulgences. Il y condamne les indulgences, c'est-à-dire le versement d'argent par les fidèles pour obtenir le salut.

3. Sur l'image, Luther est comparé au Christ dans les représentations médiévales du Jugement dernier (voir document 4 p. 67, le tympan de Conques du XII^e siècle), qui sépare, après la pesée des âmes par saint Michel, celles qui vont en enfer à sa gauche et celles qui vont au Paradis à sa droite.

4. Pour Luther, ceux qui vont au Paradis doivent « se contenter du Christ et de Dieu », doivent communier sous les deux espèces (le seul sacrement avec le baptême), et lire l'Évangile. Les catholiques sont des aveugles et le pape, leur chef. Sur la gravure, le pape, les cardinaux et les abbés brûlent en enfer (comparer de nouveau avec le document 4 p. 67).

5. Ainsi Luther rejette l'Église catholique : le pape est le « chef des aveugles » ; les catholiques font des erreurs ; les indulgences sont une faute. Le haut-clergé catholique brûlera en enfer.

Luther fonde donc une nouvelle Église où seuls comptent la foi, le Christ, l'Évangile et les deux sacrements (le baptême et la communion).

p. 153 Répondre à une question problématisée > Comment se renouvellent la pensée et l'art aux XV^e et XVI^e siècles ?

1. Plan de la Partie I. L'humanisme rompt avec le Moyen Âge

A. L'intérêt nouveau pour l'Antiquité grecque et romaine

B. L'homme au cœur des préoccupations des humanistes

2. Rédaction de la partie II

Les humanistes traduisent des œuvres de l'Antiquité grecque oubliée ou redécouverte. Érasme, qui connaît très bien le grec ancien, donne une nouvelle version en latin du Nouveau Testament, différente de la Vulgate, la version en latin qui était jusqu'à présent la seule version latine reconnue.

Les humanistes renouvellent aussi la pensée de l'époque. Ils montrent un grand intérêt pour l'éducation qui permet selon eux à l'homme de sortir des « ténèbres ». Les humanistes écrivent de nouvelles œuvres littéraires. Dans *l'Éloge de la Folie*, Érasme critique indirectement la société de son temps, en particulier le clergé. Certains humanistes réalisent aussi des œuvres scientifiques. Copernic développe l'idée que la Terre tourne sur elle-même et autour du Soleil. Le flamand Vésale perfectionne la connaissance de l'anatomie. Léonard de Vinci fait des croquis de machines ingénieuses. Les progrès scientifiques sont néanmoins limités par le manque d'instruments pour l'observation et les expériences.

Les œuvres et la pensée des humanistes se diffusent en Europe. Les humanistes sont nombreux en Italie du Nord, en Allemagne, aux Pays-Bas, à Paris, au sud-est de l'Angleterre. Ils voyagent beaucoup, se rencontrent et s'écrivent. Avec le développement de l'imprimerie, ils peuvent publier leurs œuvres à de nombreux exemplaires et à des prix plus accessibles pour le public que les anciens manuscrits. Écrivant souvent en langue nationale, ils ont aussi accès à un plus large public.

3. Conclusion Ainsi les humanistes rompent avec le Moyen Âge en s'intéressant aux civilisations antiques et en mettant l'homme au cœur de leurs préoccupations. Ils diffusent une pensée nouvelle, dans les domaines littéraire et scientifique, qui se diffuse dans une grande partie de l'Europe. L'art connaît aussi à cette époque un profond renouvellement qui passe par la redécouverte de l'Antiquité et l'intérêt pour l'homme et s'appuie sur la mise en œuvre de nouvelles techniques.

5 L'affirmation de l'État dans le royaume de France

Note : une erreur de date est à noter dans la double page de révisions du chapitre (pp. 192-193) : la date de fin de règne de Louis XIV est 1715 (et non 1714). Cette erreur est corrigée dans l'exemplaire élève.

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française.

On peut mettre en avant :

- le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ;
- l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ;
- le pouvoir monarchique et les conflits religieux ;
- le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ;
- la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.

Points de passage et d'ouverture

- 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française
- Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant
- Versailles, le « Roi Soleil », et la société de Cour
- L'édit de Nantes et sa révocation

La démarche du chapitre

Dans ce chapitre, il s'agit de montrer comment l'État royal se construit et se renforce entre 1515 et le début du XVIII^e siècle.

Au début du XVI^e siècle, le roi de France est déjà très puissant et le « premier absolutisme » date de cette époque. François I^{er} et Henri II étendent le domaine royal qui rejoint peu à peu les limites du royaume, lèvent des impôts dans tout le royaume, entretiennent une armée permanente, contrôlent l'Église, domestiquent la noblesse dans le cadre d'une Cour fastueuse. Enfin, ils mènent une politique extérieure ambitieuse, aussi bien pour étendre le royaume que pour renforcer leur gloire. L'extension du pouvoir royal s'accompagne d'un renforcement de l'administration et de son efficacité. L'ordonnance de Villers-Cotterêts joue un grand rôle sur l'unification en cours du pays.

L'autorité royale est néanmoins contestée dans la seconde moitié du XVI^e siècle. Le protestantisme, né à l'époque de François I^{er}, prend de l'importance et rencontre l'opposition d'une partie des catholiques. De 1562 à 1598, ce sont les guerres de religion durant lesquelles les catholiques intransigeants, bientôt réunis sous la bannière de la Ligue, combattent les protestants. Le royaume est alors déchiré et le roi est contesté aussi bien par les protestants que par les catholiques proches de la Ligue catholique. Le roi est obligé de convoquer fréquemment les États généraux et de tenir compte des avis des parlements, tout en redonnant une grande place à la haute noblesse.

Après l'édit de Nantes (1598) et la restauration de l'autorité royale par Henri IV, la France connaît une crise momentanée sous la régence de Marie de Médicis. Mais l'affirmation de l'État reprend sa marche sous Louis XIII et Richelieu : mesures contre les Grands et les protestants, guerre extérieure et augmentation des impôts, renforcement du contrôle de l'administration et des sujets par des délégués du roi, les intendants. Cette politique est continuée par Mazarin durant la

minorité de Louis XIV. Mal acceptée, elle entraîne un soulèvement général de la population contre l'État durant la Fronde (1648-1653).

À partir de 1661, Louis XIV va installer l'État absolutiste en profitant de l'épuisement du pays qui suit la Fronde. Il théorise l'absolutisme, un pouvoir de droit divin et sans partage et qu'il exerce donc seul ; il renforce le contrôle de ses sujets et de son administration ; il interdit le protestantisme ; il fixe la Cour à Versailles pour mieux contrôler la noblesse et crée un nouveau palais glorifiant son règne et sa personne ; il dirige l'économie avec son ministre Jean-Baptiste Colbert ; il multiplie les guerres pour étendre le royaume mais aussi renforcer sa gloire. Mais tout cela a un coût pour ses sujets et le royaume lui-même (voir étude : « Les limites de l'absolutisme » pp. 184-185).

Pour aller plus loin

Bibliographie

- Bartolomé Benassar et Jean Jacquart, *Le XVI^e siècle*, « U Histoire », Armand Colin, 2012 (très concret, très utile).
- Y.-M. Bercé, A. Molinier, M. Péronnet, *Le XVII^e siècle, 1620-1740*, « Hachette supérieur », Hachette, 2005.
- Gérald Chaix, « La Cour de François I^{er}, gouverner autrement », *TDC* n° 707, janvier 1996.
- « Versailles et Louis XIV, le miroir de l'absolutisme », *TDC* n° 687, janvier 1995.
- André Bendjebbar, « Louis XIV et la guerre, la gloire des armes », *TDC* n° 731, mars 1997.
- Joël Cornette, « La monarchie absolue, de la Renaissance aux Lumières », *Documentation photographique*, n° 8 057, mai-juin 2007 (rapide, très utile, bien centré sur le sujet de la construction de l'État royal du XVI^e au XVIII^e siècle avec de nombreux documents dont certains ont été utilisés pour ce chapitre).
- Joël Cornette, *La Monarchie entre Renaissance et Révolution, 1515-1792*, Le Seuil, 2000 (réédition « Points Histoire », Le Seuil, 2006).
- Joël Cornette, *L'Affirmation de l'État absolu, 1498-1652*, « Carré Histoire », Hachette, 2005
- Dans la collection « Histoire de France », sous la direction de Joël Cornette, parue chez Belin :
 - > Philippe Hamon, *Les Renaissances (1453-1559)*, 2009.
 - > Nicolas Le Roux, *Les Guerres de religion (1559, 1629)*, 2009.
 - > Henri Drévillon, *Les Rois absolus (1629-1715)*, 2009.
 - > Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières (1715-1789)*, 2009.

Filmographie

- Gérard Corbiau, *Le Roi danse*, 2000 (Louis XIV, Lully, Molière...).
- Patrice Leconte, *Ridicule*, 1996 (XVIII^e siècle mais intéressant pour comprendre la vie de Cour).

Site Internet

Site du château de Versailles : www.chateauversailles.fr. Toute une partie est destinée aux jeunes.

pp. 156-157 Ouverture

Document 1

Cette fresque du palais Farnèse à Rome, peinte par Taddeo Zuccaro au milieu du XVI^e siècle (donc contemporaine de l'événement), rappelle l'accueil magnifique réservé par François I^{er} à Charles Quint, quand l'empereur traversa le royaume en 1540. À partir de la vision de ce cortège, on peut imaginer quel pouvait être le faste de la Cour. On distingue Charles Quint en noir, à côté mais en même temps derrière François I^{er}. À cette époque, la Cour suivait le roi de château en château. Elle sera fixée à Versailles par Louis XIV.

Document 3

Réalisé en 1701 par Hyacinthe Rigaud, un spécialiste du portrait, ce tableau était à l'origine un cadeau destiné au petit-fils de Louis XIV (devenu Philippe V d'Espagne), mais il plut tellement à Louis XIV qu'il le conserva. Le roi y est seul en majesté. On y reconnaît un certain nombre des insignes de la royauté (regalia) : le sceptre, la couronne, la main de justice, le manteau bleu à fleur de lys doublé d'hermine, l'épée du sacre. Mais le roi y est aussi représenté comme le premier gentilhomme du royaume : il porte perruque, chaussures à boucles et à talons hauts, bas de soie, culotte, jabots et poignets de dentelle. Rigaud a renoncé à tout artifice antiquisant : il n'est plus nécessaire d'identifier le roi à quelque héros du passé, la gloire du roi et ses exploits se suffisent. Le portrait conserve cependant une certaine humanité et est réaliste : celui d'un homme de 63 ans (à l'exception des jambes qui sont celles d'un jeune homme). Le peintre réalise ainsi un équilibre entre autorité, majesté et humanité qui explique le succès de ce portrait, témoignage de la monarchie absolue.

pp. 158-159 Étude > François I^{er}, faste et puissance

On montre que François I^{er} est à l'origine d'un « premier absolutisme » : une autorité supérieure à celle des rois précédents (fortes rentrées fiscales, contrôle du clergé, extension du domaine royal, affaiblissement de la grande noblesse) ; une Cour nombreuse, itinérante et contrôlée ; une image de grandeur et de puissance dans le cadre de la Renaissance artistique.

Réponses aux questions p. 159

1. D'après le texte, la puissance de François I^{er} s'explique tout d'abord par la soumission des Français « qui se sentent très peu faits pour se gouverner eux-mêmes ». Mais aussi par l'augmentation des impôts et l'extension du domaine royal (« il incorpore toujours de nouvelles possessions à celles de la couronne »), l'appauvrissement de la noblesse qui « ne peut rien oser contre le roi » ; enfin, par le pouvoir du roi de nommer les abbés et les évêques depuis le concordat de 1516.

2. La Cour de François I^{er} est la plus brillante qui ait jamais existé dans le royaume de France. Quand elle est complète, elle regroupe plus de 18 000 personnes, avec la plupart des grands seigneurs du royaume. Elle est nomade. En fait, elle se déplace avec le roi de château en château, entre l'Île-de-France et la Loire, avec des haltes (« Parfois nous campions »). Le roi dépense des sommes considérables, en objets d'art de la Renaissance ou en tapisseries ; en chiens et oiseaux de proie pour la chasse ; en chevaux ; en plaisirs divers comme les banquets ; en dons particuliers aux grands nobles et aux « dames » ; à l'entretien de sa maison et au paiement de ses gardes suisses, français ou écossais.

François I^{er} et sa Cour peuvent ainsi profiter de nombreux plaisirs (banquets, bals, chasses extraordinaires). Mais l'entretien d'une telle Cour a aussi un objectif politique. Il s'agit de s'attacher la haute noblesse qui, contrairement à ce que dit l'ambassadeur vénitien (document 5), représente encore un danger pour le roi. Louis XIV cherchera plus tard à contrôler la noblesse de la même façon mais dans une Cour fixe, installée à Versailles.

Le principal inconvénient d'une Cour fastueuse est son coût, que révèle Marino Cavalli, poste par poste (document 3). On peut aussi se demander dans quelle mesure la vie de Cour ne nuit pas au bon gouvernement de la France.

3. Le château de Chambord a encore l'apparence d'un château médiéval (tours, enceintes, douves...), mais appartient à la Renaissance par de nombreux aspects : l'enceinte est arasée pour permettre une vue dégagée sur le parc ; la présence de galeries sur la façade du « donjon » et de larges fenêtres à la place de meurtrières ; une large cour permettant les promenades avec en rez-de-chaussée ; une galerie couverte. La fonction résidentielle du château (et non guerrière) est évidente. Les cheminées sculptées, les terrasses avec balustrades, la décoration des fenêtres des toits évoquent la Renaissance italienne et non pas l'architecture médiévale.

Ce château doit permettre de recevoir le souverain et la Cour afin de participer à de grandes chasses. C'est pourquoi il a été construit dans un site giboyeux près de grandes forêts. Le roi va aussi y recevoir l'empereur Charles Quint. C'est aussi un château qui donne du roi une image de puissance.

4. François I^{er} est associé à Mars (la guerre, l'épée), Minerve (la sagesse ; le casque, le bouclier, le plastron de Méduse ; ici elle semble aussi apparentée à la paix : « en paix minerve »), Diane (la chasse, le carquois), Mercure (le voyage, le caducée et les sandales ailées ; apparenté ici à la parole « à bien parler », Mercure étant le dieu messager), Amour ou Cupidon (carquois ; apparenté ici à la grâce, « Amour plein de grâce »).

5. François I^{er} est donc apparenté aux dieux romains dans l'imagerie officielle (document 1) ; il est en relation avec les artistes italiens et se passionne pour les arts (il compare par ailleurs l'aiguière aux œuvres antiques, et il la trouve supérieure ; il a « vu tous les chefs-d'œuvre de l'Italie ») ; il construit des châteaux influencés par l'art italien.

Bilan

François I^{er} a donc une autorité grandissante : il augmente les impôts, nomme les évêques et les abbés (concordat de 1516), alors que les nobles appauvris sont incapables de « rien oser contre le roi ».

Il dispose par ailleurs d'une Cour fastueuse qui le suit de château en château, avec laquelle il s'adonne à de nombreux plaisirs (chasses, banquets, bals). Il y contrôle la grande noblesse.

Le roi est apparenté aux dieux romains par les artistes, sans doute à sa demande. Par ailleurs, le château de Chambord, où il doit recevoir sa Cour et où Charles Quint est reçu en 1539, donne de lui une image de puissance.

pp. 160-161 Point de passage > L'administration royale au XVI^e siècle

Ce point de passage correspond au point de passage et d'ouverture du programme « 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française ». Le roi doit une partie de sa puissance à son administration qui permet une levée efficace des impôts, une justice royale sur tout le territoire, la bonne application des décisions royales. L'ordonnance de Villers-Cotterêts permet d'étendre à toute la France la langue française pour tous les actes administratifs. Néanmoins, la vente et l'hérédité des offices rendent l'administration moins efficace. C'est un siècle plus tard, sous Richelieu, que le contrôle de l'administration se renforcera avec la nomination par le roi des intendants dans les provinces.

Réponses aux questions p. 161

Parcours 1

1. Le roi dit tenir son pouvoir de Dieu, il est « de droit divin ». Il détient à ce titre tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire. Dans le domaine législatif, il rend des édits (lois qui portent sur un seul sujet et qui peut ne concerner qu'un groupe de personnes ou qu'une province) et des ordonnances (lois portant sur un grand nombre de sujets, destinées à tout le royaume).

2. Les Parlements de Paris ou de province sont avant tout des cours d'appels de dernière instance. Mais ce sont aussi des cours d'enregistrement des actes royaux. Le Parlement de Paris peut faire à cette occasion des « remontrances » au roi, mais celui-ci n'est pas obligé d'en tenir compte ; dans ce cas, il tient un « lit de justice » pour obliger le Parlement à enregistrer l'acte.

Il faudra bien indiquer aux élèves que les Parlements ne sont pas des organes législatifs désignés par la nation, contrairement au Parlement anglais. Les parlementaires sont des magistrats qui héritent de leurs charges ou sont désignés par le roi et qui sont nobles (la charge est anoblissante, s'ils ne le sont pas). Mais ils s'estiment dépositaires de la tradition et, à ce titre, donnent leur avis sur les décisions royales.

En dehors du Parlement, le pouvoir royal est limité par les états généraux que le roi peut convoquer en cas de crise, en particulier s'il décide de créer des impôts nouveaux. Les états généraux sont répartis par ordre et réunissent des représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état (en fait de

la bourgeoisie). Ils votent, par ordre, les propositions du roi, ce qui donne bien sûr l'avantage aux ordres privilégiés.

3. Le personnel appartient à la chancellerie, ils travaillent pour le chancelier, c'est-à-dire le ministre de la Justice.

4. On distingue l'impôt direct (taille) et les impôts indirects (gabelle, traites, aides) :

- la taille est répartie entre les élections par les généraux des finances puis entre les paroisses par les élus. Dans chaque paroisse, elle est levée par un villageois choisi par la communauté ;

- les impôts indirects sont affermés, c'est-à-dire confiés à des fermiers généraux qui versent une somme à l'administration royale (c'est-à-dire aux receveurs) et se remboursent sur la levée des impôts ;

- les impôts remontent jusqu'aux généraux des finances et aux caisses de l'État.

5. Sous François I^{er}, les offices (c'est-à-dire les charges de fonctionnaires) sont vendus et deviennent héréditaires (contre le versement d'une taxe). L'avantage est qu'il s'agit d'une nouvelle ressource pour l'État, mais les désavantages sont nombreux : les officiers sont moins compétents ; comme ils sont en surnombre (l'idée est de vendre le plus d'offices possible), ils doivent agir collégialement ; ils ont le sentiment de posséder leurs charges et donc « échappent au contrôle du pouvoir » et « retardent ou déforment l'exécution des ordres royaux ».

6. L'ordonnance de Villers-Cotterêts oblige l'administration royale à utiliser le français (et non plus le latin) et à écrire clairement les actes administratifs. Les langues « régionales » sont interdites : il faut utiliser la langue maternelle « française ».

Par ailleurs, l'ordonnance oblige les curés à tenir registre des baptêmes. Dans chaque paroisse, on note donc les naissances (puisque le baptême se faisait dans les trois jours) mais aussi les sépultures (cela n'apparaît pas dans l'extrait cité), et les registres doivent être conservés. Ainsi l'administration royale connaît mieux l'état de la population et son nombre. Une des conséquences de l'ordonnance a aussi été de fixer l'orthographe des noms de familles puisque, pour chaque baptême, on devait écrire le nom du père qui était ensuite reproduit pour le fils.

Bilan

Pour présenter :

- le pouvoir du roi : questions 1 et 2 ;

- ses officiers : questions 3, 4, 5 ;

- le sens de l'ordonnance de Villers-Cotterêts : question 6.

Parcours 2

Lors de l'exposé oral, l'élève pourra s'appuyer sur les documents, en particulier sur le schéma de l'administration royale (document 1) et sur l'image représentant la chancellerie royale (document 3).

1. Le roi est héréditaire et de roi divin et à ce titre son pouvoir ne peut pas être partagé. Il s'appuie sur les conseils qu'il dirige, le principal étant le Conseil des affaires. Il est assisté d'un chancelier pour la justice et de quatre secrétaires d'État qui se chargent chacun des affaires d'une partie du royaume. Le roi doit cependant faire enregistrer ses décisions par les Parlements. Le Parlement de Paris dispose d'un droit de remontrance, c'est-à-dire du droit de communiquer son opposition à telle ou telle décision royale. Dans ce cas, le roi doit tenir un lit de justice pour faire enregistrer sa loi (édit ou ordonnance).

Par ailleurs, en cas de crise financière ou politique, le roi peut convoquer les états généraux du royaume composés des représentants des trois ordres et leur demander leur avis sur les mesures à prendre. Le vote se fait par ordre et les deux ordres privilégiés sont donc favorisés. Mais le roi est libre de ne pas les consulter, cela ne dépend que de lui.

2. L'administration provinciale transmet les décisions royales, rend la justice, répartit et lève les impôts ainsi que les revenus du domaine royal.

La justice est rendue par des prévôts, mais on peut faire appel au tribunal de bailliage. Le parlement est la cour d'appel judiciaire suprême. C'est aussi une cour de première instance pour certaines affaires concernant les nobles. Le roi peut toujours dessaisir le parlement, dans le cadre du Grand conseil.

Par ailleurs, l'administration provinciale répartit et lève les impôts fixés par le pouvoir central. Dans chaque généralité, les généraux des finances répartissent l'impôt direct (la taille) entre les élections et, dans celles-ci, elles sont réparties par les élus entre les paroisses. Levé et réparti par des paysans choisis par la communauté paroissiale, l'impôt est versé aux élus qui les reversent en partie (les administrations se paient avec les impôts) aux généraux des finances. Dans le cas des impôts indirects (aides, traites, gabelle), leur levée est confiée à des fermiers des impôts, qui avancent une somme à l'administration royale et se remboursent ensuite. Enfin, les revenus du domaine royal sont transmis par l'administration du bailliage aux trésoriers des finances.

3. Deux évolutions majeures concernent l'administration au XVI^e siècle :

- le roi a besoin d'accroître ses revenus pour renforcer sa puissance. Ainsi il vend les offices, c'est-à-dire les charges de fonctionnaires. C'est ce qu'on appelle la vénalité des offices. Ceux-ci deviennent même héréditaires. La conséquence est que les officiers sont souvent en surnombre et qu'ils considèrent leurs charges comme des biens personnels dont on ne peut plus les priver. Ils sont moins obéissants au roi qui les contrôle difficilement, et moins efficaces ;

- l'ordonnance de Villers-Cotterêts oblige l'administration française à écrire tout acte en français, aux dépens du latin et des langues régionales. L'ordonnance entraîne donc un développement de la langue française. Par ailleurs, en obligeant les curés à enregistrer les baptêmes et les naissances, l'administration royale a une meilleure connaissance de la population du royaume.

pp. 162-163 Étude > Les ambitions extérieures des rois

François I^{er}, et son fils et successeur Henri II, veulent obtenir la gloire et étendre le royaume par des conquêtes. François I^{er}, comme les rois précédents de la fin du XV^e siècle, cherche à prendre pied en Italie et sa victoire à Marignan en 1515, perçue par ses contemporains comme un événement marquant, lui permet d'annexer le Milanais. Mais il perd la région à la suite de la défaite de Pavie contre Charles Quint et il sera désormais en lutte contre l'empereur. François I^{er} se lance aussi dans la recherche d'une route vers l'Asie par l'Amérique du Nord en finançant les expéditions de Jacques Cartier. Celui-ci ne la trouvera pas mais il découvrira le Canada.

Si Henri II abandonne les visées en Italie, il annexe les évêchés lorrains et entame ainsi une nouvelle politique d'extension du royaume vers le nord-est, qui sera poursuivie par Louis XIII et Louis XIV au XVII^e siècle.

Réponses aux questions p. 163

1. La bataille de Marignan a lieu dans le Milanais, en Italie, en 1515. Tout d'abord François I^{er} a gagné la bataille (« Victoire au noble roi François ! »). Ensuite, elle apporte la gloire au nouveau roi, comme le montre l'écriture de la chanson et son contenu. Enfin, François I^{er} s'empare du duché de Milan (septembre). La bataille inaugure une ère nouvelle dans la guerre avec l'usage décisif de canons et d'arquebuses, c'est-à-dire d'armes à feu.

Il faudra souligner que la France ne conserve pas cette région où François I^{er}, comme ses prédécesseurs, espérait prendre pied. Battu en 1523 à Pavie par Charles Quint, il sera un temps emprisonné et devra abandonner le territoire. Henri II renoncera définitivement lors de la paix de Cateau-Cambrésis (1559).

2. Charles Quint possède l'Espagne, l'Italie du Sud, l'Autriche, la Franche-Comté et les Pays-Bas. Ces possessions encerclent la France et donc la menacent.

3. Les territoires gagnés par la France sous Henri II sont les trois évêchés de Toul, Metz, Verdun, en Lorraine. Ainsi la France possède des enclaves dans le Saint-Empire à partir desquelles elle va pouvoir étendre plus tard son influence sur la région.

4. Les régions explorées par Cartier lors de son deuxième voyage sont les côtes du golfe du Saint-Laurent (qu'il avait déjà explorées lors de son premier voyage) et le Saint-Laurent. Cartier espère trouver un passage qui le mènera jusqu'à l'océan Pacifique, c'est-à-dire un chemin plus court pour relier l'Europe à l'Asie que celui qui passe par le détroit de Magellan.

5. François I^{er} joue un grand rôle dans cette expédition tout d'abord parce qu'il la finance. Ensuite parce qu'il enquête sur tous ceux qui cherchent à empêcher l'expédition.

Bilan

François I^{er} (1515-1547) cherche à étendre son influence en Italie, et remporte la victoire de Marignan, lui permettant de s'emparer du duché de Milan ; mais il est fait prisonnier par Charles Quint à Pavie, et perd le duché. Puis il cherche à empêcher l'encerclement du royaume par Charles Quint (notamment par l'alliance avec le sultan ottoman). François I^{er} mène aussi une politique coloniale. En son nom, Jacques Cartier cherche une route entre l'Europe et l'Asie en Amérique du Nord et découvre le Canada.

Henri II abandonne les ambitions italiennes de François I^{er} mais permet au royaume de s'étendre vers le nord-est par l'annexion des évêchés de Verdun, Toul, Metz.

pp. 164-165 Étude > France déchirée, rois contestés (1560-1589)

Les guerres de religion débutent en 1562 et opposent les catholiques intransigeants aux protestants. Plus que les guerres elles-mêmes, il s'agit de montrer comment celles-ci affaiblissent les rois et remettent en cause le premier absolutisme. C'est donc une parenthèse dans l'affirmation de l'État qui, comme l'a montré l'historien Joël Cornette, ne s'est pas faite de façon linéaire durant les temps modernes, mais est aussi passée par des périodes d'affaiblissement avant de continuer sa marche. Ainsi les guerres de religion jusqu'à l'arrivée d'Henri IV (1562-1589), le début du règne de Louis XIII (1610-1624), la Fronde (1648-1653) sont des périodes d'affaiblissement ou de crise qui remettent en question l'État royal mais qui sont à chaque fois suivies de reprise en main de l'État par le roi et le renforcement de ses pouvoirs.

Ici nous montrons comment les guerres de religion aboutissent à la contestation des rois et du pouvoir royal, jusqu'à l'arrivée d'Henri IV sur le trône en 1589.

Réponses aux questions p. 165

1. Il s'agit de la Ligue catholique et des protestants. La Ligue est soutenue par la région parisienne, la Bretagne, le Nord et les régions de la frontière orientale (Franche-Comté, région lyonnaise, Provence), c'est-à-dire par les régions les plus catholiques. Les protestants sont présents sur la côte normande et au sud de la Loire, du Languedoc au Poitou.

2. Charles IX prend le parti des catholiques ultra en donnant l'ordre du massacre des chefs protestants lors de la Saint-Barthélemy et donc à cette époque, il devient l'ennemi des protestants (voir document 4). Mais ensuite Henri III fait assassiner le chef de la Ligue, le duc de Guise, et apparaît donc favorable à un rapprochement avec les protestants tout en restant bien entendu catholique.

3. La fonction royale est affaiblie par ces guerres. Après la Saint-Barthélemy, le protestant François Hotman remet en question le pouvoir absolu des rois. Pour lui, le peuple « a plein pouvoir pour déposer les rois » et les révolutions sont justifiées si le roi devient un tyran. Il laisse aussi entendre que c'est l'assemblée du peuple (qu'il identifie aux états généraux) qui décide de la loi. Bien entendu, cette remise en cause du pouvoir royal s'explique par la lutte engagée par Charles IX contre les protestants et notamment l'assassinat des chefs du parti protestant à Paris lors de la Saint-Barthélemy.

4. Les partisans de la Ligue se soulèvent contre Henri III parce que celui-ci a fait assassiner le duc de Guise en décembre 1588. Après l'assassinat, la Ligue et ses soutiens catholiques se retournent contre le roi (ici les théologiens de l'université de la Sorbonne, le Parlement de Paris, le peuple parisien). Ce dernier est assassiné le 1^{er} août 1589 par un moine de la Ligue – Jacques Clément – dans le château de Saint-Cloud. Il décède durant la nuit, après avoir désigné Henri de Navarre, le plus proche parent, comme successeur, bien que celui-ci soit protestant. Jacques Clément est massacré par les gardes royaux comme l'indique l'image, mais un procès posthume contre lui aura quand

même lieu et son cadavre subira le supplice de l'écartèlement, sort réservé aux régicides et que subira vivant Ravaillac après avoir assassiné Henri IV vingt-cinq ans plus tard.

Bilan

Lors des guerres de religion, qui débutent en 1562, les protestants s'opposent aux catholiques ultras, hostiles à toute tolérance à leur égard, et qui vont se structurer en 1576 dans une organisation politico-religieuse, la Ligue catholique. Les rois hésitent sur la conduite à suivre : tolérance à l'égard des protestants ou guerre ? En 1572, lors de la Saint-Barthélemy, le roi Charles IX donne l'ordre de massacrer les chefs protestants. Puis, Henri III suit un chemin inverse dix-sept ans plus tard en faisant tuer le chef de la Ligue catholique, le duc de Guise.

Cette politique chaotique entraîne un affaiblissement de l'autorité royale. Après la Saint-Barthélemy, des penseurs protestants, comme François Hotman, contestent l'absolutisme royal. De même, après l'assassinat du duc de Guise sur ordre d'Henri III, les ligueurs se détachent du roi et s'apprêtent à le renverser. Il est d'ailleurs assassiné par un moine ligueur en 1589.

pp. 166-167 Point de passage > Henri IV et l'édit de Nantes

L'analyse du point de passage « L'édit de Nantes et sa révocation » se fait en deux moments qui correspondent aux deux parties du chapitre. L'édit de Nantes est une tentative d'Henri IV pour pacifier le royaume par une politique de tolérance. La révocation de l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau (voir p. 175 et p. 184) est au contraire une volonté de mettre fin aux divisions religieuses par la force en supprimant la religion protestante, et apparaît à Louis XIV comme le meilleur moyen pour renforcer son pouvoir et son contrôle sur la population. Les deux édits (Nantes et Fontainebleau) ont donc le même objectif (restaurer l'État et l'autorité royale), mais sont l'expression de politiques opposées.

On montre dans ce dossier comment Henri IV décide de se convertir au catholicisme pour se faire accepter par ses sujets et comment ensuite l'édit de Nantes rétablit la paix civile par la tolérance religieuse.

Réponses aux questions p. 167

Parcours 1

1. L'édit de Nantes est un édit de tolérance du roi Henri IV qui date de 1598. À cette date, Henri IV a vaincu la Ligue et s'est converti au catholicisme. Mais la méfiance est encore forte entre les catholiques et les protestants.

2. Les protestants obtiennent la liberté de conscience, la liberté de culte, l'égalité en matière d'éducation et de soin.

3. Si la religion catholique est partout rétablie, les protestants n'ont pleine liberté de culte que dans les régions où ils sont puissants en 1596 et 1597 (en Normandie et dans le Sud). Ailleurs, le culte public est autorisé dans les faubourgs d'une ville par bailliage, ce qui limite l'expansion de cette religion. Il fallait en effet satisfaire les catholiques, majoritaires, pour faire accepter l'édit autorisant le protestantisme.

4. Un édit (tout comme une ordonnance) doit être enregistré par les Parlements pour avoir force de loi (voir p. 160). Le Parlement de Paris a en outre un droit de remontrance, c'est-à-dire qu'il peut dire son opposition au projet. Or le Parlement de Paris, composé de magistrats catholiques, tarde à l'enregistrer.

Henri IV le convoque alors au Louvre. Il explique que l'édit est « pour le bien de la paix » nécessaire au pays ; que par ailleurs, le Parlement lui doit obéissance par la tradition (il a obtenu la couronne par héritage ; il est roi « de droit divin », ce qui signifie qu'il est l'élu de Dieu) et catholique ; enfin, « il a rétabli l'État ».

Henri IV fait preuve d'une grande autorité qui contraste avec celle de ses prédécesseurs (on relèvera les expressions qui le prouvent).

Bilan

On pourra réutiliser le corrigé du parcours 2.

Parcours 2

Le document 4 est un extrait de l'édit de Nantes. C'est un édit de tolérance du roi Henri IV qui date de 1598. À cette date, le roi a vaincu la Ligue et s'est converti au catholicisme. Mais la méfiance est encore forte entre les catholiques et les protestants. Le document 6 est une déclaration du roi aux magistrats du Parlement de Paris où il demande de faire enregistrer l'édit.

L'édit de tolérance autorise tout d'abord le protestantisme. Les protestants obtiennent la liberté de conscience, la liberté de culte, l'égalité en matière d'éducation et de soin. L'édit accorde aussi aux protestants des « places de sûreté » pour se défendre en cas de problèmes (cela n'est pas dans l'extrait cité). Mais cet édit peut aussi satisfaire les catholiques. La religion catholique est partout rétablie et les protestants n'ont pleine liberté de culte que dans les régions où ils sont puissants en 1596 et 1597 (en Normandie et dans le Sud). Ailleurs, le culte protestant public est autorisé dans les faubourgs d'une seule ville par bailliage, ce qui limite l'expansion de cette religion. Le roi espère ainsi rétablir la paix civile.

Les Parlements composés de magistrats catholiques tardent à enregistrer l'édit. En 1599, Henri IV convoque les magistrats au Louvre et leur explique que l'édit est « pour le bien de la paix » nécessaire au pays ; que par ailleurs, le Parlement lui doit obéissance par la tradition (il a obtenu la couronne par héritage et il est roi « de droit divin » et catholique) mais aussi « parce qu'il a rétabli l'État ». À la fin de son discours, il exige l'enregistrement (« je veux être obéi », « je vous commande »). Henri IV a une plus grande autorité que ses prédécesseurs.

pp. 168-169 Étude > Louis XIII et Richelieu renforcent l'État royal

L'historien Joël Cornette a montré comment la guerre à l'époque moderne a permis à l'État royal de se renforcer (voir « La monarchie absolue », *La Documentation photographique* n° 8 057, mai-juin 2007, p. 46 : « La guerre matrice de l'absolutisme »). Elle a été l'occasion pour le roi d'augmenter les impôts et d'en créer de nouveaux, de multiplier le nombre d'offices et d'envoyer des intendants dans les provinces pour y étendre son contrôle sur ses officiers et ses sujets.

Réponses aux questions p. 169

1. Richelieu fait état de plusieurs oppositions : celle des Huguenots (protestants), des Grands (membres de la haute noblesse), des gouverneurs de province qui se comportent comme des souverains. L'État est donc très affaibli.

2. Richelieu reprend une place de sûreté protestante qui peut être présentée comme leur capitale. Le document 1 montre l'entrée de Louis XIII et de Richelieu dans La Rochelle après le long siège qu'elle a subie. Le culte catholique est aussitôt rétabli dans la ville où il était interdit depuis longtemps. Le roi et Richelieu font leur entrée le jour de la Toussaint 1628 et, à travers les rues, le peuple agenouillé crie « Vive le roi » ! Les murailles seront ensuite rasées. On peut rattacher ce document aux passages du texte de Richelieu : « les Huguenots partageaient l'État avec elle » et « ruiner le parti huguenot ».

La gravure (document 3) montre la décapitation de Cinq-Mars ; le corps de son ami de Thou est en train d'être conduit jusqu'au carrosse (à l'arrière-plan). Le marquis de Cinq-Mars avait pris un grand ascendant sur Louis XIII et complotait pour faire assassiner Richelieu et conclure la paix avec l'Espagne en guerre contre la France depuis 1635. À cet effet, il signe un accord secret avec le Premier ministre espagnol. Richelieu en a connaissance et Cinq-Mars est arrêté, jugé, condamné pour haute trahison et exécuté le jour même, à Lyon, le 12 septembre 1642. Le document correspond aux passages : « les Grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets » et « rabaisser l'orgueil des Grands ».

3. Note : Le graphique 4 est extrait de Joël Cornette, « La monarchie absolue », Documentation photographique n° 8 057, 2007.

Sous Richelieu, les recettes augmentent par l'impôt direct (la taille), mais surtout grâce à la vente d'offices et une hausse spectaculaire des emprunts d'État. Cependant, alors que la taille progresse en continu à partir de 1635 ainsi que les impôts indirects, le recours à l'emprunt et la vente d'offices est moins important à la fin du gouvernement de Richelieu (on ne peut emprunter ou vendre des offices à l'infini). Cette augmentation des prélèvements s'explique par l'entrée de la France de la guerre de Trente Ans contre les Habsbourg.

4. La guerre entraîne donc une forte augmentation des impôts de toutes sortes et la création de nouveaux. Par ailleurs, les paysans sont dans l'obligation de loger les soldats en guerre.

La guerre renforce aussi l'État (création d'impôts, multiplication des offices, renforcement du pouvoir des intendants).

Les « maux qui ont découlé » de l'augmentation du nombre d'officiers est connu : collégialité des décisions qui sont donc plus longues à prendre, augmentation de la ponction fiscale et judiciaire des officiers sur la population pour se rembourser de leur dépense, moindre obéissance des officiers qui ont le sentiment que leur office leur appartient, etc.

Bilan

Louis XIII et Richelieu ont renforcé l'État royal en réduisant les libertés des protestants. Ils s'emparent de la capitale protestante, La Rochelle, puis l'édit d'Alès supprime les places fortes protestantes. Ils répriment aussi la grande noblesse quand celle-ci s'oppose à l'autorité royale. Un proche du roi, le marquis de Cinq-Mars, est impitoyablement décapité quand il apparaît qu'il a comploté contre Richelieu.

Par ailleurs, Richelieu fait entrer la France dans la guerre de Trente Ans, ce qui l'amène aussi à augmenter la puissance de l'État : augmentation des impôts et création de nouveaux, augmentation du nombre d'officiers (bien qu'ils soient moins faciles à contrôler), pouvoir renforcé des intendants (les représentants nommés par le roi dans les provinces, qui contrôlent la population mais aussi les officiers).

pp. 170-171 Étude > La Fronde, un soulèvement contre l'État

La Fronde est le dernier soulèvement général contre l'État royal. Elle est une coalition des mécontentements face à la montée du pouvoir royal. Les Grands veulent de nouveaux participer aux conseils du roi, le parlement veut jouer un plus grand rôle à l'image du Parlement britannique, et le peuple, accablé par les impôts depuis Richelieu, veut en payer moins. La révolte s'appuie aussi sur la vacance royale puisque le roi est très jeune (Louis XIV a dix ans en 1648) et n'a donc pas la majorité pour gouverner ; la régente Anne d'Autriche a désigné Mazarin pour s'occuper des affaires et celui-ci continue la politique d'affirmation de l'État engagée par Richelieu, alors que celle-ci et son Premier ministre n'ont pas la légitimité d'un roi de droit divin.

Réponses aux questions p. 171

1. Durant la Fronde, Louis XIV est encore mineur et c'est sa mère, Anne d'Autriche, qui est régente. Elle a confié le gouvernement au cardinal Mazarin qui lui a été conseillé par Richelieu.

2. Le Parlement de Paris est une cour de justice mais il enregistre aussi les édits et ordonnances royaux et peut faire des « remontrances au roi ». Il est en quelque sorte le gardien des traditions. Dans ce texte, il se révolte contre le roi par la Déclaration des vingt-sept articles, en juin 1648. Celle-ci dénonce le renforcement du pouvoir royal qui a eu lieu sous Louis XIII et Richelieu, et cherche à renforcer les droits du Parlement en lui donnant un rôle du même type que le Parlement britannique (qui, lui, est en partie composé de représentants élus). Il veut ainsi révoquer les intendants sauf ceux qu'il approuve, contrôler les impôts, la création d'offices. Par ailleurs, l'article 6 veut interdire tout emprisonnement arbitraire et donc priver le roi d'une de ses prérogatives qui l'autorise à emprisonner quiconque par simple lettre de cachet.

3. a) Les catégories de la population concernées par la révolte sont les habitants des villes et des villages, mais en particulier les paysans (« gens des villages », « fourches », « terres », « mes chèvres », etc.).

b) Mazarin augmente les impôts qui ruinent la population et la France.

c) Elle appelle à la révolte contre Mazarin, et même à son assassinat (il faut « pendre Mazarin », « coucher Mazarin au tombeau », « abrégé ses années », etc.).

4. Les Grands se révoltent pour reprendre le pouvoir perdu dans les conseils dans le cadre de la minorité du roi et d'une régence. Ils lèvent des armées et s'opposent à l'armée royale (Fronde des princes). Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé, prend la tête de cette fronde nobiliaire en 1651, après avoir été humilié par Mazarin.

5. Après la Fronde, le parlement est « asservi », les peuples sont accablés de misère mais ils ne veulent plus de la guerre, la noblesse est ruinée et « incapable de rien », le peuple des villes et Paris « aspirent au repos ». En fait, la Fronde et la victoire royale ont affaibli les populations. Le roi Louis XIV va profiter de ce nouveau contexte favorable pour établir son absolutisme.

Bilan

Sous la Fronde, le pouvoir est aux mains d'une régente qui confie le gouvernement à Mazarin (il dirige les conseils).

La population se révolte contre les impôts, le parlement veut renforcer son pouvoir aux dépens du roi, et les Grands pensent profiter de la régence pour rétablir leur influence au sommet de l'État et jouer un plus grand rôle dans les conseils.

L'armée royale parvient à vaincre l'armée des princes. En octobre 1652, Louis XIV et Anne d'Autriche rentrent triomphalement dans Paris, suivis six mois plus tard par Mazarin contre qui les Parisiens s'étaient révoltés. Après la Fronde, le peuple est épuisé, la noblesse « incapable de rien », le peuple des villes et Paris « aspire[nt] au repos ». Louis XIV a les mains libres pour installer le régime absolutiste.

pp. 174-175 Étude > Louis XIV, monarque absolu

Cette étude permet de définir l'absolutisme royal : son idéologie ; le gouvernement du royaume : le roi gouverne seul, sans Premier ministre ; l'administration royale renforcée avec une meilleure organisation du pouvoir central et la nomination d'intendants dans les provinces ; la population encadrée et surveillée comme le montre par exemple les académies royales ; la politique religieuse – un roi, une foi – mise en œuvre par le souverain absolu.

La révocation de l'édit de Nantes fait partie d'un des points de passage (« L'édit de Nantes et sa révocation ») et pourra être associée à la page 184 qui évoque ses effets.

Point de passage p. 175 > La révocation de l'édit de Nantes

1. L'édit de Nantes date de 1598 (sous Henri IV) et celui de Fontainebleau de 1685.

2. L'édit de Fontainebleau annule toutes les dispositions de l'édit de Nantes qui ne l'ont pas encore été : interdiction de l'exercice public du culte (qui était autorisé dans certains lieux) et démolition des temples ; bannissement des pasteurs ; interdiction des écoles protestantes (alors qu'elles étaient autorisées au même titre que celles des catholiques dans l'édit de Nantes) ; tous les enfants qui naissent doivent désormais être baptisés dans la religion catholique.

3. Les conséquences sont évoquées page 184 : exode des protestants, affaiblissement démographique et économique du pays (les protestants étaient souvent artisans), tension avec les pays protestants voisins et renforcement de leurs armées (où s'engagent des protestants)...

Réponses aux questions p. 175

1. Il s'agit d'un extrait des Mémoires de Louis XIV au dauphin. Il dit être le lieutenant de Dieu et, dans ces conditions, son pouvoir ne peut être partagé. On pourra noter que, selon Louis XIV, le peuple ne peut en aucun cas désobéir au roi, même lorsque celui-ci est mauvais et ne fait pas le bonheur du peuple. Ainsi cet absolutisme est différent du « despotisme éclairé » du siècle suivant.

2. Les organes du pouvoir central se divisent et se spécialisent. Ainsi les secrétaires d'État ont désormais chacun une spécialité et il y a, à côté du chancelier et d'eux, un contrôleur général des finances. Par ailleurs, les conseils changent de dénomination et il y en a un nouveau, le conseil des dépêches, chargé des relations avec les provinces.

3. L'intendant est le représentant du roi dans une généralité ; il est nommé par celui-ci et peut être démis à tout moment. Il est chargé de tout contrôler : les parlements ; les assemblées d'États ; l'application des décisions royales ; les officiers ; les assemblées des villes ; la perception des impôts ; l'attitude des gens de guerre ; il est surtout chargé de faire appliquer les ordonnances royales. Sa principale fonction reste donc de surveiller l'administration royale pour qu'elle applique bien les décisions royales. Le roi renforce ainsi sa présence dans son royaume et contrôle mieux ses sujets.

4. Il s'agit d'une caricature satirique opposée à la politique de Louis XIV. Le soldat est chargé de convertir les populations mais il le fait par la force (le fusil) et non par la « conviction », la « raison ». La caricature dénonce les conversions forcées, qui n'en sont pas vraiment puisque le protestant (« l'hérétique ») n'a pas le choix de refuser.

5. Appartenir à une Académie est un honneur, qui permet d'être pensionné, d'avoir des commandes du roi et de la Cour et de faire fortune. La contrepartie est qu'il faut se mettre au service du roi et de sa gloire.

Bilan

On montrera que le roi renforce son contrôle sur le pays en renforçant le pouvoir royal et en nommant des intendants dans les provinces pour mieux contrôler la population ; en établissant la doctrine « une foi, un roi » pour que ses sujets partagent la même religion que lui ; en créant les académies royales qui permettent d'encadrer l'élite intellectuelle, scientifique et artistique du pays.

pp. 176-177 Point de passage > Louis XIV, Versailles et la société de Cour

Ce dossier traite le point de passage « Versailles, le "Roi Soleil" et la société de Cour ».

Le roi s'éloigne de Paris et s'installe définitivement à Versailles en 1682, quand les chantiers sont bien avancés. Il y vit, y gouverne selon un emploi du temps presque immuable. Mais il y vit avec la grande noblesse du royaume, ce qui lui permet de la contrôler.

Réponses aux questions p. 177

Parcours 1

1. Le roi vit au contact de la Cour et rencontre les courtisans qu'il a choisis lors son lever et de son dîner (déjeuner actuel). Puis il passe une partie de l'après-midi avec eux, lors des chasses ou des promenades. Enfin, il partage souvent ses soirées avec eux (bals, théâtre...). Puis de nouveau, il admet des courtisans à son souper et même lors de son coucher. Il passe néanmoins une grande partie de ses journées à travailler (audiences particulières, conseil avec ses ministres, soirées de travail).

2. Le roi se divertit avec les nobles l'après-midi, lors de promenades ou de chasses, et parfois le soir, pour des jeux de table, pour assister à des opéras, des comédies ou des ballets ou pour des bals. La duchesse d'Orléans s'ennuie lors de ces loisirs obligés qui lui semblent « interminables ».

3. Saint-Simon appartient à une vieille famille noble. Il a été présenté au roi en 1691 et a vécu une grande partie de sa vie à Versailles, mais il a déplu au roi à cause de son franc-parler et a été privé de charge officielle. Il est néanmoins resté à la Cour, écoutant, observant et remâchant sa rancune. Après 1723, il se retire à Paris, s'occupant jusqu'à sa mort de la rédaction de ses Mémoires, en utilisant ses propres notes et de nombreux autres documents. Il écrit sans peur, car il n'espère pas les publier de son vivant. Selon lui, Louis XIV appelle les nobles à sa Cour pour les détacher de leurs racines et de leurs clientèles locales ; ils y vivent dans une étroite dépendance morale et financière, attendant tout du roi. Redoutant d'être disgraciés, ils sont prêts à tout pour lui plaire.

Pour plaire au roi, il faut donc être présent à la Cour, mais aussi dépenser sans compter en habits, équipages, jeux... Selon Saint-Simon, c'est un moyen pour le roi de les rendre dépendants de lui financièrement pour subsister.

4. Le roi récompense les nobles en leur accordant des honneurs (document 1, faire partie de l'ordre de saint Louis pour les officiers militaires), ainsi que des gratifications et des pensions. Le roi donne à M. le chevalier de Lorraine 100 000 livres « pour l'aider à payer ses dettes » (on pourra faire le lien avec le texte de Saint-Simon).

Bilan

Le roi organise sa vie à Versailles en la partageant entre son travail et la vie de Cour (questions 1 et 2). Il s'attache la noblesse en l'éloignant de ses terres, en lui organisant des loisirs et en la rendant dépendante de lui (questions 2, 3 et 4).

Parcours 2

À Versailles, le roi partage son temps entre le travail et ses distractions : la chasse, la promenade, les bals et les représentations théâtrales. Sa vie est réglée par un emploi du temps précis. La vie de Cour elle-même répond à des règles, qu'on appelle « l'étiquette ».

Le roi s'attache la noblesse par divers moyens : tout d'abord en faisant venir les grands nobles auprès de lui à Versailles ; ensuite en leur donnant des occasions de s'amuser, en participant avec eux à divers loisirs (chasse, promenade, bals, théâtre, jeux...), bien que certains s'en lassent (la duchesse d'Orléans par exemple) ; enfin, en leur versant des pensions et des gratifications. En la poussant à dépenser, il rend la noblesse dépendante de lui financièrement, ce qui lui permet de mieux la contrôler.

pp. 178-179 Point de passage > Versailles, miroir de l'absolutisme

En 1661, Louis XIV décide de transformer le pavillon de chasse de Louis XIII en une somptueuse demeure qui montrerait à tous sa puissance et qui serait à sa gloire. Le roi voulait aussi s'éloigner de Paris, dont il craignait la population depuis la Fronde et être à côté de forêts giboyeuses. Les travaux ont duré plus de 44 ans, de 1661 jusqu'à la mort du roi en 1715. Louis XIV s'y installe définitivement en 1682.

Le château de Versailles se veut à l'image du roi par son organisation, son architecture, son jardin.

Document 3 Vue aérienne du château de Versailles

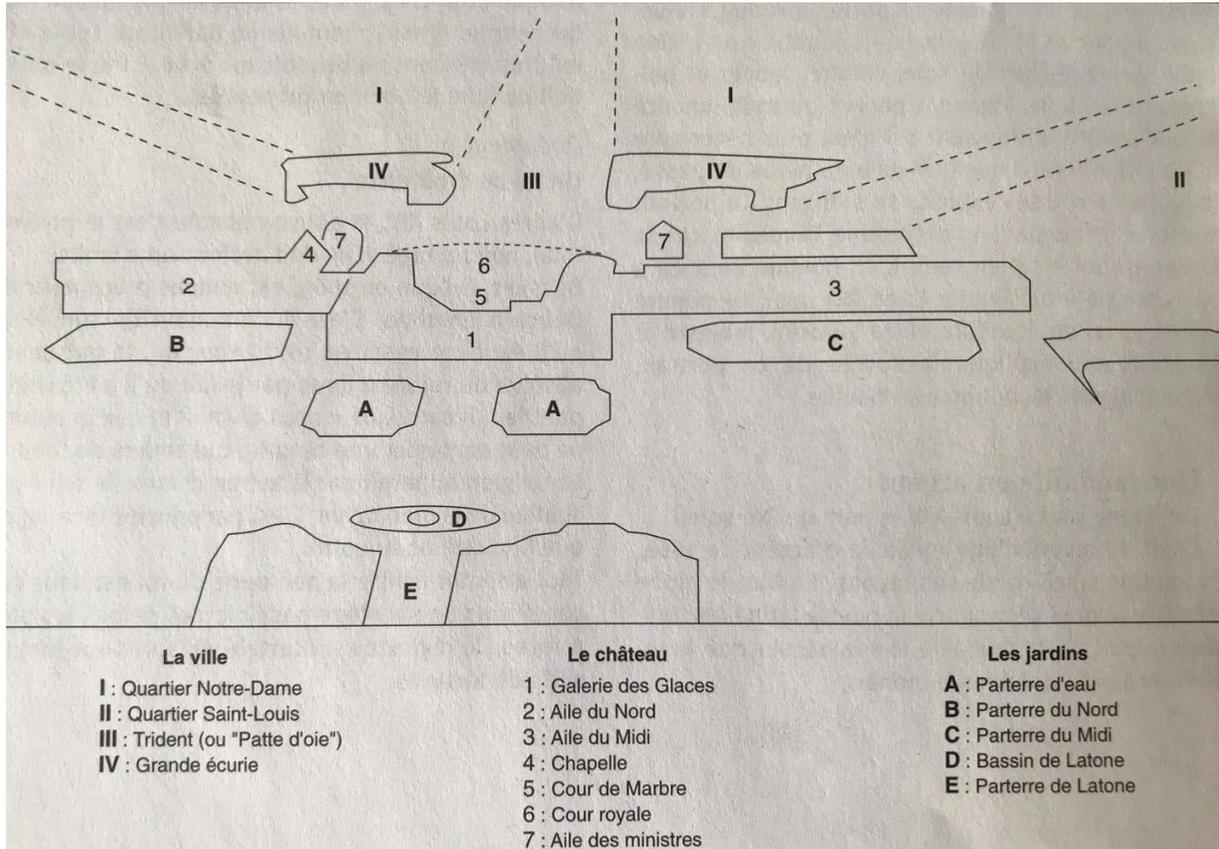
Les trois avenues qui traversent Versailles symbolisent le pouvoir rayonnant du roi sur ses sujets.

Sur la photographie, à l'arrière-plan, entre l'avenue de Saint-Cloud à gauche et l'avenue de Paris au centre, la grande écurie ; entre l'avenue de Paris et celle de Sceaux à droite, la petite écurie. Ces avenues convergent vers l'esplanade semi circulaire qui conduit à la Cour royale.

Les deux ailes qui donnent au château une envergure de 400 mètres, s'appellent aile du Sud (ou du Midi) à droite et aile du Nord à gauche. Derrière l'aile du Nord, s'adosse la chapelle royale (achevée en 1710). Perpendiculaires à ces deux ailes, les deux ailes des ministres.

Au premier plan, la forêt du parc et les jardins « à la française » ; on y voit les parterres de fleurs et les parterres d'eau (le parterre du Midi devant l'aile du Sud, le parterre du Nord devant l'aile du Nord).

Plan du château de Versailles



Document 2 Le « système » Versailles

Le château est au cœur d'un système, le « système » Versailles. La chambre du roi est précisément située au centre du château, sur l'axe apollonien, entre le monde d'Apollon (le « temps du mythe ») et le royaume (le « temps de l'Histoire »). Les grandes allées qui partent de l'esplanade représentent les rayons du soleil.

Ainsi, le roi est l'intermédiaire entre le monde divin et celui de ses sujets qu'il éclaire de sa lumière.

Document 4 La galerie des Glaces

Elle a été réalisée par Mansart et Le Brun de 1678 à 1686, alors que Louis XIV fixait la Cour à Versailles. Elle forme un long vaisseau de 73 mètres, scandé de 17 fenêtres ouvrant sur le parc, auxquelles font face 17 arcades revêtues de grands miroirs qui multiplient les perspectives. On y donnait des réceptions où princes et ambassadeurs venaient s'incliner devant le roi. La décoration est due à Le Brun, en particulier le plafond.

Sur le mur de droite, des arcades avec miroirs sont séparées par des pilastres (séparés par deux pilastres de trois en trois) ; elles sont surplombées par une frise sculptée. Sur le mur de droite, de larges baies en arcades leur répondent. Au-dessus, la voûte en berceau est couverte de fresques et porte des lustres en cristal.

Document 1 Le bassin du char d'Apollon

Il est situé sur l'axe central du parc, devant le grand canal. Le jardin du château élaboré par André le Nôtre a été bâti pour illustrer le mythe solaire d'Apollon et donc la splendeur du Roi Soleil. Le char du Soleil, groupe central en plomb doré du bassin, a été réalisé par Jean-Baptiste Tuby sur un dessin de Le Brun. Le char d'Apollon émerge de l'eau, tiré par quatre chevaux. À ses pieds se trouve Phaéon tombé du char et, autour de lui, dans le bassin, des tritons et des dauphins. Le groupe a été fabriqué aux Gobelins.

pp. 180-181 **Point de passage** > La politique mercantiliste et maritime de Colbert

La politique économique de Louis XIV est dirigiste. Elle repose sur les conceptions de Jean-Baptiste Colbert et de ses théories mercantilistes selon lesquelles la richesse d'un pays dépend de la quantité d'or qui s'y trouve. Colbert donne donc une grande importance au commerce maritime pour augmenter les exportations et réduire les importations.

Réponses aux questions p. 181

Parcours 1

1. Une politique mercantiliste consiste à amasser le plus d'argent possible dans le royaume en développant les exportations et en limitant les importations. Ainsi le développement du commerce est essentiel car il permet la croissance des exportations.
2. Colbert veut « acclimater les meilleures industries » pour qu'on y produise les objets importés. Il s'agit ainsi de réduire les importations. La France développe donc les meilleures industries des autres pays : cuirs tannés à l'anglaise ; draps et fromages produits comme en Hollande ; chapeaux et fer blanc sur le modèle allemand ; dentelles de Venise...
3. La compagnie des Indes orientales a le monopole du commerce dans l'Océan Indien et même Pacifique (« du cap de Bonne espérance jusqu'aux Indes et mers orientales »).
4. La Compagnie des Indes orientales est dirigée par 21 directeurs élus par les actionnaires qui ont plus de 10 000 livres dans la compagnie. Celle-ci dispose du monopole du commerce dans l'espace indiqué (« elle pourra naviguer et négocier seule ») ; elle peut conquérir des terres et le roi lui cède Madagascar et les îles voisines ; elle est protégée par la flotte royale ; elle ne paie aucune taxe sur les entrées et sorties de marchandises.

Bilan

Les principes du mercantilisme (question 1).

La politique industrielle (question 2).

La création des compagnies de commerce (questions 3 et 4).

Parcours 2

Colbert est devenu le ministre de l'Économie et des Finances de Louis XIV. Il contrôle la vie économique du royaume et met en place une politique mercantiliste qui consiste à amasser le plus d'argent possible dans le royaume en développant les exportations et limitant les importations.

Colbert veut « acclimater les meilleures industries » pour qu'on y produise les objets importés. Il s'agit ainsi de réduire les importations. La France développe donc les meilleures industries des autres pays : cuirs tannés à l'anglaise ; draps et fromages produits comme en Hollande ; chapeaux et fer blanc sur le modèle allemand ; dentelles de Venise...

Colbert crée aussi des compagnies de commerce. La Compagnie des Indes orientales a le monopole du commerce dans l'océan Indien et même l'océan Pacifique (« du cap de Bonne-Espérance jusqu'aux Indes et mers orientales »). Elle est dirigée par 21 directeurs élus par les actionnaires qui ont plus de 10 000 livres dans la compagnie. Celle-ci dispose du monopole du commerce dans l'espace indiqué ; elle peut conquérir des terres et le roi lui cède Madagascar et les îles voisines ; elle est protégée par la flotte royale ; elle ne paie aucune taxe sur les entrées et sorties de marchandises. Ainsi Colbert met en place une politique mercantiliste qui consiste à faire entrer le plus d'argent possible dans le royaume en limitant les importations et en augmentant les exportations. L'État cherche ainsi à produire les objets importés et crée des compagnies de commerce.

pp. 182-183 **Étude** > La gloire par les armes

La guerre est essentielle dans la monarchie absolue car elle permet d'étendre les possessions du roi (ou de les défendre) tout en renforçant sa gloire. Par ailleurs, elle est un moyen et une occasion pour

augmenter ses impôts, renforcer les effectifs de l'armée, davantage contrôler la population. Elle permet ainsi le renforcement du pouvoir royal.

Réponses aux questions p. 183

1. Le royaume s'est étendu vers le nord et vers le nord-est, ainsi qu'au sud-est (Roussillon). Les frontières sont protégées par des obstacles naturels (le Rhin, les Alpes, les Pyrénées). Mais elles sont aussi renforcées par des villes fortifiées par Vauban.

2. Les forteresses sont « des ouvrages rasants, moins vulnérables à l'artillerie » (biographie).

Neuf-Brisach, proche de Colmar, dans la plaine du Rhin, a été entreprise en 1698 après le traité de Ryswick. Installée dans un octogone parfait, la ville est découpée en îlots rectangulaires. Au centre, la place d'armes constitue un terrain de parade et d'exercices. Elle est bordée par les bâtiments du commandement, l'église et la halle. Tout autour de la ville proprement dite, les fortifications rasantes pouvaient résister aux tirs des canons : bastions et demi-lunes, puis, plus élevées, courtines avec tours bastionnées protégeant les courtines.

3. La frontière la plus fragile est celle du nord. On le remarque à la présence de villes fortifiées en dehors du royaume qui montrent que la frontière a reculé vers le sud.

4. Louis XIV franchit le Rhin à la tête de son armée. Il s'agit d'un épisode de la guerre qu'il mène contre la Hollande. Van der Meulen, d'origine flamande mais pensionné par le roi de France, a reçu commande de représenter cet épisode.

À l'époque, le passage du Rhin a été salué comme un haut fait de guerre ; parti à la conquête de la Hollande, Louis XIV était parvenu à franchir cette barrière le 12 juin 1672.

On reconnaît le roi avec son costume de monarque dans la position conventionnelle du « cavalier bondissant sur cheval dressé ». Louis XIV est plus grand que les autres, au premier plan, tourné vers le spectateur. Légèrement excentré, il nous invite à admirer l'événement. Ainsi Louis XIV montre et présente son œuvre qui lui rend gloire.

5. Les effectifs de l'armée augmentent de façon continue aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Par ailleurs, la guerre entraîne à chaque fois un recrutement massif de soldats. L'absolutisme s'accompagne donc d'une croissance des effectifs de l'armée et d'une politique guerrière.

6. Jurieu est un pasteur protestant réfugié en Hollande en 1681 qui a joué un rôle central dans l'élaboration d'une image noire du roi et du règne. Selon lui, les villes sont ruinées du fait de la chute du commerce ; les campagnes se vident de leurs habitants ; les paysans sont misérables à cause des impôts, mais aussi la noblesse et la bourgeoisie. Ainsi la guerre entraîne l'appauvrissement du pays et une très forte augmentation des impôts. Mais Jurieu est un protestant qui a dû quitter le pays après la révocation de l'édit de Nantes pour se réfugier aux Provinces-Unies, et qui est donc un opposant à Louis XIV.

Bilan

- Le roi a étendu le royaume et fortifié les frontières (questions 1 et 2).
- Il a créé une armée de plus en plus puissante (questions 4 et 5).
- Les guerres ont permis au roi de renforcer sa gloire (question 5).
- Elles ont entraîné une augmentation des impôts.

pp. 184-185 Étude > Les limites de l'absolutisme

On montre les principales conséquences de la politique absolutiste : le départ des protestants hors de France, l'appauvrissement du royaume et de la population qui découle de la guerre, la multiplication des émeutes au cours du règne de Louis XIV. La critique du roi et de l'absolutisme s'appuient sur ces arguments.

Réponses aux questions p. 185

1. Il s'agit d'une caricature protestante de 1691, après la révocation de l'édit de Nantes et donc hostile au roi. Elle représente le Roi Soleil, Louis XIV, présenté comme « le chef de la Sainte Ligue »

c'est-à-dire de la Ligue catholique qui s'est battue contre les protestants au XVI^e siècle. Il écarte les nuages du calvinisme, allusion à la politique antiprotestante du roi. Il s'agit cependant pour Louis XIV de « cacher sa fine politique » qui est celle de la persécution des protestants et de la violence à leur égard.

2. Les informations sont fiables puisque Vauban est au cœur du pouvoir et a parcouru le royaume en réalisant ses fortifications. Par ailleurs, il n'a pas de raison de s'opposer à Louis XIV qu'il a servi jusqu'à sa mort, recevant même de lui le bâton de maréchal de France en 1703. Cependant, il n'a pas osé adresser ce mémoire directement à Louis XIV et ce dernier n'a été publié que bien plus tard.

Pour lui, le départ des protestants a donc trois conséquences :

- le départ de près de 100 000 personnes hors du royaume ;
- des pertes économiques pour le royaume ;
- le renforcement des ennemis de la France.

3. Les protestants partent dans les pays voisins et vers des destinations beaucoup plus lointaines : l'Amérique et l'Afrique du Sud. Le point de commun de ces pays est qu'ils sont presque tous protestants.

4. Les guerres entraînent la misère, le dépeuplement, la crise économique. Selon Fénelon, cela crée de la défiance vis-à-vis du roi, du désespoir et des révoltes contre le roi.

5. La famine de 1709 correspond à un pic de rébellions (298 rébellions en 1709-1710).

6. Les rébellions progressent à partir de 1695 (avec un pic lors de la famine de 1709) à cause de l'intensité des guerres (document 3 p. 182), de l'augmentation des impôts, de la misère, de la révocation de l'édit de Nantes...

Bilan

Les limites de l'absolutisme

Liées à la politique religieuse	Liées à la politique guerrière
- Départ des protestants	- Misère
- Difficultés économiques	- Dépeuplement
- Renforcement des ennemis de la France	- Augmentation des impôts
	- Rébellions

pp. 188-191 Exercices

p. 188 Analyser un document > L'absolutisme selon Bossuet

1. Il s'agit d'un essai de Bossuet publié en 1709, sur la notion de l'absolutisme. À cette époque, Louis XIV est roi de France et il a installé son pouvoir absolu en France. Cependant, la situation à cette date est difficile pour le roi avec la multiplication des rébellions et la misère croissante.

2. D'après Bossuet, les rois doivent leur pouvoir à Dieu. Ils sont les « lieutenants de Dieu sur la Terre ». Ils ne peuvent donc pas partager leur pouvoir qui doit être sans partage, absolu.

3. « Tout l'État est en lui ». Sa puissance est totale et personne ne peut lui échapper. C'est à lui seul de dire s'il a mal fait et de prendre la décision de bien faire, cela dépend de lui-même.

4. Les sujets doivent donc être soumis au roi et n'ont qu'à « demeurer en repos ». Ils ne doivent en aucun cas s'opposer au roi ou se soulever. Il faut lui « obéir sans murmure. »

5. Le monarque a une autorité totale et absolue dans son royaume et les sujets n'ont qu'à lui obéir et s'en remettre à lui. Selon Bossuet, cette autorité vient de Dieu et c'est pourquoi elle ne peut être ni partagée, ni critiquée.

p. 189 Analyser deux documents > La révocation de l'édit de Nantes et ses conséquences

1. Le document 1 est un extrait d'un édit de Louis XIV, l'édit de Fontainebleau, qui date de 1685. Le document 2 est un extrait des *Mémoires* de Saint Simon publiées après sa mort.

2. L'édit de Nantes accordait la liberté de conscience ainsi que la liberté de culte dans certains lieux ; il permettait aussi aux protestants de tenir des places de sûreté où ils pouvaient trouver refuge en

cas de problèmes. Sous Louis XIII et Richelieu, les protestants ont perdu leurs places de sûreté puis, de 1681 à 1685, le roi a mené une politique antiprotestante en essayant de forcer les protestants à se convertir en installant chez eux des soldats, les « dragons » (« dragonnades »).

3. En révoquant l'édit de Nantes, le roi interdit totalement le protestantisme dans le royaume.
4. Pour Louis XIV, il a fallu interdire l'édit de Nantes car les protestants sont à l'origine de « troubles, de confusion et de maux » que le royaume a connus. Pour Saint-Simon, la révocation n'avait aucune raison réelle ; il s'agit du fruit d'un complot contre les protestants, d'une erreur, du résultat de la flatterie et de la cruauté.
5. D'après Saint-Simon, les conséquences sont nombreuses :
 - dépeuplement de la France (perte du quart de la population) ;
 - affaiblissement économique (ruine du commerce) ;
 - affaiblissement de la France dans le domaine extérieur ;
 - souffrance des populations (crimes, division des familles, sacrifice des consciences, tourment des « dragonnades », etc.).
6. L'édit de Fontainebleau interdit dans le royaume la religion protestante. Il a entraîné le départ des protestants et affaibli le royaume sur les plans intérieur et extérieur.

p. 190 Analyser un document > La politique économique mercantiliste de Colbert

1. Il s'agit d'une lettre de Louis XIV, datant de 1665, qui accorde des privilèges à van Robais. Le ministre de l'Économie et des Finances de cette époque est Jean-Baptiste Colbert.
2. Van Robais est originaire de Hollande et il s'installe à Abbeville dans la Somme pour y créer une manufacture de draps fins avec privilège royal.

3.

Le confort de vie	L'intégration en France	L'entreprise
- Logements fournis - Autorisation de faire des bières sans taxe, fourniture de sel - Exemption d'impôts, de corvées et des autres charges publiques	- Naturalisation de van Robais et de ses associés et ouvriers - Van Robais, ses associés et ouvriers peuvent rester protestants	- Protection de la concurrence (interdiction des métiers à draper à proximité) - Autorisation pour van Robais de s'associer avec qui il veut

4. Le roi accorde ces privilèges pour pousser van Robais à venir s'installer. L'entreprise a dû fermer en 1685 quand le protestantisme a été interdit sur le territoire. Mais elle a été reconstruite au XVIII^e siècle.
5. En faisant produire en France des draps qui étaient importés de Hollande, la France réduit ses importations, ce qui s'inscrit bien dans la politique mercantiliste qui consiste à amasser le plus d'argent possible dans le royaume.

p. 190 Répondre à une question problématisée > Comment a évolué la monarchie française de François I^{er} à Louis XIII ?

1. **Partie I.** Les rois puissants du premier XVI^e siècle
Partie II. Les guerres de religion affaiblissent le pouvoir royal
Partie III. Louis XIII et Richelieu renforcent l'État royal

2. Rédaction de la **partie II.**

Les guerres de religion durent de 1562 à 1598. Elles opposent les protestants aux catholiques les plus intransigeants. Les rois hésitent sur la politique à suivre. Charles IX fait massacrer les chefs protestants en 1572 (Saint-Barthélemy) alors que son successeur Henri III fait assassiner le duc de Guise, le chef de la Ligue catholique, en 1588.

Durant les guerres de religion, le roi est affaibli. Il doit convoquer les états généraux, les provinces protestantes ainsi que les plus fidèles à la Ligue ne lui obéissent plus, des grands nobles deviennent des souverains sur leurs terres, des villes rejettent l'autorité royale. Des juristes protestants critiquent l'absolutisme.

Mais après la mort d'Henri III, Henri IV rétablit l'autorité royale. Protestant, il se convertit au catholicisme en 1593, se fait sacrer et signe l'édit de Nantes (1598). C'est un édit de tolérance qui autorise le protestantisme tout en rétablissant le catholicisme sur tout le territoire.

3. Erreur dans l'énoncé (corrigée dans l'exemplaire élève) > lire « Quel est le plan détaillé suivi pour la partie III » ?

Partie III.

1. Louis XIII et Richelieu écrasent l'opposition des Grands
 - a) Ils imposent l'ordre monarchique
 - b) Des Grands sont exécutés
 - c) Les châteaux des opposants sont rasés
2. Louis XIII et Richelieu soumettent d'autres oppositions
 - a) Les protestants
 - b) Les rébellions populaires
 - c) Les intendants renforcent l'autorité royale dans les provinces
3. Le renforcement royal à l'extérieur du royaume
 - a) La guerre contre les Habsbourg
 - b) L'augmentation des impôts
 - c) La politique de colonisation

4. L'idée principale de chaque sous-partie apparaît au début de la sous-partie.

Connecteurs logiques : 2^e sous-partie : « aussi » ; 3^e sous-partie : « également ».

Sous partie 2 : La Rochelle, 1628, siège d'un an ; édit d'Alès, 1629 ; révolte des croquants, 1624 ; Vanu-pieds 1639 ; intendants...

5. Conclusion

Dans la première moitié du XVI^e siècle, les rois de France sont puissants. Mais, à partir de 1562, les guerres de religion entraînent un affaiblissement de l'État royal. Dans la première moitié du XVII^e siècle, Louis XIII et Richelieu renforcent la puissance royale à l'intérieur et à l'extérieur du royaume.

6 Le modèle britannique et son influence

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle, et aboutit à la fondation d'un nouveau régime politique doté d'une constitution écrite avec la naissance des États-Unis d'Amérique.

On peut mettre en avant :

- l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ;
- l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ;
- l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ;
- le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ;
- la rédaction d'une constitution et ses enjeux ;
- les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique...);
- l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.

Points de passage et d'ouverture

- 1679 et 1689 – L'Habeas corpus et le bill of rights, le refus de l'arbitraire royal
- Voltaire, l'Angleterre et la publication des *Lettre philosophiques* ou *Lettres anglaises* : 1726-1733
- Washington, premier président des États-Unis d'Amérique

La démarche du chapitre

Il s'agit d'abord de montrer comment les Britanniques conquièrent leur liberté et fondent leur régime politique entre 1660 et le début du XVIII^e siècle. Le programme fait débiter cette période en 1660, c'est-à-dire au moment du retour de la monarchie (Charles II revient sur le trône) et donc après la période cromwellienne qui n'est pas à étudier. Il s'agit ainsi de faire le récit des événements qui vont conduire à l'élaboration des deux grands textes qui fondent les libertés anglaises et les droits du Parlement, l'Habeas corpus en 1679 et la Déclaration des droits en 1689 (le bill of rights) et mettre en avant leurs conséquences (l'évolution vers une monarchie parlementaire, rôle de plus en plus important du Parlement).

Le dossier sur l'essor colonial et commercial permet d'évoquer la formation de l'empire colonial britannique, au moins succinctement, et donc de localiser les treize colonies d'Amérique du Nord dont l'évolution est à aborder dans la deuxième partie du chapitre. Il montre aussi que l'Angleterre devient une grande puissance marchande. Il s'y développe une classe aisée et une classe moyenne qui s'appuient sur de nouvelles activités en plein essor (commerce, industrie, finance).

Les philosophes des Lumières sont admiratifs du régime politique anglais. Voltaire évoque non seulement les libertés anglaises mais aussi le développement économique et social du pays qui lui semble en être une des conséquences. Ainsi, l'Angleterre s'impose aux philosophes des Lumières du XVIII^e siècle comme un modèle à suivre. En vantant les mérites de ce régime, ils peuvent aussi critiquer en creux la monarchie absolue et la société d'ordres de la France.

La deuxième partie du chapitre aborde la révolte des treize colonies d'Amérique du Nord et la création d'un nouveau régime politique, une république fédérale et présidentielle, qui exclut cependant une partie importante de sa population.

On montre d'abord que les Britanniques mettent en place un système de taxation voté par la métropole sans l'avis des colons américains, qui adoptent une attitude de plus en plus hostile (pp. 208-209). La déclaration constitutive des États-Unis d'Amérique reprend les principes de la Glorieuse Révolution anglaise (notamment le nécessaire consentement des taxés) et les

retourne contre le royaume, par écrit et par une lutte armée victorieuse (pp. 210-211). L'influence britannique ne s'arrête pas là, puisque le régime nord-américain se constitue à la fois dans le fil du modèle britannique (bill of rights, séparation des pouvoirs, représentation par suffrage censitaire) et contre lui (république fédérale, élection du président au suffrage indirect) (pp. 212-213). Le point de passage sur la présidence de Washington (pp. 214-215) met l'accent sur la novation que constitue l'apparition de la fonction présidentielle dans les systèmes politiques modernes, et la manière dont le premier président des États-Unis jette les bases de son exercice. Cependant, le modèle politique nord-américain n'est pas exempt d'imperfections, auxquelles est consacrée l'étude 4 (pp. 216-217), qui montre que la révolution n'est pas arrivée à son terme pour tous au début du XIX^e siècle. Les pauvres, les femmes, les Indiens et surtout les esclaves originaires d'Afrique sont exclus de la nouvelle république à différents degrés. Il est enfin question du rayonnement et des conséquences de la révolution nord-américaine en France (pp. 218-219).

Pour aller plus loin

Bibliographie

Le modèle britannique

La bibliographie en français sur cette période est très sommaire, puisqu'il s'agit d'analyser non pas la république et Cromwell (1640 à 1660), très étudiés, mais la période qui suit et qui l'est beaucoup moins (1660-début XVIII^e siècle). On pourra cependant se référer aux nombreux ouvrages de Roland Marx, spécialiste de l'Angleterre de l'époque moderne et contemporaine, en particulier pour l'aspect religieux et économique.

- Bernard Cottret, *Histoire d'Angleterre, XVI^e-XVIII^e siècle*, PUF, 2003.
- Bernard Cottret, *La Révolution anglaise (1603-1660)*, Perrin, 2015.
- Bernard Cottret, *La Glorieuse Révolution d'Angleterre, 1688*, Gallimard, « Folio », 2013.

Deux autres ouvrages donnent quelques informations sur la période étudiée :

- Emma Renaud, *L'Angleterre du XVII^e siècle, 1603-1690*, Presses universitaires de Rennes, 1997.
- Élisabeth Tuttle, *Les îles britanniques à l'âge moderne*, Hachette supérieur, 1996 (pour l'aspect économique et social, mais épuisé et uniquement consultable en bibliothèque).

Sur l'influence de l'Angleterre sur les Lumières, il faut se référer directement aux œuvres citées et étudiées faciles à consulter car il n'y a pas de synthèse sur le sujet.

La naissance des États-Unis

Ce thème a été en revanche abondamment abordé par les historiens.

Généralités

- Claude Fohlen, *De Washington à Roosevelt. L'ascension d'une puissance 1776-1945*, Nathan Université, 1992.
- Hélène Trocmé et Jeanine Rovet, *Naissance de l'Amérique moderne XVI^e-XIX^e siècle*, Hachette supérieur, 1997.
- Éric Homberger, *Atlas historique de l'Amérique du Nord*, Autrement, coll. « Mémoires », 1996.
- Marie-Jeanne Rossignol, *Aux origines de la démocratie américaine*, Documentation photographique n° 8 038, 2004.

Aspects particuliers

- Anne Deysine, « Les institutions des États-Unis », *Documents d'études*, n°1.01, La Documentation française, 2006.
- John Hope Franklin, *De l'Esclavage à la liberté. Histoire des Afro-américains*, trad. de Catherine Kieffer, Éditions caribéennes, Paris, 1984.
- André Kaspi, *La Révolution américaine (1763-1789)*, Gallimard, coll. « Folio », 2013.
- Denis Lacorne, *L'Invention de la République : le modèle américain*, Hachette, 1991.
- Élise Marienstras, *Les Mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, 1976.

- Marie-France Toinet, *Le Système politique des États-Unis*, PUF-Thémis, 1991.
- Gordon S. Wood, *La création de la République américaine, 1776-1787*, Belin, 1991.
- Témoignages, mémoires, récits*
- Michel Fabre, *Esclaves et planteurs*, Julliard, coll. « Archives », 1970.
- Gilbert du Motier, marquis de Lafayette, *Mémoires, correspondance et manuscrits, 1837-1838*, Hachette Livres et BNF, rééd. 2012.
- Olaudah Equiano, *Ma Véridique histoire : Africain, esclave en Amérique, homme libre*, Mercure de France, 1813 / rééd. 2008 (premier récit d'esclave américain publié).
- Mary Higgins Clark, *Le Roman de George et Martha*, 1969 / rééd. 2000 (biographie romancée de la vie de George Washington).

Filmographie

- Roland Emmerich, *The Patriot : le chemin de la liberté*, 1999 (l'engagement d'un fermier américain dans la guerre d'indépendance contre les Britanniques).

pp. 194-195 Ouverture

Le **document 1** présente la chambre des Communes au début du XVIII^e siècle, c'est-à-dire durant la période abordée précisément dans le chapitre (1660-début XVIII^e siècle) : on y retrouve les longues et hautes perruques de l'époque de Louis XIV. Cette peinture permet d'évoquer le régime politique britannique, où le pouvoir royal est limité par un Parlement. Il s'agit ici de la chambre des Communes élue au suffrage censitaire. Au centre, le speaker qui dirige les débats, avec devant lui les textes du droit ; les députés sont sans doute déjà regroupés par affinités politiques (les deux grands partis politiques, les whigs et les tories, sont apparus vers 1680) ; les galeries à l'étage permettent au public d'assister aux débats.

Le **document 3**, *L'Esprit de 1776* (date de la Déclaration d'indépendance américaine), symbolise la révolution américaine. C'est le peuple qui est ici acteur et non des représentants issus de la bourgeoisie ou de la petite noblesse comme à la chambre des Communes. Les colons enthousiastes se révoltent derrière le drapeau américain ; sur celui-ci les étoiles qui représentent les États ont remplacé les couleurs britanniques (voir p. 220). Mais c'est en s'appuyant sur les grands principes politiques définis dans la Déclaration des droits britannique (bill of rights) que les colons américains réclament leur indépendance.

pp. 196-197 Étude > Le Parlement face au roi (1660-1685)

Cette première étude permet d'aborder le système politique anglais après la parenthèse républicaine. Dans ce régime, dont l'origine est la Grande Charte (Magna Carta) de 1215, le pouvoir est partagé entre un Parlement et un roi qui dispose encore de larges pouvoirs. En 1660, le Parlement a rétabli la monarchie en faisant appel à Charles II Stuart, le fils de Charles I^{er} qui a été décapité à Londres en 1649. Charles II se heurte cependant rapidement au Parlement, parce qu'il veut un pouvoir plus large et se montre par ailleurs favorable au catholicisme, alors que les membres des chambres sont protestants (anglicans ou puritains), comme la très grande majorité des Anglais. Il en résulte deux grandes lois votées par le Parlement et auxquelles le roi ne va pas oser s'opposer directement. Tout d'abord, le bill du test qui empêche tout fonctionnaire d'être catholique et ensuite et surtout l'Habeas corpus par lequel les parlementaires et les sujets du roi ne peuvent plus être emprisonnés sans raison juridique. Ainsi le roi ne peut plus s'en prendre arbitrairement aux parlementaires et ceux-ci sont désormais libres de s'opposer à lui.

Réponses aux questions p. 197

1. Le Parlement a le pouvoir législatif. Il vote les impôts et les lois. Néanmoins, le roi a un droit de veto sur celles-ci.

La chambre des Communes représente mieux la nation car les députés sont élus mais au suffrage censitaire. Les lords de la chambre des Lords (ou des pairs) deviennent lords par hérédité ou en étant évêques ou bien sont nommés par le roi.

2. Charles II est un Stuart. Il est comme son père – qui a été décapité pour des raisons proches – favorable à un pouvoir royal fort. Pour lui, la liberté religieuse est un danger et « un roi dont la puissance est limitée n'est roi que de nom ».

Charles II est par ailleurs favorable au catholicisme comme le montre l'accord secret entre lui et Louis XIV, alors que religion d'État est l'anglicanisme depuis le XVI^e siècle. Charles II « est convaincu de la vérité de la religion catholique et il est résolu d'en faire la déclaration et de se réconcilier avec l'Église romaine ».

Ainsi favorable à l'absolutisme et au catholicisme, le roi d'Angleterre se sent proche de Louis XIV et de son régime politique. Mais il heurte les idées d'un grand nombre d'Anglais et d'Écossais et entre en conflit avec le Parlement.

3. Il s'agit du bill du Test, voté par le Parlement. D'après cette loi, les officiers – c'est-à-dire les fonctionnaires – doivent obligatoirement rejeter la religion catholique, l'autorité du pape, le dogme catholique (intercession des saints ou de la Vierge). Ils doivent donc être anglicans ou « puritains » (c'est-à-dire protestants non anglicans). Il n'est pas précisé qu'ils doivent être obligatoirement anglicans, ce qui compte c'est qu'ils ne soient pas catholiques.

4. En France, la lettre qui permet d'emprisonner une personne par simple volonté royale est la lettre de cachet. En Angleterre, l'arbitraire royal n'est pas possible du fait de l'Habeas corpus voté par le Parlement en 1679. Cette loi oblige tout officier du roi à présenter un prisonnier devant le ministre de la Justice (le lord chancelier) ou juge pour que celui-ci donne les causes de l'arrestation et enfin qu'il soit jugé en fonction du délit commis. Le prisonnier peut même être libéré sous caution en attendant le jour de son procès (sauf en cas de crime avéré), afin qu'il ne fasse pas de prison sans raison. Ainsi, il faut violer une loi (votée par le Parlement) pour être condamné. La loi est au-dessus du roi, qui ne peut agir à sa guise.

Bilan

Le roi Charles II Stuart a été rétabli sur le trône par le Parlement après une période sans roi qu'on peut appeler républicaine et qui était en fait dirigée d'une main de fer par le puritain Cromwell. Mais on le soupçonne d'apprécier Louis XIV, le régime absolutiste, et de vouloir rétablir le catholicisme, alors que le pays est très majoritairement protestant.

Le Parlement réagit en s'opposant au roi. Il vote le bill du Test qui interdit à tout officier (fonctionnaire) d'être catholique. Pour se protéger des arrestations arbitraires du roi, il vote la loi d'Habeas corpus. Désormais, le roi ou ses officiers ne peuvent arrêter une personne que si elle viole une loi existante. Le roi n'est plus libre d'emprisonner qui il souhaite.

Point de passage > Analyser un texte : L'Habeas corpus (document 6)

1. Le texte est une loi votée par le Parlement en 1679.

2. Toute personne arrêtée peut demander une ordonnance d'Habeas corpus et si elle ne le peut pas une autre personne peut la demander pour elle.

3. On peut emprisonner une personne si elle a commis un délit et seulement dans ce cas, c'est-à-dire si elle n'a pas respecté la loi. La détention provisoire – injuste puisqu'une personne fait de la prison sans avoir été jugée alors qu'elle est peut-être innocente – est limitée : on peut verser une caution et dans ce cas on est libéré jusqu'à son procès. Néanmoins, on fera de la détention si on ne dispose pas de l'argent de la caution ou si l'on a commis un crime grave avéré.

4. Cette loi a été votée à l'origine pour se protéger du roi qui était soupçonné de sympathies pour le catholicisme et l'absolutisme. Les parlementaires craignaient d'être arrêtés s'ils s'opposaient à lui.

pp. 198-199 Point de passage > La « Glorieuse Révolution » et le bill of rights

Le dossier permet d'étudier la Glorieuse Révolution ainsi que son résultat législatif, le bill of rights, qui précise et confirme les droits du Parlement et les principales libertés et protections dont disposent les sujets du roi.

Jacques II, qui succède à son père Charles II, est catholique et il est comme son père favorable à un renforcement du pouvoir royal. C'est l'origine de la grande méfiance du Parlement à son égard, malgré l'Habeas corpus qui protège les parlementaires des emprisonnements arbitraires. Le Parlement prend la décision de faire appel à un autre souverain lorsque Jacques II ordonne aux évêques anglicans de lire une Déclaration d'indulgence au bénéfice des catholiques et lorsque sa femme Marie donne naissance à un fils, Jacques François Stuart, catholique, qui peut prétendre à la couronne et établir une dynastie catholique (les deux filles aînées de Jacques II étant protestantes) (1688). C'est Guillaume d'Orange qui est choisi par les parlementaires, non seulement parce qu'il est protestant mais aussi parce qu'il est l'époux de Marie, la fille protestante de Jacques II, ce qui donne à son pouvoir une légitimité dynastique. Des parlementaires vont alors trouver le prince qui débarque en Angleterre et chasse sans grand mal Jacques II, celui-ci ne disposant de soutien ni en Angleterre, ni en Écosse dont il est roi mais où la population presbytérienne est très attachée au protestantisme.

Néanmoins, le Parlement espère bien renforcer ses droits à l'occasion de ce changement dynastique. Avant de devenir roi et reine, le prince d'Orange et son épouse Marie doivent accepter la Déclaration des droits (le bill of rights). C'est à cette condition que les deux souverains deviennent roi et reine d'Angleterre. Par ailleurs, les souverains devant leur pouvoir au Parlement, ils sont donc naturellement conciliants avec celui-ci. Le Parlement va ainsi peu à peu étendre son pouvoir en interprétant en sa faveur le bill of rights.

Réponses aux questions p. 199

Parcours 1

1. Ce texte est un témoignage complet sur la Glorieuse Révolution par le comte de Forbin, un officier de marine français qui a vécu à l'époque de celle-ci. Jacques II Stuart continue la politique de Charles II et il est catholique. Les députés font donc appel à Guillaume d'Orange pour le remplacer ; ce dernier a une légitimité, puisqu'il est le mari de Marie Stuart, la fille aînée de Jacques II. De plus, Guillaume d'Orange est protestant. En fait le choix de renverser Jacques II s'est présenté aux parlementaires quand il a eu un fils susceptible d'installer une dynastie catholique.

2. Le prince d'Orange, mari de Marie Stuart, est donc le gendre de Jacques II.

3. Guillaume est représenté au moment de son débarquement en Angleterre, à Brixham, destiné à renverser Jacques II à la demande du Parlement britannique. Il tient le bâton de commandement et, à l'arrière-plan, on distingue la flotte par laquelle il a débarqué avec son armée.

4. Jacques II ne résiste pas car il manque de soutien. Il embarque pour la France où il est très bien reçu par Louis XIV. Il va loger à Saint-Germain avec sa famille. Louis XIV le reçoit bien parce que Jacques II partage ses idées sur le pouvoir royal et se fait le défenseur des catholiques. De plus, il est toujours possible qu'il revienne plus tard sur le trône, lui ou son fils catholique. En revanche, Louis XIV se présente ainsi comme un ennemi du nouveau pouvoir en Angleterre.

5. Il s'agit du bill of rights, qui confirme et précise les droits du Parlement et les principales libertés anglaises.

Les pouvoirs du Parlement affirmés par le texte sont :

- l'impossibilité pour le roi de suspendre une loi (pourtant dans les traditions, voir document 4 p. 197) ou de dispenser d'une loi (la loi est au-dessus du roi) ;
- l'impossibilité pour le roi de lever des impôts et d'entretenir une armée sans l'autorisation du Parlement ;
- les élections au Parlement (communes) doivent être libres ; les députés peuvent s'exprimer comme ils le souhaitent et débattre de ce qu'ils veulent ;
- la nécessité pour le roi de réunir fréquemment le Parlement.

Les libertés affirmées dans le texte sont :

- le droit des sujets de présenter des pétitions ;
- la liberté des élections au Parlement (c'est-à-dire à la chambre des Communes) ;
- la liberté de parole (y compris celle des débats au sein du Parlement) ;
- et dans le domaine de la justice : ni cautions excessives, ni amendes excessives, ni peines cruelles (tortures).

Bilan

Lors de la Glorieuse Révolution, le Parlement fait appel au prince protestant Guillaume d'Orange pour remplacer le roi Jacques II car ce dernier est catholique et favorable à un pouvoir royal fort. Les parlementaires votent un nouveau texte, la Déclaration des droits, qui réaffirme les droits du Parlement et les libertés anglaises et obligent Guillaume d'Orange et sa femme Marie à l'approuver. Ces derniers sont donc dans l'obligation désormais de respecter le Parlement à qui ils doivent le pouvoir et les droits du Parlement.

Parcours 2

En 1689, le Parlement fait appel à Guillaume d'Orange, un prince protestant, pour renverser et remplacer Jacques II Stuart qui voulait faire du catholicisme la religion officielle du royaume et qui souhaitait renforcer le pouvoir royal. Guillaume d'Orange débarque à Brixham et Jacques II se réfugie en France.

1. Les lords spirituels (évêques) et temporels (grands nobles) sont les membres de la chambre des Lords au Parlement. Les Communes sont la chambre des Communes élue par les comtés et les bourgs au suffrage censitaire. Les « anciens droits et libertés » sont les droits du Parlement depuis la Grande Charte de 1215 qui permet à celui-ci de gouverner avec le roi.

2. Les droits affirmés du Parlement sont :

- l'impossibilité pour le roi de suspendre une loi (pourtant dans les traditions, voir document 4 p. 197) ou de dispenser d'une loi (la loi est au-dessus du roi) ;
- l'impossibilité pour le roi de lever des impôts et d'entretenir une armée sans l'autorisation du Parlement ;
- les élections au Parlement (communes) doivent être libres ; les députés peuvent s'exprimer comme ils le souhaitent et débattre de ce qu'ils veulent ;
- la nécessité pour le roi de réunir fréquemment le Parlement.

3. Les sujets du roi disposent de la liberté de vote aux Communes (en fait il s'agit d'un suffrage censitaire), du droit de pétition au roi et de la liberté de parole. Le roi ne peut les poursuivre pour ces faits. Ils sont de plus protégés par l'Habeas corpus qui empêche le roi de les arrêter arbitrairement et ils ne peuvent payer de cautions ou d'amendes excessives.

4. Guillaume d'Orange doit signer le bill of rights avant de devenir roi, c'est la condition que le Parlement exige de lui pour qu'il obtienne la couronne avec Marie. Ainsi, le roi est désormais dans l'obligation de respecter les droits du Parlement et les libertés précisés dans le texte.

pp. 200-201 Étude > Vers une monarchie parlementaire

Après la Déclaration des droits, le Parlement étend peu à peu son pouvoir aux dépens du pouvoir royal. Le Parlement obtient donc d'être élu tous les trois ans et d'être réuni tous les ans, mais aussi que le roi choisisse son gouvernement dans la majorité à la chambre des Communes. Par ailleurs, il intervient dans l'organisation de l'État royal par deux grandes lois votées par le Parlement que le roi a dû accepter : d'une part, le roi doit désormais obligatoirement être protestant et se conformer au culte anglican (il ne peut plus être catholique) ; d'autre part, l'Écosse fusionne avec l'Angleterre dans un État unique avec un seul roi et un seul Parlement où les Écossais seront représentés par des députés.

Le régime n'est pas encore parlementaire dans la mesure où le roi dispose encore d'une partie du pouvoir exécutif ; à cette époque, il n'y a pas encore de Premier ministre qui disposerait de tout le pouvoir exécutif et qui serait issu de la majorité aux Communes. Mais le Parlement grignote peu à

peu ses prérogatives. La liberté de la presse permet par ailleurs aux électeurs – qui ne représentent encore qu’une partie réduite de la population, le suffrage est censitaire – de se faire une opinion des véritables enjeux politiques.

Réponses aux questions p. 201

1. La monarchie est parlementaire lorsque le pouvoir exécutif est contrôlé par le Parlement. Or, si le roi dispose du pouvoir exécutif à cette époque, il n’a plus de droit de veto sur les lois (bill of rights) et les ministres sont choisis dans la majorité de la chambre des Communes. Par ailleurs, les Communes sont élues tous les trois ans et réunies tous les ans.

2. La liberté de la presse est une conséquence de la liberté de parole garantie par le bill of rights. D’après le texte, la liberté de la presse permet d’éclairer les électeurs et de les informer et constitue donc un rempart pour les libertés.

3. Le principal changement est l’Union de l’Angleterre et de l’Écosse. Sous les Stuart, les deux pays avaient le même roi, Charles II ou Jacques II étaient rois d’Écosse et d’Angleterre. Sous la reine Anne I^{re} (voir document 2 p. 198), les deux États fusionnent et ne forment plus qu’un État avec un seul Parlement qui siège à Londres et où les Écossais sont représentés. Ce changement a été voulu par le parti whig, majoritaire au Parlement (voir la définition de « whigs » p. 198). C’est donc une décision de la majorité parlementaire et non de la reine. Cependant, Anne a donné son accord à cette décision.

4. Le roi ne peut désormais plus être catholique. Le Parlement décide que cela sera la protestante Sophie de Hanovre qui deviendra reine après la protestante Anne, qui n’a pas de descendant ; dans l’avenir, tout héritier de la couronne devra être protestant et se conformer au culte anglican. Cette mesure est imposée par le Parlement au roi Guillaume III, bien qu’on ait l’impression que c’est lui qui la décide (« Nous supplions votre Majesté qu’il soit établi... »). À la mort d’Anne Stuart (fille de Jacques II, protestante, elle a succédé à Guillaume III), Sophie est morte et c’est donc son fils George I^{er} de Hanovre, protestant, qui devient roi, fondant la nouvelle dynastie des Hanovre.

5. Pour le marquis d’Argenson, la chambre des Communes gouvernera un jour l’Angleterre parce qu’elle disposera entièrement du pouvoir exécutif et il s’agira donc selon lui d’une démocratie. Néanmoins, pour qu’elle le soit vraiment, il faudrait que le suffrage censitaire soit remplacé par le suffrage universel, ce que n’évoque pas le marquis d’Argenson. Aujourd’hui, l’Angleterre est à la fois une monarchie parlementaire et une démocratie.

Bilan

Le Parlement, réuni tous les ans, élu tous les trois ans, dispose d’un pouvoir croissant. Le roi choisit ses ministres dans la majorité aux Communes. Le Parlement décide des grands changements institutionnels et les impose au roi : union de l’Angleterre et de l’Écosse, succession protestante (anglicane) au trône. La liberté de la presse permet d’éclairer les électeurs et la nation. Ainsi le régime politique se rapproche de plus en plus d’une monarchie parlementaire, régime dans lequel le Parlement détient le pouvoir législatif et contrôle le pouvoir exécutif.

pp. 202-203 Étude > L’essor colonial et commercial

Ce dossier n’apparaît pas dans les objectifs du programme. Mais pour comprendre la révolte des treize colonies britanniques d’Amérique du Nord, on doit évoquer au préalable l’essor colonial de l’Angleterre au XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle.

De plus, le pays connaît un formidable essor commercial à partir du milieu du XVII^e siècle qui s’accélère au XVIII^e siècle, et un début d’essor industriel au XVIII^e siècle qui annonce la révolution industrielle. Londres devient un grand port marchand, une ville industrielle mais aussi la première place financière d’Europe et aussi la ville la plus peuplée puisqu’elle passe de 200 000 habitants en 1600 à 675 000 habitants en 1750. Cette évolution économique entraîne l’émergence d’une classe aisée et moyenne.

Réponses aux questions p. 203

1. Les conquêtes coloniales anglaises sont situées dans les Antilles et sur la côte Est de l'Amérique du Nord, ainsi que sur la côte de l'Inde. On notera que la présence en Amérique du Nord et en Inde s'accroît entre 1650 et 1713 et que l'Angleterre crée des comptoirs en Afrique.

2. L'Angleterre obtient des îles en Amérique et des territoires au Canada ainsi que Gibraltar et Minorque qui lui permettent de disposer de lieux stratégiques en Méditerranée. Surtout, l'Angleterre obtient des avantages commerciaux : monopole de la traite des noirs dans l'empire espagnol (*l'asiento*, dont disposait le Portugal au XVI^e siècle) ; elle obtient aussi la possibilité de faire du commerce dans l'empire espagnol alors que jusqu'à présent seuls les navires espagnols pouvaient commercer dans cet empire.

3. Le commerce extérieur de l'Angleterre progresse fortement surtout à partir du début du XVIII^e siècle. En parallèle, l'excédent commercial est de plus en plus important : l'Angleterre devient un pays fortement exportateur. Cela n'apparaît pas dans les documents, mais l'Angleterre redistribue en Europe par le port de Londres les produits tropicaux (sucre, café, thé) de ses colonies d'Amérique et de ses comptoirs indiens et exporte les produits de son industrie textile en plein développement ainsi que des produits métallurgiques. Par ailleurs, l'Angleterre étend son commerce à l'empire colonial espagnol.

4. Londres joue un rôle primordial dans le commerce britannique. Le port de Londres s'étend à l'époque le long de la Tamise avec les docks et les entrepôts (document 5). La ville réalise 80 % des importations anglaises (en provenance d'Amérique, d'Inde mais aussi d'Europe) et 70 % de ses exportations (vers l'Europe surtout et aussi vers les Antilles et les treize colonies d'Amérique du Nord).

Le grand commerce a permis le développement de la finance londonienne : grandes banques, grandes compagnies d'assurance maritime notamment. C'est dans la City que se trouvent aussi les sièges de nombreuses sociétés de commerce.

5. La multiplication des cafés à Londres aux XVII^e et XVIII^e siècles est symbolique de l'enrichissement d'une moyenne bourgeoisie née de l'essor commercial, industriel et surtout financier. Le café qui vient des colonies d'Amérique est encore un produit de luxe à cette époque. On pourra décrire l'organisation de l'établissement. Les cafetières sont maintenues au chaud près du grand feu qui alimente la bouilloire, et le café est ensuite versé dans des tasses par un serveur aux clients attablés. À gauche, les tasses sont apparemment lavées dans une bassine par un deuxième serveur devant la tenancière du café qui devait surveiller l'établissement et tenir la caisse. Les hommes en perruques discutent, lisent et commentent la presse alors que d'autres au fond de la salle admirent les tableaux à la lueur des bougies (il n'y a pas de femmes). Ainsi le café devient un lieu de sociabilité important à Londres, où se forment l'opinion publique et le point de vue des électeurs (le suffrage est censitaire).

Bilan

On montrera tout d'abord l'essor colonial et commercial à l'aide des documents 1, 3, 4 puis le rôle de Londres avec les documents 2, 5, 6.

pp. 204-205 Point de passage > L'Angleterre, Voltaire et les Lumières

Ce dossier correspond au point de passage : « Voltaire, l'Angleterre et les *Lettres anglaises* (1726-1733) ». Il répond aussi à l'objectif du chapitre : « l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières ».

On montrera comment le régime politique britannique influence les philosophes des Lumières, en premier lieu Voltaire, au XVIII^e siècle. Les *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises* montrent les avantages du régime politique britannique et décrivent le régime de libertés dont jouissent les Anglais, dans tous les domaines : liberté du commerce, liberté de culte, liberté de presse et d'opinion... Par ailleurs, Voltaire souligne que c'est le mérite, et non la naissance, qui est célébré en Angleterre. Ainsi, à travers l'éloge de l'Angleterre, le philosophe critique la monarchie absolue et la société d'ordres en France.

On aborde l'œuvre d'autres philosophes :

- le philosophe anglais John Locke d'abord, car ce penseur de la fin du XVII^e siècle est une source d'inspiration et de réflexion pour les philosophes français des Lumières et l'un des premiers philosophes à défendre l'idée que l'homme est naturellement libre. Aller à l'encontre de cette liberté, sans obtenir le consentement des populations, c'est donc pour lui s'opposer à l'état de nature de l'homme ;
- Montesquieu s'inspire du régime politique anglais pour défendre la théorie de la séparation des pouvoirs et remet ainsi en question la concentration des pouvoirs aux mains d'un seul homme, c'est-à-dire l'absolutisme.

Réponses aux questions p. 204

Parcours 1

1. Pour Locke, le pouvoir politique doit avoir l'accord des gouvernés parce que l'on ne peut pas priver les hommes de la liberté qui est un état naturel de l'homme. De même, la propriété étant un droit humain (cette idée sera reprise dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789), nul ne peut en être privé sans son assentiment ; ainsi l'impôt – qui est la « confiscation » d'une partie de la propriété d'un individu – n'est justifié que dans la mesure où il l'accepte. Dans ces conditions, un pouvoir politique qui n'aurait pas eu l'accord des gouvernés ne peut ni gouverner (sauf en brimant la nature humaine qui est l'œuvre de Dieu), ni lever des impôts.

C'est bien sûr la monarchie absolue qui est condamnée par cette philosophie puisque dans ce régime le roi dit tenir son pouvoir de Dieu et en aucun cas des gouvernés ; c'est le roi qui dispose de la souveraineté et non pas la nation. Mais Locke condamne aussi tout autre régime politique qui n'accorderait pas la souveraineté à la nation.

2. Pour Montesquieu, les trois pouvoirs – exécutif, législatif et judiciaire – doivent être séparés. En effet, cet équilibre est nécessaire pour maintenir les libertés et éviter la tyrannie. Quand tous les pouvoirs sont concentrés entre les mains d'une seule personne, « on peut craindre que le même monarque ne fasse des lois tyranniques, pour les exécuter tyranniquement ». Cela peut entraîner un « affreux despotisme ». En revanche, on peut espérer que des lois tyranniques ne soient pas exécutées si le pouvoir exécutif est distinct du pouvoir législatif.

Montesquieu s'oppose ainsi à l'absolutisme, régime dans lequel tous les pouvoirs sont aux mains de la même personne, le monarque absolu. Le philosophe prend son exemple chez les Turcs (« Chez les Turcs, où les trois pouvoirs sont réunis sur la tête du sultan... ») pour éviter de s'en prendre directement au roi de France et subir la censure ou l'emprisonnement.

3. Texte a. Les savants et les hommes utiles à la société sont honorés en Angleterre alors qu'en France seuls les rois le sont. Ces honneurs poussent les habitants à suivre leurs exemples et tout le pays en bénéficie. En France ce sont les tombeaux des rois que l'on admire sans jamais mettre à l'honneur ceux qui ont rendu de grands services à la patrie.

Texte b. En France, on honore les nobles qui ne doivent leur gloire qu'à leur naissance alors que l'on méprise les négociants qui travaillent et qui rendent service à la société. Pourtant, les négociants, qui « enrichissent le pays », sont bien plus utiles et dignes d'éloges. En Angleterre, les négociants sont respectés alors qu'en France, ce sont les particules.

Texte c. À la bourse de Londres, on accepte toutes les religions. La liberté de culte en Angleterre, en multipliant les religions, permet d'éviter les guerres civiles. Là où il n'y a qu'une religion, « le despotisme est à craindre ». C'est bien sûr la France qui est ici visée et la politique absolutiste et sa devise : « un roi, une foi, une loi ».

Texte d. En Angleterre, « le peuple partage le gouvernement ». La résistance au roi a créé selon Voltaire un gouvernement sage. Ainsi Voltaire légitime l'opposition au monarque, alors qu'en France toute opposition au roi est interdite.

Texte e. En France, les nobles et les prêtres ne paient pas certains impôts alors qu'en Angleterre, tout le monde les paie, y compris les nobles, sur décision du Parlement. La situation en France où le versement des impôts est lié à l'appartenance à un ordre et non aux revenus dont on dispose est jugée « absurde » par Voltaire.

4. Les *Lettres philosophiques* sont publiées en 1734 mais le Parlement de Paris condamne le livre et le fait brûler, alors que roi signe une lettre de cachet pour faire enfermer Voltaire. L'ouvrage remet en question le régime politique français, l'absolutisme et la société d'ordres ; c'est pourquoi le Parlement de Paris – qui défend la tradition et les privilèges de la noblesse – ne peut l'accepter, pas plus que le monarque absolu.

Bilan

On montrera que les philosophes des Lumières vantent les mérites du régime britannique dont le modèle s'oppose au modèle absolutiste (séparation des pouvoirs, égalité devant la loi et face aux impôts, liberté de culte et d'opinion, partage du gouvernement entre la nation et le roi...).

Parcours 2

1. Les *Lettres anglaises*, appelées aussi *Lettres philosophiques*, ont été écrites par Voltaire en Angleterre lors de son exil et publiées d'abord à Londres puis en France, en 1734. Il y fait l'éloge de l'organisation sociale et politique de l'Angleterre.

2.

	Situation anglaise	Situation française	Supériorité du modèle anglais
Doc. 5a	Les grands hommes sont célébrés.	Les rois sont célébrés.	Les grands hommes sont pris en modèle, ce qui est utile à la société.
Doc. 5b	Les négociants sont respectés.	Les nobles sont respectés, les négociants méprisés.	Les négociants enrichissent le pays et servent sa grandeur.
Doc. 5c	La liberté de culte permet la coexistence de nombreuses religions.	Il n'y a qu'une religion autorisée (catholique), il n'y a pas de liberté de culte (interdiction du protestantisme depuis la révocation de l'édit de Nantes en 1685).	En Angleterre, les différentes religions vivent en paix, il n'y a pas de guerres civiles. En France, un « affreux despotisme est à craindre ».
Doc. 5d	La nation anglaise s'est opposée au roi.	Aucune opposition au roi absolu n'est possible.	En Angleterre, grâce à cette opposition, le peuple partage le gouvernement et celui-ci est « sage ».
Doc. 5e	Tout le monde paie les impôts en fonction de ses revenus.	Les « nobles et les prêtres ne paient pas certains impôts ».	La situation en France est « absurde » et injuste.

3. Le Parlement de Paris fait brûler les *Lettres philosophiques* et le roi signe une lettre de cachet contre Voltaire. En effet, en vantant le système britannique, ce livre remet en question la monarchie absolue et la société d'ordres.

pp. 208-209 Étude > Les treize colonies britanniques d'Amérique du Nord

Cette double page examine les origines de la Déclaration et de la guerre d'indépendance, aboutissement d'un processus de dégradation des relations entre la métropole britannique et les colonies d'Amérique du Nord établies depuis le début du XVII^e siècle.

Réponses aux questions p. 209

1. Les colonies d'Amérique du Nord se situent le long du littoral atlantique de l'Amérique, et sont bordées par d'autres possessions britanniques. Elles se composent majoritairement d'une population d'origine européenne, mais aussi d'une population servile venue d'Afrique noire, les deux en constante progression numérique depuis le XVII^e siècle.

2. Les Américains sont débarrassés de toute oppression politique, religieuse ou sociale, et guidés par le goût du travail et leur intérêt personnel. En 1782, les colons américains sont encore sous l'autorité de la couronne britannique qui leur impose des taxes, et il n'est pas sûr qu'ils aient « abandonné tout préjugé ».

3. La couronne britannique interdit aux colons d'exploiter les territoires de l'Ouest, et elle inflige aux colons toute une série de taxes qui provoquent des violences, des boycotts, des pratiques clandestines ou des protestations diverses.

4. Suite au monopole accordé à la Compagnie anglaise des Indes orientales par la couronne britannique dans la vente du thé, les colons de la ville de Boston vont détruire la cargaison de thé arrivée par bateau au port.

Bilan

Les colons américains sont mécontents pour plusieurs raisons :

- la couronne britannique leur inflige toute une série de taxes qu'ils n'ont pas décidées ;
- la couronne britannique leur interdit de coloniser les territoires de l'Ouest pris aux Français après la guerre de Sept Ans ;
- les protestations des colons britanniques n'ont aucun effet sur la métropole.

pp. 210-211 Étude > La naissance des États-Unis

L'étude insiste sur la Déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776, texte majeur inspiré des grands principes de l'ordre institutionnel britannique mais retournés contre la métropole, tout en mettant sur pied les fondements de l'ordre politique nord-américain (droits, consentement et représentation, collégialité des décisions prises).

On montre également que le texte ne suffit pas pour obtenir l'indépendance :

- celle-ci résulte d'une lutte contre l'armée britannique (et les Loyalistes, colons américains restés fidèles à la Couronne), conflit où se distingue George Washington, général en chef des milices patriotes et vainqueur de la bataille de Yorktown (1781) aux côtés des Français ;
- l'indépendance résulte d'un traité passé avec le roi d'Angleterre, deux ans après Yorktown, en 1783.

Réponses aux questions p. 211

1. a. La Déclaration d'indépendance a été rédigée par cinq membres choisis parmi les délégués des treize colonies nord-américaines réunis à Philadelphie en juin 1776.

b. Les délégués réclament que les treize colonies soient désormais considérées comme des États libres, débarrassés de la tutelle britannique.

c. La liberté, l'égalité et la recherche du bonheur. Le droit à l'insurrection se justifie par le fait que l'autorité britannique ne respecte pas ces droits envers les colons américains, qu'elle est tyrannique et qu'il est juste de s'insurger contre elle.

d. Les colons reprochent à l'Angleterre :

- de cantonner sur le sol américain des troupes importantes ;
- d'étouffer le commerce américain avec le reste du monde (documents 4 à 6 p. 209) ;
- d'imposer des taxes sans consentement (document 5 p. 209).

2. Les États-Unis sont parvenus à l'indépendance par la guerre contre les Britanniques dès 1776, et la victoire de Yorktown en 1781 leur permet de négocier un traité de paix avec l'Angleterre, conclu en 1783.

Bilan

On peut scinder l'intitulé en deux parties et répondre à chacune d'entre elles :

- « Les colons d'Amérique reprennent les valeurs de l'Angleterre... » :
 - droits inaliénables des individus (liberté, égalité, sécurité) ;
 - juste pouvoir reposant sur l'assentiment des gouvernés (vote du budget de l'impôt par les représentants des gouvernés).

- « ... pour la retourner contre elle » :
- Déclaration d'indépendance (4 juillet 1776) affirmant ces principes ;
- guerre d'indépendance (1776-1783) au nom de ces principes.

pp. 212-213 Étude > La Constitution de 1787 fonde une république fédérale

Il s'agit ici de montrer en quoi consiste la « révolution » américaine, au sens de création d'un ordre politique nouveau. La grande nouveauté du système politique nord-américain, régi par la Constitution de 1787 et largement inspiré des idéaux des Lumières (documents 2 et 3), réside non seulement dans la création d'une fonction inédite (président), mais aussi dans la mise en place d'un régime politique républicain, libéral (bill of rights, document 6), fédéral (documents 4 et 5), représentatif (idem).

Réponses aux questions p. 213

1. Philadelphie est la ville où la Déclaration d'indépendance a été proclamée, le 4 juillet 1776. Il s'agit des qualités militaires et politiques de George Washington, mais aussi scientifiques et diplomatiques de Benjamin Franklin.
2. Assurer l'union, la justice, la sécurité (intérieure et extérieure), la prospérité et surtout les libertés des Américains. Les délégués parlent au nom du peuple tout entier qui les a désignés pour les représenter, et il n'y a plus d'autre souverain en Amérique du Nord que le peuple lui-même.
3. Les trois pouvoirs sont séparés (l'exécutif au Président, le législatif au Congrès, le judiciaire à la Cour suprême). Ils font contrepoids les uns aux autres, puisque le Congrès peut mettre en accusation le président, celui-ci peut apposer son veto à des lois votées par le Congrès, et la Cour suprême contrôle l'action présidentielle.
4. Les membres du Congrès sont élus directement par les citoyens américains les plus fortunés, alors que le président l'est par des Grands électeurs élus par les mêmes citoyens.
5. Les principales libertés assurées par les amendements sont la liberté d'expression (*free speech*), de réunion, de presse, de pétition et de conviction religieuse, ainsi que le port d'armes.

Bilan

La nouvelle république est fédérale : le pouvoir fédéral, installé dans la capitale, est constitué par un Congrès qui a des pouvoirs coercitifs (documents 1 et 5), le président qui a des pouvoirs importants (documents 4 et 5), et une Cour suprême qui veille au respect de la Constitution par les autres pouvoirs et par les États de l'Union.

Le régime nord-américain est bien représentatif puisque le Congrès comme le président sont élus au suffrage masculin censitaire plus ou moins direct (documents 4 et 5).

Les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont détenus par des institutions bien distinctes : le Congrès vote la loi et le budget (documents 4 et 5), le président assure l'exécution des lois (documents 4 et 5), la Cour suprême veille au respect de la Constitution (document 4).

pp. 214-215 Point de passage > George Washington, premier président des États-Unis

Les pouvoirs du président ayant été indiqués dans l'étude précédente, cette double-page met l'accent sur trois points. D'abord, le choix de George Washington pour exercer la première présidence des États-Unis d'Amérique, qui ne doit rien au hasard, tant son parcours antérieur avait fait de lui un « Père fondateur » de la nouvelle République.

Ceci étant posé, on s'attache à la manière dont Washington exerce le pouvoir exécutif qui lui est attribué et les limites à ce pouvoir que lui oppose le Congrès *via* la Constitution.

On montre enfin les grandes directions de la politique nord-américaine à l'intérieur (renforcement de l'unité) comme à l'extérieur (pacification avec l'Angleterre, début de l'isolationnisme américain).

Réponses aux questions p. 215

Parcours 1

1. Washington combat aux côtés des Britanniques contre les Français, ce qui débouche sur l'agrandissement territorial des colonies britanniques (chronologie p. 208 et document 4 p. 209). Ensuite, il est général en chef des Insurgés contre la couronne britannique (documents 3 et 4 p. 211). Enfin, il préside la convention de Philadelphie en 1787, qui aboutit à la rédaction de la Constitution des États-Unis d'Amérique (documents 2 à 6 pp. 212-213).

2. George Washington est élu président à l'unanimité des représentants et sénateurs et il prête ensuite serment de respecter et protéger la Constitution.

3. Le président refuse d'opposer son veto à des lois votées par le Congrès juste parce qu'il n'est pas d'accord avec elles. En revanche, il ne veut pas que la chambre des représentants vienne se mêler de la signature des traités, qui sont de son ressort, une fois qu'il a l'accord du Sénat.

4. a. La préservation de l'Union est absolument essentielle à ses yeux : cette union s'est manifestée dans la lutte des Insurgés (ou Patriotes) pour l'indépendance et se traduit par l'existence d'un pouvoir fédéral (présidence, Congrès, Cour suprême). Elle repose aussi sur une assez grande similitude de religion (chrétienne) et d'origines (européenne) des colons devenus citoyens américains.

b. L'Union donne aux Américains trois bienfaits :

- la tranquillité et la sécurité (une armée sous commandement du président) ;
- la prospérité (vote de lois commerciales favorables à l'Union toute entière) ;
- enfin et surtout les libertés, garanties par le bill of rights contenu dans la Constitution.

c. Washington ne souhaite pas engager les États-Unis à prendre parti dans les rivalités qui opposent la France républicaine et révolutionnaire, en guerre contre les monarchies européennes (dont la Grande-Bretagne), car il craint qu'alors, un des adversaires (la France ou la Grande-Bretagne) ne vienne porter la guerre le sol américain.

5. Ce portrait officiel donne l'image d'un dirigeant qui a abandonné ses responsabilités militaires antérieures (général en chef des Insurgés), qui est rendu à la vie civile (pas d'uniforme), mais qui tient une épée (le président est commandant en chef de l'armée américaine). Sa tenue est sobre, c'est un homme d'expérience (qui ne cache pas son âge) qui, de la main droite, montre la direction (il est chef du pouvoir exécutif) que les États-Unis prendront sous son gouvernement. La table et l'encrier montrent qu'il est appelé à prendre des décisions (par exemple soumettre des projets de loi au Congrès).

Parcours 2

George Washington et la République américaine

I. Washington de 1776 à 1789 : un homme dévoué à la création d'une république fédérale indépendante

A. À la tête du combat pour l'indépendance des États-Unis et une constitution

- Général en chef des Insurgés contre la couronne britannique : victoire de Yorktown avec le soutien français (Lafayette, Rochambeau) en 1781.
- Préside la convention de Philadelphie en 1787, qui aboutit à la rédaction de la Constitution des États-Unis d'Amérique.

B. Premier président des États-Unis (1789) par consensus

- Une fois les institutions mises en place, George Washington est élu président à l'unanimité des représentants et sénateurs, puis prête serment à New York, capitale (éphémère) des États-Unis.

[Washington parvient à réunir autour de lui des personnages aux orientations politiques opposées : le secrétaire d'État au Trésor Alexander Hamilton est favorable à un pouvoir fédéral fort exercé depuis Washington, alors que Thomas Jefferson, aux Affaires étrangères, veut que chacun des États de l'Union ne cède que peu de pouvoirs à l'Union.]

II. Washington président (1789-1897)

A. Le rôle du président selon Washington

- Le plein exercice du pouvoir exécutif (notamment en matière de traités)
- Respecter les textes votés par le Congrès (un usage limité du droit de veto présidentiel).

[C'est au cours de son mandat que la capitale se déplace de New York vers Philadelphie, puis s'installe dans une ville qui porte son nom.]

B. Les grands axes de la politique de George Washington

- La préservation de l'Union pour garantir aux Américains liberté, prospérité, sécurité.

[Washington mène avec Hamilton une politique de redressement budgétaire après les dépenses de la guerre d'indépendance.]

- Ne pas impliquer les États-Unis dans les rivalités entre les puissances européennes qui sont en guerre depuis 1792.

[Washington négocie avec la Grande-Bretagne des accords commerciaux mais garde de bonnes relations avec la Première République française]

pp. 216-217 Étude > Une République imparfaite

L'originalité et la précocité de la révolution américaine ayant été posées dans l'étude n° 3, il s'agit à présent de montrer qu'en raison de nombreuses limites, la république fédérale nord-américaine ne peut être considérée comme démocratique.

Quatre grandes catégories d'habitants du territoire des États-Unis sont en effet exclus des droits politiques : les blancs pauvres (document 1), les femmes (document 2), les esclaves afro-américains (documents 5 et 6), et les Indiens (documents 3 et 4).

Réponses aux questions p. 217

1. Les citoyens nord-américains blancs propriétaires ont le droit de vote (et d'être élus), les Américains blancs non-propriétaires ou non-contribuables ne l'ont pas (sauf au Kentucky et dans le Vermont).

2. Au plan politique : l'absence de droit de vote ; au plan juridique : le contrat de mariage ; au plan social : l'interdiction d'accès à l'éducation et aux métiers bien formés ; au plan fiscal : le paiement de l'impôt si elles sont propriétaires mais sans leur consentement.

Les lois qui ont soumis les femmes américaines à l'autorité des Américains blancs ont été votées par ces derniers, de sorte que les femmes n'ont pas eu de représentant(e)s pour les empêcher.

3. Le gouvernement fédéral veut éloigner les Indiens de leurs territoires afin qu'ils soient colonisés par les citoyens américains.

4. L'esclavage subsiste dans le sud des États-Unis. L'essor des plantations de coton (après celles de tabac et de canne à sucre) encourage le développement de l'esclavage dans les États du Sud.

5. Selon Thomas Jefferson, les Noirs sont inférieurs aux Blancs dans les domaines de la raison, de l'imagination. S'ils devaient se mélanger aux Blancs, Jefferson pense qu'ils transmettraient ces défauts à leur descendance métisse.

Bilan

Catégories d'exclu-e-s dans la république nord-américaine	Formes de l'exclusion
Américains blancs pauvres (ni propriétaires, ni contributeurs)	Ni droit de vote ni éligibilité (sauf dans 2 États).
Américaines (blanches, riches ou pauvres)	Ni droit de vote ni éligibilité. Infériorité juridique (autorité du mari).
Esclaves afro-américains (hommes ou femmes)	Ni droit de vote ni éligibilité. Absence totale de liberté.
Indien-ne-s	Ni droit de vote ni éligibilité. Perdent leur droit de propriété sur les terres dont ils sont déplacés.

pp. 218-219 Étude > Les répercussions de la Révolution américaine en France

Cette étude s'attache à montrer l'impact de la révolution américaine à l'extérieur de ses frontières, et notamment en France : écho et réception (documents 1 à 3), répercussions militaires (engagement français : documents 4 et 5), puis conséquences politiques (document 4) et budgétaires (document 6).

Réponses aux questions p. 219

1. La cause américaine est très favorablement accueillie dans divers milieux en France : les milieux savants sont sensibles au discours de Franklin ; les milieux philosophiques aux idées des Lumières contenues dans la Déclaration d'Indépendance (1776) ; la rivalité avec l'Angleterre, victorieuse de la France durant la guerre de Sept Ans, est ravivée à la cour de Versailles et au gouvernement de Louis XVI.
2. La Fayette va d'abord intégrer l'état-major de Washington (1777), puis se rend en France pour obtenir un soutien militaire français plus important (1778-1780). Enfin, à la tête de l'armée de Virginie, il participe à la victoire franco-américaine décisive de Yorktown (1781).
3. Les Français interviennent en fournissant des soldats d'infanterie (Rochambeau et La Fayette) et une flotte (Grasse).
4. Les dépenses de l'État français sont stables ou en légère hausse (en valeur comme en proportion) dans tous les postes, sauf celui de la dette qui augmente en raison des forts emprunts faits par l'État français pour financer l'intervention française durant la guerre d'indépendance.

Bilan

Les répercussions de la révolution américaines en France sont considérables.

- D'abord sur les esprits :
 - sympathie pour les ambassadeurs (Franklin) et la cause des Insurgés américains : refus de l'oppression de la métropole britannique envers ses colonies, enthousiasme pour les idées contenues dans la Déclaration d'indépendance (1776), volonté de revanche sur l'Angleterre qui a chassé la France d'Amérique du Nord après la guerre de Sept Ans ;
 - la victoire finale des Américains rend encore plus populaires leurs idées.
- De lourdes conséquences sur le budget du royaume de France :
 - la dette du royaume a considérablement augmenté, de la veille de la guerre d'indépendance jusqu'en 1788 : cette augmentation est liée aux frais d'envoi et d'entretien de troupes d'infanterie et de marine pour porter secours aux Insurgés de George Washington ;
 - le remboursement de la dette absorbe presque la moitié des dépenses du royaume : le budget français est gravement déséquilibré.

pp. 222-225 Exercices

p. 222 Analyser un document > Le système politique anglais vu par Voltaire

NB : les questions sont mal numérotées dans l'exemplaire enseignant. Cette numérotation est corrigée dans l'exemplaire élève et rétablie dans les réponses ci-dessous.

1. Il s'agit d'un extrait du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. Voltaire est un philosophe des Lumières critique à l'égard de l'absolutisme et des privilèges. Le *Dictionnaire philosophique portatif*, bilan de sa réflexion et qui prend la forme de courts articles thématiques, est publié à Genève en 1764 et se répand clandestinement en France dans les années qui suivent, malgré la condamnation du Parlement de Paris.
2. Voltaire a choisi un petit format pour qu'il soit plus facile à lire et à transporter et qu'il soit moins coûteux. Il peut être ainsi lu par le plus grand nombre.
3. Le régime politique anglais est une monarchie limitée par un Parlement. Il n'y a pas de constitution, c'est pourquoi on ne peut pas parler de monarchie constitutionnelle. Néanmoins, les droits du Parlement ont été énumérés dans la Déclaration des droits de 1689, qui s'apparente à une constitution. Inversement, la monarchie française est une monarchie absolue où les pouvoirs

exécutif, législatif et judiciaire sont entièrement entre les mains du roi.

4. La loi anglaise évoquée par le passage souligné est l'Habeas corpus qui interdit toute arrestation et condamnation arbitraires. En France, le roi dispose de la lettre de cachet qui lui permet d'emprisonner toute personne selon son bon vouloir.

5. Les libertés anglaises citées par Voltaire sont la liberté de la personne (pas de servage) et de propriété ; liberté de parole et d'écriture (donc de presse) ; liberté de culte ; liberté de vote aussi aux Communes où sont représentés les citoyens (en fait, le suffrage est censitaire).

6. Voltaire tente de rendre concret ce que signifie le manque de libertés et l'arbitraire royal. Ce dernier paragraphe le concerne directement (« être conduit dans un donjon », « le pouvoir de publier tout ce que vous pensez »...).

7. En vantant les mérites du régime politique anglais, ce texte critique en creux la monarchie absolue française.

p. 223 Analyser un document > La Déclaration d'indépendance (4 juillet 1776)

1. Il s'agit d'un document rédigé par un comité restreint de 5 personnes (Thomas Jefferson, Benjamin Franklin, John Adams, Roger Sherman et Robert R. Livingston) choisis parmi les délégués américains envoyés à Philadelphie par chaque colonie, puis adopté le 4 juillet 1776 par l'ensemble des délégués.

2. Les hommes ont droit à la vie, à la liberté, à la recherche du bonheur et naissent libres et égaux en droits à leur naissance que les gouvernements – dont le pouvoir dépend du consentement des gouvernés – doivent respecter. Si le gouvernement ne respecte pas ces droits humains, le renversement ou la modification de celui-ci est légitime.

3. La domination britannique est appelée « tyrannie absolue » et « despotisme absolu », car elle est porteuse « d'abus », et « d'usurpations », « d'injustices répétées ». Cela justifie donc une révolte contre l'Angleterre. D'autant que le *bill of rights* britannique de 1689 proclame ces libertés que le gouvernement britannique défend en Angleterre mais qu'il n'applique pas aux Américains.

4. Cette révolte a pour but d'assurer l'indépendance des Etats-Unis. « Nécessité de rompre les liens politiques qui l'unissent à un autre », « Ces colonies doivent être en droit des Etats libres et indépendants », « elles sont relevées de toute fidélité à l'égard de la Couronne britannique ». Selon le texte, les nouveaux pouvoirs des Etats-Unis sont ceux « de faire la guerre, de conduire la paix, de contracter des alliances, d'établir des relations commerciales », autant de pouvoirs qui étaient jusqu'à présent aux mains de l'Angleterre

5. Ce document est une importance qui va au-delà de l'indépendance des États-Unis puisque l'argumentation est générale et elle peut justifier la révolte contre tout pouvoir absolu. Dans la Déclaration d'indépendance, la justification de la révolte s'appuie en effet sur la défense de libertés, d'égalité, de libre consentement, de recherche du bonheur, qui sont des valeurs universelles. D'ailleurs, ce texte influencera les Lumières et une partie de l'élite en France, et inspirera la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

p. 224 Analyser un schéma > Les régimes politiques au XVIII^e siècle

1. Pouvoir législatif : pouvoir de faire les lois.

Pouvoir exécutif : pouvoir de les faire exécuter.

2.

	Schéma 1	Schéma 2	Schéma 3
État	France	Angleterre	États-Unis
Régime politique	Monarchie absolue	Monarchie limitée (ou constitutionnelle)	République
Définition du régime politique	Un régime politique où les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire sont aux mains du roi.	Un régime politique où le pouvoir du roi est limité par un Parlement (il n’y a pas de constitution en Angleterre).	Un régime politique sans roi où le pouvoir politique est aux mains des citoyens ou d’une partie de ceux-ci.

3. Le plus démocratique est le régime républicain. La nation ne participe pas au pouvoir dans la monarchie absolue et il n’est donc pas démocratique. Dans le régime politique anglais, elle partage le pouvoir avec un roi héréditaire et, de plus, le Parlement qui vote les lois est partagé entre une chambre des Communes (qui vote les lois) et une chambre des Lords, qui ne sont pas élus. Néanmoins, la république américaine n’est pas une démocratie car seuls les propriétaires votent ; les pauvres, les femmes, les Indiens ne votent pas et il y a de plus de très nombreux esclaves.

4. Pour que le régime soit démocratique, il faudrait que le roi n’ait aucun pouvoir et que la chambre des Communes soit élue au suffrage universel, ainsi que la chambre des Lords (ou que cette dernière n’ait aucun pouvoir).

p. 224 Réaliser des schémas logiques

Schéma 1

1. et 2. Titre : Des libertés anglaises à la république américaine

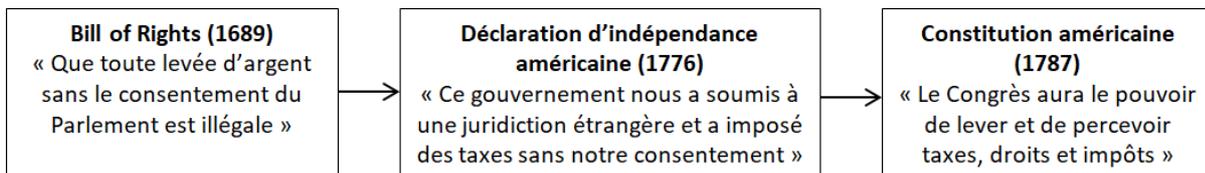
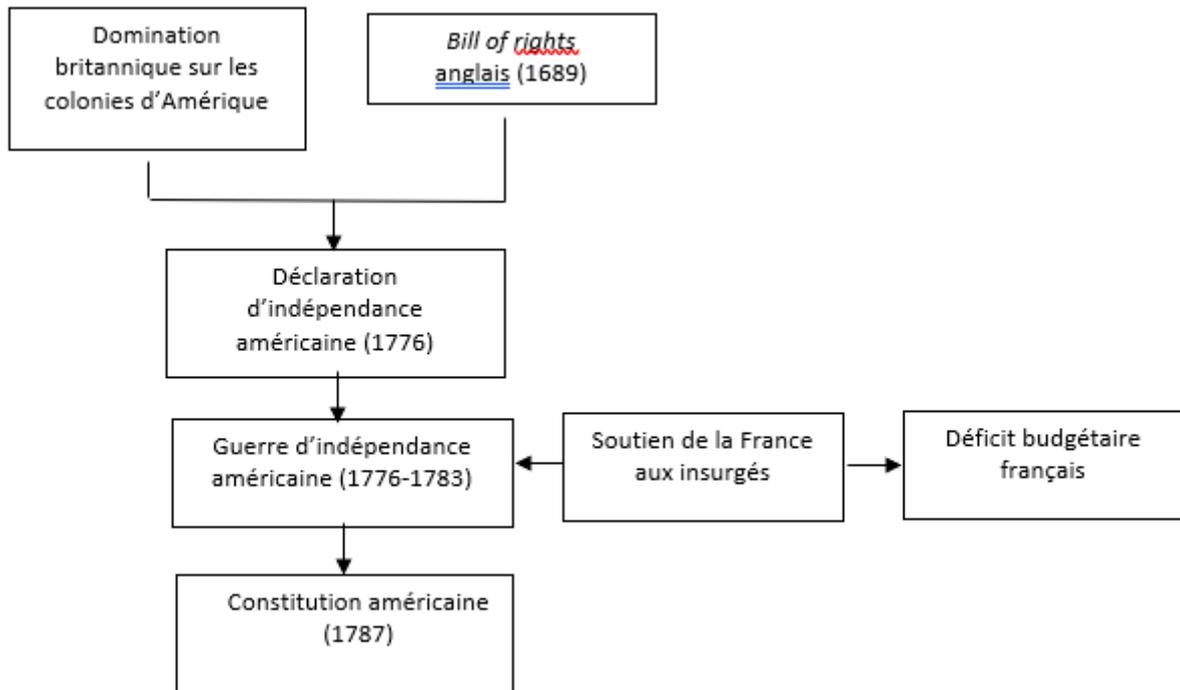


Schéma 2

1. et 2. Titre : La naissance des États-Unis



p. 224 Répondre à une question problématisée > Comment les Américains ont-ils fait la révolution à la fin du XVIII^e siècle ?

Introduction : voir p. 225.

Partie I. Les Américains renversent l'ordre colonial britannique.

La révolution américaine consiste d'abord à mettre à bas l'ordre colonial instauré par les Britanniques en Amérique du Nord.

1. Les Américains développent une contestation dans le second tiers du XVIII^e siècle contre les abus du système colonial en Amérique du Nord.

- Les territoires situés sur le littoral atlantique de l'Amérique du Nord ont été conquis par les Européens à partir du XVII^e siècle. Les colons d'origine européenne, à peu près 1,850 million vers 1765, sont dominés numériquement par l'élément britannique ; il y a environ 400 000 esclaves venus d'Afrique noire. Au fil du temps, les premières colonies passent sous le contrôle de la Couronne britannique.

Grâce à sa victoire sur la France lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763), le roi d'Angleterre s'empare des territoires situés entre ses colonies et le Mississippi, plus à l'Ouest.

- Mais cette guerre marque le début du mécontentement des colons américains, furieux de la décision royale de réserver ces conquêtes aux tribus indiennes alliées contre la France. De plus, pour rétablir l'équilibre budgétaire de son royaume après une guerre longue et coûteuse contre la France, le roi décide de multiplier les taxes sur les importations dans les colonies de divers produits (thé, papier, verre...), d'établir un droit de timbre et de réserver aux compagnies britanniques l'importation de certaines denrées importées en Amérique du Nord. Ces projets sont votés par les Communes où les colons nord-américains ne sont nullement représentés, ce qui les mécontente vivement.

- Ce mécontentement prend des formes légales ou illégales, violentes ou non. Les importations clandestines se multiplient, de même que le boycott voire la destruction de denrées importées par la Compagnie des Indes orientales (Boston Tea Party, 1773) ; parallèlement, des pétitions sont envoyées aux autorités coloniales et des pamphlets paraissent dans la presse. Mais le roi d'Angleterre méprise ces revendications et fait réprimer les manifestations de mécontentement, notamment à Boston en 1770.

2. Les Insurgés mènent une révolution qui passe d'abord par la conquête de l'indépendance.

- Les colonies en viennent alors à envoyer à Philadelphie des délégués qui désignent cinq rédacteurs de la Déclaration d'indépendance, adoptée le 4 juillet 1776. Ce texte, rédigé notamment par Thomas Jefferson et Benjamin Franklin, s'inspire de l'esprit des Lumières et reprend les grands principes de la Glorieuse Révolution britannique : liberté, égalité de naissance, droit au bonheur, désignation de ceux qui votent la loi par les gouvernés. C'est en vertu de ces principes que les délégués déclarent les colonies d'Amérique du Nord indépendantes de la Couronne britannique contre laquelle ils se révoltent, au nom du droit à l'insurrection contre un mode de gouvernement colonial jugé injuste, arbitraire et tyrannique.

- Le roi d'Angleterre refusant cette proclamation d'indépendance, une guerre entre les troupes britanniques bien formées et bien armées et les Insurgés commandés par le général George Washington éclate dès 1776. Dans un premier temps, les Patriotes sont mis en difficulté, mais en France, La Fayette se porte à leur secours dès 1777 et fait en sorte de sensibiliser le roi de France à la cause américaine. Le savant Franklin vient en ambassade, rencontre un grand succès auprès des milieux savants et ceux des Lumières, sensibles aux principes contenus dans la Déclaration de 1776. Un traité de commerce est signé en 1778 et Louis XVI fait envoyer du matériel militaire, des soldats d'infanterie et la flotte de l'amiral Grasse, qui jouent un grand rôle dans la victoire américaine de Yorktown (1781).

- Dès lors, une nouvelle étape de la révolution américaine est franchie : le traité de Paris de 1783 assure aux habitants des anciennes colonies britanniques leur indépendance vis-à-vis de la métropole britannique. De plus, les Américains peuvent prendre possession des territoires de l'Ouest, jusque-là réservés aux Indiens par le roi d'Angleterre.

Transition

Les Américains ont commencé leur révolution en obtenant une indépendance qui met fin à l'ordre ancien, c'est-à-dire le système colonial britannique. Il leur reste à établir un régime politique nouveau.

Partie II. Les Américains mettent sur pied un nouvel ordre politique.

1. Un nouvel ordre politique se met en place.

- Un nouvel ordre politique prend la suite du système confédéral qui avait été mis en place en 1777 pour permettre aux Insurgés de mener à bien la guerre d'indépendance. Mais la confédération ne fonctionne pas bien en temps de paix.

- Une fois victorieux, les États indépendants envoient des délégués à Philadelphie pour mettre au point une constitution, proclamée en 1787 : celle-ci installe un État fédéral aux pouvoirs importants, reposant sur la représentation (suffrage censitaire) et la séparation des pouvoirs entre un président qui dirige l'exécutif, deux chambres (représentants, Sénat) qui votent le budget et les lois, et un pouvoir judiciaire détenu par une Cour suprême.

- Le *bill of rights* complète cette Constitution par une série d'amendements qui assurent les principales libertés (expression, conviction religieuse, port d'armes...).

2. George Washington devient le premier président des États-Unis.

- Les premières élections présidentielles ont lieu en 1789. George Washington est porté à la présidence par un vote unanime du Congrès en 1789. En effet, aux yeux des Américains, il est un père fondateur des États-Unis.

- Il exerce ses fonctions en respectant les pouvoirs du Congrès, mais il tient, en matière diplomatique, à exercer pleinement son pouvoir présidentiel, et il se montre soucieux de garder des

relations avec l'ancienne puissance coloniale, en continuant de commercer avec les Anglais. Washington tient par-dessus tout à préserver l'Union contre les risques de division entre les États, et pour cela, il veut un pouvoir fédéral puissant.

3. Mais la nouvelle République a des limites.

En effet, une large partie des habitants des États-Unis reste exclue de la vie politique. N'ayant ni le droit de vote ni celui d'être élu, les femmes, certains blancs (pauvres et non-propriétaires), de même que les Indiens ou encore les esclaves afro-américains ne sont pas représentés et doivent respecter des lois auxquelles ils n'ont pas consenti, n'ayant pas de représentants élus.

Conclusion

La révolution nord-américaine s'est déroulée en deux étapes : la première a consisté à obtenir l'indépendance, ce qui a mis fin à l'autorité coloniale britannique sur l'Amérique du Nord. Dans un second temps, les Américains ont mis sur pied un système politique original : une république fédérale aux pouvoirs séparés, respectueuse des libertés et du principe de représentation, mais imparfaite.

De nos jours, le système politique américain repose toujours sur la Constitution proclamée en 1787, mais le territoire des États-Unis s'est considérablement étendu et le vote s'est largement démocratisé, puisque désormais les femmes, les afro-américains émancipés de l'esclavage et les Indiens ont le droit de vote et d'être élus.

7 Les Lumières et le développement des sciences aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.

On peut mettre en avant :

- l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ;
- sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par l'*Encyclopédie*) ;
- le rôle des physiocrates en France ;
- l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ;
- le rôle des femmes dans la vie scientifique et culturelle.

Points de passage et d'ouverture

- Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle
- 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines
- Émilie du Châtelet, femme de science

La démarche du chapitre

La démarche du chapitre est en accord avec la logique du programme qui vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles. Les documents de la double page d'ouverture (pp. 228-229) le montrent bien : Galilée symbolise l'esprit scientifique du XVII^e siècle. La première ascension humaine en montgolfière par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes illustre bien le développement scientifique du XVIII^e siècle. Tandis que la carte des académies scientifiques souligne le rayonnement scientifique à l'échelle du continent européen et que la frise met en évidence les principaux moments de cette affirmation de la science.

Les pages « étude » et « points de passage » suivent un plan logique. Les élèves sont invités à étudier d'abord le point de passage et d'ouverture « Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle » (pp. 230-231), puis à travailler sur « l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle » (pp. 232-233). Suit chronologiquement, le point de passage et d'ouverture « 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines » (pp. 234-235) en lien avec « l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la révolution industrielle », puis la « diffusion » de la science « et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle » (pp. 236-237) en s'appuyant notamment sur l'« exemple de l'*Encyclopédie* ». Des pages sont ensuite consacrées au « rôle des physiocrates en France » (pp. 238-239), au point de passage et d'ouverture « Émilie du Châtelet, femme de science » (pp. 240-241) comme exemple illustrant le « rôle des femmes dans la vie scientifique et culturelle ».

Pour aller plus loin

Bibliographie

- Pierre-Yves Beaurepaire, *L'Europe des Lumières*, PUF, « Que sais-je ? », 2007.
- Pierre-Yves Beaurepaire, *La France des Lumières*, Belin, 2011.
- Michel Delon (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, PUF, 1997.
- Alphonse Dupront, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Gallimard, 1996.
- Cédric Grimoult, *Science et société au XVIII^e siècle en France et en Grande-Bretagne de 1687 à 1789*, Ellipses, 2015.
- Jérôme Helie, *Petit Atlas historique des Temps modernes*, Armand Colin, 2016.

- François Hincker, *L'Europe des Lumières, Documentation photographique*, n° 7 006, 1991.
- Jean-Pierre Maury, *Galilée. Le messenger des étoiles*, Découvertes Gallimard, 2005.
- Jean-Pierre Maury, *Newton et la mécanique céleste*, Découvertes Gallimard, 2005.
- Simone Mazauric, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Armand Colin, 2009.

Sites Internet

- Site permettant de consulter l'*Encyclopédie* dirigée par Diderot et d'Alembert : <http://portail.atilf.fr/encyclopedie>
- site recelant de tableaux commentés sur les Lumières : www.histoire-image.org

Filmographie

- Jean-Daniel Verhaeghe, *Galilée ou l'amour de Dieu*, 2005.
- Documentaire *La vapeur qui révolutionna le monde*, Arte, 2016 (<http://www.les-docus.com/la-vapeur-qui-revolutionna-le-monde>).

pp. 228-229 Ouverture

Cette double page d'ouverture montre comment s'affirme et se diffuse la science en Europe. Le moment Galilée est essentiel. L'image détournée p. 229 offre aux élèves un premier moment clé : après la fabrication de sa première lunette astronomique en 1609, le savant Pisan propose en 1610 une démonstration aux sénateurs de Venise, au sommet d'un campanile de près de 100 mètres de haut. L'expérience est concluante : les sénateurs parviennent à voir avec netteté l'église de Padoue, pourtant distante de 32 kilomètres. Ils décident dès lors de soutenir financièrement les activités scientifiques de Galilée. L'expérience a lieu à Venise car la Sérénissime est la capitale européenne du travail du verre. La particularité de la lunette de Galilée est qu'elle contient deux lentilles, une de faible convexité et l'autre de forte concavité. Galilée taille et polit lui-même ses lentilles : cela lui permet de grossir les objets de neuf fois leur taille, contrairement à toutes celles précédemment fabriquées par les lunetiers qui grossissaient deux ou trois fois seulement. Rapidement, Galilée parvient à fabriquer une lunette, grossissant vingt fois et permettant d'observer le ciel. Il publie alors en 1610 un livre tiré de ses observations célestes, *Le Messenger des étoiles*.

L'image en page de gauche symbolise le chapitre : l'élévation des Européens par la science. Le 21 novembre 1783, les frères Montgolfier envoient dans le ciel deux hommes grâce à un ballon gonflé d'air chaud. Le commentaire de l'image est détaillé sur la page 228.

La carte p. 229 place à l'échelle européenne les principales académies scientifiques aux XVII^e et XVIII^e siècles (par exemple plus de 60 sociétés scientifiques sont fondées aux Pays-Bas dans la seconde moitié du XVIII^e siècle). On note évidemment la rareté de ces sociétés savantes avant 1700 (Londres, Paris, Florence, Sienne, Vienne et Leipzig), puis leur multiplication dans toute l'Europe au temps des Lumières. L'intérêt pour les sciences va crescendo. Le XVIII^e siècle est bien « l'âge des académies ». Mais ces académies – qui tendent, par leurs relations, à structurer une « République des Sciences et des Lettres » – ne sont ouvertes qu'aux plus éminents savants (et essentiellement masculins), ce qui souligne un clivage scientifique dans la société. Certaines académies sont très spécialisées. Par exemple celle de Mannheim caresse le projet de recueillir et d'analyser des observations météorologiques recueillies dans toute l'Europe.

Enfin, la frise chronologique reprend les principaux éléments du chapitre et met en avant les points de passage et d'ouverture.

pp. 230-231 Point de passage > Galilée : homme et symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle

Le programme demande de traiter un premier point de passage et d'ouverture : « Galilée – symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle ». Ce dossier documentaire propose deux parcours différenciés à partir d'une biographie de Galilée, de ses observations, d'un schéma expliquant le

passage révolutionnaire du géocentrisme à l'héliocentrisme, de sa lunette lui permettant de prouver la théorie copernicienne, de son rapport à la science et à la Bible, enfin d'une représentation de son procès. Ce travail peut être poursuivi par l'exercice « Analyser deux documents » p. 245.

Réponses aux questions p. 231

Parcours 1

1. Les Grecs Aristote (IV^e siècle avant J.-C.) et Ptolémée (II^e siècle, *L'Almageste*) pensaient que l'Univers était structuré autour de la Terre. Selon Ptolémée par exemple, la Terre est entourée par l'air, puis par le feu, puis par sept sphères réservées aux planètes (dont le Soleil), par une huitième réservée aux étoiles, par une neuvième sphère cristalline et par une dixième sphère mouvante. Enfin, la onzième sphère est celle de Dieu. Tout devait donc tourner autour de la planète Terre, y compris le Soleil. L'Église reprend cette théorie permettant de confirmer le rôle central accordé par Dieu à l'homme et à sa planète. Dans la continuité de la Renaissance, les savants ont du mal à remettre en cause les connaissances des Anciens. Cette théorie géocentrique apparaît donc comme une vérité indiscutable.

2. La vision de l'Univers par Galilée est une rupture scientifique puisqu'elle place le Soleil au cœur de l'Univers. Elle relègue donc la Terre, et l'humanité, à un rang subalterne.

3. Galilée est tout d'abord inspiré de la théorie du Polonais Nicolas Copernic (né en 1473, ce savant propose dans *De Revolutionibus* une théorie héliocentrique en 1543 : il pense que le Soleil est immobile, que la Terre tourne autour de lui et que le mouvement apparent des étoiles n'est dû qu'au mouvement de la Terre. Mais il prend soin de préciser qu'il ne s'agit que d'une hypothèse mathématique sans réalité : l'Église ne le sanctionne donc pas). La grande nouveauté galiléenne est que cette théorie copernicienne est prouvée par les observations de Galilée à la lunette astronomique. Galilée constate que toutes les planètes tournent autour du Soleil (document 2).

4. Mais Galilée doit faire face à l'opposition de l'Église qui défend *mordicus* le géocentrisme. Le savant tente donc de chercher protection auprès de cités et de souverains face à la papauté, par exemple à Florence (Christine de Lorraine, Grande-Duchesse de Toscane) ou à Venise (page d'ouverture p. 229). Il explique ainsi à l'épouse de Ferdinand I^{er} Médicis que les accusations pesant sur lui sont fausses, que la science est compatible avec la religion, et qu'il faut toujours privilégier « l'expérience des sens », c'est-à-dire la raison, puisque telle est la volonté divine (si Dieu a doté l'homme de sens, c'est pour qu'ils soient utilisés). Mais, en 1632, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* est censuré. Galilée est mis en procès en 1633 : condamné pour hérésie, il fait le choix d'abjurer pour garder la vie sauve. Mais ses idées héliocentriques lui survivent, ainsi que sa méthode d'observation rationnelle : malgré son échec à faire reconnaître la vérité, Galilée représente bien une véritable rupture scientifique méthodologique.

Bilan

Au début du XVII^e siècle domine le géocentrisme inspiré des Anciens. Les Grecs Aristote (IV^e siècle avant J.-C.) et Ptolémée (II^e siècle, *L'Almageste*) pensaient que l'Univers était structuré autour de la Terre. Selon Ptolémée par exemple, la Terre est entourée par l'air, puis par le feu, puis par sept sphères réservées aux planètes (dont le Soleil), puis par une huitième réservée aux étoiles, par une neuvième sphère cristalline et par une dixième sphère mouvante. La onzième sphère est celle de Dieu. Tout devait donc tourner autour de la planète Terre, y compris le Soleil. L'Église reprend cette théorie permettant de confirmer le rôle central accordé par Dieu à l'homme et à sa planète. Dans la continuité de la Renaissance, les savants ont du mal à remettre en cause les connaissances des Anciens. Cette théorie géocentrique apparaît donc comme une vérité indiscutable.

Cependant, Galilée défend une autre vision : l'héliocentrisme. Galilée est tout d'abord inspiré de la théorie du Polonais Nicolas Copernic (né en 1473, ce savant propose dans *De Revolutionibus* une théorie héliocentrique en 1543 : il pense que le Soleil est immobile, que la Terre tourne autour de lui et que le mouvement apparent des étoiles n'est dû qu'au mouvement de la Terre. Mais il prend soin de préciser qu'il ne s'agit que d'une hypothèse mathématique sans réalité : l'Église ne le sanctionne donc pas). La grande nouveauté galiléenne est qu'il parvient à prouver cette théorie copernicienne grâce aux observations à la lunette astronomique. Galilée constate que toutes les planètes tournent

autour du Soleil (document 2). La vision de l'Univers par Galilée est une rupture scientifique puisqu'elle place le Soleil au cœur de l'Univers. Elle relègue donc la Terre, et l'humanité, à un rang subalterne.

Mais Galilée doit faire face à l'opposition de la papauté. En 1632, *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* est censuré par l'Inquisition. Galilée est mis en procès en 1633 : condamné pour hérésie, il fait le choix d'abjurer pour garder la vie sauve. Mais ses idées héliocentriques lui survivent, ainsi que sa méthode d'observation rationnelle : malgré son échec à faire reconnaître la vérité, Galilée représente bien une véritable rupture scientifique méthodologique.

Parcours 2

La présentation orale pourra suivre le même plan que le bilan du parcours 1.

pp. 232-233 Étude > Essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle

L'un des objectifs programmatiques est de « mettre en avant l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ».

Pour montrer la « révolution scientifique » en cours en Europe, nous avons décidé de proposer un tableau des multiples découvertes scientifiques, l'explication de la méthode scientifique telle qu'elle est pensée au sein de la Royal Society, une illustration de la découverte de la circulation sanguine par Harvey en 1628, le mécénat scientifique de Louis XIV, la biographie de Newton (le plus grand savant du XVII^e siècle, à l'origine de l'utilisation des principes rationnels pour étudier tant les phénomènes célestes que terrestres) et un document sur la constitution d'un réseau de savants.

Réponses aux questions p. 233

1. Exemples : Galilée (voir page précédente), Harvey en 1628, Descartes en 1637 (en lien avec la présentation de sa méthode grâce à sa biographie p. 242).

Pour Galilée, il s'agit d'utiliser les pages précédentes. Concernant le médecin anglais William Harvey, il s'agit d'une véritable révolution permettant d'abandonner les croyances des Anciens et notamment de Galien : le Romain pensait que deux sangs coulaient dans deux directions parallèles dans l'organisme, mais sans aller-retour (un sang produit par le foie, un sang produit par le cœur). Mais Harvey, paradoxalement inspiré par Aristote (qui pensait que tous les phénomènes de la vie sont soumis à un mouvement circulaire), établit en 1628 le mouvement circulaire du sang à partir d'un seul pôle : le cœur. Il aboutit à ces conclusions grâce à des dissections animales. Mais sa découverte ne reçoit pas l'assentiment de tout le corps médical : en France, le médecin parisien Guy Patin le perçoit comme un *circulator*, l'assimilant à un charlatan. Il faut attendre une déclaration officielle de Louis XIV de 1673 pour que l'enseignement de la circulation sanguine soit imposé à la faculté de médecine de Paris (pour autant beaucoup d'universités ne l'enseignent toujours pas au XVIII^e siècle).

Descartes rédige une méthode scientifique dans *Discours de la méthode* en 1637. Elle repose sur une démarche précise : le savant doit émettre une hypothèse qu'il doit expérimenter pour en tirer des conclusions rationnelles susceptibles de remettre en cause la vulgate scientifique. C'est finalement la remise en cause du magistère incontestable des Anciens, voire de l'Église sur les sciences.

2. Les savants de la Royal Society suivent une démarche scientifique. Leur but premier est « d'avancer la connaissance ». Or, science vient du latin *scientia* (« connaissance »). Pour ce faire, ils décident d'utiliser des « expériences », permettant d'aboutir à un « système complet » « qui explique tous les phénomènes » « et qui fournisse un compte-rendu rationnel des causes des choses ». « Toutes les opinions » seront débattues « par des arguments clairs ».

3. Ces éléments sont déjà mis en pratique par Harvey puisqu'il commet des expériences sur les « choses naturelles » afin d'aboutir à de nouvelles connaissances.

4. Les souverains jouent un rôle important dans le développement scientifique du XVII^e siècle : en Angleterre, le roi Charles II fonde et subventionne la Royal Society ; en France, Louis XIV crée et

finance l'Académie royale des sciences. Les pages précédentes montrent également la protection partielle de Galilée par les Médicis à Florence...

5. Les scientifiques européens sont au cœur d'une République des Lettres et des Sciences naissante. Ils échangent entre eux par des relations épistolaires, par des voyages, par le travail en commun. Finalement, comme l'écrit Newton (document 6), les inventions sont le fait de savants qui partent des travaux des autres scientifiques et qui cherchent à les améliorer : « si j'ai vu plus loin, c'est en montant sur les épaules de géants » (sentence à l'origine de Bernard de Chartres au XII^e siècle).

6. Newton est considéré comme le plus grand savant du XVII^e siècle car il renouvelle la compréhension scientifique de l'Univers grâce à une méthode scientifique rigoureuse qui lui permet d'expliquer les phénomènes célestes selon les mêmes règles rationnelles permettant d'expliquer les phénomènes terrestres. Il rompt donc la césure entre le monde céleste (domaine divin) et le monde terrestre (domaine humain). Il découvre alors les principes d'attraction et de gravitation universelles. Ses conclusions sont publiées en 1687 dans *Principes mathématiques de philosophie naturelle*.

Bilan

L'esprit scientifique se diffuse au XVII^e siècle grâce à de grands savants et inventeurs européens. Une « révolution scientifique » est en cours. Par exemple, les découvertes du médecin anglais William Harvey peuvent permettre d'abandonner les croyances des Anciens et notamment de Galien : le Romain pensait qu'il existait deux sangs coulant dans deux directions parallèles dans l'organisme, mais sans aller-retour (un sang produit par le foie, un sang produit par le cœur). Mais Harvey, paradoxalement inspiré par Aristote (qui pensait que tous les phénomènes de la vie sont soumis à un mouvement circulaire), établit en 1628 le mouvement circulaire du sang, à partir d'un seul pôle : le cœur. Il aboutit à ces conclusions grâce à des dissections animales.

Les savants ont besoin de protecteurs pour faire face à l'opposition des conservatismes et pour les aider à diffuser leurs découvertes. Ainsi Galilée (voir pages précédentes) a bénéficié temporairement de la protection des Médicis (Christine de Suède, document 5 p. 231) mais a dû céder face aux attaques de la papauté. De même, la découverte d'Harvey ne reçoit pas toujours l'assentiment du corps médical : en France, le médecin parisien Guy Patin le perçoit alors comme un *circulator*, à savoir un charlatan. Il faut attendre une déclaration officielle de Louis XIV de 1673 pour que l'enseignement de la circulation sanguine soit imposé à la faculté de médecine de Paris (pour autant beaucoup d'universités ne l'enseignent toujours pas au XVIII^e siècle).

Cependant, les innovations sont nombreuses dès le XVII^e siècle. En 1642, Pascal met au point une machine à calculer. L'année suivante, Torricelli mesure la pression atmosphérique. Les savants de la Royal Society (dès 1660) s'imposent une stricte démarche scientifique. Leur but premier est « d'avancer la connaissance ». Or, science vient du latin *scientia* (« connaissance »). Pour ce faire, ils décident d'utiliser des « expériences », permettant d'aboutir à un « système complet » « qui explique tous les phénomènes » « et qui fournisse un compte-rendu rationnel des causes des choses ». « Toutes les opinions » seront débattues « par des arguments clairs ». En 1687, Newton découvre l'attraction et la gravitation universelles, etc. Tous ces savants sont en relation à l'échelle européenne, au cœur d'une République des Lettres et des Sciences naissante. Ils échangent entre eux par des relations épistolaires, par des voyages, par le travail en commun. Finalement, comme l'écrit Newton (document 6), les inventions sont le fait de savants qui partent des travaux des autres scientifiques et qui cherchent à les améliorer : « si j'ai vu plus loin, c'est en montant sur les épaules de géants » (sentence à l'origine de Bernard de Chartres au XII^e siècle).

pp. 234-235 Point de passage > La machine de Newcomen aux origines de la « révolution industrielle »

Cette double page renvoie à l'objectif « l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la "révolution industrielle" » et au point de passage et d'ouverture « 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines ».

Il ne s'agit donc pas de s'intéresser seulement à l'invention de Newcomen, mais plutôt d'en partir et d'élargir jusqu'à atteindre les origines de la révolution industrielle. C'est pourquoi la page de gauche est consacrée à l'invention de Newcomen, tandis que celle de droite porte sur sa diffusion et ses conséquences.

Réponses aux questions p. 235

Parcours 1

1. La machine de Newcomen sert à pomper l'eau des mines de charbon, ce qui facilite l'exploitation minière. Le schéma montre que la chaudière alimentée par du charbon crée de la chaleur, ce qui génère de la vapeur d'eau et repousse le piston vers le haut. Puis de l'eau froide est injectée, ce qui refroidit et condense la vapeur et fait redescendre le piston jusqu'à sa position initiale, etc. Est donc généré un mouvement de balancier continu qui permet, grâce au balancier et à la pompe, d'aspirer l'eau de la mine (500 litres d'eau/minutes jusqu'à 45 mètres de profondeur). Cette machine à vapeur, ou plutôt à pression atmosphérique, est donc utilisée pour assécher les mines et exploiter sereinement le charbon.
2. Newcomen invente cette machine en 1712, pour drainer une mine à côté de Dudley Castle. C'est donc la résolution d'un problème concret qui le pousse à innover.
3. Cette machine de Newcomen remporte un certain succès puisqu'elle est utilisée dès 1721 sur le continent européen et que près d'une centaine de ses machines sont employées en Angleterre en 1729. Elle est diffusée en France dès les années 1720 (document 4), grâce notamment à la vulgarisation de cette invention par des scientifiques de l'Académie des sciences de Paris.
4. Cette machine de Newcomen a permis à James Watt de penser sa machine à vapeur : Watt conserve l'idée du balancier mis en mouvement par la vapeur d'eau. Mais il l'utilise pour créer une force motrice grâce à une roue qui peut ainsi être intégrée à des machines. Watt est finalement le lien entre Newcomen et des machines symboliques de la révolution industrielle telles que le train ou les bateaux à roues à aubes.
5. Toutes ces inventions favorisent la croissance économique et la révolution industrielle au Royaume-Uni (taux annuel de croissance de 0,7 % entre 1700 et 1760 mais de 1,6 % entre 1780 et 1801).

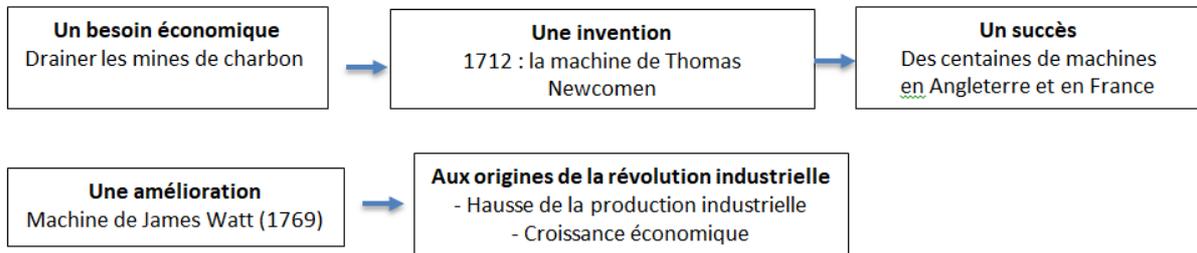
Bilan

La machine de Newcomen est une révolution technologique à l'origine de la révolution industrielle. Elle répond tout d'abord à un besoin technologique et économique. La machine de Newcomen sert à pomper l'eau des mines de charbon, ce qui facilite l'exploitation minière. Un mouvement de balancier continu est généré par cette machine : il permet à une pompe d'aspirer de l'eau dans des mines (500 litres d'eau/minutes jusqu'à 45 mètres de profondeur). Cette machine à vapeur, ou plutôt à pression atmosphérique, est donc utilisée pour assécher les mines et exploiter sereinement le charbon. Newcomen invente cette machine en 1712 pour drainer une mine à côté de Dudley Castle. C'est ainsi la résolution d'un problème concret qui le pousse à innover alors même qu'il est un simple forgeron. Il s'inspire initialement de la pompe à vapeur de Thomas Savery, inventée en 1698. La machine de Newcomen est diffusée lentement. Mais elle remporte un certain succès puisqu'elle est utilisée dès 1721 sur le continent européen et que près d'une centaine de ses machines sont employées en Angleterre en 1729. Elle est diffusée en France dès les années 1720 (document 4), grâce notamment à la vulgarisation de cette invention par des scientifiques de l'Académie des sciences de Paris. Ainsi les savants français expliquent en 1726 que « l'établissement de ces machines dans le Royaume ne pourrait être que très avantageux ».

Cette invention constitue finalement une mutation industrielle profonde. Elle accélère l'exploitation des mines de charbon et donne naissance, indirectement, à la machine de Watt en 1769. Watt conserve l'idée du balancier mis en mouvement par la vapeur d'eau. Mais il l'utilise pour créer une force motrice grâce à une roue qui peut ainsi être intégrée à des machines. Ces inventions favorisent la croissance économique et la révolution industrielle au Royaume-Uni (taux annuel de croissance de 0,7 % entre 1700 et 1760 mais de 1,6 % entre 1780 et 1801). Watt est finalement le lien entre Newcomen et des machines symboliques de la révolution industrielle telles que le train ou les

bateaux à roues à aubes. Les Lumières sont véritablement perçues comme un moment d'affirmation des « grands hommes », dominant la nature par la science et la technique, libérant l'humanité : en somme, de véritables Prométhée dans un contexte de croyance au progrès.

Parcours 2



pp. 236-237 Étude > La diffusion de la science au XVIII^e siècle

Un point particulier est consacré à la « diffusion » de la science « et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle » en s'appuyant notamment sur l'« exemple de l'*Encyclopédie* » (p. 236).

Réponses aux questions p. 237

1. La machine à pression atmosphérique de Newcomen en 1712 (voir page précédente), première élévation publique d'un ballon des frères Montgolfier en 1783 et invention du bateau à vapeur par Jouffroy d'Abbans en 1783.

La montgolfière est une grande invention populaire avant de devenir utile. Le mécénat en France est initié par la famille d'Orléans qui souhaite que soit réalisé un ballon à hydrogène, gaz découvert par l'Anglais Henry Cavendish en 1766. Le 21 novembre 1783, les frères Montgolfier font voler à plus de 20 mètres de haut Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes. La gloire des frères Montgolfier est énorme. Par exemple, une ode *Al Signor di Montgolfier* est rédigée en Italie par Vincenzo Monti dès 1784. Une véritable ballomanie voit le jour : dès 1784, des vols de ballon ont lieu dans une douzaine de villes françaises. Mais l'invention reste dangereuse : en 1787, Pilâtre de Rozier meurt dans l'incendie d'un ballon tentant de traverser la Manche. L'utilité est toute relative, mais rapidement la montgolfière devient le symbole de l'homme dominant la nature par la science.

Le bateau à vapeur de Jouffroy d'Abbans est inventé à Lyon en 1783. Il se nomme le « pyroscaphe » (du grec *pyro* : feu, et *skaphê* : barque) et est le premier bateau à vapeur du monde. Il navigue pour la première fois à Lyon sur la Saône, le 15 juillet 1783, et mesure 46 mètres de long.

2. Les documents montrent bien qu'au XVIII^e siècle, les inventeurs cherchent de plus en plus à donner des applications concrètes à leurs découvertes : Newcomen invente une machine pour aider à l'extraction de charbon ; Fahrenheit invente un thermomètre pour mesurer la température ; Franklin invente le paratonnerre pour protéger de l'orage, l'abbé Nollet tente de contrôler l'électricité ; Lavoisier établit la première nomenclature des corps chimiques ; Cartwright invente le métier à tisser, etc. Les Lumières sont bien un mouvement marqué par l'utilitarisme.

3. Les nouveautés sont diffusées par le biais d'ouvrages scientifiques. L'*Encyclopédie* a la particularité de proposer une synthèse globale en 17 volumes de textes et 11 volumes de planches qui illustrent notamment la situation scientifique moderne (document 3 avec un laboratoire de chimie). Les savoirs sont aussi diffusés par les voyages des savants, les leçons prodiguées, les échanges épistolaires.

4. Les souverains jouent, comme au XVII^e siècle, un rôle de protecteur par le biais du mécénat ou de la commensalité. Ils autorisent la publication d'ouvrages scientifiques dans leur pays, offrant ainsi la possibilité à leur population de s'informer sur les nouveautés scientifiques. Les femmes de science sont rares et elles vivent souvent dans l'ombre de leur mari. Mais Marie-Anne Lavoisier a par

exemple assisté Antoine Lavoisier dans ses expériences chimiques, forte de ses connaissances scientifiques pointues. Elle traduit pour lui des livres scientifiques anglais et lui dessine les illustrations qui accompagnent ses publications telles que le *Traité élémentaire de chimie* en 1789.

Bilan

La science se diffuse au XVIII^e siècle grâce à de multiples nouveautés. Par exemple, Daniel Fahrenheit invente un thermomètre à mercure en 1724. En 1764, James Hargreaves invente la machine à filer. En 1769, James Watt améliore la machine de Newcomen pour créer la machine à vapeur de Watt. En 1783 est créé le premier bateau à vapeur par Jouffroy d'Abbans. La même année a lieu le vol de la première montgolfière, etc.

Ces nouveautés sont peu à peu connues dans toute l'Europe par le biais d'ouvrages scientifiques. L'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert propose aux lecteurs une synthèse globale en 17 volumes de textes et 11 volumes de planches illustrant notamment la situation scientifique moderne (document 3 avec un laboratoire de chimie). Les savoirs sont aussi diffusés par les voyages des savants, les leçons prodiguées, les échanges épistolaires.

L'enthousiasme scientifique est collectif. Les souverains jouent, comme au XVII^e siècle, un rôle de protecteur par le biais du mécénat ou de la commensalité. Ils autorisent la publication d'ouvrages scientifiques dans leur pays, offrant ainsi la possibilité à leur population de s'informer sur les dernières nouveautés. Ils poursuivent leur financement d'académies de sciences à travers l'Europe. Sont alors créées celles de Berlin, Saint-Petersbourg, Turin, Bruxelles ou Barcelone. La population est souvent enthousiasmée par les inventions. Une véritable « ballomanie » voit par exemple le jour dans toute la France : dès 1784 des vols de ballon ont lieu dans une douzaine de villes françaises et les Français se pressent pour admirer ces symboles de l'élévation humaine par la science et de la supériorité de l'homme sur la nature.

pp. 238-239 Étude > La révolution des physiocrates

Nous avons décidé de consacrer une double page à cet objectif en raison de sa profondeur. Six documents sont donc proposés aux élèves afin de répondre à la question suivante en lien avec l'objectif programmatique (« le rôle des physiocrates en France ») : comment les physiocrates diffusent-ils l'esprit scientifique en France ?

Réponses aux questions p. 239

1. Selon Quesnay, la classe productive est la plus utile car elle est à l'origine de la production de toute richesse : elle « fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la nation ».
2. L'agriculture est un secteur à favoriser selon Quesnay car elle est au cœur de l'activité de la classe productive. Les agriculteurs travaillent la terre, investissent pour la récolte suivante, fournissent des impôts de rente aux propriétaires et achètent des biens à la classe stérile.
3. Quesnay est guidé par des « lois de la nature » (pensée caractéristique des Lumières). Il s'agit de la libre circulation (en accord avec la circulation sanguine dans le corps humain) et de la propriété privée. Finalement son « zigzag » doit beaucoup à la pensée du médecin anglais Harvey. Ainsi, selon Quesnay, l'économie doit être libérée de contraintes. C'est un précurseur du libéralisme économique.
4. Pour Quesnay, l'économie française doit être libéralisée pour être plus efficace. Il transpose en réalité sa vision médicale scientifique au domaine économique et en fait une théorie libérale en pensant qu'il s'agit d'un modèle économique naturel.
5. Selon Quesnay, le gouvernement idéal est un gouvernement favorisant le libéralisme économique : « il suffit au gouvernement de ne point gêner l'industrie, de laisser aux citoyens la facilité et le choix des dépenses [...], de supprimer les prohibitions, etc. » (document 4). Il faut aussi que le gouvernement soit « bon, stable et uniforme » pour qu'il soit accepté par les Français « d'un commun accord et par leur propre intérêt ». Finalement, le type de gouvernement recommandé par

Quesnay est celui d'un gouvernement libéral contractuel (à la manière de Rousseau sur ce dernier point).

6. Les physiocrates parviennent à deux reprises à convaincre le roi d'appliquer leurs théories : en 1763 et en 1774. Mais ce sont deux échecs, particulièrement en 1775 en raison de la « guerre des farines » provoquée par une pénurie liée à des mauvaises récoltes. Le libéralisme économique ne s'impose donc pas en France à la fin du XVIII^e siècle. Ces émeutes populaires provoquent d'ailleurs une rupture grandissante entre le roi et ses sujets.

Bilan

Les physiocrates proposent une méthode scientifique inspirée de la médecine. Quesnay, médecin de Madame de Pompadour, de Louis XV et du Dauphin, s'inspire de la théorie de la circulation sanguine d'Harvey pour proposer une nouvelle vision libérale, perçue comme naturelle, de l'économie. En partant du postulat suivant : le sang circule librement et l'organisme se porte bien, Quesnay pense que les biens doivent circuler librement pour que l'économie de la France se porte bien. Il pense que les lois de la nature doivent guider l'économie.

Il élabore une théorie en 1758, nommée *Tableau économique* et surnommée « zigzag », dans laquelle il divise la société en trois classes : productive, propriétaire et stérile. La classe productive est la plus utile car elle est à l'origine de la production de toute richesse : elle « fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la nation ». L'agriculture est un secteur à favoriser selon Quesnay car elle est au cœur de l'activité de la classe productive. Les agriculteurs travaillent la terre, investissent pour la récolte suivante, fournissent des impôts de rente aux propriétaires et achètent des biens à la classe stérile. Ils sont à l'origine de la création de richesse, qui ensuite se diffuse à toutes les classes économiques.

Dès lors, Quesnay parvient à convaincre le roi d'appliquer ses théories économiques dans le pays : en 1763 et en 1774. Mais ce sont deux échecs, particulièrement en 1775 en raison de la « guerre des farines » provoquées par une pénurie liée à des mauvaises récoltes et qui entraîne le désaveu de Turgot. Le libéralisme économique ne s'impose donc pas en France à la fin du XVIII^e siècle. Ces émeutes populaires provoquent d'ailleurs une rupture grandissante entre le roi et ses sujets. Néanmoins, les idées de Quesnay irriguent la pensée des Lumières et sont partiellement reprises en 1776 par un théoricien économique anglais libéral : Adam Smith. Avec Quesnay, l'économie est pensée comme la structure de base de la société libérale.

pp. 240-241 Point de passage > Émilie du Châtelet, femme de science

Ce point de passage et d'ouverture « Émilie du Châtelet, femme de science » est approfondi et sert d'exemple illustrant le « rôle des femmes dans la vie scientifique et culturelle » au XVIII^e siècle. Quelques femmes parviennent à s'affranchir de la tutelle masculine et à s'affirmer en tant que femmes éclairées et savantes.

Réponses aux questions p. 241

Parcours 1

1. Émilie du Châtelet, née en 1706, est éduquée scientifiquement grâce aux précepteurs de ses frères. Elle profite donc d'une situation rare. Les jeunes filles nobles ne bénéficient pas toutes de la bienveillance d'un père souhaitant éduquer filles et garçons de la même manière. Émilie du Châtelet profite aussi des leçons de l'astronome Maupertuis, en 1732.

2. Ses plus grandes réussites scientifiques sont la publication par l'Académie royale des sciences de son travail sur la nature du feu en 1737, son livre *Institutions de Physique* publié en 1740, sa traduction des *Principes* de Newton en 1745 et sa réception à l'Académie des sciences de l'Institut de Bologne en 1746.

3. La gravure la montre éclairant Voltaire car Émilie du Châtelet a aidé Voltaire à comprendre la pensée de Newton. Elle l'assiste donc dans sa rédaction des *Éléments de la philosophie de Newton* en 1738.

4. Elle doit faire face à des difficultés comme celle de travailler pendant sa grossesse, de subir la pédanterie dont on l'accuse, mais aussi la perception sociale misogyne et infériorisante des femmes, vues comme incapables d'être de grandes scientifiques.

Bilan

Émilie parvient à devenir une grande femme de science car elle a une soif de comprendre, entretenue par une éducation scientifique de haut niveau. Émilie du Châtelet, née en 1706, est éduquée scientifiquement grâce aux précepteurs de ses frères. Elle profite donc d'une situation rare. Les jeunes filles nobles ne bénéficient pas toutes de la bienveillance d'un père souhaitant éduquer filles et garçons de la même manière. Émilie du Châtelet profite aussi des leçons de l'astronome Maupertuis en 1732. Elle échange également avec Voltaire et avec d'autres scientifiques des Lumières.

Elle a produit de grandes œuvres scientifiques. Ses plus grandes réussites sont la publication par l'Académie de son travail sur la nature du feu en 1737, son livre *Institutions de Physique* publié en 1740, sa traduction des *Principes* de Newton en 1745. Elle a aussi aidé Voltaire à comprendre la pensée de Newton et à rédiger *Éléments de la philosophie de Newton* en 1738. Elle est tellement reconnue qu'elle est reçue comme scientifique à l'Académie des sciences de l'Institut de Bologne, en 1746.

Mais elle doit faire face à des difficultés comme celle de travailler pendant sa grossesse, de subir la pédanterie dont on l'accuse et la misogyne dominante à l'égard des femmes, vues comme incapables d'être de grandes scientifiques. Ainsi son cousin écrit qu'elle a un physique relativement difforme, voire masculin puisque, selon lui, une vraie femme ne peut pas être savante. Finalement, elle décède lors d'un accouchement en 1749, rattrapée par sa situation de femme du XVIII^e siècle.

Parcours 2

Arguments	Informations tirées des documents
Une soif de comprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Éduquée scientifiquement grâce aux précepteurs de ses frères. - Leçons de l'astronome Maupertuis en 1732. - Elle échange avec Voltaire et avec d'autres scientifiques des Lumières. - « Travail si obstiné » (document 1). - Femme persévérante (document 6).
De grandes œuvres et de grandes qualités scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> - Publication par l'Académie de son travail sur la nature du feu en 1737. - Publication des <i>Institutions de Physique</i> en 1740. - Traduction des <i>Principes</i> de Newton en 1745 (publication posthume entre 1756 et 1759). - Aide Voltaire à comprendre la pensée de Newton et à rédiger <i>Éléments de la philosophie de Newton</i> en 1738. - Reçue comme scientifique à l'Académie des sciences de l'Institut de Bologne en 1746.
Des difficultés à surmonter	<ul style="list-style-type: none"> - Perception sociale misogyne : les femmes sont vues comme incapables d'être de grandes scientifiques. - Accusation de manquer de féminité. - La pédanterie dont on l'accuse. - Difficulté de travailler pendant sa grossesse. - Décède lors d'un accouchement en 1749, rattrapée par sa situation de femme du XVIII^e siècle.

pp. 244-247 Exercices

p. 244 Analyser un document > L'utilité des sciences selon Fontenelle (1699)

1. Le document est un texte de Bernard Le Boyer De Fontenelle. Il est tiré de la « Préface sur l'utilité des mathématiques et de la physique et sur les travaux de l'Académie des sciences » de *l'Histoire du renouvellement de l'Académie des sciences* en 1699. L'auteur est un Français, homme de théâtre, philosophe, mathématicien et membre de l'Académie des sciences. Il s'inscrit dans le mouvement culturel des Lumières.
2. Selon Fontenelle, le premier intérêt des mathématiques est de prendre l'habitude « de penser juste, même sur des sujets inutiles » et de « donner plus sûrement à notre raison la première habitude, et le premier pli du vrai ». Les mathématiques sont donc une maîtresse de vie. Il s'agit finalement d'un plaidoyer pour la méthode scientifique défendue tant par Descartes (1637) que par la Royal Society (1660) par exemple.
3. L'utilité pratique de l'esprit scientifique est qu'il est transposable à d'autres domaines que purement scientifiques : Fontenelle pense que la rigueur de l'esprit scientifique améliorera tout ouvrage de morale, de politique, de critique, d'éloquence par le souci de « l'ordre », de « la netteté », de « la précision », de « l'exactitude ». C'est ainsi que pensent les philosophes des Lumières, qu'il s'agisse de Voltaire, de Diderot ou de d'Alembert par exemple.
4. Les sciences ont aussi une utilité spirituelle et philosophique. Par exemple, l'astronomie et la géométrie permettent de rejoindre le divin (le « Créateur ») en travaillant sur l'immensité et la grandeur de l'Univers, le nombre des corps célestes, la mécanique universelle, etc., censés avoir été générés par Dieu au commencement des temps. La physique (« la science de la nature ») devient finalement une sorte de nouvelle théologie. Il s'agit en somme d'une version approfondie et modernisée de l'humanisme néoplatonicien de la Renaissance. Newton est perçu comme le premier, à la fin du XVII^e siècle, à révéler la mécanique céleste.
5. Ce texte est très structuré : il reflète la pensée scientifique de son auteur. Il commence par présenter l'intérêt des mathématiques, puis l'utilité pratique de l'esprit scientifique, ainsi que l'utilité spirituelle et philosophique des sciences.
6. Finalement, selon Fontenelle, les sciences sont une maîtresse de vie permettant de mieux comprendre la nature (par la physique, les mathématiques, etc.) et l'œuvre divine (Dieu étant pensé comme créateur de toutes choses).

p. 245 Analyser deux documents > La diffusion des sciences aux XVII^e et XVIII^e siècles

1. Le document 1 est un tableau anonyme du XVII^e siècle intitulé *Procès de Galilée*. Il est conservé dans une collection particulière à New York. Il renvoie au procès intenté par l'Inquisition contre Galilée en 1633, c'est-à-dire au début de l'affirmation de l'esprit scientifique en Europe. Le document 2 est un texte extrait du « Premier plaidoyer » des *Plaidoyers pour le Sieur de Vissery de Bois-Valé*, rédigé et prononcé par l'avocat Maximilien de Robespierre en 1783. Il s'inscrit dans le contexte des Lumières, c'est-à-dire d'une diffusion plus profonde, mais incomplète, de la science en Europe.
2. Au XVII^e siècle, Galilée découvre que la Terre tourne autour du Soleil, contrairement au dogme géocentrique des Anciens et de l'Église. Il doit donc faire face à l'opposition de l'Inquisition. Il a été jugé en 1633 et a choisi d'abjurer pour sauver sa vie.
3. « Toutes les nations appellent les sciences de toutes parts » renvoie à la diffusion des sciences dans toute l'Europe du XVIII^e siècle. On peut évoquer le succès de certains ouvrages scientifiques comme *l'Encyclopédie* – vendue de Dublin à St-Petersbourg (p. 236) – ou bien à la multiplication des académies scientifiques, de Palerme à Trondheim (p. 229).
4. Les souverains appuient la science en protégeant les savants et en les finançant (Royal Society à Londres, Académie royale des sciences à Paris...). Mais ils peuvent aussi la réprimer, ainsi que le fait parfois le pape (versus Galilée).

5. La résistance aux sciences évoquée dans le texte est signifiée par les termes « ignorance », « barbarie ». Ce champ lexical renvoie clairement au courant des Lumières, mené par des savants souhaitant faire sortir les Européens de l'obscurité, voire de l'obscurantisme. À Saint-Omer, les opposants au paratonnerre sont finalement obligés de céder à l'issue du procès.

6. En somme, les sciences se diffusent difficilement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des savants innovent, mais des forces de résistance ralentissent la diffusion des nouveautés scientifiques. Finalement, à la fin du XVIII^e siècle, la diffusion scientifique à l'échelle européenne est inachevée : elle concerne essentiellement une élite sociale et culturelle.

p. 246 Réaliser un exposé > Madame du Coudray, sage-femme au XVIII^e siècle

Une modernisation des connaissances et des pratiques des sages-femmes a lieu par l'intermédiaire de Madame du Coudray (Angélique Le Boursier du Coudray) des années 1750 aux années 1780. Elle est née à Clermont en 1712, obtient le diplôme de sage-femme à Paris en 1739 et y exerce jusqu'en 1755. En 1755, un seigneur auvergnat l'accueille dans sa province d'origine où elle crée un outil pédagogique (un mannequin qui permet de découvrir l'anatomie féminine, de travailler la césarienne et l'accouchement par voie basse), ainsi qu'un manuel illustré par des planches : *Abrégé de l'art des accouchements*) pour éduquer les Auvergnates. En 1759 : elle reçoit un brevet royal l'autorisant à enseigner l'obstétrique dans tout le royaume. Elle réalise donc un tour de France des villes à partir de Clermont, accompagnée de sa nièce et d'un chirurgien de 1759 à 1783 (Clermont en 1759, Autun en 1761 [...], les Sables d'Olonne en 1765, Bordeaux en 1770, Grenoble en 1772, Nancy en 1774, Nantes en 1776, Tours en 1778, Bourg-en-Bresse en 1783). Elle passe à chaque fois 2 à 3 mois dans une ville. Son succès s'explique par sa pédagogie. Elle traduit l'obstétrique en gestes simples grâce à son mannequin articulé et à son manuel. Mais son succès s'explique aussi par l'encadrement dont elle bénéficie : les pouvoirs civils et les autorités religieuses encadrent son voyage (les curés et les intendants sont chargés de l'organisation des cours sur place). Par ailleurs, les autorités civiles accordent des réductions d'impôts et de corvées pour les familles qui contiennent des sages-femmes diplômées par Madame du Coudray. Et des mannequins sont laissés sur place après son passage (ils sont vendus le plus souvent). De plus, elle délivre des certificats à l'issue de ces conférences pratiques (par exemple en 1779 à Angers, 109 femmes sont brevetées dans la grande salle de l'hôtel de ville et elle forme 9 chirurgiens qui à leur tour deviennent « chirurgiens démonstrateurs » dans les villes de leur ressort). Elle prend sa retraite en 1783 après avoir formé plus de 5 000 accoucheuses dans des cours et plus de 200 chirurgiens démonstrateurs. Enfin, une autre raison de son succès est que les mortalités maternelle et infantile sont très élevées et que son enseignement contribue à les faire reculer. Par exemple autour de Vernon (Normandie), la mortalité maternelle était de 7,8 % avant son passage puis de 6,7 % après son passage en 1777.

Mais la médicalisation de l'accouchement est inachevée. Le succès de Madame du Coudray est limité. Car les villageoises ont plus confiance en leurs matrones qu'en ces nouvelles sages-femmes et en ces nouvelles méthodes (l'obstétrique savante ne s'impose pas partout aux dépens de l'obstétrique populaire). Finalement, la mise en place des cours d'obstétrique (en 1762 par exemple en Bretagne) ne fait guère évoluer les choses, même si on commence à prendre conscience de l'importance de l'hygiène. Par ailleurs, la campagne est délaissée par ce tour de France et les sages-femmes s'installent souvent en ville où elles peuvent espérer une clientèle plus rémunératrice et nombreuse. De même les 5 000 sages-femmes ne sont pas suffisantes pour les 40 000 paroisses du pays. Enfin, elle transmet son savoir sur place à des démonstrateurs qui doivent ensuite sillonner la campagne et transmettre ce savoir (par exemple, le chirurgien breton Jacques Dubois diffuse ce savoir dans la généralité de 1769 à 1790). Mais les résultats sont inégaux et dépendent du zèle des relais locaux. Ainsi à partir de la fin des années 1780, on voit le nouveau réseau d'obstétrique s'affaiblir car les frais de subsistance des élèves ne peuvent être payés par les seigneurs ou curés qui en sont responsables. Dès lors, les matrones traditionnelles continuent à exercer en campagne et globalement la France du Nord a été mieux formée que la France du Sud.

pp. 246-247 Répondre à une question problématisée > Comment l'esprit scientifique s'affirme-t-il en Europe au XVII^e siècle ?

1. L'esprit scientifique est l'habitude de penser juste sur tous les sujets, selon les règles méthodologiques scientifiques dont la principale est de ne tenir pour vrai que ce qui est rationnellement prouvé. Ce sujet porte sur toute l'Europe du XVII^e siècle. Le XVII^e siècle est important concernant l'esprit scientifique car c'est, de Galilée à Newton, le siècle qui commence à affirmer la raison.

2. Le plan de ce devoir est :

I. La rupture scientifique galiléenne

- a) Qui inspire Galilée et quelle nouvelle théorie défend-il ?
- b) Quels outils et découvertes persuadent Galilée du bien-fondé de sa théorie ?
- c) À quelles difficultés Galilée est-il confronté et pourquoi ?

II. Après les découvertes de Galilée, le rapport à la science évolue

- a) Au XVII^e siècle, les savants appliquent de plus en plus une méthode scientifique
- b) Les souverains organisent l'activité scientifique
- c) Les découvertes scientifiques sont diffusées à travers l'Europe

III. Avec le nouvel esprit scientifique, les découvertes se multiplient

- a) Les savants du XVII^e siècle critiquent davantage les théories du passé
- b) Mais la diffusion des découvertes est lente
- c) Malgré la grande nouveauté newtonienne

3. Dans chaque sous-partie, l'idée de la sous-partie est au début du paragraphe.

La rédaction est très précise car après chaque idée est développé un exemple (III. a) : après l'idée que les savants du XVII^e siècle critiquent davantage les théories du passé, est développé l'exemple de William Harvey.

4. Galilée est inspiré des idées du Polonais Nicolas Copernic (né en 1473, ce savant propose dans *De Revolutionibus* une théorie héliocentrique, en 1543 : il pense que le Soleil est immobile, que la Terre tourne autour de lui et que le mouvement apparent des étoiles n'est dû qu'au mouvement de la Terre. Mais il prend soin de préciser qu'il ne s'agit que d'une hypothèse mathématique sans réalité : l'Église ne le sanctionne donc pas). Galilée défend donc l'héliocentrisme plutôt que le traditionnel géocentrisme.

Des outils et découvertes persuadent Galilée du bien-fondé de sa théorie. La grande nouveauté galiléenne proposée en 1632 dans *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* est de prouver cette théorie copernicienne par les observations faites avec ses nombreuses lunettes astronomiques. Galilée constate que toutes les planètes tournent autour du Soleil et que l'Univers est structuré autour du Soleil plutôt que de la Terre. Le géocentrisme est donc désavoué.

Mais Galilée est confronté à des difficultés. Il doit faire face à l'opposition de l'Église qui défend *mordicus* le géocentrisme. Le savant tente donc de chercher protection auprès de cités et de souverains face à la papauté, par exemple à Florence (Christine de Lorraine, Grande-Duchesse de Toscane) ou à Venise. Il explique ainsi à l'épouse de Ferdinand I^{er} Médicis que les accusations pesant sur lui sont fausses, que la science est compatible avec la religion, et qu'il faut toujours privilégier « l'expérience des sens », c'est-à-dire la raison, puisque telle est la volonté divine (si Dieu a doté l'homme de sens, c'est pour qu'ils soient utilisés). Mais *Dialogue sur les deux grands systèmes du monde* est censuré. Galilée est mis en procès en 1633 : condamné pour hérésie, il fait le choix d'abjurer pour garder la vie sauve.

5. En somme l'esprit scientifique s'affirme en Europe au XVII^e siècle par la rupture galiléenne initiale qui, bien qu'inachevée, permet de faire évoluer le rapport à la science et de multiplier les découvertes sur tout le continent. Le XVIII^e siècle poursuit cette affirmation de la science avec l'invention de machines à l'origine de la « révolution industrielle » telles que celles de Newcomen ou de Watt.

8 Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Le point du programme

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres.

On peut mettre en avant :

- le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ;
- une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ;
- le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ;
- le maintien de l'influence de la noblesse ;
- les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux...

Points de passage et d'ouverture

- 1636 – La révolte des Va-nu-pieds et la condition paysanne
- Riches et pauvres à Paris
- Un salon du XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple)
- Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite

La démarche du chapitre

Le chapitre 8, « Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres », invite à réfléchir sur la société d'Ancien Régime, c'est-à-dire les deux siècles précédents la Révolution française. Étudier les tensions et les mutations de la société incite à mettre en avant les divisions de la société d'ordres et les changements qu'elle connaît entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. La société connaît des mutations importantes.

La paysannerie croule sous le poids des impôts et des droits seigneuriaux. Les paysans se révoltent surtout au XVII^e siècle lors de l'accroissement de la pression fiscale liée à la guerre de Trente Ans (révolte de Va-nu-pieds en Normandie en 1639). Au XVIII^e siècle, les conditions de vie dans les campagnes s'améliorent cependant, mais inégalement.

La bourgeoisie connaît une forte ascension, qu'il s'agisse de la bourgeoisie de robe dès le XVII^e siècle et la bourgeoisie marchande au XVIII^e siècle en lien avec l'ouverture commerciale atlantique. Cette bourgeoisie aspire à la noblesse. Néanmoins, l'immense majorité des bourgeois ne peuvent y accéder et contestent la société de privilèges dont ils sont exclus. Les villes connaissent en parallèle un début de croissance et attirent les populations de campagnes qui vivent de petits métiers. À Paris, le contraste est flagrant entre riches et pauvres.

Malgré la montée de la bourgeoisie, la noblesse maintient son influence dans l'État. Elle lutte pour maintenir ses privilèges.

Dans les villes, les salons, souvent tenus par des femmes, sont les lieux de discussion sur la littérature, l'art, la science, la philosophie. Dans la deuxième moitié du siècle, les idées des Lumières, critiques vis-à-vis de l'absolutisme et de la société d'ordres, s'y développent.

Pour aller plus loin

Bibliographie

Ouvrages généraux

- Olivier Chaline, *La France au XVIII^e siècle (1715-1787)*, Belin, 2004.
- Hervé Drévillon, « Les rois absolus, 1629-1715 », in *Histoire de France* sous la direction de Joël Cornette, Belin, 2011.
- Pierre-Yves Beaurepaire, « La France des Lumières, 1715-1789 », in *Histoire de France* sous la direction de Joël Cornette, Belin, 2011.
- Jean-Marie Constant, *La Société française aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles*, Ophrys, « Bilan Histoire », 1995.

- Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1975.
 - Sur les révoltes paysannes*
 - Jean Nicolas, *La Rébellion française, 1661-1789*, Gallimard, « Folio Histoire », 2008.
 - Yves-Marie Bercé, *Croquants et nu-pieds*, Gallimard, « Folio Histoire », 1974, rééd. 1991.
 - Pour aller plus loin*
 - Molière, *Le Bourgeois gentilhomme*, 1670.
 - Élisabeth Bourguinat, *Les Rues de Paris au XVIII^e siècle, le regard de Louis-Sébastien Mercier*, Éd. Paris Musées, 1999.
 - Alexandre Dubois, *Journal d'un curé de campagne au XVIII^e siècle*, Éd. Septentrion, 1997.
- Sites Internet**
- Site du musée d'Histoire de Nantes (sur Nantes pendant la traite atlantique) : www.chateaunantes.fr
 - Site L'Histoire par l'image : www.histoire-image.org

pp. 250-251 Ouverture

La société d'ordres a déjà été étudiée en classe de 4^e. La pyramide (**document 2**) permet de distinguer les trois ordres, mais aussi de montrer qu'il existe des inégalités au sein du tiers état. C'est une première approche. La même pyramide, plus complète et détaillée, est analysée dans l'exercice 2 p. 273.

Le **document 1** est la peinture d'une famille de paysans au XVII^e siècle réalisée par Louis Le Nain. Elle est réaliste bien qu'elle présente aussi des éléments symboliques décrits dans la légende. Elle permet d'évoquer les difficultés de la paysannerie qui forme encore près de 70 % de la population française à cette époque.

Le **document 3** est une caricature de 1789 sur la société d'ordres. Elle montre et dénonce une réalité (les impôts reposent sur le tiers état et principalement la paysannerie), et permet de mettre en avant les tensions que suscite cette situation à la veille de la Révolution entre le tiers état et les ordres privilégiés.

Les mutations de la société (amélioration du sort des paysans, essor de la bourgeoisie), les autres tensions (entre la bourgeoisie et la noblesse), les crispations (de la noblesse qui cherche à se protéger face à la montée de la bourgeoisie) seront abordées non pas dans cette introduction au chapitre, mais au cours de celui-ci.

pp. 252-253 Point de passage > La révolte des Va-nu-pieds (1639) et le poids des impôts

La paysannerie est, aux XVII^e et XVIII^e siècles, accablée sous le poids des impôts royaux d'autant plus que les paysans doivent aussi verser de lourdes taxes aux seigneurs et leur fournir des corvées (droits seigneuriaux).

Dans une société où la violence est enracinée dans les cultures et les comportements, parfois la rébellion semble l'unique recours. On en compte environ 8 500 entre 1661 et 1789 dans tout le royaume. « Vive le roi sans gabelle » devient le mot d'ordre souvent implicite de tous ceux qui condamnent la surcharge fiscale, sans remettre en cause ni la monarchie ni la figure du roi.

Ce chapitre peut être mis en relation avec l'étude du chapitre 5, « Les limites de l'absolutisme », qui permet de montrer l'ampleur des rébellions et leur évolution sous l'Ancien Régime, en relation avec la pression fiscale. De même la révolte de 1639 s'inscrit dans la politique fiscale de Richelieu au moment où la France entre dans la guerre de Trente Ans (étude du chapitre 5 sur Louis XIII et Richelieu).

Réponses aux questions p. 253

Parcours 1

1. En juillet 1639, la rumeur d’installation de la gabelle se répand dans le Cotentin. La Normandie, partie nord-ouest du territoire français, était jusque-là exemptée de cet impôt sur la consommation du sel. Au bruit de la nouvelle taxe, les ruraux se rassemblent. Jusqu’en novembre 1639, les troubles se propagent et gagnent bientôt toute la Basse-Normandie (document 4). À cette occasion, ce sont 20 000 hommes qui se soulèvent dans les campagnes, encadrés par des gentilshommes et des prêtres. Ce soulèvement se fédère autour d’un chef, un certain Jean Nu-pied.

La chanson des Nu-pieds apparaît comme un hymne à la révolte et à la gloire de son chef Jean. Les paysans se sentent dans la « détresse » (ligne 2), « n’avoir plus rien du tout » (ligne 5), « Aux derniers abois » (ligne 8). La révolte révèle dans cet exemple l’importance de la misère ressentie et vécue par les paysans.

Cependant, il faut relativiser avec les élèves l’importance de ce soulèvement. En effet, dans l’élection d’Avranches, seules 37 paroisses sur 97 se soulèvent et participent à la mise en place d’une armée de souffrance.

2. Cette « armée de souffrance » utilise la violence pour s’attaquer à la « dictature fiscale » (Joël Cornette) imposée depuis les années 1630 par Louis XIII et Richelieu. La révolte concerne les classes paysannes en premier lieu, mais à leur tête on retrouve des gentilshommes issus d’une certaine noblesse paupérisée des campagnes, si différentes des élites de la ville. Cette « noblesse des campagnes a permis qu’on ait battu tous les jours le tocsin » (ligne 3), « les officiers de la ville ont toléré la révolte du peuple » (ligne 7).

En effet, les travailleurs de la terre apparaissent, dans le document 2, soutenus par leurs seigneurs qui se voyaient concurrencés par le poids des impôts dus au roi. Lors de la révolte, l’armée des Nu-pieds utilise la violence :

- destruction de maisons (lignes 7-8, lignes 11-12) ;
- chasse et massacre des gens du fisc (lignes 8-9) : la révolte part d’ailleurs de l’identification à tort d’un officier que l’on croyait porteur du nouvel édit et qui sera massacré dans la ville d’Avranches.

3. L’impôt direct payé au roi est la taille – impôt payé annuellement – et uniquement par les membres du tiers état. Il est réparti par les officiers royaux et collecté par des responsables dans les paroisses (voir le schéma sur l’administration royale sous François I^{er}, chapitre 5).

4.

Les impôts indirects	Les corvées	Les privilèges du seigneur
- Lever la dîme (versée au curé de la paroisse) - Taxe sur le vin - Une poule au 1 ^{er} jour du Carême (le cens) - Taxe sur la vente et l’acquisition de biens	- Le guet et la garde du château - L’entretien du canal - La corvée à bras (lors des fenaisons) sur les terres du seigneur	- Droit de basse, moyenne et haute justice

5. Cette caricature, nommée *L’araignée et la mouche*, veut montrer l’inégalité de la société d’ordres. Le seigneur est comparé à une araignée et attend tranquillement sur son fauteuil que le paysan lui apporte une partie de sa récolte. « Ce pauvre homme apporte tout, bled, fruit, argent, salade ». Ce paysan est pris au piège, telle une « mouche » dans la toile de l’araignée, tissée par le noble.

Bilan

Au XVII^e siècle, la société est divisée en trois ordres distincts et inégalitaires. Les membres du tiers état, dans leur grande majorité, sont des paysans qui supportent tout le poids des impôts, qu’ils soient directs comme la taille ou indirects tels que les aides sur les boissons ou la gabelle sur la consommation du sel. Les paysans sont de plus soumis aux taxes et aux corvées qu’ils doivent au seigneur (droits seigneuriaux).

En Normandie, dans une région exemptée de la gabelle, une rumeur circule en juillet 1639 sur son prochain prélèvement. Du mois de juillet à novembre 1639, la rumeur se propage, entraînant les

paysans à prendre les armes. Cette armée des Nu-pieds, du nom de leur présumé chef Jean Nu-pieds, veut protester contre cette nouvelle ingérence fiscale (document 1). Au plus fort de la révolte, c'est une véritable armée de 20 000 hommes qui se soulève dans cette province et qui crée des troubles à Avranches, Caen et Rouen. La répression, particulièrement sévère, menée par le chancelier Séguier, vient à bout de la révolte en janvier 1640.

Cette révolte met en lumière l'existence d'une pauvreté massive dans les campagnes et de la précarité financière des paysans au XVII^e siècle. Le poids des impôts et des droits seigneuriaux peut devenir trop lourd et est de plus en plus contesté (documents 4 et 5).

Parcours 2

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les paysans sont lourdement imposés par l'État par des impôts directs (taille, qui pèse sur les foyers), la capitation (impôt nouvellement créé en 1695, qui frappe tous les Français), les corvées (pour les routes, voir document 3). À ces impôts directs s'ajoutent une masse d'impôts indirects, comme les aides, les traites ou le papier timbré (dont l'établissement mènera au soulèvement des paysans bretons en 1675) et la gabelle (impôt sur la consommation du sel). De plus, les paysans doivent aussi des taxes et des corvées aux seigneurs (droits seigneuriaux).

Face à ce poids écrasant, les communautés paysannes se révoltent parfois. En juillet 1639, une rumeur circule en Normandie sur l'instauration prochaine de la gabelle, dans une région jusque-là exemptée. Les paysans s'arment et créent une véritable armée de souffrance forte de 20 000 hommes. À Avranches, Caen et Rouen, les paysans menés par leur seigneur s'en prennent à tous les symboles de l'autorité fiscale royale. Les maisons des fonctionnaires royaux sont pillées, incendiées. Eux-mêmes sont pourchassés et massacrés. De juillet à novembre 1639, la région est le théâtre de scènes de violence inouïe, synonyme aussi de grands désespoirs face à la précarité et la misère. À partir de novembre, la répression royale s'organise. Le chancelier Séguier est envoyé par le roi afin de mettre fin à la révolte. L'armée des Nu-pieds est battue, la répression sévère. Cependant, la Normandie reste exemptée de la gabelle jusqu'à sa disparition en 1789.

pp. 254-255 Étude > L'évolution de la condition paysanne au XVIII^e siècle

Après un XVII^e siècle marqué par les grands fléaux (guerres et famines) et par une fiscalité lourde pour le monde paysan, le XVIII^e siècle est, pour les campagnes, le temps de l'amélioration du niveau de vie. Mais la paysannerie n'est pas uniforme. Il existe de grandes inégalités dans les campagnes entre laboureurs (paysans riches qui détiennent des instruments de labour, c'est-à-dire des charrues et des bœufs) et simples manouvriers (paysans sans terres qui travaillent sur celles des autres). Ce sont surtout les plus riches qui bénéficient de la hausse des prix (ils vendent une partie de leur production) et qui améliorent leur niveau de vie.

Réponses aux questions p. 255

1. L'assolement triennal (qui a lieu tous les 3 ans) est l'alternance de trois cultures sur un même terroir. Un tiers de la terre est laissé en jachère, c'est-à-dire au repos. Associée à une rotation des cultures, cette technique permet de meilleurs rendements sans appauvrir la terre. Cependant, elle peut être considérée comme un frein à l'expérimentation et à l'innovation. En effet, l'exploitation est individuelle mais soumise à des contraintes collectives puisque chaque paysan doit se soumettre au système de l'assolement. Le terroir est divisé en trois « sols », consacré le premier au blé d'automne, le second au blé de printemps et le dernier à la jachère. Tous les exploitants ont des terres dispersées dans chacun des sols et doivent suivre à la lettre le calendrier fixé en commun.

2. À partir de 1750, la population du village augmente. En effet, nous pouvons remarquer que la courbe des naissances reste, à part quelques accidents, supérieure à celle des décès qui a tendance à baisser. L'accroissement naturel est donc constant à partir de 1750. Cette augmentation de la population peut s'expliquer par l'amélioration des conditions de vie (en partie liée à un réchauffement du climat et de meilleures récoltes).

3. Souvenirs d'un nonagénaire relate les souvenirs de François-Yves Besnard, prêtre décrivant son arrivée à Nouans (dans la Sarthe) en 1780. Il y décrit une société paysanne plurielle, composée de « pauvres errants et vagabonds », de « journaliers », travailleurs manuels offrant leurs services à la journée, et de « fermiers » qui possèdent ou louent de vastes exploitations, parfois appelés pour les plus riches d'entre eux « coq de village ».

Il y décrit aussi son étonnement quant à l'amélioration des conditions de vie des paysans dans la Sarthe, des progrès agricoles qu'il constate (« toutes les terres arables étaient cultivées à la charrue » lignes 1-2), d'une amélioration de l'approvisionnement (« nourriture substantielle et abondante » lignes 5-6), de la variété des aliments (« soupe », « plat de viande », « œufs », « légumes »), de meilleurs équipements (« nappe », « assiette », « cuiller », « fourchette » ligne 10) et des progrès dans l'habillement.

4. Au XVIII^e siècle, les progrès agricoles, bien que peu nombreux et réservés à une élite paysanne, sont tout de même visibles. La planche extraite de l'*Encyclopédie* en fournit une illustration. Elle présente les avancées de l'agriculture et du labourage et décrit les différentes étapes de la culture des champs. Le paysan laboureur ouvre d'abord un sillon dans la terre (fig. 1), puis la semence est déposée (soit par une semeuse conduisant un sillon dans la terre – fig. 4 –, soit par un semeur répandant la semence à la main – fig. 5). Le charretier conduit ensuite la herse qui brise les mottes de terre pour couvrir la semence (fig. 6) et conduit son rouleau pour rabattre la terre et bien l'égaliser (fig. 7). C'est ainsi toutes les étapes de la mise en culture qui sont représentées.

Le progrès dans l'outillage, telle la charrue en métal plus robuste et plus efficace (document 6), facilite les défrichements, permet d'augmenter la surface des terres cultivées et réduit le nombre de travailleurs. Cependant, ces progrès restent cantonnés à une élite, aux paysans riches appelés laboureurs.

En parallèle, l'introduction de nouvelles variétés permet de diversifier l'alimentation et de nourrir à la fois les animaux et les hommes. Le succès de la pomme de terre est fulgurant. Introduite en Europe au milieu du XVI^e siècle, ce tubercule est d'abord réservé à la nourriture des animaux. Cependant, ses valeurs nutritives s'avèreront rapidement utiles pour résoudre le problème endémique des famines. Dans le document 6, la pomme de terre reste encore réservée au milieu initié, représenté par M. de Fortmanoir, agronome français, rédacteur de traités d'agriculture. Ce n'est qu'en 1785 que le tubercule est introduit auprès du roi par Parmentier qui lui assure ainsi un bel avenir.

5. La route est construite par les paysans à l'aide de la corvée royale, obligation pour les habitants des paroisses rurales de consacrer une à deux semaines de travail gratuit à l'État royal pour la construction ou l'entretien de routes. Ce tableau, commandé par l'abbé Ternay à Joseph Vernet en 1769, nous permet ainsi de mieux analyser les étapes de la construction. Les deux hommes à cheval portant un uniforme appartiennent au corps des Ponts et Chaussées. Ce corps d'élite est investi de la mission de satisfaire les besoins de l'État en matière de transport et d'infrastructures. Au centre, le chef d'atelier tient la toise et présente son travail aux ingénieurs civils. Autour d'eux s'affairent les paysans qui façonnent, taillent et posent les pavés, dament et aplatissent la route. Au premier plan, une borne indique la distance avec Paris (250 lieues soit environ 1 000 kilomètres) surmontée d'une fleur de lys qui rappelle le statut royal de ces routes. Cette construction est la partie visible d'une politique d'envergure de construction de routes, organisée par Philibert Orry, contrôleur général des Finances dès 1737. Il s'agit de développer les infrastructures de transport dans le royaume et de relier les grandes villes entre elles. Le principal avantage est de faciliter l'approvisionnement plus rapide de régions qui connaissent des mauvaises récoltes. Ce désenclavement est un succès puisque, vers 1780, la France est le pays d'Europe qui possède le meilleur réseau routier.

Bilan

Amélioration de la condition paysanne	Causes
Amélioration des techniques agricoles	- Développement de l'outillage : charrue qui se répand (documents 2 et 3)
Baisse de la mortalité	- Hausse des rendements (document 5) - Meilleur approvisionnement (document 4)
Condition de vie meilleure (nourriture/habillement/équipement)	- Introduction de nouvelles variétés (document 6) - Habillement de meilleure qualité, vaisselle dans les foyers (document 2)

pp. 256-259 Point de passage > Riches et pauvres à Paris

Au XVIII^e siècle, Paris compte environ 650 000 habitants. C'est la plus grande ville du royaume. À côté de son image de capitale du luxe, Paris voit aussi son originalité dans une société urbaine qui comprenait depuis longtemps une proportion élevée de pauvres dont le nombre augmente dans les temps des calamités. À Paris comme dans les autres grandes villes de province, une bourgeoisie se développe : une bourgeoisie de robe, très importante dans la ville du fait de la centralisation administrative française, mais aussi une bourgeoisie marchande dont le développement est à mettre en relation avec l'essor du grand commerce atlantique au XVIII^e siècle. La ville attire en parallèle de nombreux ruraux des diverses provinces de France qui peuvent trouver davantage d'opportunités dans la capitale que dans les petites villes. Ce contraste social entraîne dès le XVII^e siècle des tensions et un sentiment d'insécurité qui aboutit au « grand enfermement » des plus pauvres dans l'hôpital général de Paris, un ensemble d'établissements parisiens dépendant de la même autorité où l'on enferme les invalides, mais aussi les prostitués et les mendiants, parfois des familles entières.

Réponses aux questions p. 257

Parcours 1

1. Les catégories de population citées par Louis-Sébastien Mercier sont :

- les échevins (membres du conseil municipal assistant le prévôt des marchands de Paris) ;
- les courtisans (la noblesse de cour) ;
- les membres du clergé : évêques, abbés ;
- les hommes de robe et de finance, qui peuvent être bourgeois ou nobles.

Louis-Sébastien Mercier leur reproche d'être inutiles, prétentieux et égocentriques. L'échevinage procure des avantages : reconnaissance (toponymie des rues), enrichissement et surtout anoblissement.

2. Les métiers cités sont ceux de la justice : officiers de cours de justice, membres du Parlement, procureurs/clercs/avocats.

Leur nombre prouve leur importance à Paris. On estime qu'ils seraient au nombre de 20 000 dans Paris sur une population de 600 000 habitants à la veille de la Révolution. Ils sont reconnaissables aux habits qu'ils portent, à leur mode de déplacement et à leur lieu de résidence.

3. Pour réaliser la frise chronologique, les professeurs seront attentifs au respect de l'échelle du temps et à la réalisation de la frise (échelle, données).

Samuel Bernard s'est enrichi grâce au commerce atlantique (produits coloniaux et traite des Noirs). Cette activité rentable lui permet de réaliser des investissements et de devenir banquier. C'est cette dernière activité qui lui permet d'accéder à la noblesse grâce aux prêts qu'il a effectués à l'État.

4. Le quartier représenté est le quartier du Pont-Neuf, quartier aisé de la capitale au XVIII^e siècle. La richesse du quartier s'observe à l'opulence des bâtiments (style classique) et à la présence du palais royal du Louvre (résidence du roi à Paris). La présence de trottoirs, permettant aux piétons de circuler sur des espaces protégés et propre, ainsi que des voies larges sont des signes de modernité. Les élites s'y déplacent en carrosse (ou voiture à cheval) ou en chaises à porteur. La possession d'un

équipage reste un luxe réservé à une étroite catégorie de privilégiés, membres de la noblesse ou riches bourgeois. Le nombre de carrosses reste peu élevé et avoisinerait les 20 000 en 1765. Ce tableau de Jean-Baptiste Raguenet nous montre la pluralité des modes de transport nobles : des carrosses de particulier attelés en général à deux ou quatre chevaux – dont l’entretien coûte très cher – aux calèches – voitures plus légères.

Bilan

Les riches à Paris :

- grandes familles appartenant à la noblesse (de cour ou de robe), haute noblesse et haut clergé ;
- noblesse de robe du Parlement de Paris (ex : échevins, document 2 et grands marchands-banquiers, document 3), petite noblesse et haute bourgeoisie.

Caractéristiques :

- mode de vie privilégié, noble (habillement, amour du luxe et de la reconnaissance, document 6), déplacements particuliers (document 5) ;
- opulence (documents 3 et 6).

Parcours 2

Les échevins (document 6)	Les gens de robe (documents 1, 2 et 5)	Un grand marchand (documents 3 et 4)
- Bourgeois chargés d’assister le prévôt des marchands de Paris - Noblesse récente anoblie par le roi, qui montre tous les signes d’appartenance à la noblesse - Ascension sociale possible	- Officiers de justice et des finances, procureurs, avocats - Mode de vie noble - Environ 20 000 à Paris sur une population de 600 000 habitants en 1789	- Fortune dans le commerce maritime - Activités bancaires - Anoblissement possible

Réponses aux questions p. 259

Parcours 1

1. Les populations qui pratiquent les petits métiers viennent essentiellement des provinces du royaume (Savoie, Auvergne, Limousin, région lyonnaise ou normande).

Ces populations viennent à Paris dans l’espoir d’une vie meilleure, souvent poussées par la misère.

2. Les sources de revenus du petit peuple parisien sont multiples, mais concernent surtout des activités précaires :

- mendicité (document 2) ;
- prostitution (document 3) ;
- petits métiers manuels (décrotteurs, frotteurs, ramoneurs) (document 4) ;
- petits vendeurs ambulants (boulangers, marchands de fruits et légumes) (document 5).

3. Les différentes catégories sociales visibles sur le tableau (document 5) sont :

- des petits vendeurs ambulants de fruits, de céréales, de pain ou d’animaux de basse-cour ;
- des porteurs d’eau ;
- des valets et domestiques venant s’approvisionner pour la maison de leurs maîtres ;
- quelques gentilshommes (peut-être des officiers royaux ou échevins, reconnaissables à leur tenue sombre et solennelle) ;
- un couple de nobles ou de riches bourgeois en promenade.

4. Par l’édit royal de 1656, le pouvoir entend remédier à la pauvreté. Est décrétée une politique du « grand renfermement », selon l’expression de M. Foucault, des plus démunis. Ceux-ci sont enfermés dans les bâtiments de l’hôpital général (Bicêtre, la Salpêtrière, la Pitié) afin de les mettre au travail. Dans son article XI sont concernés les pauvres de « tous sexes, lieux et âges, de quelque qualité de naissance et quelque état qu’ils puissent être, valides ou invalides, malades ou convalescents, curables ou incurables ». Sont ainsi concernés les pauvres, mendiants ou vagabonds et par extension

tous les indésirables (mutilés, délinquants, prostitués). Au XVIII^e siècle, en voyant se succéder misère, calamités, mauvaises récoltes et crises de subsistance, des dizaines de milliers de paysans pauvres sont jetés dans les rues et sur les chemins et affluent dans les villes. Ces mesures d'enfermement sont pensées pour remédier à ce désordre.

5. La hausse des prix du pain s'explique par deux années successives de mauvaises récoltes et d'incidents climatiques (sécheresse, grêle, hiver très froid) en 1788 et en 1789. Ces mauvaises récoltes engendrent une rareté de la farine qui provoque une hausse du prix du pain. À un peu plus de 20 setiers la livre en janvier 1788, le prix atteint 36 setiers en juillet 1789, soit une hausse de 75 % (document 6). Cette augmentation rapide et brutale du prix de l'aliment de base des Français les plus pauvres crée des conséquences dramatiques :

- loyers impayés > augmentation de la mendicité ;
- augmentation des dettes ;
- augmentation du nombre de pauvres ;
- maladies liées à la malnutrition et à la précarité ;
- faillite des petits commerces (ex : tailleurs, épiciers).

Bilan

Dans cette synthèse, les élèves devront aborder :

- La vie du petit peuple :
 - précarité (documents 6 et 7) ;
 - petits métiers (document 4) ;
 - mendicité (document 2) ;
 - prostitution (document 3).
- Le « grand renfermement » :
 - édit royal de 1656 et la création des Hôpitaux généraux (ex : Bicêtre) (documents 1 et 2) ;
 - catégories enfermées : pauvres, mendiants, prostitués (documents 2 et 3) ;
 - les raisons de l'enfermement : volonté de lutter contre la misère (échec car ne résout pas le problème).
- Les effets des crises économiques :
 - directs : hausse du prix du pain (document 6), augmentation des crises de subsistance (document 7) ;
 - indirects : précarité accrue et mendicité.

Parcours 2

Les pauvres à Paris

- Branche 1 : La vie des pauvres :
 - > Une foule de petits métiers précaires (frotteurs, tailleurs...)
 - > Précarité
 - > Mendicité
- Branche 2 : Le grand renfermement
 - > Édit royal de 1656
 - > Création de l'Hôpital général (Bicêtre, Salpêtrière)
 - > Pauvres : mendiants, vagabonds, prostitués
- Branche 3 : La pauvreté lors des crises :
 - > Précarité liée aux prix du pain et des aléas climatiques
 - > Endettement et perte d'activités
 - > Augmentation du nombre de pauvres

pp. 260-263 Point de passage > Les ports français, l'économie de plantation et la traite

L'essor du commerce atlantique entraîne le développement des ports français de l'Atlantique, surtout dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Le commerce s'appuie essentiellement sur l'importation des produits tropicaux des Antilles. Le commerce triangulaire passe par l'achat d'esclaves au Sénégal et dans le golfe de Guinée, leur vente dans les Antilles, surtout à Saint-Domingue, puis par l'achat de produits tropicaux – en particulier le sucre – redistribués ensuite en Europe. La traite des esclaves permet le développement de l'économie de plantation et entraîne une transformation en profondeur des îles (économie et population).

La deuxième partie de l'étude montre les effets du commerce sur la transformation des ports et l'essor de la bourgeoisie marchande. Ainsi l'étude est rattachée au thème du chapitre sur les mutations de la société d'ordres.

Réponses aux questions p. 261

Parcours 1

1. Les circuits du commerce atlantique français au XVIII^e siècle sont multiples :

- France > îles des Caraïbes (Saint-Domingue, Guadeloupe, Martinique) ;
- France > Sénégal puis vers les îles de plantation (nommé commerce triangulaire) ;
- Canada > France.

2. L'expédition marchande se compose de différents acteurs liés à l'activité maritime. Le négociant-armateur est à l'origine du départ en finançant l'expédition. Le capitaine-commandant est en charge de diriger le voyage et de commander les hommes d'équipage effectuant le travail à bord du navire.

Le document 1 est le rapport de mer de J. Tanquerel, capitaine au long cours. Il y évoque le commerce triangulaire d'un navire nantais. Au départ du port nantais, le navire rejoint la Côte de l'or (Afrique de l'Ouest) chargé d'armes et d'alcool. Arrivé en Afrique, il échange sa cargaison contre 691 « noirs de tous sexes et tous âges » et prend la direction de l'île coloniale de Saint-Domingue. Une fois arrivé et la cargaison débarquée, il se recharge une dernière fois de toutes les richesses coloniales (sucre, café, coton, indigo) et reprend la direction de Nantes. En tout, sa navigation lui aura pris un peu plus d'un an.

3. La carte représente le trafic négrier des ports européens, c'est-à-dire le nombre d'expéditions uniquement consacrées à la traite des Noirs.

On peut remarquer que le Royaume-Uni est, de loin, le premier pays de la traite des esclaves d'Afrique, avec 9 870 expéditions entre 1500 et 1800 sur un total de 14 755 expéditions, ce qui représente environ 66 %.

Nantes, premier port français avec 1 714 expéditions, se situe loin derrière avec 11 %, Le Havre (451 expéditions, soit 3 %), La Rochelle (448 soit 3 %), Bordeaux (419 soit 2,8 %), Saint-Malo (218), Lorient (137), Honfleur (134), Marseille (88), Dunkerque (41), Bayonne (15) et Vannes (13) viennent ensuite. Les ports français participent ainsi à environ 25 % des expéditions coloniales.

4. Le commerce colonial est un facteur d'enrichissement pour ces ports atlantiques ou méditerranéens. À l'aide de ces deux graphiques, on peut observer que le commerce s'accroît entre 1710 et 1790 mais prend surtout son essor dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En parallèle, la production de sucre double à Saint-Domingue entre 1740 et 1790, et le nombre d'esclaves déportés passe de 110 000 en 1740 à 500 000 en 1790.

L'essor du commerce colonial est parallèle à l'essor de la production de sucre qui nécessite une forte main-d'œuvre et se traduit par une augmentation rapide du nombre d'esclaves.

Bilan

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le commerce colonial se développe. Les ports français sont à l'origine de 25 % du trafic négrier européen (documents 1 et 3) et l'exportation de sucre à destination de la métropole s'envole. La demande d'esclaves dans les îles devient très importante.

Des navires au départ du royaume naviguent jusqu'en Afrique, les cales chargées de tissus, d'armes ou d'alcool destinés à payer l'achat d'esclaves noirs. Une fois la transaction effectuée, ils reprennent la mer en direction des îles sucrières d'Amérique. Les esclaves y sont vendus comme main-d'œuvre peu chère et servile. Enfin, les navires prennent le chemin du retour avec les richesses des colonies (sucre dont la production a doublé en l'espace de 50 ans, café, coton ou indigo) (documents 2 et 5). Les principaux ports français pratiquant le commerce triangulaire (donc le commerce des Africains) sont Nantes, Le Havre, La Rochelle, Bordeaux (document 3).

Cependant, le trafic en droiture constitue l'essentiel du commerce. Comme le montre la carte 2, des marchands se rendent directement dans les Antilles avec vins, tissus, outils qu'ils écoulent sur place et en ramènent les produits tropicaux.

Les produits rapportés dans les grands ports français de l'Atlantique sont ensuite redistribués en Europe de l'Ouest et du Nord. Nantes, Bordeaux, Le Havre, La Rochelle... connaissent à cette époque un important essor.

Parcours 2

1. On évoquera le commerce triangulaire (le trafic, le circuit) et le commerce en droiture de la France vers les Antilles.
2. Le commerce est le fait des grands ports atlantiques, biens situés. On pourra utiliser la carte 3 qui montre le rang des grands ports impliqués dans le commerce triangulaire (trafic d'esclaves). Il est organisé et financé par des armateurs qui confient leurs navires à des capitaines et un équipage.
3. Les îles se transforment avec un développement rapide de l'économie sucrière et de l'esclavage (tout comme l'entrée dans le « cycle du sucre » a entraîné un essor de la traite négrière vers le Brésil au XVI^e siècle). Le grand commerce atlantique connaît une très forte croissance à partir de 1750, perturbée pendant la guerre de Sept Ans franco-anglaise (1756-1763).

Réponses aux questions p. 263

Parcours 1

1. À Bordeaux, les marchands sont de plus en plus nombreux, aussi bien français qu'étrangers.
2. Dominique Deurbroucq s'est enrichi par le commerce. Il « arme » des navires qu'il oriente vers le commerce atlantique. Mais il est à noter qu'il pratique surtout le commerce en droiture, de Nantes vers les Antilles, en particulier Saint-Domingue. Puis, il exporte du vin vers l'Europe du Nord après la guerre de Sept Ans durant laquelle il a dû interrompre son commerce avec les îles de l'Atlantique.
3. Les marchands nantais s'habillent luxueusement, possèdent des animaux domestiques exotiques (perroquets), ont des esclaves, une bibliothèque, consomment des produits de luxe en provenance des îles d'Outre-mer (café ou chocolat, sucre). Ils habitent dans de beaux appartements ou des hôtels particuliers.
4. Selon les négociants français, la traite présente plusieurs avantages pour les ports français. Elle donne du travail en encourageant l'armement des navires (leur construction). Elle offre aussi des débouchés pour les productions locales. Elle apporte à la France des produits d'Afrique (poudre d'or, gomme, ivoire...) et surtout les produits tropicaux des îles d'Amérique qui, sans esclaves, ne pourraient être cultivées (sucre surtout, mais aussi café, cacao, indigo, coton...).
5. Avec l'essor du grand commerce, les ports se transforment ; à Bordeaux, c'est le développement d'un urbanisme privé avec des immeubles le long des quais et d'hôtels particuliers à l'intérieur de la ville, et d'un urbanisme public : Grand Théâtre, Hôtel de la Bourse, etc. La ville s'embellit aussi avec de nouvelles places (en particulier la Place royale) et des jardins publics. À Nantes (document 4

p. 261), les immeubles du quai de la Fosse sont reconstruits et alignés. Le document 2 p. 262 présente un hôtel particulier, avec un partage de l'espace entre le lieu de travail (rez-de-chaussée), l'espace à vivre des propriétaires (en partie loué peut-être) et celui des domestiques.

Bilan

On décrira le développement et l'enrichissement de la bourgeoisie marchande, celle des négociants avec les documents 4, 5 et 6, puis la transformation des ports atlantiques (documents 1 à 3).

Parcours 2

Au XVIII^e siècle, dans les ports atlantiques, la bourgeoisie marchande s'enrichit. Elle développe son commerce avec l'Afrique où elle achète des esclaves et quelques autres produits (ivoire, etc.) et les îles d'Amérique d'où les navires marchands rapportent du sucre et d'autres produits tropicaux. Des négociants bordelais et nantais font aussi du commerce de vins avec l'Angleterre ou les pays d'Europe du Nord.

Les négociants font étalage de leur richesse par des habits luxueux, une domesticité nombreuse (le négociant nantais Deurbroucq possède des esclaves africains), des bibliothèques et des animaux exotiques (perroquet des Deurbroucq). Ils consomment des produits de luxe venus des Antilles, comme le café et le sucre, et se font représenter sur des tableaux. Ils habitent dans de beaux et vastes hôtels particuliers dans le cœur des villes.

Les ports atlantiques se transforment. Avec l'essor du grand commerce et la construction navale, les ports attirent des travailleurs et s'agrandissent. Ils s'embellissent aussi. À Bordeaux comme à Nantes, les immeubles sont reconstruits et alignés le long des quais et les hôtels particuliers des négociants se multiplient. Un urbanisme public se développe. À Bordeaux, au XVIII^e siècle, on construit le Grand Théâtre, l'Hôtel de la Bourse, de nouvelles places comme la Place royale qui ouvre sur la Garonne.

pp. 264-265 Étude > L'influence de la noblesse

La noblesse fait partie des deux ordres privilégiés et ne regroupe que 1 à 2 % de la population. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la petite noblesse campagnarde connaît des difficultés économiques alors que la bourgeoisie s'enrichit, achète des terres et vient concurrencer la noblesse sur le terrain économique. Mais malgré tout, la noblesse conserve une grande importance au XVIII^e siècle : elle défend efficacement ses privilèges notamment fiscaux, elle investit dans les activités nouvelles qui lui sont permises (mines, sidérurgie, verrerie), elle continue d'avoir l'oreille du roi et donc de jouer un rôle dans la vie publique. Elle reste enfin l'idéal de la haute bourgeoisie qui la copie (le « bourgeois gentilhomme ») et aspire à atteindre l'état noble. Mais si la noblesse résiste et conserve son influence dans l'État, les privilèges nobles sont de plus en plus mal acceptés par une bourgeoisie en pleine ascension.

Réponses aux questions p. 265

1. La noblesse d'épée est le terme couramment utilisé pour désigner la catégorie la plus ancienne des nobles. Ces membres sont issus des vieilles familles nobles du royaume et possèdent de petites ou de grandes seigneuries. Ces nobles se consacrent traditionnellement à la profession des armes. La noblesse de robe plus récente regroupe les personnes ayant acquis un office anoblissant. Elle occupe des fonctions dans la justice et les finances au sein de l'État

Ces deux groupes ont cependant des privilèges communs. Le titre de noble donne en effet le droit au port de l'épée, à des bancs réservés à l'église (titre honorifique), à des tribunaux spéciaux et des peines adaptées à leur fonction (privilège judiciaire) et surtout à des privilèges fiscaux comme l'exemption des impôts directs.

2. Les magistrats du Parlement de Paris appartiennent à la noblesse de robe. Ils s'opposent à la suppression de la corvée sur les routes instaurées par le roi dès 1737, parce que celle-ci est censée être remplacée par un impôt payé par tous, y compris la noblesse et le clergé. Le Parlement de Paris défend donc ici les intérêts des ordres privilégiés et en premier lieu la noblesse. Les magistrats du

Parlement de Paris vont se faire les défenseurs de tous les privilèges, en particulier sociaux, et vont se dresser systématiquement contre toutes les réformes qui s'efforcent de les atténuer.

3. La lettre de Voltaire au comte d'Argenson est révélatrice du pouvoir absolutiste. Le roi décide et les sujets obéissent. En 1753, Voltaire quitte la Prusse. Accusé d'être parti avec un manuscrit de poésie écrit par Frédéric (roi de Prusse) mais où il apparaît que Voltaire en a été un des principaux rédacteurs, il est arrêté par le roi de Prusse à Francfort et, après un mois de négociation, après avoir rendu le manuscrit, il peut enfin retourner dans le royaume de France. Cependant, Louis XV lui interdit son retour à Paris et le force à résidence à Colmar. C'est dans ce contexte qu'il fait jouer ses relations et contacte le comte d'Argenson. Voltaire espère influencer sur la décision du roi et compte sur la proximité du comte à Versailles pour le faire changer d'avis. Ce texte met en lumière l'influence de la noblesse de Cour sur les décisions du roi et met aussi en avant un clientélisme et un réseau reliant les puissants aux intellectuels influents.

4. La noblesse a longtemps été écartée du commerce et de l'industrie, sous peine de perdre ses titres. Cependant, certains domaines, considérés comme des prolongements de leurs activités agricoles et liées au feu, étaient dérogatoires comme la production minière, la métallurgie et la verrerie, en tant que propriétaires et directeurs (il ne fallait pas y travailler de ses mains !).

Dans le domaine du travail du verre, selon l'historien Jean-Marie Constant, « la noblesse fabrique tout ce qui est nécessaire à la consommation des Français du temps ». De même, les métiers de la métallurgie pouvaient être exercés sans déroger au statut. Ainsi, sur la moitié du royaume, la noblesse possède plus de la moitié des entreprises métallurgiques. Sa situation est donc prédominante.

5. Exilé en Angleterre après avoir tenté d'organiser la fuite du roi le 20 juin 1791, le marquis de Bouillé y rédige ses Mémoires. Fin observateur de son temps, il n'en expose par moins sa fidélité à l'ordre ancien et à Louis XVI que la Révolution a balayés. Dans cet extrait, le marquis expose les relations entre la bourgeoisie et la noblesse et leurs antagonismes. Pour lui, les privilèges de la noblesse (fonctions réservées dans l'État, l'armée ou l'Église) ne pouvaient que susciter envie et jalousie. De même, la montée en puissance de la bourgeoisie, son enrichissement et sa meilleure éducation remettent en question les privilèges et ne provoquent que frustration pour les uns et danger pour les autres. Ces relations sont donc faites de rivalité, de jalousie, voire de mépris. On pourra faire état des diverses « humiliations » de la bourgeoisie : interdiction des emplois dans l'armée (des emplois d'officiers en fait, réservés à la noblesse) ; dans le haut clergé ; dans la haute magistrature (les magistratures du parlement de Paris ne sont plus accessibles à la bourgeoisie au XVIII^e siècle) et autres cours « souveraines ».

Bilan

La noblesse maintient ses privilèges malgré l'opposition de la bourgeoisie : la bourgeoisie est privée des emplois dans l'armée, dans les parlements, dans le haut clergé, alors que la bourgeoisie de plus en plus riche et puissante aspire à des places dans l'État.

La noblesse s'oppose à la réduction de ses privilèges : le parlement de Paris, composé uniquement de nobles, est l'instance qui s'érige en garant de la société d'ordres. Toutes les tentatives de réformes institutionnelles ou fiscales sont systématiquement rejetées au nom du respect de la tradition (ainsi le remplacement de la corvée pour les routes – qui concernait la paysannerie – par un impôt payé par tous).

La noblesse conserve une influence auprès du roi (document 5). La noblesse de cour, dépendante du roi moralement et financièrement, n'en demeure pas moins un relai du royaume auprès du roi. Le comte d'Argenson, ami de Voltaire et secrétaire d'État de la Guerre, réside à Versailles. Il utilise ainsi ses audiences et sa proximité avec le roi pour demander et obtenir des faveurs pour lui ou ses amis, en l'occurrence Voltaire.

pp. 266-267 Étude > Figures de femmes d'influence des XVII^e et XVIII^e siècles

Sous l'Ancien Régime, les femmes sont reléguées à leur rôle d'épouse et de mère, mais certaines d'entre-elles vont pourtant jouer un rôle politique, économique et littéraire de premier plan.

Réponse à la question p. 266

Madame de Maintenon est l'épouse secrète de Louis XIV depuis 1683. À ce titre, elle jouit d'une grande influence auprès du roi. En 1686, elle obtient du roi la fondation de l'école royale de Saint-Cyr, maison destinée à l'éducation gratuite de 250 jeunes filles issues de la noblesse désargentée du royaume. En limitant l'entrée au 4^e degré de noblesse du côté paternel (soit noble depuis plus de 130 ans) et en excluant de fait les anoblis de fraîche date, il s'agit pour le couple royal d'une mesure politique. C'est un moyen efficace pour le roi de continuer de s'assurer le soutien des vieilles familles nobles.

Selon le duc de Saint-Simon, Mme de Maintenon est investie par le roi d'une partie de la puissance publique « les hommes, les affaires, les choses, les choix, les justices, les grâces, la religion, tout était sans exception en sa main ». La marquise entend participer aux affaires de l'État, dans le domaine éducatif, mais aussi politique et religieux.

Réponses aux questions p. 267

1. Élisabeth Vigée-Lebrun est une artiste peintre du XVIII^e siècle surtout réputée pour ses portraits, en particulier celui de Marie-Antoinette, dont elle devient le peintre officiel en 1778 (document 2). Fidèle à la tradition courtisane, elle réalise ce portrait en sublimant la reine tout en restant fidèle à la ressemblance. En la représentant avec une simple robe de mousseline dite « de gaulle », elle prend cependant quelques libertés. Elle lance ainsi la mode d'un nouveau naturel en peignant la reine dans une tenue jusqu'alors réservée à l'intérieur des maisons. Elle s'assure, par ce portrait, une renommée auprès des élites.
2. L'artiste peintre devient rapidement une artiste reconnue. Grâce à l'intervention du roi, elle est admise à l'Académie royale de peinture en 1783.
3. La peinture de Marie-Antoinette avec ses enfants en 1787 est une œuvre de propagande royale. Il s'agit d'une commande officielle sur ordre de Louis XVI dont l'objectif est de redonner à la reine sa respectabilité en l'exaltant dans son rôle de mère. Ce tableau, monumental, représente la reine en garant de la continuité dynastique. Marie-Antoinette, en pied, de grandeur nature, tient amoureusement sur ses genoux Louis-Charles, duc de Normandie, sa fille Marie-Thérèse est blottie contre sa mère, le premier dauphin Louis se tient à côté d'un berceau vide (allusion à la mort précoce de la petite Sophie). La proximité de l'artiste avec la famille royale et la Cour en fait une cible désignée pendant les troubles de l'été 1789. Cible de pamphlets virulents à son encontre, Élisabeth préfère quitter Paris avec sa fille Julie la nuit du 6 octobre 1789. Un long voyage d'exil commence et la fait découvrir à toutes les cours d'Europe où elle continue de réaliser des portraits.
4. La carrière d'Élisabeth Vigée-Lebrun est exceptionnelle car femme, elle est malgré tout reconnue comme une très grande peintre à son époque, à l'égal des plus grands. Elle est l'un des plus grands portraitistes et rivalise avec des artistes reconnus comme Quentin de la Tour ou Jean-Baptiste Greuze.

pp. 268-269 Point de passage > Le salon de Mme Geoffrin

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les salons se font le relais de la société des Lumières. Dans le cadre privé, les salonnières réunissent autour d'elles des intellectuels, des savants, des artistes ou des hommes politiques. Lieux de discussions, d'échanges et de sociabilité, ces « sociétés » dirigées par des femmes sont des espaces incontournables de la diffusion des savoirs.

Réponses aux questions p. 268

- Madame Geoffrin tient salon à son domicile, rue Saint-Honoré à Paris, de 1749 jusqu'à sa mort en 1777.
- Elle y reçoit tous les écrivains de l'époque mêlés aux gens du monde (nobles et grands bourgeois), aux financiers, aux ministres ou aux étrangers de passage. Le salon de madame Geoffrin est le reflet de la sociabilité mondaine de l'Ancien Régime, composé de figures attendues du cosmopolitisme des lettres, des sciences, des hommes du monde et des membres du gouvernement. À l'heure de l'accélération des progrès scientifiques et techniques, les hommes de sciences sont particulièrement prisés (ex : comte de Buffon, naturaliste, ou Bernard de Jussieu, botaniste). Ces sociétés « à la française » sont imitées dans l'Europe entière et deviennent des lieux de passage incontournables pour les étrangers de passage à Paris. De même, les élites se sentent aussi chez elles (ex : prince de Conti) et ses salons deviennent les lieux de tous ceux qui comptent sur la scène parisienne : philosophes, artistes, hommes de gouvernement, fixés ici pour la prospérité.
- Son salon devient le rendez-vous des arts et des lettres où se construit et s'exerce l'esprit « moderne et philosophique ». La culture des élites et le raffinement s'y côtoient mais s'y expriment aussi les mécontentements de tous ceux qui critiquent l'ordre ancien.
- Madame Geoffrin accueille tous ces univers sans faux-pas ni faute de goût. Elle développe ainsi une remarquable stratégie de communication qui lui permet d'être bien reçue partout, en témoigne son voyage à Vienne. Jean-François Marmontel insiste, dans cet extrait, sur les qualités d'hôtes de madame Geoffrin, capable de mettre à l'aise ses invités en respectant les codes mondains (dont la politesse) et en fournissant une écoute attentive.
- Le salon au XVIII^e siècle en tant que lieu de rencontres et de réflexions devient le modèle d'un art de vivre à la française. Le salon de madame Geoffrin, en attirant tout ce que le royaume et la République des Lettres compte de personnages illustres, acquiert ainsi une grande renommée européenne. Amie des puissants, elle correspond avec ce que l'Europe compte de gens importants, comme le roi Gustave II de Suède, Catherine II de Russie ou Stanislas II de Pologne. C'est d'ailleurs le roi de Pologne qui est à l'origine du voyage de madame Geoffrin en 1766. De passage à Vienne, elle reçoit la visite « de tous les ambassadeurs de toutes les cours » et est reçue par l'impératrice Marie-Thérèse et Joseph II. Son influence est donc immense dans la circulation des idées des Lumières.

pp. 272-275 Exercices

p. 272 Analyser un document > Les tensions entre la bourgeoisie et la noblesse au XVIII^e siècle

1. Le document est extrait des *Mémoires sur la Révolution française* du marquis de Bouillé. Il s'agit de son souvenir des épisodes révolutionnaires, paru en 1797 à Londres, puis en 1801 à Paris. Le marquis de Bouillé est un militaire français, proche de la Cour et réputé pour son attachement à Louis XVI. En tant que noble, il défend les privilèges de son ordre avec force.
2. Tiers état : troisième ordre de la société, non privilégié, regroupant toute personne qui n'est pas membre du clergé ou de la noblesse.
 - États généraux : assemblée extraordinaire, convoquée par le roi, réunissant les trois ordres de la société.
 - Manufacture : désigne un vaste établissement où sont fabriqués à la main des objets ou produits par des ouvriers.
3. D'après le marquis de Bouillé, la bourgeoisie est à la fin du XVIII^e siècle « supérieure en richesses ». On assiste en effet à l'essor de la bourgeoisie et à son enrichissement. En occupant des fonctions de justice et de finance, la bourgeoisie de robe accède à une vie privilégiée qui reproduit les codes nobles. En pratiquant le commerce, et en particulier le commerce colonial, d'immenses fortunes se développent.
4. La noblesse ne profite pas de l'essor économique, ses valeurs lui interdisant de pratiquer le commerce, sous peine de perdre son statut. Pratiquer une activité commerciale était un motif de

dérogeance car contraire au genre de vie noble, ne convenant pas à la dignité de l'ordre. Une ordonnance de 1560 rappelle d'ailleurs qu'il est interdit « à tous gentilshommes le fait et trafic de marchandises, et de prendre ou de tenir forme, à peine d'être privés des privilèges de noblesse et imposés à la taille ». La plupart des autres professions lui étaient aussi interdites (« les arts mécaniques ou libéraux »).

5. En cette fin d'Ancien Régime, les frustrations de la bourgeoisie augmentent. Selon le marquis de Bouillé, le mode de vie égale ou dépasse le mode de vie noble. Partout la bourgeoisie s'enrichit, mais elle est maintenue dans un état d'infériorité par son statut roturier : elle se voit exclue des hauts postes dans l'armée, du haut clergé, des parlements. De surcroît, les possibilités d'anoblissement se font de plus en plus rares.

6. Les privilèges nobles, en particulier l'exemption des impôts ou les places réservées dans les carrières de l'État, de l'armée ou du clergé suscitent de plus en plus de frustrations dans la bourgeoisie. Celle-ci se développe, se diversifie, s'enrichit, et vit donc de plus en plus difficilement son statut de roturier. La société est remise en question et ne semble plus acceptée.

p. 273 Analyser un schéma > La société d'ordres au XVIII^e siècle

1. Cette pyramide représente la société d'ordres où chaque couleur correspond à un ordre : violet pour clergé, jaune pour la noblesse et orange pour le tiers état.

2. Les pourcentages représentent la part de chaque ordre dans la société.

3. Au sein de chaque ordre, les catégories sociales sont classées en fonction de leurs richesses et de leur statut social. Au bas de la pyramide, les plus pauvres et les catégories les plus démunies de la société, en haut les plus riches.

4. Bourgeois : à l'origine, ce terme désigne les gens des villes, par extension, ce terme se met à désigner les habitants bénéficiant d'un certain niveau de richesse.

- Noblesse de robe : désigne les nobles qui occupent des fonctions judiciaires ou administratives au sein de l'État.

- Officier : personne tenant une fonction d'État (un office).

5. Dans les villes, on distingue de bas en haut : les errants, les domestiques, les artisans, les bourgeois, des membres de la noblesse et du clergé : haute noblesse, noblesse de robe, haut clergé. Dans les campagnes : errants, ouvriers agricoles, tenanciers, laboureurs et aussi noblesse d'épée (petite et haute noblesse) et une partie du clergé.

6. L'élévation sociale est possible au sein même du tiers état, par enrichissement. Un descendant de domestique peut devenir bourgeois et un descendant de tenancier peut accéder au statut de laboureur. Les bourgeois peuvent accéder à la noblesse par lettre de noblesse du roi ou en occupant certaines fonctions dans l'État qui permettent d'entrer dans la noblesse de robe.

7. Au sein de la noblesse, des inégalités existent. La haute noblesse, en fréquentant le roi et la Cour, apparaît comme le groupe le plus privilégié. De même, on distingue le haut clergé (évêques, abbés), issu de la noblesse, qui vit dans le luxe, du bas clergé, souvent pauvre et proche de la paysannerie.

8. Ce schéma semble bien rendre compte de la pyramide sociale du XVII^e siècle. La société d'Ancien Régime est une société d'ordres où chacun possède sa place définie par sa naissance ou par les fonctions occupées. Il met en évidence aussi les barrières infranchissables entre chacun des groupes même si des élévations sont possibles (entre bourgeoisie et noblesse de robe par exemple).

(On pourra cependant remarquer que le pourcentage ne correspond pas à la place octroyée sur la pyramide, pour des raisons de lisibilité.)

p. 273 Analyser un document > La situation de la France en 1787 vue par un Anglais

1. Le document présenté est un extrait des mémoires d'Arthur Young racontant ses *Voyages en France*, paru en 1787. Il s'agit d'un document source puisque le texte d'Arthur Young décrit ses propres voyages et expériences.

2. Déficit : différence négative entre les dépenses et les recettes.

États généraux : assemblée extraordinaire, convoquée par le roi, réunissant les trois ordres de la société.

Révolution d'Amérique : le terme désigne ici la montée des mécontentements dans les colonies anglaise d'Amérique à partir des années 1763 et qui donne lieu à la guerre d'indépendance à partir de 1775.

3. Les tensions au sein de la société sont multiples. La population, selon Arthur Young, aspire à davantage de libertés (sur le modèle américain) et à plus d'égalité (par la suppression des privilèges).

4. L'État a de grandes difficultés (*ne pas se limiter aux difficultés financières*)

- des difficultés d'ordre financier : les caisses du royaume sont vides, les finances en déficit ;

- des difficultés d'ordre politique : le roi Louis XVI est de plus en plus critiqué pour son impuissance à régler la crise ;

- des difficultés d'ordre social : la société d'ordres est de plus en plus remise en question, en particulier les privilèges qui lui sont associés. De plus, la révolution américaine prouve que les changements sont possibles et que les libertés peuvent aussi être acquises.

5. *Voyages en France*, écrit par Arthur Young, est un carnet de voyages, très en vogue au XVIII^e siècle, où l'auteur décrit ses ressentis et ses observations recueillis pendant son voyage en France, concernant essentiellement l'agriculture. L'extrait cité insiste sur les tensions que connaît la société d'Ancien Régime et les difficultés d'ordre financier, politique et social de l'État français.

p. 274 Analyser un document > Voyage à l'île de France (île Maurice, 1769)

Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre est un écrivain français du XVIII^e siècle acquis aux idées des Lumières. Il se rend à l'île de France en 1769 et écrit ensuite un texte qui sera publié en 1773, sous le titre de *Voyage en Île de France*. Dans ce texte, il dénonce l'esclavage qui y sévit.

Les Français s'installent au XVIII^e siècle dans l'ancienne colonie hollandaise de Maurice, qu'ils baptisent île de France, non loin de La Réunion. Ils y font venir de nombreux esclaves, en majorité de l'île de Madagascar et de l'Afrique orientale, surtout à partir de 1750 quand l'île se lance dans la culture de la canne à sucre, grande consommatrice de main-d'œuvre. Les esclaves d'Afrique orientale faisaient souvent un très long voyage à pied à travers le continent avant d'être embarqués pour l'île et beaucoup mouraient durant le trajet. Arrivés dans l'île, ils étaient aussitôt vendus sans tenir compte des liens familiaux. Les familles étaient séparées, ce qui entraînait un nouveau traumatisme.

Dans les plantations, on était censé respecter le Code noir. Mais celui-ci était peu contraignant pour le maître qui faisait en réalité ce qu'il souhaitait. Les esclaves travaillent presque nus sous le soleil, dès le lever du soleil, et on les nourrit uniquement de maïs ou de manioc. Ils sont punis par le fouet pour la moindre négligence, parce qu'ils ont cassé une poterie ou mal fermé une porte. Lorsqu'un esclave s'enfuit, on lui coupe une oreille et on le fouette. À la deuxième récidive, il est pendu. Ainsi la terreur règne et, quand un esclave passe près d'un blanc, il est terrorisé (« tremblant »).

Bernardin de Saint-Pierre achève son texte par une comparaison entre la situation de l'Amérique et de l'Afrique. La colonisation de l'Amérique et la création des plantations ont entraîné une chute de la population indienne en Amérique et en parallèle la traite des esclaves qui a dépeuplé une partie de l'Afrique.

p. 275 Répondre à une question problématisée

Question 1 > Quelles sont les tensions dans les campagnes et les villes en France aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Introduction

Depuis le Moyen Âge, la société française est divisée en trois ordres distincts qui déterminent la place de chacun. La noblesse et le clergé, minoritaires, font partie des ordres bénéficiant de nombreux privilèges, c'est-à-dire dotés de droits ou d'avantages particuliers (comme par exemple

l'exemption de la plupart des impôts). Le tiers état, regroupant environ 96 % de la population, vit de plus en plus difficilement cette hiérarchie.

La société d'Ancien Régime est donc une société où les sujets de tensions sont nombreux et où les revendications face aux inégalités sont de plus en plus fortes.

Nous pouvons donc nous demander quelles sont les tensions dans les campagnes et les villes en France aux XVII^e et XVIII^e siècles ?

Partie I. Les tensions dans les campagnes

Au sein des campagnes, la vie est difficile et précaire. Les paysans sont accablés sous le poids des impôts, qu'ils soient directs ou indirects. Les individus doivent s'acquitter de la taille, principal impôt direct payé au roi, mais aussi de la gabelle, des aides, des traites, des corvées (pour les routes). Les paysans doivent aussi verser des taxes aux seigneurs : cens ou champart pour leurs tenures, banalités pour l'usage du four ou du moulin, taxes de toutes sortes.

Au XVII^e siècle, le pouvoir royal mène de multiples guerres qui vident les caisses de l'État. Le roi décide donc d'augmenter la fiscalité. Lorsqu'un officier de police, que l'on croyait à tort porteur d'un édit d'abolition de l'exemption de la gabelle, arrive à Avranches, le 16 juillet 1639, il est lynché et tué par la foule. Cette armée des Nu-pieds va propager la révolte à toute la Basse-Normandie. Composée d'environ 20 000 hommes, elle se soulève contre cette pression fiscale devenue trop lourde. À l'image des Va-nu-pieds, le royaume est touché au XVII^e siècle par des vagues de révoltes antifiscales, dont le mot d'ordre est « Vive le roi, sans gabelle ».

Mais, au XVIII^e siècle, la vie dans les campagnes s'améliore. Le climat est plus favorable. Des techniques agricoles comme l'amélioration de l'outillage améliorent les rendements. De même, la construction d'un réseau routier permet un meilleur approvisionnement des communautés paysannes et l'introduction de nouvelles variétés diversifie l'alimentation. La vie est donc moins difficile, comme en témoigne la baisse de la mortalité.

Partie II. Les tensions dans les villes

Au XVIII^e siècle, le commerce se développe et les villes changent. Le milieu urbain est le lieu où se côtoient les hiérarchies anciennes et les hiérarchies nouvelles (issues de l'enrichissement des bourgeois au sein des villes). En effet, dans les grandes villes portuaires (comme Nantes ou Bordeaux), enrichies grâce au commerce avec le Nouveau Monde, s'est développée une riche catégorie de marchands ou armateurs qui investissent les structures communales et qui revendiquent une nouvelle place dans la société. Dans la capitale, les populations les plus aisées sont surtout composées de gens de robe occupant des fonctions administratives ou judiciaires.

Le peuple représente cependant la grande majorité de la population : des artisans qui forment le principal corps de la société urbaine (on intègre parfois les maîtres artisans dans la catégorie de la petite bourgeoisie), de nombreux domestiques, des pauvres issus des campagnes et pratiquant des petits métiers, des mendiants, vagabonds, dénués de toute richesse. À Paris en 1656, la création de l'hôpital général est le point de départ d'une politique royale de fermeté à l'égard des plus pauvres, dont le modèle va s'étendre à tout le royaume. Enfermer les pauvres dans des structures devient un moyen plus ou moins efficace d'effacer cette pauvreté extrême.

Cependant, la ville reste le lieu de foisonnement des idées et le lieu d'apparition d'une nouvelle vision du monde et de la politique. La ville est la place par excellence de l'émergence de la société des Lumières. Les salons, dont les plus célèbres, à l'image de ceux de madame Geoffrin ou de madame de Tencin, deviennent à la fois des lieux où se construit, s'exerce, se pratique et se diffuse le nouvel esprit moderne et philosophique. Ces idées de réforme, d'une vision d'une société plus égalitaire où l'Homme ne serait plus éminent par sa naissance mais par son savoir, circulent d'un salon à l'autre, faisant d'eux des miroirs des crispations.

Conclusion

La société d'Ancien Régime est donc une société où les tensions sont multiples. Dans les campagnes, le poids des impôts et des droits seigneuriaux accentue la précarité et les difficultés dans la vie quotidienne. Lorsque ceux-ci s'avèrent trop lourds à porter, les communautés paysannes se

soulèvent. Dans les villes, des populations très riches côtoient des populations très pauvres, que le pouvoir municipal ou royal cherche à encadrer. La ville, lieu par excellence du cosmopolitisme, devient un espace de réflexion et, par ses salons, un vecteur de la pensée des Lumières.

Question 2 > Comment évolue la société française au XVIII^e siècle ?

Introduction

Au XVIII^e siècle, la société française est organisée en trois ordres distincts. La noblesse et le clergé bénéficient de certains avantages appelés privilèges. Mais la grande majorité de la population est regroupée au sein du tiers état, ordre non privilégié et considéré comme inférieur. Cette hiérarchie sociale conditionne la vie des populations et suscite des tensions. Cependant, la société française évolue, les conditions de vie des paysans s'améliorent et une nouvelle société urbaine se dessine.

Comment évolue la société française au XVIII^e siècle ?

Partie I. Les paysans, une lente amélioration

Au sein des campagnes, la vie est difficile et précaire. Les paysans apparaissent accablés sous le poids des impôts, qu'ils soient directs ou indirects. Les individus doivent s'acquitter de la taille, principal impôt direct payé au roi en échange de sa protection. Les paysans doivent aussi verser des taxes et fournir des corvées au seigneur (les droits seigneuriaux).

Cependant, le XVIII^e siècle voit apparaître une certaine amélioration de la vie dans les campagnes. Le climat et de meilleures techniques agricoles permettent une hausse des rendements et une extension des surfaces cultivées. La construction d'un réseau routier favorise un meilleur approvisionnement des communautés paysannes. L'introduction de nouvelles variétés diversifie l'alimentation. La vie est donc moins difficile, comme en témoigne la baisse de la mortalité.

Partie II. La société urbaine évolue

Les villes sont dominées par une noblesse peu nombreuse, qui constitue la catégorie sociale la plus riche, et une bourgeoisie qui s'enrichit et vise l'anoblissement (ex : rentiers, officiers, marchands ou négociants). Le développement du commerce, et en particulier du commerce colonial, permet un essor considérable de ce groupe. Les grands ports, tels que Nantes ou Bordeaux, s'enrichissent et s'embellissent. Des quartiers entiers sont construits pour héberger ses nouvelles élites économiques. Le peuple représente cependant la grande majorité de la population : des artisans avec à leur tête les maîtres d'ateliers, de nombreux domestiques, et des pauvres issus des campagnes et pratiquant des petits métiers, des mendiants, vagabonds, dénués de toute richesse. À Paris, cette masse d'indésirables, vivant aux yeux de tous, fait l'objet de toutes les attentions. En 1656, la création de l'hôpital général est le point de départ d'une politique royale de fermeté à l'égard des plus pauvres, dont le modèle va s'étendre à tout le royaume. Enfermer les pauvres dans des structures devient un moyen plus ou moins efficace d'effacer cette pauvreté extrême.

En outre, la ville reste le lieu de foisonnement des idées et le lieu d'apparition d'une nouvelle vision du monde et de la politique. La ville est la place par excellence de l'émergence de la société des Lumières. Les salons, dont les plus célèbres, à l'image de ceux de madame Geoffrin ou de madame de Tencin, deviennent à la fois des lieux où se construit, s'exerce, se pratique et se diffuse le nouvel esprit moderne et philosophique.

Partie III. La noblesse, diverse, maintient son influence

La noblesse ne forme pas un ordre homogène. En effet, il y a de grandes différences entre les membres de la haute noblesse, très riche et influente, vivant des privilèges accordés par le roi, qui fréquentent la cour, et les membres de la petite noblesse de campagne, souvent plus modeste et dont les sources de revenus proviennent de ses terres et de ses droits féodaux, et enfin la noblesse de robe.

Néanmoins, la noblesse a des intérêts communs et défend avec efficacité ses privilèges. Par exemple, le parlement s'érige en défenseurs des privilèges nobles. De plus, la haute noblesse est toujours écoutée par le roi et la noblesse de robe joue le plus grand rôle dans l'administration de l'État. Enfin,

dans le domaine économique, la noblesse détient une partie importante des terres mais investit aussi dans les nouvelles activités industrielles, mines, sidérurgie et verrerie.

Conclusion

La société d'Ancien Régime évolue donc au XVIII^e siècle. La paysannerie croule sous les poids des impôts, mais sa situation s'améliore néanmoins. Les villes se transforment avec l'enrichissement de la bourgeoisie et aussi l'augmentation du nombre de pauvres venant des campagnes. La noblesse est certes concurrencée par la nouvelle bourgeoisie, mais elle maintient une grande influence au sein du royaume.